RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

6e VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

VINGT-SEPTIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

1892

CONSTANTINE

IMPRIMERIE ADOLPHE BRAHAM, RUE DU PALAIS

ALGER

JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS

A. FAIVRE et Cie
Librairie africaine et coloniale
27 et 31, Rue Bonaparte

1893

965.5
S678r
V.27
1892

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

6e VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

VINGT-SEPTIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

1892

CONSTANTINE

IMPRIMERIE ADOLPHE BRAHAM, RUE DU PALAIS

ALGER

JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS

A. FAIVRE et Cie
Librairie africaine et coloniale
27 et 31, Rue Bonaparte

1893

University of Florida Libraries

9655.5
S5P2
v.27
1892

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. DE LA ROQUE, C ✻, Général de Division, commandant la Division.

MENGARDUQUE, ✻, Préfet du Département.

CASANOVA, ✻, A ❦, Maire de Constantine.

POULLE, ✻, A ❦, Directeur des Domaines, en retraite.

Composition du Bureau pour 1893

Président :	M. MERCIER.
1er Vice-Président :	M. JOFFRE.
2e Vice-Président :	M. MAGUELONNE.
Secrétaire :	M. VARS.
Trésorier :	M. CECCALDI.
Bibliothécaire :	M. PRUDHOMME.

Commission des Manuscrits

MM. MERCIER.
PRUDHOMME.
VARS.
DOMERGUE.

MEMBRES HONORAIRES

1866 MM. Chabouillet, O ✻, I ❦, conservateur honoraire du département des Médailles et Antiques à la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques, section d'archéologie, rue Colbert, n° 12, Paris.

1885 Héron de Villefosse, ✻, A ❦ membre de l'Institut, conservateur des Antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, membre titulaire du Comité des travaux historiques, section d'archéologie, rue de Grenelle, 80, Paris.

1881 Le Blant (Edmond), O ✻, I ❦, membre de l'Institut, président du Comité des travaux historiques, section d'archéologie, rue Leroux, 7, Paris.

MEMBRES TITULAIRES

1890 MM. Alem, docteur-médecin, à Biaritz.

1892 Arripe, sous-chef de Bureau à la Préfecture de Constantine.

1892 Aubry, docteur, maire de Sétif.

1890 Aude, pharmacien, à Constantine.

1886 Boeswillwald, C ✻, inspecteur général des monuments historiques, rue Hautefeuille, 19, Paris.

1879 Braham, ✻, imprimeur-libraire, à Constantine.

1876 Carbonnel, propriétaire, à Constantine.

1875 Ceccaldi, notaire, à Constantine.

1859 MM. Challamel (A.), libraire-éditeur, à Paris.

1883 Charrier (L.), A ❦, commis-principal à la Préfecture de Constantine.

1877 Coulanges (de), inspecteur du Crédit foncier de France, en retraite, rue Gustave Courbet, 11, Paris.

1890 Domergue, géomètre principal, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Constantine.

1875 Donnier, O ✻, ancien colonel de la Légion étrangère.

1888 Duprat, A ❦ receveur des Douanes, à Tébessa.

1892 Escurré, A ❦ directeur de l'Ecole primaire supérieure, à Constantine.

1891 Ferrari, employé au Ministère des Finances, Paris.

1877 Forcioli, député du département de Constantine.

1891 Glorieux, professeur au Lycée de Constantine.

1874 Goyt, géomètre principal du service topographique, à Constantine.

1891 Gsell, professeur à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger.

1881 Guelpa, docteur en médecine, à Sétif.

1892 Jean, A ❦ directeur de l'Ecole de la rue nationale, à Constantine.

1856 Joffre, ancien magistrat, à Constantine

1879 Jullien, ✻, chef de bataillon au 52e d'Infanterie, à Gap.

1874 Laudy, attaché aux archives nationales de France, Paris.

1877 Laurichesse, conservateur des hypothèques, en retraite, à Montignac.

1891 Le Clerc, chef du service des Douanes, à Constantine.

1881 Lesueur, ✻, sénateur du département de Constantine, à Paris.

1882 Letourneau, sculpteur, à Paris.

1878 MM. Luciani, sous-chef de Bureau au Gouvernement général, à Alger.

1892 Maguelonne, sous-inspecteur des Domaines, à Constantine.

1878 Martin, architecte, à Constantine.

1874 Meister, architecte diocésain, à Oran.

1891 Mejdoub Kalafat, professeur d'arabe au Lycée de Constantine.

1867 Mercier (E), ✻, A ❦ interprète-traducteur assermenté, membre associé de l'Ecole supérieure des lettres, d'Alger, lauréat de l'Institut, à Constantine.

1880 Mollet (Charles), propriétaire, à Jemmapes.

1881 Montaudon, ✻, chef d'escadrons au 5e Dragons, à Compiègne.

1890 Morinaud, publiciste, conseiller général, à Constantine.

1878 Papier, ✻, chef du service des tabacs, en retraite, président de l'Académie d'Hippone, à Bône.

1874 Mourlan, O ✻, général commandant la 36e brigade d'Infanterie, à Angers.

1878 Playfair (Sir R. Lambert), lieutenant-colonel, consul général de S. M. Britanique, à Alger.

1880 Poinssot, A ❦, avocat, rue Nicole, 7, Paris.

1867 Pont, O ✻, lieutenant-colonel, commandant supérieur à Biskra.

1862 Poulle, ✻, A ❦, directeur des Domaines, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre non résidant du Comité des travaux historiques, à Montauroux (Var).

1891 Prevost, A ❦ professeur au Lycée de Constantine.

1881 Prudhomme, ✻, A ❦, capitaine en retraite, conservateur du Musée de la ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Constantine.

1891 Prudon, professeur au Lycée de Constantine.

1869 Rambert, ✻, A ❦, curé de Sétif.

1879 Rebattu, ✻, propriétaire, avenue Wagram, 84, Paris.

1884 MM. Reclus (Onésime), géographe, à Paris.

1887 Rouet (J.), receveur des Postes et Télégraphes, à Chaudoc (Cochinchine).

1879 Stéphanopoli, conservateur des hypothèques, à Orléansville.

1877 Thiery, O ✻, chef du Génie, à Nîmes.

1890 Vars, professeur au Lycée de Constantine.

1892 Vessereau, professeur au Lycée de Constantine.

1891 Villa, avocat, à Constantine.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1885 MM. Allote de la Füye, ✻, chef de bataillon du Génie, à Grenoble.

1880 Arbois (Firmin d'), ancien magistrat, à Paris.

1891 Arripe, administrateur de la commune mixte de Fedj-M'zala.

1875 Baudot, ✻, chef d'escadron à l'Etat-Major de la place de Lyon.

1882 Beedham, à Kimbolton (Angleterre).

1888 Berger (Ph.), sous-bibliothécaire de l'Institut.

1889 Bernard, architecte, 23, rue Cordeliers, Compiègne.

1890 Bernelle, administrateur de la commune mixte de l'Oued-Cherf.

1891 Bertrand, A ✻, conservateur du Musée de Philippeville.

1890 Bigonnet, conseiller général, à Bordj-bou-Arréridj.

1874 Bourgogne (Geslin de), lieutenant-colonel au 2e Chasseurs, à Pontivy.

1880 Cagnat, ✻, docteur ès-lettres, professeur au Collège de France, Paris.

1864 MM. Cahen, ✻, grand rabbin, à Paris.

1883 Chédé, O ✻, chef de bataillon de Zouaves, en retraite, à Aix.

1877 Daemers de Cachard, professeur, à Bruxelles.

1892 Damichel, huissier à Mahdïa (Tunisie).

1888 Delattre (le R. P.), prêtre missionnaire d'Alger, membre correspondant de l'Institut, conservateur du Musée archéologique de Saint-Louis de Carthage.

1860 Deloche, O ✻, membre de l'Institut.

1882 Denizi, ancien magistrat, à Marvejols.

1866 Dewulf, O ✻, général de brigade, commandant le Génie, à Marseille.

1882 Drouin, avocat, rue Moncey, 15, Paris.

1862 Dunant (H.), ✻, secrétaire de la Société de géographie de Paris.

1880 Durand de Laur, ancien professeur, rue Nicole, 7, Paris.

1892 Emperauger, ✻, chef de Bataillon, commandant supérieur de Tébessa.

1890 Espérandieu, I ✻, capitaine au 61e régiment d'Infanterie, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Ajaccio.

1878 Farges, ✻, capitaine, chef du Bureau arabe de Biskra, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1892 Gœstchy, ✻, chef de Bataillon, commandant supérieur de Gafsa (Tunisie).

1892 Gonson, A ✻, propriétaire, à Lambèse.

1891 Garrot, agréé près le Tribunal de 1re instance de Philippeville.

1879 Gasnault, homme de lettres, au château de Luynes, près Tours.

1891 Guin, sous-préfet, à Sétif.

1892 MM. HANNEZO, lieutenant au 4e Régiment de Tirailleurs Indigènes, à Sousse (Tunisie).

1855 HAREMBOURE (DE), ✻, inspecteur général des prisons, en retraite, à Nice.

1886 HOFFMANN, secrétaire de la Société d'anthropologie, à Washington.

1890 JACQUOT, juge à Oran.

1873 LAC DE BOSREDON, ✻, commandant de recrutement, à Agen.

1875 LANCIA (F.), duc de Brolo, à Palerme.

1882 LARUE, O ✻, colonel commandant le 85e d'Infanterie, à Cosne.

1861 LECLERC (L.), ✻, médecin-major, en retraite, à Ville-sur-Illon (Vosges).

1881 LUBAWSKI (Comte de), à Viazna (Russie).

1857 MAC-CARTHY, ✻, conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, en retraite.

1862 MARÉCHAL, ✻, commandant du Génie, en retraite, à Versailles.

1879 MARÉCOURT (DE), propriétaire, à Vendôme.

1898 MARTY, médecin-major, à Auxerre.

1878 MASQUERAY, ✻, directeur de l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1882 MAURY, maître de conférences à la Faculté des Lettres, à Aix.

1866 MÉLIX, ✻, capitaine en retraite, à Bône.

1892 MÉNÉTRET, administrateur, à El-Milia.

1879 MÉRITENS (DE), ancien administrateur de commune mixte.

1870 MEULEMANS, hommes de lettres, à Bruxelles.

1888 MILVOY, architecte, rue des Trois Cailloux, 3, à Amiens.

1882 MOUGEL, curé de Duvivier.

1892 MM. Moliner-Violle, A ✿, secrétaire de la sous-préfecture, Batna.

1888 Pallu de Lessert, avocat, rue de Grenelle, Paris.

1880 Peyrot (le docteur), rue Laffite, 18, Paris.

1875 Philippe, administrateur de commune mixte, Oran.

1892 Ponté, directeur de l'Ecole communale, Mila.

1885 Reinach, ancien élève de l'Ecole d'Athènes, rue de Berlin, 31, à Paris.

1853 Rémond, architecte du Service des Bâtiments civils, en retraite, à Marseille.

1891 Ribaucourt, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Philippeville.

1891 Robert, administrateur de Berraghouia.

1860 Roméguère, homme de lettres, à Toulouse.

1875 Roy, ✻, secrétaire de l'Ouzara, Tunis.

1856 Sachot (O.), ✻, avocat, secrétaire de la rédaction de la *Revue Britannique*, rue du Dragon, 17, à Paris.

1875 Sainte-Marie (Pricot de), consul de France, à Syra.

1885 Saladin, architecte, rue de Bellechasse, à Paris.

1880 Soussy, interprète judiciaire.

1892 Toutain, professeur, chargé de mission, en Tunisie.

1862 Vayssettes, ancien interprète-traducteur assermenté, à Espalion.

1893 Viré (C), juge de paix suppléant, Mila.

1878 Weill, grand rabbin, à Tlemcen.

1868 Zotenberg, ✻, bibliothécaire, à la Bibliothèque nationale, à Paris.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

ALAIS. — Société scientifique et littéraire.

ALGER. — Société de climatologie algérienne.

Id. Ecole supérieure des Lettres.

Id. Société historique algérienne.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.

ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.

AUTUN. — Société éduenne.

AVALLON. — Société d'études.

AVESNE. — Société archéologique de l'arrondissement.

AVIGNON. — Académie de Vaucluse.

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BEAUNE. — Société d'archéologie d'histoire et de littérature.

BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BÔNE. — Académie d'Hippone.

BORDEAUX — Société archéologique.

Id. Société de géographie commerciale.

BOURGES. — Société historique, littéraire et artistique du Cher.

BREST. — Société académique.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Id. Académie des sciences, lettres et arts de Savoie.

DAX. — Société de Borda.

DRAGUIGNAN. — Société d'études scientifiques et archéologiques.

ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.

GAP. — Société d'études des Hautes-Alpes.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

LANGRES. — Société historique et archéologique.

LAON. — Société académique.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

— Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

MARSEILLE. — Société de statistique.

MONTAUBAN. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

NANCY. — Académie de Stanislas.

— Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.

— Société de géographie de l'Est.

NANTES. — Société d'archéologie.

NARBONNE. — Commission archéologique.

NICE. — Société de littérature, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

NÎMES. — Académie du Gard.

ORAN. — Société de géographie et d'archéologie.

ORLÉANS. — Société archéologique de l'Orléanais.

PARIS. — Institut de France.

— Société des antiquaires de France.

— Société d'ethnographie.

— Société de géographie.

— Société d'anthropologie.

— Association pour l'encouragement des études grecques.

— Société des études historiques.

— Revue géographique internationale.

— Musée Guimet.

— Société académique indo-chinoise de France.

— Revue des Colonies et des Protectorats.

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

RAMBOUILLET. — Société archéologique.

REIMS. — Académie nationale.

RENNES. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.

ROCHECHOUART. — Société des amis des sciences et des arts.

RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique.

SAINTES. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts et belles-lettres.

SEMUR. — Société des sciences historiques et naturelles.

SENS. — Société archéologique.

SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique.

TOULON. — Académie du Var.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— Société d'archéologie du Midi de la France.

TOURS. — Société d'archéologie de la Touraine.

— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

— Société de géographie.

VALENCE. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.

VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERVINS. — Société archéologique.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

ALSACE-LORRAINE. — Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.

— Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.

ANGLETERRE. — Société des antiquaires de Londres.

— Société des antiquaires de Cambridge.

— Institut Canadien de Toronto (Canada).

AUTRICHE. — Société impériale de géographie de Vienne.

BRÉSIL. — Museu nacional de Rio Janeiro.

ÉGYPTE. — Institut égyptien, au Caire.

— Société khédivale de géographie, au Caire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Musée Paebody d'archéologie et d'ethnographie américaine de Cambridge.

— Institut Smithsonien, de Washington.

— Commission d'inspection géologique des États-Unis (Département de l'Intérieur), à Washington.

— Société d'anthropologie, à Washington.

— Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa.

— Association américaine pour l'avancement des sciences, à Washington.

— Société historique du Kansas, à Topeka.

ITALIE. — Institut archéologique d'Allemagne, à Rome.

— Archéologie chrétienne du commandeur de Rossi, à Rome.

ITALIE. — Société africaine d'Italie, à Naples.
— — à Florence.
— École française de Rome.
NORWÈGE. — Université royale, à Christiana.
RUSSIE. — Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg.
SUÈDE. — Académie royale archéologique de Stockholm.
SUISSE. — Société d'histoire et d'rchéologie de Genève.
— Société de géographie de Berne.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

PROVENANT

DE LA BASILIQUE DE DAMOUS-EL-KARITA

A CARTHAGE

1890 ET 1891

La continuation des fouilles dans la grande basilique de Damous-el-Karita, à Carthage, a encore fourni depuis deux ans beaucoup d'épitaphes chrétiennes.

Le nombre des inscriptions et morceaux d'inscriptions qui, au commencement de 1890, dépassait déjà le chiffre de *douze mille*, atteignait et dépassait, à la fin de 1891, celui de *quatorze mille*.

La présente liste est un choix de textes pris parmi ceux que les fouilles de 1890 et 1891 ont fait de nouveau sortir des ruines de cette vaste basilique.

741.

Sur deux morceaux de dalle de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0m05 :

a.

/////NCTISSIM////
/////CE

b.

/////SVMMV/////

Haut. des lettres, 0m08. Dans le fragment *b*, la

première ne se reconnaît que par le sommet et pourrait être un C ou un G.

742.

Sur une dalle de *kadel,* à revers lisse, épaisse de 0m045 :

/////VS PRe*sbyter* ?
//////ALA///////

Haut. des lettres, 0m065.

743.

Sur une dalle de *saoûan,* à revers lisse, épaisse de 0m035.

744.

Sur une bande de pierre tendre rougeâtre, à revers brut, épaisse de 0m03 et large de 0m125 :

//////*pr*ESBYTeR IN PACE

Haut. des lettres, 0m08.

745.

Sur une dalle de *saoûan,* de couleur gris foncé, à revers lisse, épaisse de 0m045 :

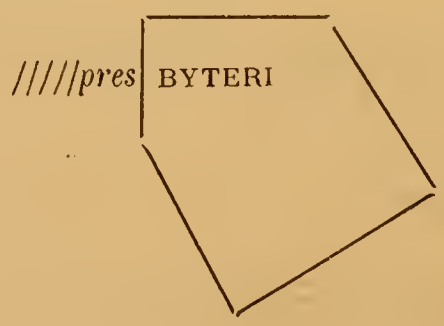

Haut. des lettres, 0m08. La lacune qui existe après I ne permet pas de compléter d'une manière certaine par IN PACE.

746.

Sur un angle de tablette de marbre blanc, à stries bleues, à revers lisse, épaisse de 0m023 :

/////////////dia CONVS
in pace vixit annos////DP XV KALIANS

Haut. des lettres, 0m07.

747.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m05 :

/////SVBDIACONVS/////

Haut. des lettres, 0m07.

748.

Sur une plaque de *saoûan,* épaisse de 0m45 :

*Vic*TOR LEC*tor*/////

Haut. des lettres, 0m06. La dernière se reconnaît par une amorce.

749.

Sur une pierre tendre, à revers lisse, épaisse de 0m038 :

/////A VIRGO FID*elis*.....

Haut. des lettres, 0m105.

750.

Sur un morceau de dalle de *kadel,* à revers lisse, épaisse de 0m062 :

////VIRGO SC IN P*ace*

Haut. des lettres 0m082. *Virgo sacra in pace.*

751.

Au revers d'un débris de pilastre de marbre blanc mêlé de gris et de noir, à cannelures concaves de 0m05 de corde et à 0m015 de baguette :

PA////////RCO

in pa CE

Haut. des lettres, 0m08.

752.

Sur un morceau de plaque de marbre blanc, à revers brut, épaisse de 0m03 :

/////////// PVELLA SACR*a* ////

/////*dp*////IDVFEB

Haut. des lettres, 0m06.

753.

Sur un morceau de dalle de *kadel,* à revers brut, épaisse de 0m07 :

/////PVELLA IN *pace*

Haut. des lettres, 0m13.

D'après le *Missale gallicanum vetus* qui date du VIIIe siècle, l'évêque en imposant le voile à la vierge qui se consacrait à Dieu, employait pour cette cérémonie une formule spéciale dont voici les premiers mots[1] :

Accipe, PUELLA, *pallium quod perferas sine macula ante tribunal Domini nostri Jesu Christi,* etc.

754.

Sur une tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m025 :

(1) Abbé Duchesne, *Origines du Culte chrétien,* p. 411.

/////ANTONI/////

Haut. des lettres, 0m105.

Autre fragment :

///// I·IN·SI ////

754 a

Sur une tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m021 :

///////AL//////
//////·P·A//////

Haut. des lettres, 0m12. Ce débris doit appartenir à un texte qui renfermait le nom d'un Proconsul de la Province d'Afrique.

754 b

Sur un morceau de tablette de beau marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m025 :

//////LA/////

Haut. des lettres, 0m13.

755.

Sur un marbre blanc, épais de 0m031 :

/////PROI/////

Haut. des lettres, 0m145. I n'est peut être que l'amorce d'une autre lettre. Au dessous des deux barres horizontales, amorces de quatre lettres. Ce fragment d'inscription est à rapprocher des nos 26 et 164.

756.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0m025 :

///MAI////

Haut. des lettres, 0m145. I est peut-être l'amorce d'une autre lettre.

Ce fragment porte au revers les lettres PP appartenant à un texte plus ancien et la formule tronquée *Inno*CENS *in pa*CE gravée sur deux lignes en sens inverse.

757.

Sur une plaque de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0m03 :

*Ka*RTH*ago ?*

Lettres peintes en rouge, hautes de 0m16.

758.

Sur une dalle de *saoûan*, à revers lisse, épaisse de 0m055 :

/////S·PATE/////

Caractères élégants, hauts de 0m17. Les trois premiers ne se reconnaissent que par leur moitié supérieure.

759.

Sur une plaque de marbre blanc, large de 0m39 :

////PROC·P·A·V·S·I·BA////

Lettres larges et peu profondes, hautes de 0m25. Traces de peinture rouge.

Cet important fragment appartient à un texte monumental, se rapportant sans doute à des travaux exécutés dans la basilique par le proconsul au nom de l'empereur : *Proconsul Provinciae Africae vice sacra judicans ba(silicam ?....*

760.

Au revers de la plaque précédente, se lit une double épitaphe :

1m08

0m39

VICTORIA FIDELIS IN PACE VIXIT AN LX DP
ÇIDIVNꝰ
PLACIDVS FIDELIS IN PACE VIXIT AN LXXX DP
VKALFEBRꝰ

Haut. des lettres, 0m055. Les Bollandistes mentionnent au même jour (28 septembre) parmi les saints d'Afrique une VICTORIA et un PLACIDUS.

761.

Sur un marbre blanc :

/////IA IN PA
*ce dec*ESSIT

Haut. des lettres, à la première ligne, 0m07 ; à la deuxième, 0m06. La formule DECESSIT est rare à Carthage où elle ne s'est rencontrée jusqu'à ce jour que trois ou quatre fois. L'épigraphie chrétienne fournit quelquefois l'expression RECESSIT(1). Saint Augustin parlant de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ emploie le mot DISCESSIT : *Dominus, quando voluit, a carne discessit*(2) et cette expression se lit aussi sur des épitaphes africaines avec la formule NOS PRECESSIT.(3) Mais jusqu'à ce jour, nous n'avons

(1) Voir plus loin l'épitaphe de *Monica* et celle de *Redemta*.
(2) Aug. Tract. XXXVII in Joan. n. 9.
(3) C. I. L. VIII. 9751 et 9752.

trouvé à Carthage que les deux expressions DECESSIT et RECESSIT. C'est donc très probablement l'une ou l'autre qui convient à la présente épitaphe.

762.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m03 :

HIC·IAC*et*//////

Haut. des lettres, 0m12. Amorces d'une seconde ligne.

C'est la première fois que se rencontre à Carthage la formule HICIACET, rare, d'ailleurs, dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique, du moins dans les inscriptions latines, car nos textes funéraires grecs de Damous-el-Karita la fournissent plusieurs fois.

763.

Sur une dalle de *saoûan*, à revers lisse, épaisse de 0m055 :

AGVSTA FI*delis in pace*
ANAST//////////

Haut. des lettres, 0m06. *Agusta* pour *Augusta*. Une monnaie d'Héraclius II Constantin et d'Héracléonas (641), que nous avons trouvée à Carthage, porte également au revers AGVSTI pour AVGVSTI.

Le second nom est *Anastasius* ou *Anastasia*.

764.

Sur une dalle de *saoûan*, épaisse de 0m04 :

ALOC//////
NA//////

Haut. des lettres, 0m08. C'est la troisième fois que nous trouvons un nom chrétien commençant par ALOC... Sur une des épitaphes de *Damous-el-Karita*, nous lisons : ALOCIO... sans pouvoir dire si le nom est complet.

765.

Sur une plaque de *saoûan*, à revers brut, épaisse de 0m038 :

AMANI / / / / / / / /

La dernière lettre peut-être un T. On connait déjà, en Afrique, les noms chrétiens de *Amantus* et *Amantius*. Une épitaphe chrétienne trouvée à Philippeville, en Algérie, nomme une *Amanda*, nom qui conviendrait également dans le cas où la dernière lettre serait un D.

766.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0m065 :

*Adeo*DATAII / / / /

Haut. des lettres, 0m06. Les deux dernières d'une lecture douteuse forment évidemment la première syllabe de *fidelis* ou de *in pace*.

767.

Sur une grande dalle de *saouân* noir :

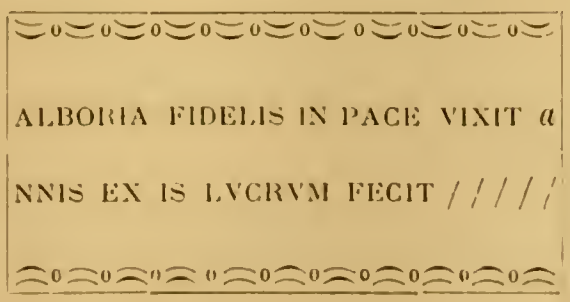

768.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m04 :

*Aur*ELIA POT////
*vixit ann*IS////XIX

Haut. des lettres, 0m07.

769.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0m032 :

AV////
V/////

///'T'///

Haut. des lettres, 0m15.

770.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m03 :

ABETDEV////

Haut. des lettres, 0m065. Pour *Habetdeus* ou *Habetdeum,* car on trouve l'un et l'autre en Afrique, mais toujours sans H.

771.

Sur une plaque de *saouân,* dont la face s'effeuille en lamelles qui emportent l'inscription :

ABIARICA ET VI////
FIDELES IN *pace*

Le sommet du premier I ayant disparu, cette lettre pourrait être un T.

772.

En réunissant sept morceaux d'une plaque de

saouân, à revers brut, j'obtiens cette double épitaphe :

BICTORIA *fidelis in pace*
DATIBVS *fide*LIS IN PACE

Haut. des lettres : 1re ligne, 0m09 ; 2e ligne, 0m08.

Le 11 février, l'Eglise d'Afrique célèbre la mémoire de deux illustres martyrs, DATIVVS et VICTORIA qui confessèrent la foi, à Carthage, en 304, durant la persécution de Dioclétien et de Maximien. D'après les actes des martyrs d'Abitina, *Dativus* était sénateur et *Victoria* est appelée *sanctissima feminarum, flos virginum, decus et dignitas confessorum, honesta natalibus, moribus temperata, in qua naturae bonum candida pudicitia relucebat, respondebat que pulcritudini corporis fides pulcrior mentis et integritas sanctitatis ; ad secundam palmam restitutam se in Domini martyrio laetebatur.*

Il est au moins curieux de lire sur un même marbre ces deux noms, d'autant plus que la plupart des noms de leurs compagnons de martyre se lisent également dans la liste des épitaphes sorties de Damous-el-Karita.

773.

Sur une plaque de *saouân* noir, à revers brut, épaisse de 0m035 :

AVRELIA FIDELIS *in* PACE
///ROHINAVS FIDELIS IN *pace*

Haut. des lettres : 1re ligne, 0m085 ; 2e ligne, 0m075. Ce qui reste du second nom est d'une lecture incertaine.

774.

Sur une plaque de marbre gris et noir :

BALERIA
*fi*DELIS*in*
pace

775.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers brut, épaisse de 0m02 :

BACCOCΠICθοσ ἐν εἰρενῇ
CZICI//AII/////////////

Haut. des lettres, 0m095.

776.

Sur un marbre à revers lisse, épais de 0m027 :

BENENATA *fidelis*
vixit in PACE
IN PACE *vixit an*
Croix dans un cercle avec A et ω et deux fleurs qui qui sortent du pied de la croix. NIS XXV
Colombe.
/////////////////S

Haut. des lettres renversées, 0m11 ; hauteur des autres, 0m025 à 0m03.

777.

Au revers de la même plaque, on lit encore trois grandes lettres, reste d'une inscription monumentale :

///ICI///

Caractères peu profonds, mais larges de 0m03.

778.

Sur une grande dalle de *saouân,* dont on n'a trouvé que des morceaux :

////NATVS *fi*DELIS IN PA*ce*
/////////RX/////////
/////////R/////////
//////// *vixi*T AN LXX DPIIIID DECEMB
//// *virit an.*L DP XIII KAL SEPTB

La hauteur des lettres est de 0m115 à la première ligne et de 0m06 environ aux autres. A la troisième ligne, R paraît suivi de X comme à la seconde. Le nom du défunt doit être *Benenatus* ou *Fortunatus.*

779.

Sur une grande dalle de *kadel,* à revers brut, épaisse de 0m048 :

Bicto RIANVS FIDELIS IN PACE VIX AN XLV

Haut. des lettres, 0m065. L'Église de Carthage compte deux saints du nom de *Victorianus* (11 février et 23 mars).

780.

Sur un morceau de plaque de *kadel,* à revers lisse, épais de 0m049 :

BI////////

Haut. des lettres, 0m07. Cet angle de dalle me paraît appartenir à l'épitaphe qui précède. Le revers a été dressé pour recevoir une inscription en assez

grands caractères dont il ne reste que le début de la dernière ligne :

LDC / / / /

Un autre morceau de *kadel,* à revers lisse, épais de 0m05, doit provenir du même texte :

/ / / DOMI / / /

Haut. des lettres, 0m08. Amorces d'une seconde ligne.

781.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m035 :

BO / / / /

Hauteur des lettres, 0m06.

782.

Sur une pierre tendre, à revers lisse, épaisse de 0m033 :

*Boni*fATIA FID*elis in pace*

Haut. des lettres, 0m07.

783.

Sur une plaque de *kadel,* sorte de marbre rougeâtre, à revers lisse, épaisse de 0m041 :

BONIFATI / / /

Haut. des lettres, 0m05.

784.

Sur une dalle de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m06 :

BONIN/ / / / / /

Haut. des lettres, 0m17 à 0m18. La dernière est peut-être un M.

785.

Sur une plaque de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0m038 :

BVCC ////

Haut. des lettres, 0m09. La dernière est peut-être un O. On connaît, en Afrique, le nom de *Bucco*.

786.

Sur une plaque de marbre gris, épaisse de 0m035 :

a.

CAECILIA A///
RONA//////

b.

///ORSAC///
///SANCTI//

Hauteur des lettres, 0m065. Après A de la 2e ligne, amorces de trois lettres dont la première paraît être un T ou un F. Après I du fragment *b*, amorce d'un caractère qui est peut-être un S.

Ces deux portions d'inscription portent encore d'autres lettres au revers :

a.

////RONAM
///IS IN PACE
/////IIOIIIS

b.

///VIIIIN///

L'ensemble de ces deux fragments opistographes fait songer une fois encore aux martyrs d'Abitine qui confessèrent la foi à Carthage en 304 et dont l'Église célèbre la fête le 11 février. Dans les actes de leur martyre, publiés par Dom Ruinart, le nom de *Caecilia* est immédiatement précédé de celui de *Matrona* qui revient une seconde fois à la suite après trois autres noms.

Or, la présente inscription nomme *Caecilia* et ce qui reste du double nom tronqué gravé sur la face et sur le revers de ce marbre convient très bien à celui de *Matrona*. D'ailleurs, après le mot *Caecilia*, on aperçoit l'amorce d'un M ou d'un N. Dans le premier cas, cette lettre peut être la première du mot *Matrona*, et dans le second, je suis porté à lire : *Caecilianus*, nom qui se trouve également dans la liste des martyrs d'Abitine.

N'y a-t-il donc pas lieu de conjecturer que nous avons trouvé la pierre tombale de plusieurs de ces martyrs ?

Le fragment *b* de la première inscription semble confirmer ou du moins appuyer notre conjecture, car on y lit en toutes lettres le mot SANCTI et peut-être aussi l'expression abrégée de *corpora sanctorum*, quoique cette lecture soit bien loin d'être certaine.

788.

Sur une plaque de *saouân* :

0m31

CANDIDA IN PAC*e*
BONIFATIVS IN PACE
CYPRIANA FIDE*lis in pace*

Les noms de *Candida* et de *Bonifatius* ont été portés par des saints de Carthage : le premier par une vierge-martyre (20 septembre) ; le second par un diacre (17 août).

Quant au nom de *Cypriana,* il est évident qu'il a été pris ou donné en l'honneur de saint Cyprien, l'illustre évêque-martyr de Carthage.

789.

Sur une plaque de *kadel,* à revers grossièrement dressé, épais de 0m065 à 0m07 :

CO/////
IN/////

Haut. des lettres : 1re ligne, 0m105 ; 2e ligne, 0m125.

790.

Sur une plaque de *kadel,* à revers lisse, épaisse de 0m055 :

COBVL*ldeus*//////
☧ PC/////////

Haut. des lettres, 0m06. La dernière lettre n'est pas complète et pourrait être un G ou un O. Au revers de cette plaque, se lit le mot PACE. Quant au nom de *Cobultdeus* pour *Quodvuldeus*, on peut citer encore les variantes : CODBVL, COBVLDEVS, QVOBVLVS (1). Il y a peu de noms qui ont subi autant d'altérations. Le diocèse de Palerme célèbre chaque année la fête de deux saints du nom de *Quodvultdeus* sous la forme *Convuldius* (2) et *Golbodaeus* (3) ou mieux

(1) Morcelli, *Africa christiana,* t. I, p. 113.
(2) 21 février.
(3) 9 décembre.

Golbodeus, ainsi que ce nom est gravé sur la châsse renfermant ses reliques. On lit même sur une brique du musée de Palerme cette marque de potier : QVDDEVSVLT pour *Quoddeusvult*, comme, semble-t-il, sur le fragment suivant.

791.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m04 à 0m045 :

Quo ? DDEV*svult ?* / / /
/ / / / /GAI/ / / / / / / /

Haut. des lettres, 0m10 à la première ligne et 0m065 à la seconde. La dernière lettre n'est peut-être pas complète.

792.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0m032 en haut et de 0m015 seulement en bas :

COL////
IN P*ace*
VIX*it*

793.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m03 :

/ / / / / / / / / / / / / / D / / /
IN*nocens in pace vixit* AN
COLO/ / / / / / / / / IN PACE

Haut. des lettres, 0m075 et 0m05.

794.

Sur une dalle de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0m048 :

Conce? SSA FIDELIS *in pace*
/ / / / / /A FIDELIS IN P*ace*
/ / / / / / / /VS FID*elis in pace*

Haut. des lettres, 0m07 à la première ligne et 0m065 à la seconde. Le premier nom pourrait être aussi complété par *Processa* ou *Successa*. Mais *Concessa* étant un nom connu à Carthage, je le préfère.

795.

Sur une grande dalle de *kadel :*

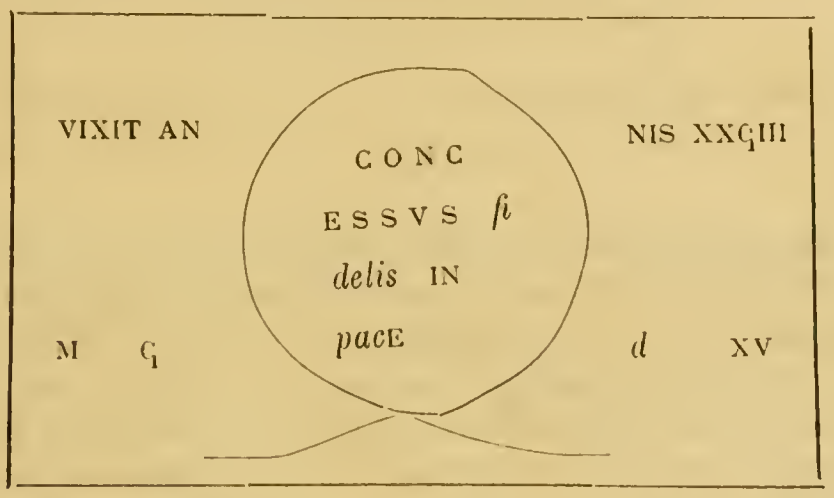

Le nom gravé dans un cercle ou plutôt dans une couronne, comme l'indiquent les deux appendices, rappelle la récompense promise à l'âme fidèle, selon le texte de l'Apocalypse (1) : *Esto fidelis usque ad mortem et dabo tibi coronam vitae.*

796.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m035 :

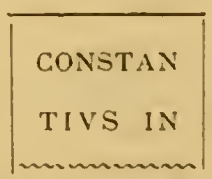

Lettres de forme et de dimension irrégulières.

(1) II, 10.

797.

Sur un marbre gris, à revers brut, épais de 0m021 :

CR //////

798.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m055 :

CRESCONIVS FIDELIS IN *pace*

Haut. des lettres, 0m065. Jusqu'à ce jour, le nom de *Cresconius* s'est rencontré rarement gravé sur le marbre ou la pierre en dehors de Carthage. Il paraît exclusivement chrétien, car nous ne l'avons jamais trouvé dans les cimetières païens de Carthage, tandis qu'il se lit plusieurs fois sur nos épitaphes chrétiennes. Il fut porté, surtout en Numidie, par un grand nombre de donatistes. L'Église d'Afrique compte deux ou trois martyrs du nom de *Cresconius,* et Morcelli, dans son *Africa christiana,* ne cite pas moins de trente-six évêques de ce même nom.

799.

Sur une plaque de *kadel,* à revers brut, épaisse de 0m035 :

CRI/ / / /

800.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m037 :

CVPID/ / / /

Haut. des lettres, 0m06.

801.

Sur un morceau de dalle de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m06 :

CY/////
PARA ////

Haut. des lettres, 0m115.

802.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m029 :

CYRI ////
PAS /////

Haut. des lettres, 0m06. La dernière est peut-être un C.

803.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m033 :

CATI ////*fidelis in pace*
DONAT*us? fidelis in pace*
RESTVTVS F*idelis in pace*

Haut. des lettres : aux deux premières lignes, 0m065 ; à la troisième, 0m05. Dans CATI, la troisième lettre n'est pas certaine.

On connaît trois martyrs de Carthage du nom de *Donatus* (25 janvier, 1er mars, 14 mars) et une martyre du nom de *Donata* (17 juillet).

804.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m045 :

*Deo*GRATIA*s fide*LIS *in pa*CE DP ///

Haut. des lettres, 0m075. Dans l'abréviation de DEPOSITVS, les deux lettres sont barrées obliquement.

805.

Sur une dalle de pierre tendre, à revers lisse, épaisse de 0m038 :

DEOGRATIA FIDELIS IN *pace*

806.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse :

DEOGRATIAS FIDELIS
IN PACE

Haut. des lettres, 0m06.

807.

Sur un morceau de tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m019 :

*De*OGR*atias* / / / /

Haut. des lettres, 0m05.

808.

Sur une plaque de marbre blanc à mouchetures bleuâtres, à revers brut, épaisse de 0m035 :

*Deog*RAT*ias ?* / / / /

Haut. des lettres, 0m05. Ces trois lettres font aussi songer à *Liberatus* et *Liberata,* mais à Carthage, le nom de *Deogratias* était beaucoup plus répandu. Il paraît même jusqu'à présent particulier à cette ville dont l'Église fut gouvernée de 454 à 457 par un saint évêque de ce nom. On ne l'a pas encore trouvé en dehors de Carthage où nos fouilles en fournissent une dizaine d'exemples.

809.

Sur une plaque de marbre blanc, large de 0m205 :

DONATA FIDELIS *in pace*
*vi*XIT ANNIS X| X

Haut. des lettres : 1re ligne, 0m075 ; 2e ligne, 0m07.

810.

Sur une plaque de marbre numidique, à revers lisse, épaisse de 0m045 :

DONATVS FIDELIS IN PACE VIXIT ANNOS XXXQII

Haut. des lettres, 0m065. Le nom de DONATVS était très répandu en Afrique. Parmi ses martyrs, près de quarante l'ont porté et plusieurs d'entre eux ont souffert à Carthage même. Morcelli ne cite pas moins de soixante-sept évêques africains du nom de DONATVS. Mais presque la moitié de ces évêques furent des donatistes.

811.

Sur une dalle de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m05 :

DVLCITIVS

Haut. des lettres, 0m055.

812.

Sur une dalle de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m05 :

/ / / / /STACIVS *fidelis in pace*
/ / / / / /A FIDELIS *in pace*

Haut. des lettres : 0m08 à la première ligne ; 0m07 à la seconde. Amorces d'une troisième ligne.

813.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m03 :

EXITIOSA / / /

814.

Sur un morceau de dalle de pierre tendre, grise, à revers lisse, épaisse de 0m055 :

FR////

Haut. des lettres, 0m13. La première est peut-être un E.

815.

Sur une dalle de *kadel,* à revers brut :

FAVSTVS FIDELIS IN *pace*
MVSTVLA FIDELIS IN PACE DPX KA*l*
ANASTASIVS FIDELIS IN PAC*e*

Le nom de *Faustus* se lit dans la liste des martyrs qui souffrirent, à Carthage, le 11 février 304. Il y avait aussi à Carthage une *Basilica Fausti.*

816.

Sur une dalle de marbre blanc, épaisse de 0m055 :

FORT / / / / / /
IN P*ace*

Haut. des lettres, variant de 0m04 à 0m06.

817.

Sur une pierre grise, épaisse de 0m023, à revers lisse :

FORTV/////
BICTO//////

Haut. des lettres, 0m06.

818.

Sur une dalle de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m06 :

FELi, //////
IN PAce////

Haut. des lettres : 0m06 à la première ligne et 0m055 à la seconde.

819.

Sur une brique rouge, épaisse de 0m04 :

FELICIANI

Toutes les lettres sont coupées par le milieu et ne se reconnaissent que par leur moitié supérieure, mais la lecture est certaine.

Le martyrologe de Carthage fait mention d'un saint du nom de FELICIANVS le 4 des calendes de novembre avec les martyrs de Vaga.

820.

Sur une dalle funéraire en mosaïque :

University of Florida Libraries

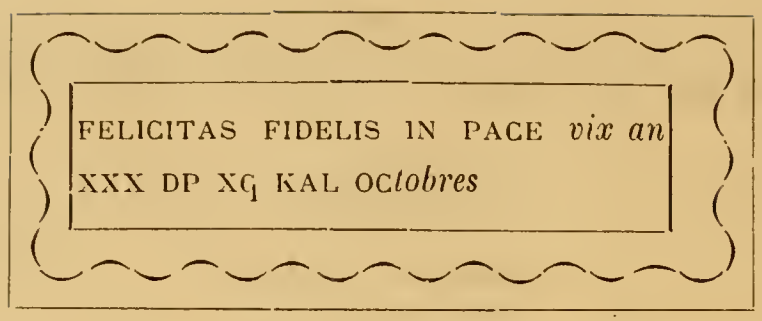

821.

Sur un morceau de plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m019 :

*///in pa*CE
*Felici*TAS/ / /

822.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m05 :

FELICITAS FIDELIS IN PACE

Haut. des lettres, 0m09.

823.

Sur une plaque de *saouân* tendre, à revers brut, épaisse de 0m035 :

*Feli*CITAS

Le nom de FELICITAS, porté d'abord par des femmes païennes, fut illustré à Carthage, au début du IIIe siècle de notre ère, par le glorieux martyre de la compagne de sainte *Perpétue,* et l'Église d'Afrique eut, par la suite, à enregistrer plusieurs autres martyres du nom de *Félicité.*

Le nom de FELICITAS se lit, en effet, sur les épita-

phes des cimetières païens de Carthage. Mais nous le rencontrons beaucoup plus souvent dans nos cimetières chrétiens. Sur une des pierres (1) sorties, comme la présente série, des ruines de la Basilique de Damous-el-Karita, j'ai cru reconnaître le nom de FELICITAS gravé à côté de celui de REVOCATVS, son compagnon d'esclavage, comme au début des actes authentiques de leur martyre : *Apprehensi sunt adolescentes catechumeni* REVOCATVS *et* FELICITAS *conserva ejus,* etc....

824.

Sur la partie centrale de la face d'un sarcophage de *kadel,* ornée d'un médaillon renfermant un beau monogramme du Christ sous la forme constantinienne, c'est-à-dire composé de X et de P. A gauche, l'*alpha* et à droite, l'*oméga*, ainsi figuré ϖ, absolument comme un B couché sur le plein.

Au-dessous de ce médaillon, on lit dans un cartouche ornementé une inscription en grande partie effacée intentionnellement :

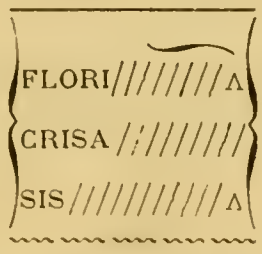

Haut. des lettres, 0m035. La lecture de cette épitaphe, à travers les coups serrés de l'instrument qui l'a effacée, offre peu de garantie, à part la première lettre de chaque ligne (2). L'inscription complète devait avoir quatre lignes.

825.

Sur un morceau de plaque de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0m04 :

(1) Voir le n° 269.
(2) A la seconde ligne, un autre essai de lecture porte : CI VISV.

FL / / / / / / /

Haut. des lettres, 0m06.

826.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m033 :

FLAB /////////
INCV ////////

Haut. des lettres : 1re ligne, 0m08 ; 2e ligne, 0m07. Le C est peut-être un G.

827.

Sur un morceau de tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m017 :

FE*li*/ / / / / / /

Haut. des lettres, 0m07. Un second fragment portant la lettre T permet de croire que le nom était FELICITAS.

828.

Sur une plaque de marbre blanc encastrée au centre d'une dalle funéraire en mosaïque :

GAIVS

Haut. des lettres, 0m06. On connaît un des martyrs de Carthage du nom de *Caius* (11 mars).

829.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m04 à 0m05 :

GAVDIOSA FI*delis in pace vixit annos*
XXX/////////

Haut. des lettres, 0m055.

830.

Sur une plaque de marbre bleuâtre, à revers lisse, épaisse de 0m03 :

/////////////V////////
//////VS FIDEL*is in pace*
GAVDEN*tius* FIDELIS *in pace*
////PID//////////////

Haut. des lettres, 0m10.

831.

Sur une plaque de marbre gris, épaisse de 0m045, inscription inscrite dans un cercle :

GA*u*
DIO*sus*
FIDELIS
in pace

Haut. des lettres, 0m04.

832.

Sur une dalle de *kadel,* à revers brut, épaisse de 0m065 :

GER/////
BONIF*ati*///

Haut. des lettres, 0m09. Après R, amorce d'une lettre, M ?

833.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m037 :

*Gra*TIOSVS *fi*
*delis i*N PACE Colombe

Haut. des lettres, 0m065. On a déjà trouvé à Carthage l'épitaphe d'un chrétien du nom de *Gratiosus* (*C. I. L.,* VIII, 1085).

834.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m027 :

*Gu*LOSA

Lettres mal gravées, hautes de 0m03 et 0m04. Nous avons déjà trouvé ce nom à Carthage (n° 106).

835.

Sur une belle dalle de *kadel* fin, à revers lisse, épaisse de 0m045 :

HERENNIVS ALVINVS FIDELIS IN *pace*
VIXIT ANNIS LX·ET MENSES III·XII KAL AP*riles*

Haut. des lettres : 0m12 à la première ligne et 0m065 à la seconde. Le lapicide a omis D P avant la date de l'inhumation.

836.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m038 :

IANV*ari* ////

Haut. des lettres, 0m075.

837.

Sur une plaque de marbre gris, épaisse de 0m022 :

ILA//////
IXT//////

Haut. des lettres, 0m048. A la seconde ligne, x seul est certain.

Cette plaque porte au revers des traces d'une autre inscription.

838.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m035 :

IOH*a*NNES FI*delis in pace*

Haut. des lettres, 0m075.

839.

Sur une dalle de *kadel,* à revers presque brut, épaisse de 0m06 :

IVSTA FIDE*lis in pace vixit an*
NIII DIII ID AV*g*

Haut. des lettres, 0m05. A la deuxième ligne, le lapicide semble s'être trompé en gravant DI pour DP : *deposita tertio idus Augusti,* à moins qu'il faille lire : *deposita quarto idus,* ou encore : *dies quatuor,* avec omission complète de DP, comme dans l'épitaphe donnée plus haut de *Herennius Alvinus.*

Carthage compte dans ses annales une martyre du nom de *Justa* (15 juillet). D'après le martyrologe romain, son corps reposait dans la *Basilica Fausti.*

840.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de $0^{m}04$:

LVCILLUS FI
DELIS IN PACE
VIXIT ANNOS XXX

841.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de $0^{m}035$:

MAIOR ///
///N ////

Haut. des lettres, $0^{m}045$. Après N, amorce de S ou O.

842.

Sur une plaque de *saouân* rougeâtre, à revers lisse, épaisse de $0^{m}037$:

MIL ////////

Haut. des lettres, $0^{m}07$.

843.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de $0^{m}033$:

MONICA
IN PACE
RECESSIT

Haut. des lettres, $0^{m}055$. C'est la première fois que l'on trouve à Carthage le nom de *Monica,* rendu si célèbre par la sainte mère d'*Augustin.* C'est aussi la première fois que j'ai à noter l'expression : RECESSIT, qui se représentera bientôt dans l'épitaphe de *Redemta.*

844.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m042 :

NARCIS*sus*/ / /

Haut. des lettres, 0m06. Ces six lettres ne peuvent guère appartenir qu'à NARCISSVS. L'Église d'Afrique compte un martyr de ce nom.

845.

Sur une dalle de marbre blanc entière :

1m25

0m38

NATALIVS FIDELIS
IN PACE

Lettres en partie effacées et d'une lecture très difficile, hautes de 0m125 à la première ligne et de 0m10 à la seconde.

846.

Sur une dalle de *saouân* entière :

0m48

☧ NEBEA FEDELIS IN PACE ☧

1m55

Haut. des lettres, 0m07. FEDELIS pour FIDELIS.

847.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m04 :

NON/ / / / / /
DAIA / / / / /

Haut. des lettres, 0m055 à la première ligne et 0m07 à la deuxième.

848.

Sur une plaque de *kadel,* à revers lisse, épaisse de 0m048 :

NOVEI/////

Haut. des lettres, 0m085. La dernière est sans doute un L et le nom celui de NOVELLA que nous avons déjà inscrit dans cette liste (n° 21).

849.

Sur une tablette de cipolin, épaisse de 0m02 :

PASCAS*i*////

Haut. des lettres, 0m055.

850.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m038 :

*P*ASCAS*i*////

Haut. des lettres, environ 0m07.

851.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m036 :

////RIN/////////
*P*ASCASIA F*idelis in pace*
RESPECTVS//////

Haut. des lettres, 0m07.

852.

Sur une plaque de *saoûan* moucheté, à revers lisse, épaisse de 0m033 :

G/////////////////
PASCASIA FIDE*lis in pace*

Haut. des lettres, 0m06.

853.

Sur une pierre blanche tendre, à revers lisse, épaisse de 0m03 :

PATER / / / / /
D / / / / / / / / /

Haut. des lettres, 0m07. Cette plaque porte au revers la lettre M, reste d'une autre inscription.

854.

Sur une plaque de *saoûan,* à revers brut, épaisse de 0m03 :

/ / /VLASVSD/ / /

Haut. des lettres, 0m065. Peut-être : *Paulasus fidelis in pace.*

855.

Sur un morceau de dalle de marbre jaune (numidique) à revers brut, épaisse de 0m06 :

*Pe*REGRIN / / /

Haut. des lettres, 0m07.

856.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m038 :

C·PIPA / / / / /
HONO / / / / /

Haut. des lettres, 0m06 à la première ligne et 0m045 à la deuxième.

857.

Sur une pierre tendre, à revers brut, épaisse de 0m03 :

PRE / / / / / /
E / / / / / / / /

Haut. des lettres, 0m07.

858.

Sur une dalle en mosaïque :

859.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m045 :

////I PV////

Haut. des lettres, 0m085.

860.

Sur un marbre blanc, à revers brut, épais de 0m025 :

✠ QV/////

Haut. des lettres, 0m038.

861.

Sur une dalle de *kadel,* à revers lisse :

R/////*fidelis* IN *pace* DPQID OC*tob*
M/////*fid*EL*is in pac*E
/////*fidelis* IN *pac*E DP////*se*P

Haut. des lettres, 0m085 à la première ligne et 0m065 à la deuxième.

Deux débris appartenant au premier nom portent, l'un NC ou NO, et l'autre AT. Ce nom devait donc être RENOVATVS ou RENOVATA.

862.

Sur une dalle de marbre blanc, à stries bleuâtres, à revers lisse, épaisse de 0m075 :

REBOC/////

Haut. des lettres, 0m033. *Revocatus* ou *Revocata*, avec l'emploi de B pour V.

863.

Sur une dalle encastrée dans une mosaïque :

Croix dans un cercle entre deux colombes	REDEMTA FIDELIS IN PACE VIXI*t* a*N*n*os*/////////RE CESSIT V KAL MAI	Vase entre deux fleurs et deux colombes

La dalle mesure 0m92 sur 0m50. Les lettres qui y sont gravées diffèrent de hauteur, selon les lignes, entre 0m09 et 0m11.

854.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0m04 :

RES////////

Haut. des lettres, 0m06.

865.

Au revers d'une moulure de marbre blanc, épaisse de 0m035 :

RES////

Haut. des lettres, 0m06. L'angle de la face qui porte l'inscription est muni d'une entaille pour scellement.

866.

Sur un marbre gris, à revers lisse, épais de 0m07 :

REST //////

Haut. des lettres, 0m075.

867.

Sur une plaque de marbre gris, à revers brut, épais de 0m025 :

REST //////

Haut. des lettres, 0m125.

868.

Sur une dalle de *kadel,* épaisse de 0m08 :

RESTITut/ ///
VITVL//////

Haut. des lettres, 0m055.

869.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m035 :

RESTITVt////

Haut. des lettres, 0m10.

870.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m04 :

RESTITVTA SATVLLA ET DEVsd e
DIT FIDELES IN PACE

Haut. des lettres, 0m055.

871.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m035 :

*Re*STVTVS FIDEL*is in pace*
/ / IANVS FID*elis in pace*

Haut. des lettres, 0m09 à la première ligne et 0m075 à la seconde.

872.

Sur un marbre blanc, épais de 0m021 :

*R*ESTV*t*
A IN PAC*e*
☧

Haut. des lettres, 0m03.

873.

Au revers de l'inscription qui précède :

/ / / ɑVS / / /
/ / / ACE / / /

Haut. des lettres, 0m045.

874.

Sur un marbre gris, à revers piqueté, épais de 0m035 :

/ / / / / VTVS PA / / / / /
/ / / *in* PACE CVN / / / /

Lettres mal gravées, hautes de 0m05. La dernière est douteuse. *Restitutus* ou *Restutus.*

875.

Sur une plaque de cipolin, à revers lisse, épaisse de 0m025 :

/ / / / / ·RIT / / / / /

Haut. des lettres, 0m08. Un autre fragment porte : NC ou ON.

876.

Sur un marbre gris, à stries parallèles, à revers bouchardé, épais de 0m035 :

SERVILI ////

Haut. des lettres, 0m06.

877.

Sur un marbre blanc opistographe :

SINS ////// *fide*
LIS IN *pace* ////

Haut. des lettres, 0m05. La dernière de la première ligne est peut-être un D. On connaît cependant le nom de SINSICVS.

Au revers, vestiges de grandes lettres de 0m12 à 0m15 de hauteur.

878.

Sur un marbre blanc, à revers brut, épais de 0m04, trouvé à l'angle sud du chantier de fouilles :

///LL//////
SPERA IN PAC*e*

Haut. des lettres, 0m07.

879.

Sur une mosaïque tombale :

STHEFANVS PETRVS BASSVS
//////////////I BANA
//////////////////

L'encadrement de l'inscription se compose de carrés renfermant des losanges. A la deuxième ligne, I est peut-être l'amorce d'une autre lettre.

880.

Sur une pierre tendre de couleur grise, à revers lisse, épaisse de 0m04 :

TZIDDIN FIDELIS *in pace*

Haut. des lettres, 0m11. La première ne se reconnaît que par une amorce.

881.

Au revers d'une moulure :

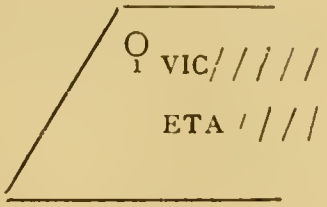

Haut. des lettres, 0m025.

882.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0m045 :

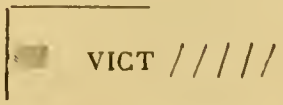

Haut. des lettres, 0m07.

883.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m035 :

VICTO/////*fi*
DELIS *in pace*

Haut. des lettres, 0m065.

884.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0m04 :

Haut. des lettres, 0m07.

885.

Sur une plaque de marbre blanc, à stries bleues, à revers brut, épaisse de 0m036 :

*Vict*OR FIDELIS IN *pace*

Haut. des lettres, 0m065.

886.

Sur un marbre blanc, à revers brut, épais de 0m025 :

*Vi*CTOR ////

Haut. des lettres, 0m065.

887.

Sur une dalle de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m05 :

*Vict*ORIA ////
///TIPV ///

Haut. des lettres, 0m085.

888.

Sur une plaque de *kadel,* à revers lisse, épaisse de 0m033 :

*Vin*CENTI ///////
*Cons*TANTIVS IN///

Haut. des lettres, 0m08. A la deuxième ligne, les T se devinent plutôt qu'ils ne se lisent.

889.

Sur une grosse dalle de *saouân,* à revers presque brut, épaisse de 0m07 :

† VIT///////
VI ////////

Haut. des lettres, 0m05.

890.

Sur une plaque de marbre blanc, épaisse de $0^{m}035$:

VITALIS FELIX / / /

Haut. des lettres, $0^{m}07$. Les Bollandistes donnent trois fois ensemble ces deux noms parmi les martyrs d'Afrique (9 et 19 janvier et 11 février).

891.

Sur un marbre blanc, à stries bleuâtres, à revers lisse, épais de $0^{m}05$:

YP / / / / /

Haut. des lettres, $0^{m}065$.

892.

Sur une dalle de *saouân,* à revers lisse, épaisse de $0^{m}05$:

/ / / RABV / / /

Haut. des lettres, $0^{m}085$.

893.

Sur une dalle longue de $1^{m}88$ et large de $0^{m}52$:

/ / / /RV FIDELIS IN PACE
vixit ANN XVIIII DEPO
*situs....n*ON ς OCTOBRES

Haut. des lettres, $0^{m}075$. Le début des lignes paraît avoir été martelé à dessein.

894.

Au revers d'une plaque de marbre gris, ornée de strigiles et provenant de la face d'un sarcophage :

/ / / ATEMERIT / / /
/ / / / / / T / / / / / /

Haut. des lettres, $0^{m}11$. On a également trouvé cinq autres débris de cette plaque.

895.

Sur une tablette de marbre, à revers lisse, épaisse de 0m017 :

////OBV

Haut. des lettres, 0m055.

896.

Un autre fragment, épais de 0m018, me paraît appartenir à la même inscription :

/////D/////
//V✠✠✠EP//

Haut. des lettres, 0m055. La première est précédée et suivie d'amorces d'autres lettres. Les trois croix paraissent être des I barrés.

897.

Sur un morceau de tablette de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0m017 :

///SEM///
COS///

Haut. des lettres, 0m03.

898.

Sur une grande dalle de *saouân :*

///*fidel*IS IN PACE VIXIT ANNIS LXXX///

899.

Au revers de la même dalle :

///NLIVS FIDELIS IN PACE VIXIT AN///

La deuxième lettre n'est pas tout à fait certaine.

900.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers brut :

////ɔR ONIA FIDE
LIS IN *pace vixit an*
NOS/////////
E//////////

Haut. des lettres, 0m035 à 0m05. La première est un D ou O.

901.

Sur un morceau de *saouân,* à revers lisse, épais de 0m043 :

///PORIESSAI///

Haut. des lettres, 0m09. Le P et les deux I sont d'une lecture douteuse ; P est peut-être un R, le premier I un T et le second l'amorce d'un N. Toutes, d'ailleurs, sont mal gravées.

902.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m05 :

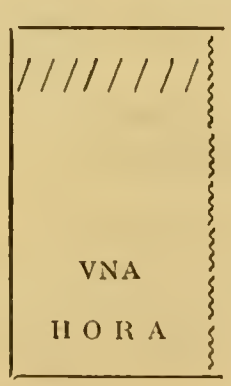

Haut. des lettres, 0m055.

903.

Sur plusieurs morceaux de marbre réunis, au revers desquels se lisent les vestiges d'une épitaphe chrétienne : ELIS IN PA*ce* :

a

/ / / / ROPA / / / / /
/ / / / FECTVMPA / /
/ / / / / / / / / / / /

Haut. des lettres, 0m075 à la première ligne et 0m065 à la seconde. A la troisième ligne, amorces de lettres très espacées.

b

/ / / / ESIFOM / / / /
/ / VCINDVLGENTI / /

Haut. des lettres, 0m07 à la première ligne. Celles de la seconde, beaucoup plus serrées, ne se reconnaissent que par leur extrême sommet. La lecture n'en est donc pas absolument certaine.

A la première ligne, I est peut-être un T et F un E.

Ce texte ne devait pas être funéraire. En tout cas, il était monumental. Faut-il lire : *vir clarissimus indulgentissimus ?*

904.

Sur une pierre tendre, à revers lisse, épaisse de 0m028, inscription en caractères très peu lisibles, en partie effacés :

/ / / NRV REGNII / / /
INS / / /

Haut. des lettres, 0m065. Voici une variante de lecture pour la première ligne :

N / / / REGIIII

On voit par là combien cette inscription est difficile à déchiffrer. Un de mes confrères y lit : REC *(essit)* IIII *(dus)*.... Mais la lettre G me paraît certaine.

905.

Sur une dalle de *saoûan,* à revers lisse, épaisse de 0m05 :

/ / / / *fidelis* IN PACE VIXIT ANNIS XXXV
/ / / / / / / *fi*DELIS IN PACE

906.

Sur une plaque de *saoûan,* à revers lisse, épaisse de 0m035 :

/ / / / *i*N PACE VIXIT ANNIS LXXXV
/ / / / *i*N PACE VIVIT ANNIS XXXV
/ / / / / / / / / / / / / / / / IIII MXI / / / / / /

Haut. des lettres, 0m10 à la première ligne et 0m085 à la seconde.

907.

Sur une plaque de *saouân,* à revers brut, épaisse de 0m035 :

*vixit an*N LX / / /
*vixit an*N C/ / / /

Haut. des lettres, 0m06.

908.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de 0m044 :

////*vixit* AN XCVDPQIIID/////

Haut. des lettres, 0m07.

909.

Sur une plaque de *kadel,* à revers lisse, épaisse de 0m04 :

vixit annos XLQDK SEPT

Haut. des lettres, 0m075. Le D est barré obliquement.

910.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m023 :

/ / / / / IN PACE
vixit an NIS XV

Haut. des lettres, 0m035.

911.

Sur une dalle de *saoûan,* à revers brut, épaisse de 0m055 :

/ / / / / / A FIDELIS
in pace VIXIT ANOS
/ / / DPSIIII N IVNIAS

Haut. des lettres, variant entre 0m11 et 0m08.

912.

Sur une dalle de *kadel,* à revers lisse, épaisse de 0m055 :

Aci ? LLEIA FID*elis in pace*
Aurel ? IANVS *fidelis in pace*

Haut. des lettres, 0m08 à la première ligne et 0m095 à la seconde. Le deuxième L n'est pas tout à fait certain.

913.

Sur une plaque de *saouân* blanc et tendre, à revers lisse, épaisse de 0m025 :

a
/ / / / PARA / / / /
b
/ / / / BICOA / / / /

Haut. des lettres, 0m085.

914.

Sur une tablette de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0m02 :

/ / / / VODONV / / / /

Haut. des lettres, 0m05. Traces d'une ligne supérieure.

915.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0m04 :

////OVIA FIR////
///vixit ♁ AN ♁ X///

Haut. des lettres, 0m04 à la première ligne et 0m06 à la seconde.

916.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0m023 :

////GNOCE/////
///depoSITA III///
//vixit aNNOS////
////FIDelis in pace

Haut. des lettres, 0m024. Interlignement, 0m04.

Voici encore un fragment qui paraît appartenir à la même épitaphe, quoique le revers soit brut, l'épaisseur de 0m04 et la face un peu mouchetée de bleu :

////AC////
vixit anNOS·X//
///in PACE///

Interlignement, 0m042.

917.

Sur une dalle de pierre grise, tendre, à revers lisse, épaisse de 0m035 :

//////AII////
///OBA////
/////NINAI//
////NONI///

Haut. des lettres : 0m08, 0m07, 0m055 de la deuxième à la quatrième ligne. Le sommet des deux premiers I manque. Il faut sans doute lire : FIdelis.....

918.

Sur une tablette de cipolin, à revers lisse, épaisse de $0^{m}017$:

////N PAOE ////

Haut. des lettres, $0^{m}05$. C'est sans doute la formule IN PACE, le lapicide ayant, par erreur, gravé un o pour un c.

919.

Sur une tablette de marbre blanc, épaisse de $0^{m}019$:

///RZI///
///DE///

Haut. des lettres, $0^{m}075$; z est barré ; amorces d'une troisième ligne.

920.

Sur un marbre blanc, à revers presque brut, épais de $0^{m}03$:

/////NCO////
//*vix*IT AN*nos*//

Haut. des lettres, $0^{m}065$.

921.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, d'une épaisseur moyenne de $0^{m}028$:

///PANA///

Haut. des lettres, $0^{m}05$.

922.

Sur une dalle de *kadel*, à revers brut, épaisse de $0^{m}05$:

///ICENEIN///

Haut. des lettres, $0^{m}05$.

923.

Au revers d'une frise de marbre blanc, épaisse de $0^{m}055$:

FIDELE *s in pace*

Haut. des lettres, $0^{m}055$.

924.

Sur une sorte de granit gris :

/ / / RIO / /

Haut. des lettres, $0^{m}048$.

925.

Sur un marbre blanc, épais de $0^{m}05$:

LA

Haut. des lettres, $0^{m}075$. Elles doivent à appartenir à la fin du texte.

926.

Sur un marbre blanc, épais de $0^{m}026$, à revers lisse :

/ / / CIA / / /

Haut. des lettres, $0^{m}052$.

927.

Sur une mosaïque brisée, trouvée dans une des salles voisines du Damous :

I I LIMI / / / / *fide*
LIS IN P*ace*/ / / / /

Le quatrième I correspondant à la brisure est peut être un E.

928.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de $0^{m}04$:

/ / / / / NICΠIC / / / / / /
/ / /*vixit* ANOS LXV / / /

Haut. des lettres, $0^{m}075$ à la première ligne et $0^{m}06$ à la seconde. Amorces d'une troisième ligne.

929.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de $0^{m}03$:

/ / / NOSΠ / / /

Haut. des lettres, $0^{m}09$.

930.

Sur une plaque de *saouân,* à revers lisse, épaisse de $0^{m}032$:

/ / / / / ΑCYTECEVΠ / / / /
/ / /ωNAOYΠ / / / / / / / /

Haut. des lettres, $0^{m}075$. A la fin de la première ligne, il y a peut-être après Π un ω. Amorces d'une ligne supérieure et d'une ligne inférieure.

931.

Sur une pierre tendre, blanche, à revers brut, épaisse de $0^{m}03$:

HN ////

Haut. des lettres, 0m09.

932.

Sur une dalle qui devait mesurer environ deux mètres de longueur, pierre à revers lisse, épaisse de 0m045 :

ΕΝΘΑΚΕΙΤΕΒΑC///
//////ΠΑΜΕ///
//////////Π///

Haut. des lettres, 0m075. A la première ligne, Θ et C ont la forme rectangulaire : ⊟, ⊏. A la troisième, amorces de plusieurs autres lettres.

933.

Sur une pierre d'un gris foncé, à revers presque brut, variant d'épaisseur entre 0m045 et 0m065 :

//////ΓΑΡ
//////ΙΗ Palme.

Haut. des lettres, 0m08. La première est peut-être un Τ.

934.

Sur une plaque de *saouân* blanc et tendre, à revers lisse, épaisse de 0m035 :

///ΖΗCACET///

Haut. des lettres, 0m08.

Saint-Louis de Carthage, 31 décembre 1891.

A.-L. DELATTRE,
Prêtre, Missionnaire d'Alger.

VESTIGES ANTIQUES

DE LA COMMUNE MIXTE DE L'OUED-CHERF

PAR

M. R. BERNELLE, *Membre correspondant*

Le territoire compris entre Guelma, l'Oued-Zenati et Aïn-Beïda-Sedrata, dans lequel est comprise la commune mixte de l'Oued-Cherf, est un de ceux où l'on rencontre le plus grand nombre de vestiges de la domination romaine, tels que hameaux et exploitations rurales, dont quelques-uns ne sont pas sans une certaine importance et sans offrir quelque intérêt.

Il renferme également un grand nombre de monuments mégalithiques et des traces nombreuses de la population indigène dont on retrouve des inscriptions et des cimetières.

Sillonné par plusieurs voies romaines dont les vestiges sont encore visibles en maints endroits, composé d'excellentes terres de culture propres à l'élevage du bétail et du cheval, ce territoire a dû contenir une population agricole considérable, dans une situation prospère.

La population indigène semble avoir été quelque peu assimilée à la race conquérante et avoir aussi contribué au développement de la colonisation et à la richesse de la contrée, ainsi qu'à sa sécurité.

Ces vestiges de la domination romaine ont été peu visités, car leur situation, dans une contrée dépourvue actuellement de voies de communication, ne permet pas de s'y rendre facilement.

Nous les croyons donc très peu connus dans leur ensemble. C'est cette considération qui nous a engagé à essayer d'en donner ici une description aussi complète que nous le permet notre peu de compétence en cette matière.

Partant d'Announa (Thibilis), point dont l'importance devait être assez considérable, si l'on en juge par ce qui reste de cet antique *municipium,* et d'où partaient quatre voies, nous décrirons ces vestiges au fur et à mesure que nous les rencontrerons sur chacune de ces voies, ainsi que sur leurs embranchements.

Ces voies principales étaient :

1° De Thibilis sur Tipaza, par Capraria ;

2° De Thibilis sur Cirta ;

3° De Thibilis sur Hippone, par les Aquæ Thibilitanæ ;

4° De Thibilis sur Calama ;

5° De Thibilis sur Rusicada ;

6° D'Hippone à Tipaza.

Outre les voies officielles des Itinéraires, le pays était sillonné par un grand nombre d'autres chemins reliant entre eux les diverses agglomérations de population et sur lesquels se trouvaient des exploitations rurales.

Cette petite vicinalité se composait de chemins plutôt muletiers, dont le tracé était direct, sans tenir compte des difficultés de terrain, et qui étaient les suivants :

1° De Thibilis à Gadiaufala, par Henchir-Loulou (Civitas Nattabutum) et Oum-Gueriguech ;

2° D'Henchir-Loulou à Tipaza ;

3° D'Henchir-el-Hammam à Vatari.

I.

ROUTE DE THIBILIS SUR TIPASA

PAR CAPRARIA

A sa sortie de la ville, tournant brusquement dans la direction Sud-Est, la voie contournait les pentes Est du Djebel-Sada, passait au point où a été construit le bordj Ben Zergüin, et, après un parcours de cinq kilomètres environ sur lequel on rencontre des vestiges d'habitations, atteignait les ruines d'un poste militaire dominant un défilé dit « El-Khenga, » traversé par l'Oued-bou-el-Friès. Des blocs dessinent des alignements. Au-dessous également des vestiges d'habitations. De ce point, par l'Est, un escarpement dont l'extrémité forme un ressaut à pic d'une trentaine de mètres, couronné par un fortin de quinze mètres de côté, construit en grosses pierres de taille, et qui commandait les vallées de l'Oued-bou-Deb et de l'Oued-bou-el-Friès. Les faces Nord et Ouest sont, en grande partie, bien conservées.

Au-dessous de ce fort, de gros rochers élevés

(Oum-Chetob) lui étaient reliés, ainsi qu'entre eux, par une enceinte en maçonnerie ordinaire, aujourd'hui détruite, mais dont les restes sont très apparents.

C'était une position remarquable pour un poste-vigie, car les approches en sont difficiles et la vue s'étend fort loin sur la contrée environnante.

A l'entrée du défilé (El-Khenga), sur la rive droite de l'Oued-bou-el-Friès, se trouve un gros rocher (Hadjar-el-Khenga) couvert de sculptures bizarres et primitives, représentant des hommes, des chiens, des buffles, une autruche et d'autres animaux qu'il n'est pas très aisé de reconnaître, entre autres un éléphant sur la croupe duquel est tracé le caractère libyque X et qui doivent avoir été gravées à une époque antérieure à la domination romaine (1).

Guelaà-Serdouk

A trois kilomètres Est de la ruine précédente, en dehors du tracé de la voie romaine, sur la rive gauche de l'Oued-Cherf, se trouvent des ruines qui, par la légende et le mystère qui les entourent, paraissent intéressantes à étudier.

Elles ont un caractère de lieu sacré pour les indigènes de la contrée.

En cet endroit, se trouve un fort escarpement rocheux surplombant d'une cinquantaine de mètres le lit de la rivière et ne tenant au Djebel-Beïbou que par une étroite bande de terre. Cet escarpement n'est

(1) De Vigneral a reproduit ces dessins (p. 42) Voir, en outre, dans le *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1882, p. 61, le mémoire du docteur Rebond sur cette localité. — (Note du Comité des manuscrits).

qu'un amoncellement gigantesque de rochers superposés dans un véritable chaos, entrecoupé de profondes crevasses et rempli de cavités dans lesquelles il est difficile de pénétrer. Sur le sommet de cet escarpement se trouvent quelques surfaces un peu planes, couvertes de broussailles, au milieu desquelles on rencontre des vestiges de constructions anciennes peu soignées, ainsi que ceux d'une muraille d'enceinte.

Les cavités souterraines, dans quelques-unes desquelles nous avons pu pénétrer, ont dû servir d'habitations. On y trouve des morceaux de poterie, des tuiles, des ossements d'animaux. Une légende locale raconte qu'à une époque très éloignée, un prince du pays (El-Serdouk), poursuivi par les Roumis, vint s'y réfugier avec sa famille, ses serviteurs et ses trésors, s'y tint caché pendant quelque temps, mais fut obligé d'en sortir par suite de famine et se rendit à ses ennemis. La tradition ajoute qu'il y aurait laissé ses trésors, encore renfermés dans des chambres souterraines dont l'entrée est défendue par des génies.

Étant donnée cette légende et la situation toute particulière de ces ruines, on est amené à penser que l'on est peut-être là en présence du point, dont la position exacte est encore inconnue et tant discutée, où se serait réfugié Gelimer, le dernier roi Vandale, poursuivi par les Byzantins, après sa défaite à Tricamara. Le Nador, cette montagne où a été découverte par M. Papier, le savant président de l'Académie d'Hippone, l'inscription faisant connaître sa concordance avec le « Mons Pappua » des anciens, et la Mahouna, dans laquelle sont situées ces ruines, ne

sont, en réalité, qu'une seule chaîne de montagnes qui peut très bien n'avoir eu dans l'antiquité qu'un seul et même nom, celui de « Mons Pappua ».

L'historien de l'invasion byzantine, le grec Procope, fait connaître que le lieu de retraite du prince Vandale était proche d'une ville de bains qu'il nomme Midenos.

A cinq kilomètres du Guelaâ-el-Serdouk, au pied des derniers contreforts de la Mahouna, au lieu dit « Henchir-el-Hammam », existent les vestiges d'une petite ville, au milieu desquels sourdent des sources thermales et qui contiennent des traces de nombreuses piscines.

On peut également remarquer que la contrée (la Mahouna) répond parfaitement, comme topographie, à la description faite par l'historien grec du pays et des habitants au milieu desquels s'est réfugié le prince Vandale.

Nous ferons observer également que le nom donné à ces ruines indique encore une particularité en faveur de l'hypothèse créée par la légende. Le mot arabe « serdouk » qui veut dire « coq » n'a aucune signification dans la circonstance. Les indigènes l'expliquent en disant que l'âme du prince malheureux revient fréquemment, sous les apparences d'un gros coq, errer sur les ruines.

Nous pensons que le mot « Serdouk » n'est que la corruption, à travers les siècles, du mot grec « Sardegos » qui s'appliquait évidemment à la haute personnalité qui était venue s'y réfugier.

Le respect que les indigènes ont encore pour ces ruines, le peu de désir qu'ils ont de les faire visiter par des « Roumis, » n'indiquent-ils pas également le

souvenir conservé par la population locale d'un chef aimé et respecté, dont les malheurs ont été amenés par des Roumis, les aïeux des dominateurs actuels du pays (1) ?

Djemaâ-Nador

A l'Est de la voie romaine, en face d'Oum-Chetob, sur les flancs du Djebel-Beïbou, où existent de nombreux vestiges d'habitations anciennes, on rencontre également une nécropole mégalithique importante au lieu dit « Djemaâ-Nador », au col du Fedj-el-Azereg.

Les dolmens, dont quelques-uns ont des proportions considérables, sont, en général, formés de quatre blocs verticaux, laissant dans leur intervalle une chambre rectangulaire. La largeur des dalles qui les recouvrent varie de $1^{m}50$ à 2 mètres, et un ou plusieurs cercles de pierres les entourent. La nécropole n'a pas été fouillée.

Après avoir traversé le défilé (El-Khenga), la voie romaine atteignait le vaste plateau « d'Aïoun-Djemel », couvert de ruines de fermes, d'où elle descendait en droite ligne sur l'Oued-Cherf qu'elle franchissait au Medjez-ben-Argoub. Des vestiges nombreux, entre autres ceux d'un fortin, existent sur ce point. Gravissant ensuite les dernières pentes de la Mahouna en remontant l'Oued-Sebt, la voie atteignait les ruines de Ksar-Othman (Capraria ?)

---

(1) Nous laissons à notre confrère toute la responsabilité de cette nouvelle hypothèse sur le lieu de refuge de Gelimer, en faisant remarquer que tous les pâtés montagneux, depuis la Medjerda à l'Oued-Sahel, se prêtent à de telles identifications, et que M. Papier n'a nullement résolu la question du Pappua. — (Note du Comité).

Ksar-Othman. — (Capraria ?)

Au-dessus de l'Oued-Fereda, se voient sur un escarpement rocheux d'une cinquantaine de mètres de hauteur les vestiges d'une position militaire remarquable, autour de laquelle s'était créé un centre agricole.

La forteresse, dont la face Nord est encore très nette en maints endroits et compte cinq assises en gros blocs assemblés sans ciment, occupe tout un mamelon. L'intérieur était divisé en nombreux compartiments dont les alignements se distinguent encore fort bien.

Des citernes, creusées sur le flanc Nord du mamelon et dans lesquelles les eaux devaient être amenées par des conduits souterrains d'une source située un peu plus haut, assuraient, en cas de besoin, l'alimentation en eau potable de la population ou de la garnison renfermée dans ce fortin.

Aucun monument, aucun vestige important ne se rencontre sur la surface de ces ruines, absolument dévastées, d'ailleurs, par la continuité des labours.

Nous croyons pouvoir identifier ces ruines avec la station indiquée sur les Itinéraires sous le nom de Capraria.

Sa distance de Thibilis qui est la même que celle indiquée pour Capraria sur la carte de Peutinger, la valeur de la position militaire et la nature même du pays, sont autant de motifs qui nous amènent à admettre cette identification. La contrée montagneuse et sauvage où, encore actuellement, la race caprine est fort nombreuse et seule peut prospérer, explique-

rait la dénomination particulière donnée à ce point, dont le caractère devait être essentiellement militaire.

Henchir-Mghott

Un peu au-dessus de Ksar-Othman, sur le sommet du versant occidental de la Mahouna, se voient les vestiges encore très nets d'un fortin, annexe de celui décrit précédemment.

Presque toute la construction est encore indiquée par des alignements réguliers.

Ce fortin était certainement destiné à la surveillance des populations sauvages de la montagne. On rencontre, en effet, dans ses environs, de nombreux vestiges d'habitations, ainsi que quelques inscriptions lybiques. Cette situation expliquerait tout cet ensemble d'ouvrages défensifs que l'on rencontre dans cette région et indiquerait que les populations n'étaient rien moins que soumises à la domination romaine.

La région environnante est également riche en dolmens dont le plus important est l'Hadjar-Merkouba (la pierre dressée), nom qui lui provient de sa situation toute particulière, placée qu'elle est presque en équilibre sur une arête rocheuse.

De Ksar-Othman, la voie s'engageait dans la vallée de l'Oued-Fereda, passait par les ruines d'Oum-Chïoukh, puis, traversant le pays actuel des Atatfa, si riche en nécropoles mégalithiques, laissait sur sa gauche l'Henchir-Matouïa. Après avoir traversé l'Oued-el-Aâr, elle atteignait le fort du Guelaâ-Sidi-Yahya.

Henchir-Matouïa

Ces ruines d'un centre agricole important couvrent

Fig. 1

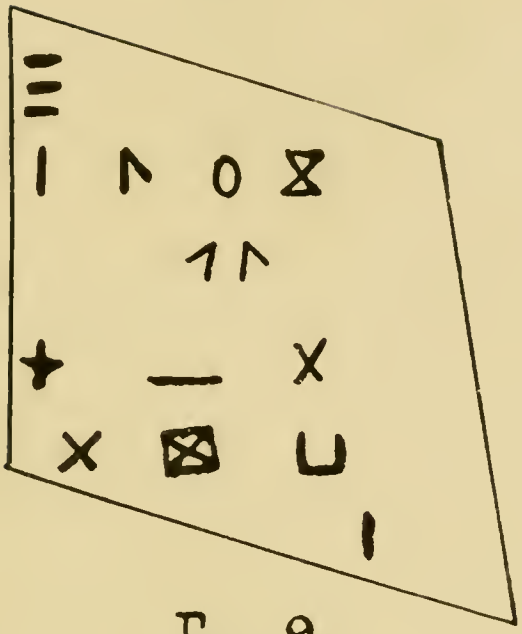

Fig. 2

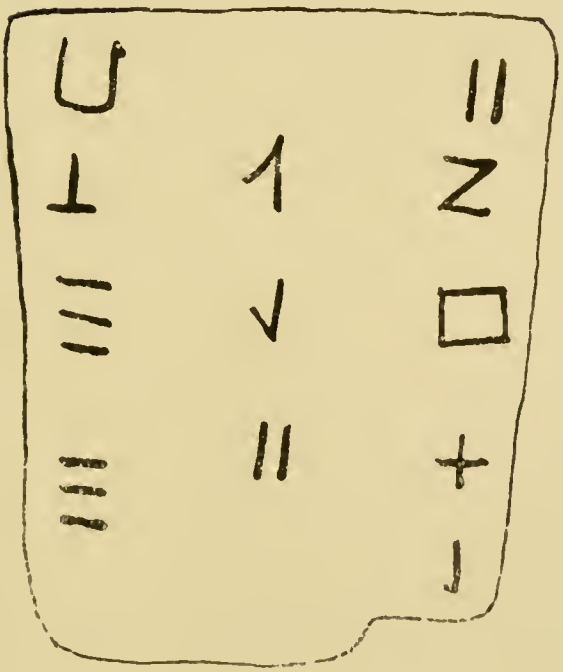

Fig. 3

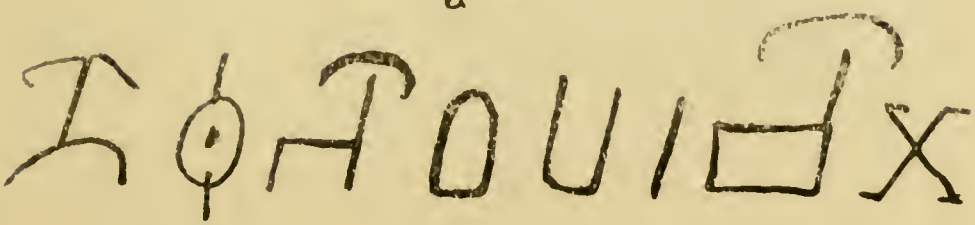

une superficie d'une dizaine d'hectares, sur un escarpement Nord-Est de la Mahouna, à la naissance de l'Oued-bou-Sorra, et à une altitude de mille mètres.

Une grande quantité de pierres de taille jonchent le sol et dessinent des alignements de rues. Deux sources abondantes et qui ont conservé des traces d'aménagements jaillissent dans leur périmètre.

On ne rencontre aucun monument debout et nous n'y avons trouvé que l'inscription libyque reproduite à la planche contenant les inscriptions libyques (fig. 1).

L'aspect des ruines, leur situation topographique dans un pays sauvage, d'accès difficile, le manque complet d'inscriptions en caractères latins, la proximité des forts d'Henchir-Mghott et de Ksar-Othman nous font supposer que ces ruines sont celles d'un centre agricole peuplé d'une population essentiellement indigène que l'on était parvenu à fixer en cet endroit éloigné des grandes villes.

Guelaâ-Sidi-Yahya

Sur un mamelon escarpé, situé à la naissance de l'Oued-el-Aàr, se dressent, encore en assez bon état de conservation, malgré les actes de dévastation dont elles ont été l'objet pour la construction de la route de Guelma à Sedrata, passant plus bas, les ruines d'une forteresse romaine. Deux tours flanquaient la face Ouest et quatre celle de l'Est, les seules accessibles. La porte d'entrée s'ouvrait sur la face Est.

L'intérieur de cette forteresse était divisé en compartiments. Au-dessous, sous un dallage dans lequel sont creusées des ouvertures, existe un système de

chambres rectangulaires, au nombre de six, avec revêtement en ciment et qui doivent avoir été des citernes.

On ne rencontre, autour de ce bâtiment, aucune trace d'habitations : on n'y a découvert aucune inscription.

Située dans une contrée montagneuse, coupée de ravins profonds, qui devait être habitée par une population sauvage, cette forteresse gardait le point de jonction des voies de Cirta à Tipaza par Thibilis et d'Hippone à Tipaza par Zattara (Kef-Bezioun), et assurait la sécurité des communications.

Le cadre de notre notice ne nous permet pas de suivre cette voie dans la direction de Tipaza, qui est en dehors du territoire de la commune mixte.

II.

VOIE DE THIBILIS SUR CIRTA

A sa sortie de Thibilis, la voie gravissait les pentes Nord du Djebel-Sada et arrivait à Ras-el-Akba, sur la ligne de partage des eaux de l'Oued-Cherf et de l'Oued-Zenati.

Le territoire parcouru à partir de ce point par cette voie étant en dehors de la commune mixte, nous ne la suivrons pas au-delà du point rappelé plus haut.

III.

VOIE DE THIBILIS SUR HIPPONE

PAR LES AQUÆ THIBILITANÆ

Sa direction jusqu'à Râs-el-Akba est la même que celle de la voie précédente ; puis, tournant brusquement dans la direction Nord-Ouest, elle rejoint bientôt la voie de Cirta à Hippone.

Descendant les pentes douces situées au Sud du Djebel-Sotha, elle passait au-dessus des hameaux d'Aïn-Amara et de Saint-Charles, auprès du premier desquels a été trouvée une borne milliaire.

Prenant ensuite la direction plein Nord, elle atteignait, après un parcours entier d'une quinzaine de kilomètres, les Aquæ Thibilitanæ (Hammam-Meskoutine).

Voici cette borne milliaire :

NOBILISSIMIS
CAESARIBVS
FLAVIOVALERIO
*(co)*NSTANTIO ET
*(ga)*LERIO VALE
*(rio)*MAXIMIANO
AVGG
R P. M. T. (1)

Aquæ Thibilitanæ

A 18 kilomètres de Guelma, sur la ligne ferrée de Bône au Khroub, se trouvent les magnifiques sources thermales des Aquæ Thibilitanæ, aujourd'hui Hammam-Meskoutine (Bains des Maudits).

Les nombreuses ruines éparses autour des sources et parmi lesquelles on trouve encore, malgré

(1) *C. I. L.*, n° 10,158 ; *Recueil* de la Soc. archéol. de Constantine, 1876-1877, n° 537 (*N. d. C.*)

leur destruction malheureuse, des restes de murailles, d'énormes blocs de pierres de taille, des débris de colonnes, des chapiteaux, des morceaux de mosaïques, de vastes piscines dont quelques-unes sont encore utilisées, tous restes soigneusement conservés par l'intelligente sollicitude des propriétaires de ce domaine (1), attestent par leur présence que les Romains y avaient créé une station balnéaire d'une certaine importance et qu'ils attribuaient à ces eaux une action des plus salutaires. Cependant, on ne trouve dans les documents écrits de l'antiquité que fort peu d'indications sur l'existence de ce centre de population. Il est à supposer que, comme presque toutes les villes d'eaux, sa population stable devait être très restreinte.

	//// IVLIA	DMS SEVIVS
	////NVCIA	O. VEN†DI
	////ONIV CAR	VS LIBVLLI
	///AMIHI MVL	VS SIBI ET CO
5.	///DEFECTA	NIVGISV̄ //
	////R ANNOS	RARISSI ///
	////IC†BVSI	E†NCO'///
	////TAN†SQ	PARABIL
	//// O SOLVM	MEMOI
10.	///EDDERE PO	M·FEC†
	////SVM HANV	M QVOSII
	///†IBI FVNES	VILLO DELI
	///AM SOLIDV	TO A ♁ V
	////DEMARM	LVIIII
15.	///REFECITQV	ET IPS////
	////D NOMEN	V///A////
	////HOCCASTE	OYFYQ
	//PARITER CVM	
	//CORPORES ET	
20.	//RVES VA XXXI	
	H. S. E. (2)	

(1) Voir la notice de MM. Marty et Rouyer dans le XXVIe volume de la Société archéologique de Constantine (*N. d. C.*)

(2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1891), p. LX.

Nous ne décrirons pas la voie romaine dans son parcours, à partir des Aquæ Thibilitanæ jusqu'à Hippone, en passant par Ad Villam Servilanam et Ascurus, le cadre de notre notice ne nous le permettant pas.

IV.

VOIE DE THIBILIS SUR CALAMA

Descendant au-dessous du plateau central des ruines, au pied Nord de l'escarpement, à travers les jardins actuels du village, la voie coupait l'Oued-Announa, au-dessous du 87e kilomètre de la route de Bône à Constantine, et atteignait le petit plateau situé au bas du hameau d'Aïn-Amara. Continuant vers l'Est, elle descendait en droite ligne sur l'Oued-Cherf en passant sur l'emplacement du village actuel de Clauzel. A Aïn-Amara, où a été trouvée la borne milliaire dont nous donnons ci-dessous la copie, ainsi qu'à Clauzel, les pierres et dalles de la chaussée de la route ont servi à la construction de maisons :

IMP. CAES M.
AVRELIO CARO(*in*)
(*v*)ICTO PIO FELI(*ci*)
AVG ET (*m*)AV(*rel*)
IO(*carino* ET M(*au*)
RELIONVMERI(*a*)
(*no*)NOBILISSI(*mis cœ*)
(*sarib*)VS. S. S. (1)

Elle coupait l'Oued-Cherf à environ deux kilomètres au-dessus de Medjez-Amar, à la hauteur de la propriété Clavel.

---

(1) *Recueil* de la Soc. archéol. de Constantine (1876-1877), p. 538 ; *C. I. L.*, n° 10,157. (*N. d. C.*)

Medjez-Amar

A la jonction du Bou-Hamdan et de l'Oued-Cherf, sur un plateau, se trouvaient quelques vestiges d'habitations anciennes. Aujourd'hui, elles ont disparu, ayant servi à la construction d'une ferme. Ces substructions sont très probablement celles d'un fortin destiné à garder le passage de la rivière et le chemin des Aquæ Thibilitanæ à Guelma ; un temple à Neptune dont nous avons retrouvé l'inscription y avait également été édifié :

TEMPLVM
NEPTVNI
FECERVNT CVLTOR
ES IPSIVS PECVNIA
SVA CV////ORIBVS
//NIO AFRO//////ETONORBANO[1]

L'importance de cette position, au point de vue militaire, avait été reconnue au début de la conquête française. Ce point fut, en effet, choisi en 1835 pour l'établissement d'un grand camp retranché où les généraux Clauzel et Damrémont organisèrent en 1836 et 1837 les armées expéditionnaires dirigées sur Constantine.

De la rivière, escaladant les pentes du versant occidental de la Mahouna, elle passait à l'Henchir-Mouïa, sorte de petit poste, à l'Henchir-bou-Jar, vestiges d'une ferme, et à Hofra-el-Bir, nécropole lybique.

Hofra-el-Bir

Cette nécropole se trouve dans un grand cirque formé par la colline et des blocs nombreux descen-

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1890), page XLIII. *(N. d. C.)*

dus du haut de la montagne. Sept pierres à inscriptions, d'une dimension énorme, gisent au milieu d'un nombre considérable de leurs pareilles ne portant aucune épigraphe, mais certainement recouvrant des tombes. Ces inscriptions ont été publiées ; des fouilles en feraient découvrir beaucoup d'autres (1).

A sa sortie du « Hofra-el-Bir », la voie romaine continuait à gravir les pentes un peu raides du versant occidental de la Mahouna ; puis, après avoir atteint un plateau qu'elle traversait dans toute sa longueur, redescendait le versant oriental pour atteindre bientôt le vicus romain, dont les ruines portent actuellement le nom d'Aïn-Nechma.

Aïn-Nechma

Dans une cuvette formée par des collines peu élevées, traversée par l'Oued-Skhoun qui roule ses eaux au fond d'un ravin très encaissé, on rencontre des ruines assez étendues d'un bourg romain. Elles sont généralement très enterrées et des constructions nouvelles ont été élevées sur des anciennes qui leur servent de fondations.

La ruine principale s'étend au Nord du bordj arabe dit « Haouch-bou-Nar », construit au milieu de ces vestiges avec des matériaux en provenant, parmi lesquels quelques pierres à inscriptions.

Près de ce bordj, entourée de pierres de taille, se trouve une citerne dans laquelle on peut descendre.

A l'Est, les ruines se continuent le long de l'escarpement surplombant la rivière.

---

(1) Voir *Recueil* de la Société archéol., 1883, p. 59, le travail du docteur Reboud sur cette région. — (Note du Comité).

Des alignements de gros blocs déterminent des enceintes ; des restes de murs sont encore très apparents.

Il ne s'y trouve pas de monument debout.

La nécropole voisine des ruines occupait le flanc d'une colline à l'Ouest. On y avait déjà recueilli, avant nos recherches, quelques inscriptions tumulaires latines et une punique.

Les stèles, en pierre rougeâtre, sont de fortes dimensions, ornementées d'attributs et de personnages sculptés.

Nous donnons, ci-après, les inscriptions relevées dans nos recherches :

///NERVAEA
POMPONOSEVER (1)

G SAC IFELMAVG (2)

PLVTONI ♡ DOMI///
SACRVM MAC///
OBVS ARSVRI FE ///
CIS ♡ FIL ♡ NIVAMO
IMPESIS PVB//F//IT (3)

GENIO CIVITATIS
SISOSA//// HABAR//
IANVARIVS VINDIC////
DISPET HA MANNV///
////ARVNT (4)

---

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. XIV.

(2) *Ibid.*

(3) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. LXII. Nous ne pouvons accepter la lecture qui y est faite de cette inscription et qui est si contraire à celle qui ressort tout naturellement du texte ci-dessus. Plusieurs lettres contiennent des ligatures. — (*N. d. C.*)

(4) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. LXII, où l'inscription est reproduite, d'ailleurs, d'une manière sensiblement différente. — (*N. d. C.*)

BASILIVS RV
FINVS MILES
CHOR Π SAR
DORVM DO
MITI VA///
/////////
EST (1)

D M S
I V L I
VS SAT
VRVS V
ODIAS
VALXXXX
SH ♁ (2)

D M S
MONNI
CA AVGG
VERNA
VIXIT AN
NIS XXXX
OPTATVS
VXORE
POSVIT (3)

D M S
†OPTATV
S VIX AM
NIS C
H.S.E (4)

PRMVS FLORAS
FIL VIXIT AN
IS XXX (5)

TITVLIA · BAR
ICIS · F. VA II (6)

D M S
Q. IVLIVS FELIX
PIVS · EQ · ROM
VIX · AN · XXV
H. S. E (7)

D M S
SPESIN//////
AVCCV ′/////
VAXX
H. S. E. (8)

D M S
Q. MES AVRELIA
VS. TIR HONORA
(a)NTIVS TAVAXL
VA H S E
MESSIVS MEMOR
IVS VA XVI (9)
MESIVS FELIX VA XXII

---

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1891), p. xv.
(2, 3, 4) Ibid, p. xvi et xvii.
(5, 6, 7, 8, 9) Ibid., p. xvi.

/ / /TIS INVICTISS / / / / / / / / / /
/ /BE VICTORIBVS/ / / / / / / / / / /
/ /LENTINIANO VALENTIET / / / /
/ /AVGGG · PORTICVM NOVAM / / /
/ / CIO / / / / / MMVM FASTIG / / / /
/ / DIOQCVM / / / / / DORE Q. POLLEI
/ / EDIDIT / / /ANTIVS V·C/ / / / / /
/ / IVDEX SACR/ / / NITIONVM / / / /
/ / NTONIO PAVLO / / SVONVMIDI/ /
/ / ERNANE RE//BLICAE L· HONORA
///RATORE REIPVBLIC· ET INSISTI/
/ / / / IVLIO IANVARIO/ / / / / / /
/ / / / / / / VF IDIO INI / / / / (1)

IVRDAMA
SERATISVA
XXV. H.S.E. (2)

Au Nord des ruines, dans la direction de Guelma, sur un mamelon au-dessus d'Aïn-Nechma, se trouve une petite nécropole libyque. Nous y avons relevé l'inscription ci-après, ainsi que quelques pierres funéraires ornées de figures et d'attributs. Voir planche des inscriptions lybiques (fig. 2) :

Des fouilles amèneraient certainement la découverte de nouvelles inscriptions latines, puniques et libyques.

La situation de ces ruines, dans les environs de Calama, a fait supposer à quelques personnes qu'elles pouvaient être celles de Suthul, cette forteresse où se réfugia Jugurtha et où les Romains, sous la conduite du proconsul Aulus, subirent un si éclatant échec. Cependant, rien dans leur topographie ne répond à la description donnée par Salluste de la situation de la forteresse numide.

---

(1) Académie d'Hippone, 1891, p. LIX.
(2) Ibid. p. LX.

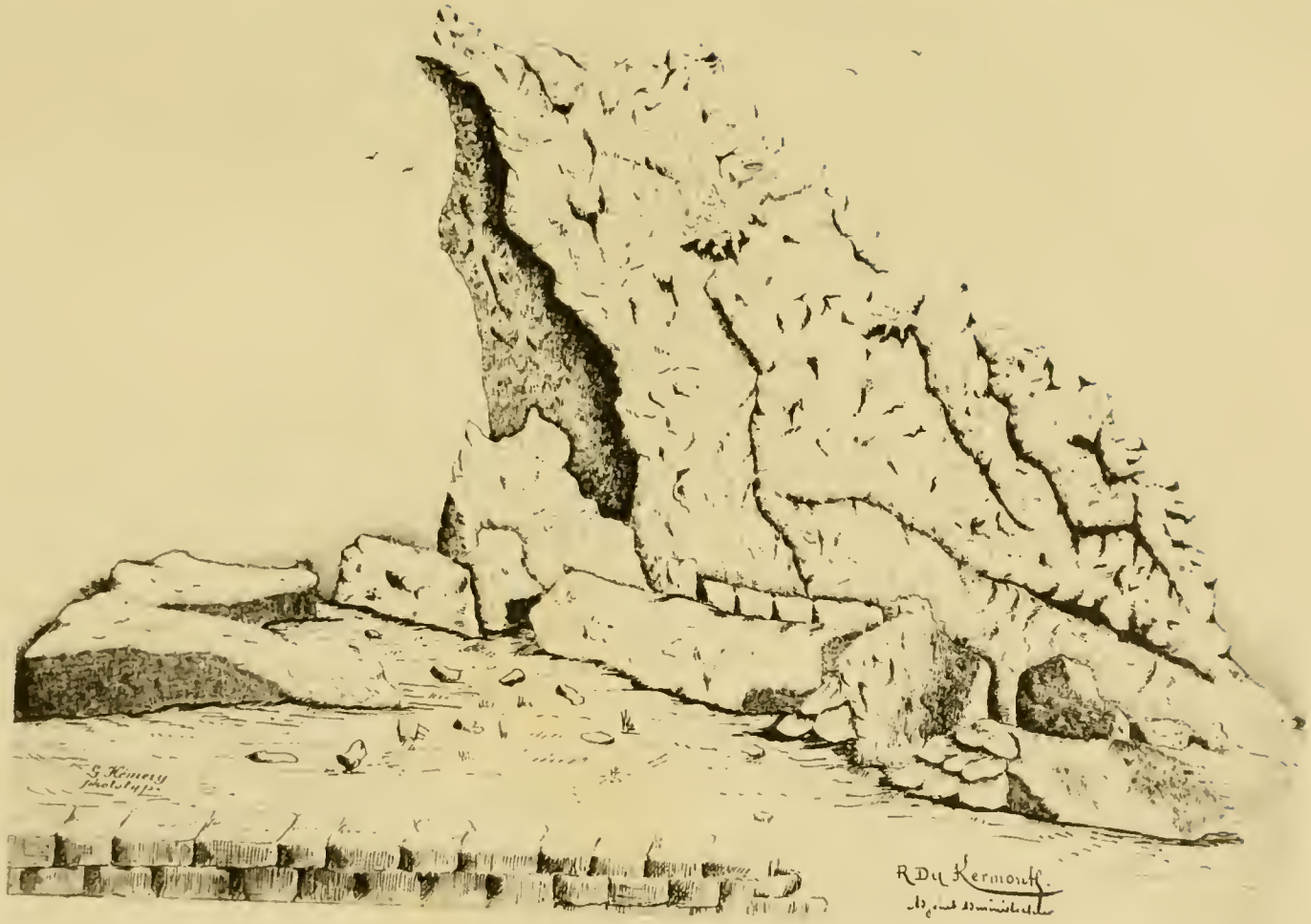

HADJAR-TSELDJ

moins 3,000 litres d'eau, et dont les dimensions sont 1m40 de longueur sur 1m20 de largeur et environ 3 mètres de profondeur. Les eaux pluviales y sont amenées au moyen de rigoles encore très nettes.

De la première plate-forme, d'autres degrés permettent de monter jusqu'en haut du rocher, d'où l'on a un panorama admirable et où se trouve une autre petite plate-forme, avec des traces de scellement, traces que l'on relève en grand nombre sur toute la surface du rocher.

Au pied de la face Ouest, sort du rocher une petite source.

Nous avons relevé auprès de ces vestiges les deux inscriptions suivantes :

D M S	D M S
L. C. EMIL	C . A N I
V S B A B	V S F L O
I N V S V A	R V S V A
LXXX (1)	C III (2)

De ce rocher, continuant à se déployer sur le plateau Nord-Ouest, la voie romaine atteignait, après un parcours de deux kilomètres, le fort dont les ruines sont dénommées Ksar-Tekouk (le fort de la chouette) (2).

(Voir planche 2)

Ksar-Tekouk

Sur une colline, au-dessus de l'entrée de l'Oued-Zenati, dans les gorges du Taya et sur la rive droite

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, p. XCIX.

(2) Takkouk est le nom donné par les indigènes à la huppe et quelquefois au coucou. — (*N. d. C.*)

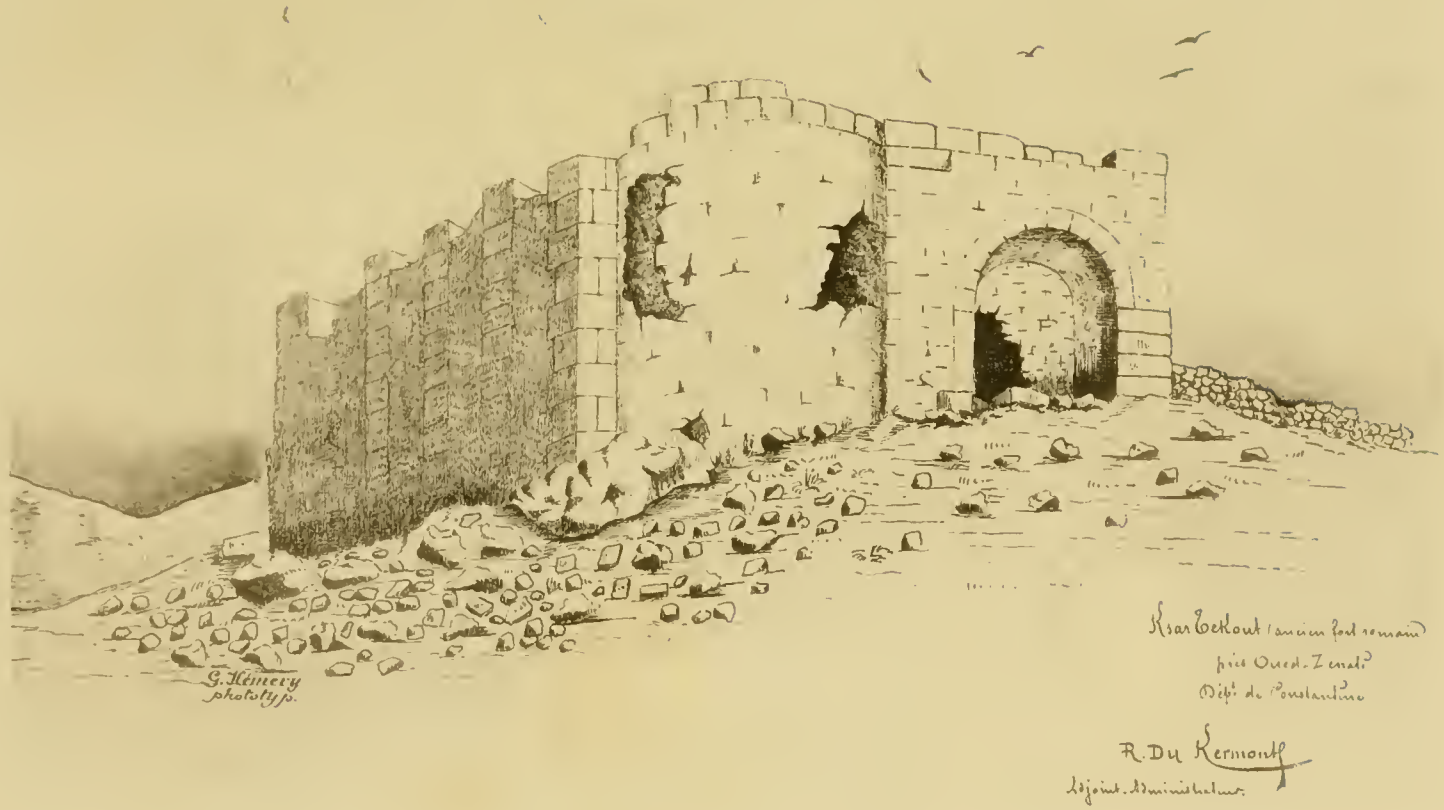
Ksar Tekout (ancien fort romain)
près Oued-Zenati
Dépt de Constantine
R. Du Kermont
Adjoint Administrateur
G. Hémery
phototyp.

KSAR-TEKOUK

de la rivière, on voit les vestiges d'un castellum dont quelques parties, qui paraissent avoir été des citernes, sont encore en assez bon état de conservation. C'était une position militaire remarquable, dominant tout le pays environnant. La vue embrasse toute la vallée de l'Oued-Zenati, s'étend jusqu'aux montagnes de Constantine et, passant par dessus les collines d'Aïn-Trab, va fouiller la plaine de Temlouka (Rotaria ?) (1).

Les constructions et dépendances du castellum s'étendent sur une superficie d'un hectare environ et sont situées sur le bord Ouest de l'arête rocheuse du Djebel-Sotha.

Elles consistent en un rectangle en maçonnerie de 20 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur. Leur hauteur, côté Ouest, est de 8 mètres, et vers le Nord, elles sont à ras du sol. On y pénétrait par une porte à arcade située au Sud, d'où le nom arabe de « Bordj-Sabath », donné également à cette construction.

Elle renferme encore trois grandes pièces voûtées dont le sol est en terre battue.

Les murs sont cimentés. Les habitations de la garnison devaient être au-dessus et en arrière de ces pièces qui semblent avoir été des citernes.

A la limite Est du périmètre des constructions, au fond d'une petite conque, coule une source qui était défendue par un ouvrage presque intact.

Aucune inscription n'a encore été trouvée sur ces ruines.

---

(1) Voir *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, tome XI, p. 234. — (Note du Comité).

A son départ de ce castellum, la voie romaine descendait les pentes de la montagne et venait couper la rivière (l'Oued-Zenati) à l'endroit où a été construit le caravansérail dit de « Bordj-Sabath », puis, traversant l'Oued, gravissait les pentes raides situées au Nord du bordj et atteignait un grand plateau où se trouvait un pagus dont les ruines sont connues sous le nom de « El-Ksar, » (le fortin).

Henchir-el-Ksar

Sur un petit mamelon, escarpé sur sa face Nord, se voient les ruines d'un grand bâtiment, dont une tour (?) haute de cinq mètres et située à la partie supérieure du mamelon est encore presque intacte.

Sur le flanc Est et dans la plaine, au bas, on distingue des alignements de maisons assez vastes.

Nous pensons que ces vestiges sont ceux d'une grande exploitation agricole, construite en manière de réduit défensif. Au pied des gros rochers de la face Nord, sort de l'un de ceux-ci une belle source qui devait être protégée par un ouvrage maçonné.

Notre exploration de cette petite ruine nous a permis de découvrir les inscriptions que nous transcrivons ci-après, dans une petite nécropole située au pied de la tour :

INVICTI .
AVGVSTI
PRO SAL//
CLAVDIANIN
PALENDIO
SERO FEC [1]

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, page XXII.

ANICIA
VRBANA VIX
ANN LIII H S E
AEMILIVS DA
TVS CONIVCI
BME[1]

EMILIA
CASTA
FECIT /////
///MATRI
VACI[2]

//////FANV
//////EXPA
//////RISSI
//////EPRO
//////QVMSI
NV////VTVM
HIC////VTA
SMITVS EST
H. S. E

Continuant dans la direction plein Nord, la voie longeait la forêt des Beni-Ketit (le Bou-Arbid), et, gravissant les pentes de la montagne, passait non loin de R'ar-ez-Zemma (la grotte aux inscriptions).

Rar-ez-Zemma

Sur le flanc Nord de l'immense rocher du Taya, à une altitude de 1,000 mètres, s'ouvre une grotte spacieuse donnant accès dans des cavités profondes existant dans les flancs de cet immense amas de rochers.

Les parois de cette grotte sont couvertes d'inscriptions romaines votives indiquant l'existence en cet endroit d'un sanctuaire dédié au dieu Bacax, et où les habitants de Calama et de Thibilis venaient faire des sacrifices en l'honneur de cette divinité numide. Nous ne transcrirons pas ces inscriptions ; elles ont été publiées depuis longtemps (3).

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, page XXII.

(3) Voir dans le *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1875, p. 7, la description, par le docteur Reboud, de la célèbre grotte du Taya. — (Note du Comité).

Sur le versant Sud de la montagne, on rencontre, autour d'une belle source dite « Aïn-Taya, » des vestiges d'un petit hameau et, aux environs, ceux de quelques habitations particulières. Ils sont, en général, enterrés dans des jardins de figuiers de Barbarie.

Nous y avons relevé les inscriptions suivantes :

D M S
CIVLIVS
QVADRA
TVS VIX
ANIS (1)

D M S
MISV
SMAXI
MVS V
A C

Q . AN
TISTI
VSAS
CLEPI
ADES
VAXXXI (2)

VI.

VOIE D'HIPPONE A TIPAZA

PAR ZATTARA

Le tracé de cette voie est, sur la plus grande partie de son parcours, en dehors du territoire dont nous nous occupons dans cette notice. Nous la prendrons donc seulement à partir du point où elle y pénètre, c'est-à-dire à l'Henchir-ben-Ayed.

---

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, p. XVII.
(2) *Ibid*, 1890, p. XVIII.

Henchir-ben-Ayed

Sur la rive gauche de l'Oued-bou-Sorra, et dans sa partie inférieure, on trouve les vestiges d'un petit centre agricole répandus sur une colline à pente douce et descendant jusqu'à la rivière. Aux environs, existent des substructions de maisons particulières.

Après avoir franchi l'Oued-bou-Sorra, la voie romaine gravissait en ligne droite un mamelon peu élevé et redescendait sur l'Oued-Halia qu'elle coupait un peu au-dessous du point où existe actuellement le petit bordj du caïd Ahmed-Zin, en laissant un peu sur sa gauche les ruines de Bir-Aïssa.

Henchir-Bir-Aïssa

Sur un plateau entre les vallées formées par les deux rivières précitées, on trouve les vestiges d'un fort qui a dû avoir une certaine importance. Un puits romain (Bir-Aïssa) d'une construction soignée existe au milieu de ces ruines.

Il forme un carré de $1^{m}70$ et a une profondeur d'une dizaine de mètres.

Gravissant ensuite les pentes Nord de l'Akbet-Zitouna, la voie romaine atteignait le municipium de Zattara (Henchir-Bezioun.

Henchir-Kef-Bezioun. — Zattara

Les ruines de ce municipium s'étendent sur une superficie d'une dizaine d'hectares dans un cirque

formé par les contreforts du Kef-Rih à l'Ouest et sont bornées à l'Est par un ravin profond dans lequel roule l'Oued-bou-Mouïa, affluent de l'Oued-Halia.

Ces vestiges sont absolument dévastés.

Là, comme à Thibilis (Announa), les Byzantins ont construit, avec tous les matériaux épars sur les ruines et les pierres tombales de la nécropole, une grande enceinte.

Ce camp occupe une très bonne position militaire sur un immense escarpement à pic sur la rivière.

La nécropole devait être située à l'Ouest de la ville, sur les flancs de la montagne.

Nous avons relevé sur cet emplacement les inscriptions dont nous donnons plus bas une copie :

D M ♁ S
P CORNELI
VS GVDVLLVS
VIX AN LXV HSE

NIADDD (1)

SPOR (2)

IVLIVS FORTVS FE
CIT SVMTIBVS SVIS
DMS·DITA MIRO
NICE·VIXIT ANNIS
LXXX

IVLIVS FORTVN
ATVS VIXIT ANNIS
LXXXX ANTONIAFE
(3)

(1 et 2) Comptes rendus de l'Acad. d'Hipp., 1890, p. XVII.
(3) id. 1890, p. CVIII.

D M
M ♁ VALERIVS
CELSVS ♁ PIVS
VIXIT ANN
LXIIII H· S· E·

D M S ♁
CLAVDIA SILVANA
VXOR EIVS VIXIT
ANNIS

· D M S
M. VALERIVS P
/////IVSS PIVS
////T ANNIS
XXV H.S.E (1)

Au pied de l'escarpement rocheux, dans la rivière, existe une petite source sulfureuse qui avait été aménagée par les Romains. On distingue encore les traces du sentier que les habitants avaient taillé dans le roc pour se rendre facilement à cette source.

Une inscription relevée sur ces ruines par de Vigneral et que nous y avons vainement recherchée donne le nom de ce centre de population.

Nous la transcrivons :

DD. NN. CONSTANTI ET CON
LICAE. MVNICIPII · ZAT (2)

Pénétrant ensuite dans un pays difficile et montagneux, la voie côtoyait le flanc Est du Kef-Rih, gagnait les petites ruines d'Aïn-Souda, d'où, en longeant les crêtes, elle passait au pied des remparts du castellum romain dont nous avons donné la description plus haut (Guelaâ-Sidi-Yahya), où elle rencontrait la voie romaine de Cirta à Tipaza (Tifech), par Thibilis.

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1890), p. XVI
(2) Voir *Revue africaine*, n° 57, mai 1866, page 236 (*N. d. C.*)

Nous allons parcourir maintenant les diverses voies de communication d'ordre secondaire qui reliaient entre eux les centres de population et dont le tracé est encore apparent en de très nombreux endroits.

Cette petite vicinalité se composait des voies suivantes :

1° Du Khenga à Tipaza et au-delà, par Henchir-Loulou (civitas-Nattabut) ;

2° D'Henchir-Loulou à Gadiaufala ;

3° D'Henchir-el-Hammam à Vatari, par Fonte-Potamiano ;

4° De Calama à Guelaâ-bou-Atfan (civitas ?)

VOIES SECONDAIRES

I.

DU KHENGA A TIPAZA

Après avoir traversé le défilé (El-Khenga), créé par le passage de l'Oued-bou-el-Friess à travers deux collines élevées, la voie romaine suivait pendant un certain temps le cours de ce ruisseau sur sa rive droite et, par des collines peu élevées, atteignait, après un parcours de cinq kilomètres environ, la civitas dont les ruines se voient au lieu dit « Henchir-Loulou » et « Oum-Gueriguech » (Civitas Nattabutum).

Henchir-Loulou. — Oum-Gueriguech (Civitas Nattabutum)

Sur la rive gauche de l'Oued-Cherf, en face et en-

tre le confluent de l'Oued-Aàr et de l'Oued-Cheniour, existe un plateau terminé à l'Ouest par une série de collines et sur lequel sont répandus des vestiges nombreux de l'occupation romaine, sur une superficie d'une quarantaine d'hectares, où ils forment trois groupes principaux de 5, 6 et 15 hectares.

Ces ruines sont, en général, absolument dévastées par suite de la continuité des labours et de la construction sur leur superficie de cinq grands bordjs arabes et du village français dénommé « Renier » en souvenir de l'archéologue distingué dont les travaux furent si remarquables.

Elles ne renferment aucun monument debout. Nous pensons que là devait exister un centre de population auquel une organisation militaire avait été donnée (1).

La situation de ce centre dans un pays fertile en grains et en fourrages, où l'élève du cheval a toujours été pratiquée, et qui, par sa situation topographique, se prête admirablement aux manœuvres de la cavalerie, la dimension de certains vestiges de bâtiments qui semblent indiquer qu'ils ont dû servir soit de casernes, soit de magasins, permettent de supposer l'existence sur ce point d'une population de cavaliers, une sorte de smala de spahis, dont les Nattabutes, originaires de la contrée, au Sud de l'Aurès, et transplantés dans cette région par motif politique, auraient formé la garnison.

Le nom actuel du pays, Zmala-ben-Merad, ne

(1) Voir *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1882, page 79, le mémoire du docteur Reboud sur la région. — (Note du Comité).

pourrait que confirmer notre hypothèse. Cette appellation de Zmala indique, en effet, que le pays qui le porte était habité par une population de cavaliers devant le service militaire en cas de besoin, sous le bénéfice de l'exonération de tout ou partie de l'impôt.

C'était, du temps des Turcs, le régime en vigueur dans la contrée (Blad-Guerfa), et cette situation n'était peut-être que la continuation de ce qui existait déjà sous la domination romaine avec le peuple des Nattabutes.

Dans la partie Est de ces ruines, la plus rapprochée de l'Oued-Cherf, dans lequel vient se jeter un ruisseau traversant de l'Ouest à l'Est toute la superficie des ruines, c'est-à-dire dans la partie dénommée « Oum-Gueriguech », fut découverte l'inscription faisant connaître le nom des habitants de la Civitas (Civitas Nattabutum). (1)

Un grand nombre de pierres taillées y jonchent le sol et marquent des enceintes. Un fortin, de construction byzantine sans doute, car des pierres tumulaires ont été employées à sa construction, s'élève sur la partie la plus élevée.

A quelques centaines de mètres, dans la direction Ouest, au pied des collines qui bordent la plaine, on trouve, à ras du sol, les vestiges d'une grande construction, militaire sans doute.

La colline, à l'Ouest, Henchir-Loulou (Renier) renferme également de nombreux vestiges de constructions romaines, dont une surtout devait être considérable, étant donné la quantité de pierres de taille qui en a été extraite pour être vendue par le colon concessionnaire du lot sur lequel se trouve cette construction.

---

(1) Voir *Revue africaine*, n° 55, janvier 1866, la communication de M. Dewulf et l'article de Berbruger *(N. d. C)*.

En construisant leurs maisons, en créant leurs jardins, les colons ont mis à découvert des citernes en ciment, de grands bassins en pierres de taille, des pierres à inscriptions. Tous ces souvenirs du passé ont été malheureusement détruits par une incroyable aberration et ont disparu sans profit pour l'épigraphie et la géographie comparée.

Nos recherches nous y ont fait découvrir diverses inscriptions, dont quelques-unes ont une certaine importance.

Nous les recopions ci-dessous.

A Henchir-Loulou :

D M S
Q. LOLLIVS NOTICIO
TVS NEPOS
V. ANNIS CV MENS VI
DIE VVA

/ / / / / / / / / / / / / //
/ / / /OLVMNIS ET OM
/ / /VT/ / / / / / / / /
/ / / /HONORATVS IV
//II DONATIS♡ABHOC
/ //BVS NVMMVM

D M S
IVLIA Q. MEVI
VICTO VS DONA
RIA TVS VA
VA XXV XXXV
H. S. E

D M S
L MEVIVS
SOLVTOR
V A XXI
H. S. E

ADRVN
TINVS
PVALI

ANNIVS PVLI
CI Q. VIXIT
AN XXV (1)

(1) Ces inscriptions ont été reproduites avec quelques variantes dans les *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone* (1889), p. XCII et XCIII (*N. d. C.*)

MEMORIE ♁ C ♁
ANNEI FORTV
NATI ♁ FL ♁ SATV
LVS LOCO// SEDATO ET
SEPVLTVRAM OB EIVS
CARISSIMAM ADFECTI
ONEM ET OFELIVS TIRO
QVIBVS SVAM FRVGA
LITATEM TESTAMENTO
SVOLEGAVIT ♁ FECE
RVNT. V. A. CIII. H. S. E.(1)

D M S
EVRLIA
VA LXX
H. S. E. (2)

/ / / / / / / NOS
/ / / / / / /IEAT
/ / / / / / NATO
/ / /ER EORVM
// ERE PERFEC
//RECVRANT(3)

D M S
MEMO/ / / / /
RIE POSTVMI
SERTA / / / /
P/ / / / / / / /
/LF VICTOR//
RIS VA/ / / /
HIC/ / / / / /(4)

D M
VIRRID / / / / /
IVGIBO / / / / /
SILL·LEI/ / / / /
DISSIMA/ / / / /
OLLNI/ / / / / /
OFFICIO / / / / /
TAH / / / / / / /
EFQV/ / / / / / /
PO / / / / / / / /
RI / / / / / / / /
VS / / / / / / / / (5)

Inscriptions gravées sur des colonnes et trouvées aux abords des ruines, sur la voie venant de Thibilis :

IN / / / / / / / / / /
C I S AVGVSTI
CIVLIVS VERVS
MAXIMVS NOB ♁
C AES AVG
RPCR
C M

POTES
COSPP
RPCR
C M (6)

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1891), p. XXI.
(3 et 5) Ibid., (1889) p. XCI.
(4) Ibid. (1891), p. LIV.
(6) Ibid. (1890), p. XCIX.

Inscription en beaux caractères dont il ne reste malheureusement que quelques lettres. La colonne sur laquelle ont lit ces lettres contenait une légende fort longue et certainement très intéressante. Dès sa découverte, et avant toute lecture, elle fut, par le colon concessionnaire, transformée en un rouleau qui gît actuellement sur l'aire à battre du village :

IMP CAES
MA REL

Inscriptions d'Oum-Gueriguech :

D M S
M. ABVLLI
VSARABVS
VACIII (1)

D M S
C. CLO
DIVS
FELIX
VAN
LX (2)

D M S
LIVIA
VRBICA
VIXA

BARICMVC
FVIXITANIS
XXXVII
TVHSE

C. VIBI
VS VR
BANVS
V. A
LXXXVI

D M S
SELECVS
V♡A LXX
H♡S♡E

GARGI
LIVS
GA / / / /
VA / / / /

*(ma)*RTIALIS
*(sa)*CERDOS SATV
(rni) FANOS

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, p. XCI.

D M S	D M S
LASIA VI	CATCILIVS
CITORIA V	AQVNSIS
IXIT ANIS	VIXIT ////
LXXV.H.S.E	////////

A partir de la civitas Nattabutum, la voie romaine, après avoir franchi l'Oued-Cherf un peu au-dessus de son entrée dans les gorges de la Mahouna, montait sur le plateau occupé par un vicus romain dont les ruines sont désignées actuellement sous les noms de « Bir-el-Hanachar », Henchir-Menia » et Henchir-el-Hammam ».

(Planche III)

Bir-el-Hanachar. — Henchir-Menia. — Henchir-el-Hammam

Dispersées sur une superficie d'une vingtaine d'hectares, ces ruines paraissent être celles d'un centre agricole et d'une station balnéaire.

Elles sont situées à quatre kilomètres Ouest de la civitas Nattabutum.

De là, part une voie romaine se dirigeant sur Vatari (?)

Ce centre était situé dans une belle position agricole, sur un grand plateau composé d'excellentes terres et limité par trois rivières : au Sud, l'Oued-el-Aâr ; à l'Ouest, l'Oued-Cherf, et au Nord, l'Oued-Cheniour.

Le territoire qui en dépendait renferme une grande quantité de vestiges d'habitations particulières.

Actuellement, les ruines forment deux parties distinctes, peu éloignées l'une de l'autre, au milieu desquelles passait la voie romaine dont on reconnaît

encore très bien le tracé et le long de laquelle se trouve une certaine quantité de tumuli.

Nous avons complètement mis à découvert un de ceux-ci. Nous en donnerons plus loin la description.

La nécropole se trouvait sur une colline, au Sud du centre, sur la voie se dirigeant sur Vatari.

Les inscriptions de cette nécropole ont été publiées en grande partie ; nos recherches nous en ont fait découvrir d'autres que nous recopions ci-après.

Ces inscriptions mentionnent généralement des noms d'indigènes plus ou moins romanisés et sept centenaires.

De ces deux amas de ruines, celui situé au Nord de la voie dénommée actuellement « Henchir-el-Menia » (ruines de la redoute escarpée) doit avoir été composé surtout d'établissements balnéaires. Des sources thermales y jaillissent partout. Une, entre autres, sort d'une petite caverne située au milieu du plateau et devait être, à l'époque romaine, d'un débit considérable, si l'on en juge par les vestiges des nombreuses piscines que l'on remarque tout autour.

Le rocher où est située cette grotte et d'où sortait cette belle source ne serait-il pas le « ad Lapidem Baïum » des Itinéraires ?

Les sources répandues sur le plateau étaient aménagées, car on voit toujours auprès d'elles des traces de piscines.

On distingue également sur cette partie des alignements de bâtiments qui devaient être considérables, des établissements balnéaires sans doute.

Aucune fouille importante n'a encore été faite sur

cette partie des ruines, où nous avons mis à découvert les inscriptions suivantes :

DIIS MANIB
SACR
MONTIVS
VITALIS
VALX. H. S. E (1)

D M S
FLAFLORI
LA VIXIT
//////(2)

D M S
PETRON
IVSIVST
VSVAXXXX
H. S. E (3)

D M S
MARTO
RIVS HO
NORATVS
VIXIT AN
IS LXXX (4)

D M S
CAELVS
CAIVS
VIXIT
XXX
H. S. E. (5)

D M S
CELIVS
BARIC
VIXIT
ANNIS
H. S. E. (6)

D
////MV
DIADV
MENVS
VAXLV
HIS (7)

ROGATA
CASTP
VA)

L'autre amas de ruines, dénommé actuellement « Bir-el-Hanachar » (le puits des ruines), à cause d'un puits romain qui s'y trouve, devait être la partie la plus considérable de la ville. On y distingue des enceintes de maisons, des alignements de rues, les vestiges de plusieurs grands bâtiments, dont un devait être une église chrétienne, d'après ses dispositions intérieures, pareilles à celles de l'église chrétienne de Thibilis.

(Voir le plan de l'église ci-joint)

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, p. XCIII, XCIX.
(3, 4, 5, 6) Ibid., p. XCIII.
(7) Ibid., 1889, p. LXIV.

On y trouve également un fortin carré, de vingt mètres de côté, situé sur un relèvement de terrain, construit en belles pierres de taille, sans ciment, et sur la face nord duquel nous avons mis à découvert cinq rangs de pierres. A côté, existait une fontaine aménagée. Nous l'avons fait déblayer des terres qui l'obstruaient et l'empêchaient de couler.

La petite église chrétienne était construite avec des matériaux ayant déjà servi à des constructions antérieures ; le sous-sol du chœur est rempli de sarcophages vides qui, eux aussi, avaient dû servir à des inhumations antérieures.

Ces ruines, généralement dévastées par les labours, ne renferment aucun monument debout. Inconnues de la géographie comparée, elles seraient intéressantes à explorer.

Nous y avons pratiqué quelques fouilles qui nous ont permis de reconnaître l'existence de la petite église chrétienne dont nous parlons ci-dessus et celle d'un magnifique tombeau de famille, situé sur la voie partant du centre de la ville pour se diriger sur Vatari, et complètement enfoui sous un monticule de terre de six mètres de hauteur sur une cinquantaine de mètres de circonférence.

Sur la partie supérieure, apparaissaient quelques pierres de taille qui laissaient supposer l'existence d'une construction enfouie. C'est ce qui nous donna l'idée d'y faire des fouilles.

Nous y trouvâmes, encadrée dans un cadre à filets, l'inscription suivante :

DIIS MANIB
SAC
FL CLAVDIVS BROMIVS
FLAVIIS·SEDATO·AVOET·VRBICO·PATRI
SIBI POSTERISQVE· SVIIS. (1)

et, dans les terres de déblai, celle-ci :

D M S
TERTVLLVE CONIV
VA XXIII M VIII
ET TERTVLLO F V A VIIIMVIII
SERVANDVS AVG
DISP
BENE MERENTI
BVS FECIT
H SS (2)

qui indique l'existence dans cette ville d'un « Dispensator Augusti ». Les sources thermales auraient-elles été la propriété des empereurs et ce Servandus aurait-il été un intendant chargé de leur surveillance ?

Sur les ruines, nous avons mis à découvert l'inscription suivante :

D M S
CLAVDIA CON
CORDIA. V. A
XXXIII· H·S·E
AMANDVS CON
FEC (3)

(Voir planche 4)

A sa sortie de la ville, la voie s'infléchissait quel-

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, page XIX.
(2) Ibid., 1890, p. XLIII.
(3) Ibid., 1890, p. CIX.

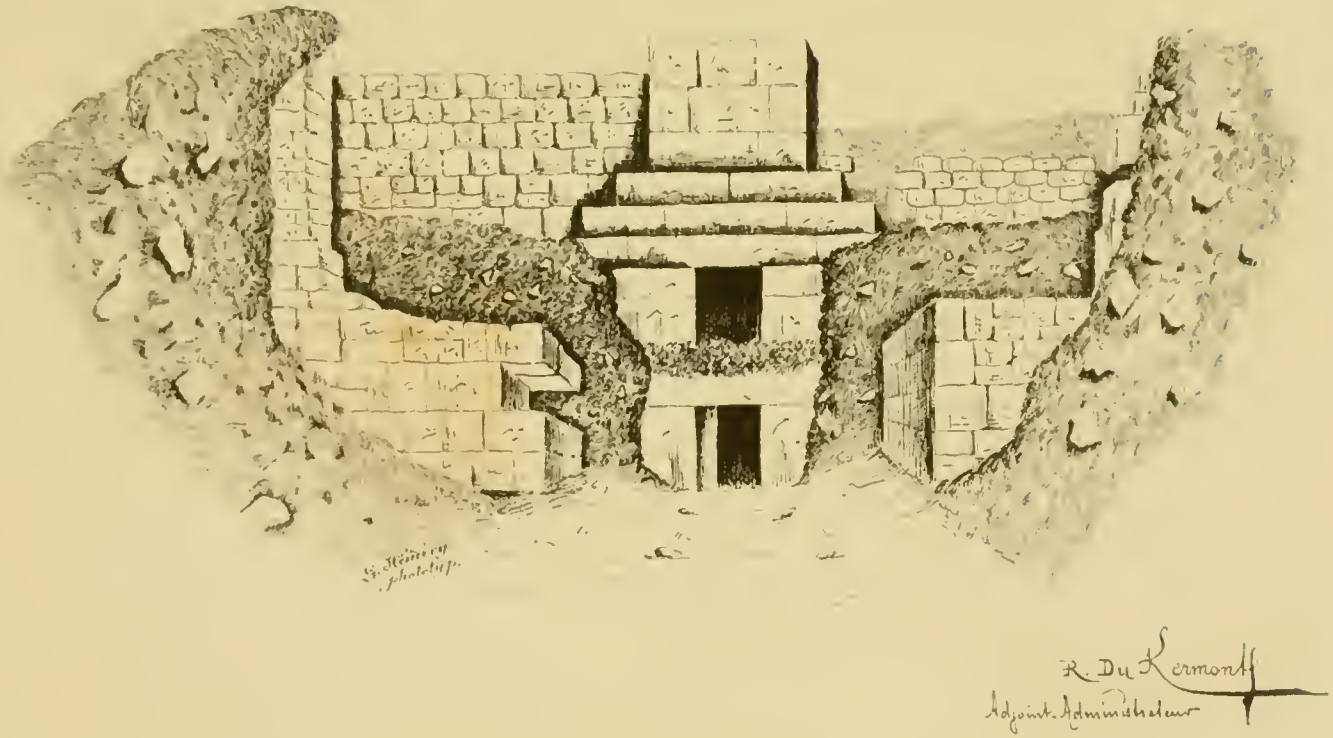

TOMBEAU DES FLAVII

que peu vers le Nord-Est et descendait sur l'Oued-Cheniour qu'elle coupait à la hauteur du fort d'Henchir-el-Abed.

Henchir-el-Abed

Ruines très apparentes d'un fort carré de 20 mètres, en gros blocs, placé dans une belle position militaire dominant une gorge étroite qui mène à l'Oued-Cheniour. Il devait protéger non seulement la route, mais aussi un petit centre agricole dont les vestiges sont situés en face.

Henchir-Guelaât-bou-Atfan

Continuant à suivre la rive droite de la rivière, la route atteignait le centre de population dont les ruines sont dénommées « Henchir-Guelaât-bou-Atfan ». Cette ville devait avoir une certaine importance ; ses vestiges couvrent une superficie d'une vingtaine d'hectares. Une partie était adossée à un immense escarpement rocheux, « El-Guelaâ », sur le haut duquel on voit encore, presque complet, un petit fortin construit en belles pierres de taille, et d'où la vue s'étend fort loin sur le pays. Un peu au-dessous, dans la muraille rocheuse de l'escarpement, existe une grotte aménagée par la main des hommes et par laquelle, au moyen d'une petite ouverture sise à ras du sol, large comme une cheminée, on peut pénétrer dans des cavités souterraines situées sous le fortin.

Dans cette partie des ruines, des blocs dessinent des alignements de maisons ; on y voit des vestiges du mur d'enceinte ; mais presque tout a disparu

sous une épaisse couche de fumier, les indigènes résidant de temps immémorial au milieu de ces ruines.

Sur le sommet du mamelon surplombant la rivière, se voient les vestiges d'un autre fortin carré de 30 mètres, construit en belles pierres de taille et encore en assez bon état de conservation. Une autre partie de la ville était située sur les flancs d'un coteau, en face du Guelaâ. Enfin, quelques habitations devaient se trouver sur la rive droite de la rivière.

(Planche 5)

Une nécropole considérable couvre les pentes sud du Guelaâ et le plateau au-dessus est couvert de dolmens.

On y trouve quelques inscriptions libyques. Les épigraphes romaines de la nécropole ont été publiées.

Nous avons mis à découvert, sur la surface de ces ruines, les inscriptions suivantes :

1	2	3
VICTOR ACARI	IIANVS♁E♁Q♁RFL♁	DOS ♁ DEIL
PATRIS ♁ EE ♁ QO	RRET IVLIAE	CEL ENIORIS♁FL♁
VIRI MILITARIS ♁ N	POTI DOMITI VICTOR	RI ♁ VNA ♁CV
FELICE · VICTOR	NO ♁ NEPOTI	SVA ♁

La ressemblance existant entre ces trois fragments recueillis sur des points différents des ruines, aussi bien par la hauteur et la gravure des lettres que par la pierre, nous font supposer qu'ils ne font, à eux trois, qu'une seule et même inscription.

OCTAVIVS	ZIBBOI
MARCVS	BALIASO
V · A	NIS FIL
L X	VA L
H. S. I	H. E. I

D M S
BASILIA
P·F· LAENIL
LA · P · V · A
XXXVII (1)

D M S
L·BASILIVS HONO
RATVS L·F· HONO
RIBVS FVNCTVS
PIVS· V· A· LXXX
H· S· E· (2)

D M S
IVLIA VRBAN
A BALISIL HOS
PITALIS VXOR
///// //·//////// (3)

NI♁S♁P♁F♁EQ♁C

IOVI ♁ E ////////
TORIAE ♁ E ////
SACR ////////
TEMP/////////
RM//////////

/////A MAXIMVS
////NI AFRICANVS
//// XXI V A LX

D M S
Q· IVLIVS FORTVNA
TVS ROMAN(us)
IANV Q· IVLI ROMAN
NI†ILIVS PIVS
VIXIT ANNIS XX
MEN////
H· S· E·

VRBANVS
////FIACI·F
V A XI
H· S· E

MCABINIA
SATVRNINA
P VIXIT AN
NIS XXIII

LICINI
VS SEXTTI
ANVS
V A XV
H· S· E

M AEMILIVS
MEDOCE
NI· F· IVTVS
V·A·LI·H·S·E·

BEBIA PAV
LA VITO SA
L F VOX V
A XLV
H. S. E.

SCA//////
VS VICTO
R P VIXI
T ANNIS
XXXI·H·S·E. (4)

D M S
ROGATVS
SATVRNI
F. P. V. A.
LXX. H. S. E. (5)

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. LI.
(3) Ibid., p. LI.
(4 et 5) Ibid., p. LII.

BALIAH
ATON
CRESCEN
TIS ♁ F ♁
V ♁ A·

VICTOR
IA ////
/////////
FORTVNAT
ABALIATO
NIS//// (1)

FABRICI
VS ROGA
TVS· V· A
LI · H · S. (2)

TRERIA ♁ LF
ROGATA PIA
VIXIT A XXV
H S EST

BENIA ♁ MA
TRONA ♁ GER
MANIF ♁ V
A XXX· H· S
E //////// (3)

P· LIAI
H· ONIS FIL
VA LXXXV
H· S· E (4)

D M S
P· BASILIVS
IVNIANVS
HONORIBVS
FVNCTVS PI
VS VA LXXIIII (5)

//////DIA MA
TRONA PIA
V·A·XXXXI (6)

D M S
M · BASILI
VS HOSPI
TALIS OMNI
BVS HONORI
BVS FVNCTS
VAN LXXI

D M S
PROCVLEIA SEX
TVLLA BASILI
HOSPITALIS
CONNVX
P· V· A XXXV
H· S· E. (7)

D M S
RVF VXOR PISSO
INA LIVS VALXX
PISO INA MAR
NIS MAXI CHELI
VIX MA AVALXX
ANN VIXIT MARC
VIII ANNIS VS VA
H·S·E XXXV XXV
H·E H· S· E· (8)

(1, 2, 3 et 4) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. L.
(5 et 6) Ibid., p. LI.
(7) Ibid , p. LII.
(8) Ibid , p. LIII.

Prenant, à la sortie de la ville, la direction Sud-Est, la voie romaine traversait le pays montagneux et si riche en monuments mégalithiques des Atatfa, passait par « l'Henchir-Saboun », ruine d'une grande exploitation rurale, puis, descendant les pentes Sud-Ouest du Kef-Rih, atteignait le Castellum du « Guelaât-Sidi-Yahya », dont nous avons donné plus haut la description, où elle rejoignait la voie romaine d'Hippone à Tipaza, par Zattara.

II.

ROUTE D'HENCHIR-LOULOU A GADIAUFALA

(HENCHIR-SBIHI)

Suivant la crête des collines qui ferment, à l'Ouest, le grand plateau sur lequel sont les ruines de la Civitas Nattabutum, cette route coupait l'Oued-Medjez-el-Begueur, auprès du bordj Ben-Babès.

Puis, gravissant le versant Nord du Djebel-Anseul, parcourait une région parsemée de petites ruines de fermes, composée de belles terres de culture, et formant un grand plateau coupé de nombreux ravins.

Sa direction générale est Nord-Sud.

Elle franchissait l'Oued-Mgaisba un peu au-dessus d'un moulin et, après un parcours d'une quinzaine de kilomètres, atteignait la ville de Gadiaufala (Henchir-Sbihi) (1).

Par suite de sa situation en pays plat, très cultivé,

---

(1) V. *Recueil* de la Soc. arch., 1868, p. 213, l'identification de ce point par E. Dewulf. (N. d. C.).

le tracé de cette route est peu visible sur tout son parcours ; on n'y rencontre rien de particulier, ni d'intéressant.

Elle rencontrait à Gadiaufala la grande voie romaine venant de l'Ouest, par Sigus, sur Tipaza, Thubursicum Numidarum, (Khemissa et Madaure).

A noter les deux inscriptions suivantes, trouvées dans un champ, un peu avant l'Henchir-Sbihi :

D M S	D M S
FORT	QVIN
VNAS	TASTV
VA	S· V· A
LXXXX	LXV

III.

ROUTE D'HENCHIR-EL-HAMMAM A VATARI

A la sortie de la ville, la voie prenait la direction plein Sud, coupait l'Oued-el-Aar à environ cinq kilomètres de son confluent avec l'Oued-Cherf ; puis, escaladant les pentes raides de la forêt de Bir-Menten, arrivait à une grande exploitation rurale dont les ruines se voient sur un vaste plateau, à la source dite « Aïn-Sultan ».

Elle descendait ensuite les pentes Sud-Ouest de la même montagne et coupait l'Oued-Nil, à deux kilomètres de son confluent avec l'Oued-Cherf, qu'elle traversait à Aïn-Garça.

Elle débouchait ensuite dans la grande plaine des Haracta et atteignait la station de Fonte Potamiano (ruines de Bir-bou-Aouch). Nous ne la suivrons pas plus loin.

KEF-MESSIOUER

Kef-Messiouer

Sur le sommet du Djebel-Zouabi, à peu de distance du tracé de la route précédente, se dresse isolé, dominant la vallée de l'Oued-Nil, un gigantesque rocher d'une teinte roussâtre, le « Kef-el-Ahmar » (le roc rouge) ou « Messiouer » (rocher gravé).

Sur la face Ouest de ce rocher, existe une surface lisse de 5 mètres de largeur sur 7 mètres de hauteur, sur laquelle est gravé, dans de grandes proportions, un véritable tableau de chasse représentant une famille de lions, père, mère et petits, s'apprêtant à dévorer un sanglier terrassé aux pieds du lion ; des chacals attendent la fin du repas pour manger les restes.

Cette gravure, d'une assez bonne exécution, est encore en bon état de conservation.

Elle doit remonter à une époque peut-être plus ancienne que celle de l'occupation romaine.

(Voir planche 6)

Elle inspire une crainte superstitieuse aux indigènes de la contrée qui évitent d'en approcher. Une légende locale dit, en effet, que cette gravure est l'œuvre d'un génie qui vit enfermé dans le rocher et en défend les abords à quiconque ose en approcher.

Nous n'avons pas, lors de nos différentes visites au rocher, pu nous faire accompagner par un certain nombre d'indigènes, tant est grande leur frayeur ou leur vénération.

Aucune inscription n'est gravée sur ce gros pâté de rochers qui ne porte nulle trace d'aménagements quelconques, mais à côté duquel on trouve un cimetière de *forme ronde* et à pierres pointues posées l'une à côté de l'autre.

Kef-el-Kherraz

A un kilomètre à l'Ouest de ce Kef, en suivant la crête rocheuse, on parvient à une autre masse de rochers, le « Kef-el-Kherraz » (le rocher du cordonnier), dans laquelle s'ouvre une superbe grotte, élevée et spacieuse, qui a dû servir de sanctuaire à quelque divinité libyque, « Bacax » ou « Ifru » (le dieu des cavernes).

Une inscription, en gros caractères bizarres, dont quelques-uns ressemblent aux caractères libyques, couvre la paroi de droite sur une largeur de deux mètres et une hauteur d'un mètres. Les caractères gravés sont très forts et quelques-uns portent encore des traces de peinture rouge. Nous en donnons un fac-simile. Voir planche des inscriptions lybiques (fig. 3).

Sur le sommet de cette masse rocheuse, on voit les vestiges d'un petit fortin.

Comme de ce point la vue s'étend fort loin dans la plaine d'Aïn-Beïda et la vallée de l'Oued-Cherf, il est à supposer que ce fortin était un des postes-vigies à signaux télégraphiques comme il s'en trouve un certain nombre dans cette région montagneuse et d'un accès un peu difficile.

Une légende locale dit qu'il y avait là un grand entrepôt de marchandises.

Cela semble assez difficile à admettre, étant donné la situation topographique. Nous pensons qu'en même temps que le poste-vigie, il pouvait s'y trouver un couvent de religieux attachés au sanctuaire de la divinité adorée dans la grotte. Les exercices du culte devaient y amener une certaine quantité de pélerins.

ANNOUNA (Thibilis)

On remarque, en effet, aux environs de la grotte, des vestiges d'habitations qui ne manquaient pas d'importance.

Henchir-Zouabi

Sur le flanc Sud du Djebel-Zouabi, on trouve les vestiges d'un petit centre de population qui occupait environ cinq hectares.

Ils ne présentent d'apparent qu'un fortin de 30 mètres de longueur, 15 mètres de large, dont la petite poterne est à peu près intacte, et une fontaine avec abreuvoir que nous avons un peu déblayée.

Nous n'y avons relevé que l'inscription suivante, trouvée près du fortin, dans une construction récente :

D M S	D M S
SECVN	ZABA
DA MA	SECVN
XIMES	DE FI
DVLCI	P·V·A
VXOR	XXV (1)
P V A	
LV	

(Voir planche 7)

Announa (Thibilis)

Nous ne donnerons pas ici la description des ruines d'Announa (Thibilis).

Elle a été faite, d'une manière complète, par M. Poulle, dans le *Recueil* de la Société archéologique (n° XXVI, année 1890-1891).

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1887, p. LXXI.

Nous nous bornerons seulement à donner un résumé des travaux de fouilles et découvertes que nous y entreprenons depuis trois ans, ainsi que la copie des inscriptions que nous y avons mises à jour.

ÉGLISE CHRÉTIENNE

Sur le flanc du coteau qui borde, au Sud, le plateau central des ruines, se voient les vestiges d'une petite église chrétienne.

Bien que cette construction ne présente que peu d'intérêt au point de vue architectural, elle n'en est pas moins intéressante à cause de son ancienne destination.

Il y a peu de temps encore, le portail, seul, était reconnaissable ; le reste de la construction était enfoui sous un amas considérable de décombres et de matériaux qui ne permettaient pas d'en reconnaître l'intérieur, visible aujourd'hui.

Ce bâtiment, qui doit dater de l'époque byzantine, est construit d'une manière peu soignée avec des matériaux disparates provenant des ruines, assemblés tant bien que mal et parmi lesquels se trouvent des inscriptions funéraires et dédicatoires.

(Voir planche 8)

Nous donnons, ci-après, la copie des dernières :

P · IVLIO P · FIL
QVIR
CASTO ♁
C · IVLIVS P V
DENS QVAES
VRB ♁ TRIB ♁ PLEB
PATRVO OPTIMO
D D

FORTVNAE
AVG · SAC
M · HEREN
NIVS M FIL
QVIR
VICTOR VE
MONITVEIVs
P S D D (1)

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1889, p. LVIII.

CLODIAE ♡ VITO
SAETERTVLLI
NAE FLAM IIII COL
P CLODIVS PFL QVR
QVADRATVS QVI
ETSC///IO FRATER
PATR////ELIS EIVS
EQ////////BLORNA
TVS DE////RIO EA
RVNDEM COLONI
ARVM OB INSIG
NEM INSE AMO
REM ET MVNI
FICENTIAM EIVS
P S D D
L D D D (1)

Orienté Nord-Sud, ce bâtiment est composé, savoir :

Portail. — Il mesure actuellement 6 mètres de hauteur sur 13 mètres de largeur, mais devait être plus élevé.

Au centre, s'ouvre la porte d'entrée, d'une hauteur de 2m20 sur une largeur de 1m80, surmontée d'une énorme dalle de 0m60 d'épaisseur qui soutient un arc de plein cintre de 0m70 de hauteur. C'est sur la clef de voûte de cet arc que sont gravées la croix latine et les lettres grecques A et ω.

Ce portail est percé de deux petites fenêtres situées à droite et à gauche de l'arc de plein cintre, à 2m80 du sol, ainsi que de quatre autres petites ouvertures pratiquées dans la partie supérieure.

On accédait à la porte par un escalier à paliers tenant non seulement toute la façade du bâtiment, mais se prolongeant de chaque côté de 2 mètres en-

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1889, p. XCIV.

viron pour donner accès à des bâtiments annexes sans doute, car nous n'avons trouvé aucune trace de portes latérales, ni intérieurement, ni extérieurement.

Nous avons mis à découvert une grande partie de ces escaliers et nous espérons les déblayer entièrement.

Intérieur. — L'intérieur se compose d'une nef centrale, de bas côtés et d'un chœur. Les bas côtés, dallés, mesurent 14 mètres de longueur sur $3^{m}60$ de largeur. Cinq colonnes, dont les bases sont encore en place, soutenaient la voûte.

Les murs latéraux ont $0^{m}50$ d'épaisseur. Le chœur a une largeur de $7^{m}16$ sur une profondeur de $4^{m}80$. Il contient quatre rangées de gradins circulaires qui permettaient l'accès au maître-autel, devant lequel, de chaque côté, se trouvait une colonne.

(Voir planche 9)

Entre la porte triomphale et celle à double ouverture, nous avons mis à découvert un vaste emplacement dallé, en assez bon état de conservation.

Partant de la porte triomphale, que nous avons déblayée jusqu'au sol primitif, le dallage se continue sur une distance de 165 mètres et sur une largeur variant de 40 à 10 mètres. Il n'est pas partout d'égale hauteur, et dans certaines parties, il a disparu.

Une petite place, entourée d'un rebord à degrés, d'une longueur de 50 mètres sur une largeur de 40 mètres, se trouve devant la porte triomphale. Nos fouilles n'ont pu la mettre complètement à découvert, et nous pensons que sa superficie devait être

Croquis des fouilles de THIBILIS (Announa)

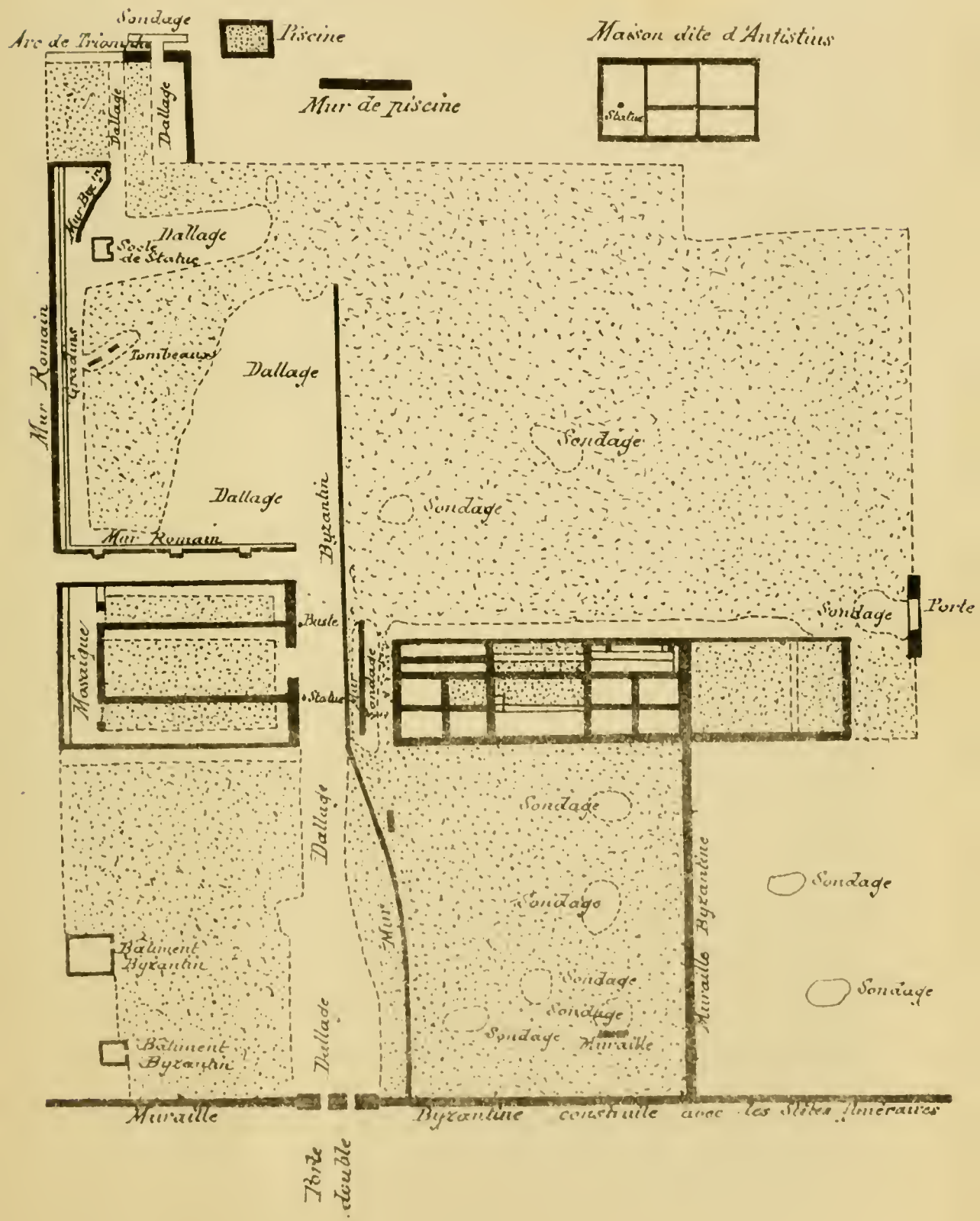

du double. La porte triomphale devait se trouver au milieu, et sur le côté Nord, existait un grand bâtiment, des thermes, sans doute.

Il ne reste debout de ce bâtiment qu'une partie du mur de façade, dans lequel s'ouvrent deux portes à arcades d'une hauteur de 3 mètres.

(Voir planche 10)

Complètement remblayé, il a dû être l'objet de reconstructions successives qui en ont sensiblement élevé le niveau primitif et modifié la structure intérieure. Si nous estimons qu'il y avait là des thermes, c'est que, à côté des vestiges, nous avons déblayé le parquet en briquettes d'une piscine et reconnu l'existence de trois autres.

Les reconstructions y ont été faites d'une manière hâtive, sans soin et avec des matériaux ayant déjà servi à des constructions antérieures, des pierres à inscriptions dédicatoires et même des bas-reliefs sculptés. La dernière reconstruction doit avoir eu lieu pendant la domination byzantine. Nous avons, en effet, trouvé, encastrée dans une muraille, à la hauteur du sol nouveau, une inscription d'une dédicace à Constantin. Nous en donnons ci-après copie, ainsi que des autres rencontrées dans la même muraille intérieure du bâtiment.

IMP · CAES//////////
FLAVIO VALERIO
CONSTANTINO
INVICTO PIO FELICI
AVGM PM TP VIIII CONS
III IMP VII P P P
VAL PAVLVS V P P P N
D N MQ EORVM D
D P P P (1)

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1889, p. LXVII.

D N FLAVIO
V A L E R I O
CONSTAN(*tio*)
NOBILLISS ////
C(*ae*)SA(*ri*)///
//////NV///V
/////////////
//////SVS///VC
(1)

MER(*c*)V(*r*)IO
A(*vg*)
SA(*cr*)V(*m*)
P·SITTIVSA//
QVIR BLAND(*vs*)
MODICVS C
QVIR CLEM(*ens*)
OB HONOREM MA
GISTERI DSD

B O N O E V E N
T V I ♢ S A C
EX TESTAMEN
TO IVLI ♢ LI
BONIS ♢ H M V ♢
PER ANNIOS
TITIANVM IV
NIOREM ET ♢ FELI
CEM HEREDES
EIVS EX HS QVIN
QVE MILIBVS ♢ N̄
(2)

//////////////////////A
//////////////////TIVS
//////////////////ANVS
//////////////////IVS
(*Q*)VAD(*r*)ATVS
(*ho*)NOREM MAGISTER(*i*)

C O N C O R D I
A E A V G V S T I
S A C R V M
VE(*rrius*)L·F·Q
P////PACI(*us*)
V C//////////(3)

Inscription des bas-reliefs représentant le combat d'Hercule contre le lion de Némée :

H E R C V L I ♢ A V G ♢ S A C
P R O ♢ S A L ♢ E T ♢ V I C T o R I A
I M P ♢ C A E S ♢ M A V
R E L I ♢ A N T O N I N I
A V G
Q ♢ F V R N I V S ♢
C R E S C E N T I A
N V S ♢ S P F D D (4)

---

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, page LVI.
(2) Ibid., 1889, p. LXVII.
(3) Ibid., 1889, p. LVVI.
(4) Ibid., 1890, p. XCVII.

EX INDVLG(*entia*) DOMINORVM IMPERATORVM (*nostrorum caesarum*) L. SEPTIMI SEVERI PII PERTINACIS (*augusti*) ARAB(*ici*) ADIA

BENICI PARTHICI MAXIMI BRITAN *ici*) (*Maximi Pontifici Maximi et M Au*)RELI ANTONINI PII BRIT(*anici*) MAXIMI

P(*atris*) P(*atriae*) AVG////FIL//////////////CAESAR//////////////////AVGVS///ORO/////////////

DIVIM FILIA////////////////SAECVLIS///////////////OPUS//PERFECIT///////////////// (1)

Le long de la voie dallée, existait un grand bâtiment complètement ruiné, dont nous avons à peine pu reconnaître la forme. Quelques murs en briques rasés à ras du sol sont les seuls vestiges qui en restent. Il avait 30 mètres de long sur 20 mètres de large et devait être composé de deux bas côtés et d'une grande pièce centrale. Des restes de mosaïque grossière se retrouvent encore en certains endroits. Sur le côté Sud, on voit les supports, encore en place, de huit colonnes.

Sur la façade, située le long de la voie, devait être encastrée une grande inscription dont nous avons retrouvé un nombre considérable de morceaux de toutes formes et dimensions.

Elle avait 6 mètres de long sur 0^m60 de largeur et était gravée sur deux plaques de marbre très friable, car certains morceaux sur lesquels sont des amorces de lettres s'effritent comme du sel.

Nous avons réuni tous ces morceaux et, après un long et patient travail, avons pu arriver à la lecture d'une partie de cette grande inscription, dont les lettres ont 0^m09 de hauteur. Nous la donnons ci-contre, telle qu'elle est actuellement, avec de nombreuses lacunes.

A côté de ces fragments et gisants sur le dallage, nos recherches nous ont fait

---

(1) Comptes r. de l'Acad. d'Hip. 1891, page LVII.

découvrir une belle statue de femme, de grandeur naturelle, en marbre, à qui il manque la tête, dont nous avons retrouvé une partie (le front, le nez et les yeux, ainsi que le sommet de la tête).

Un buste d'homme, également en marbre et sans tête, se trouvait à côté de la statue. Une grande entaille a été pratiquée dans le cou pour permettre de changer la tête, probablement après la mort de l'empereur.

Cette statue et ce buste devaient être placés le long de la muraille du bâtiment dont nous parlons. On voit encore leur place sur le dallage.

Il y a tout lieu de supposer, après la lecture de l'inscription, que le buste est celui de Septime Sévère et la statue celle de sa femme, Julia Domna.

Nous continuons le déblai de la partie dallée, avec l'espérance de retrouver les autres morceaux de l'inscription pour en compléter la lecture.

Sur la partie Est du plateau des ruines, entre les deux portes, nous avons également cherché à reconnaître un bâtiment, rasé à ras du sol, sur lequel notre attention avait été portée par M. Poulle, qui pensait que lesdites ruines pouvaient être celles d'un grand temple.

Un fragment d'inscription publié en 1883, dans le *Recueil,* de la manière suivante :

TEMPLVM
ECAMVN
R///VNATC

et que nous avons lu ainsi :

TEMPLVM//////
LICAMVN//////
FORTVNATO/////(1)

en constatant avec plaisir que notre lecture a été adoptée par M. Poulle, avait donné lieu à cette supposition.

Ce bâtiment, qui a 60 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur, devait être divisé en une trentaine de pièces voûtées. Ces pièces, qui ne communiquent pas entre elles, sont séparées par des murailles d'un mètre d'épaisseur et de six mètres de hauteur.

Nous avons reconnu 7 de ces pièces.

Elles sont de dimensions inégales et entièrement comblées de terre, et de pierres, dont quelques-unes portent les inscriptions suivantes :

C·R
SALVTE
ADVNTO
EIVS
D (2)

//////////♁SAR♁NE
//////////NEPOTI
//////////INO PIO FEL
//////B♁POTEST♁V
//////////TISSIMO
//////////////MA(3)

D M S
L· OPPIVS L F
QVIR
RVSTICVS
VA L
H·S·E (4)

ANTISTIA
RVSTICINA
VA LXXXX
H S E (5)

ANTISTIALIF
SEVERA
VA XXIII
H·S·E (6)

Deux des pièces sont de véritables dépôts d'ossements humains. Le fond est, dans deux autres, rem-

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, page XCIX.
(2) Ibid., p. CVIII.
(3) Ibid., p. XCVII.
(4, 5 et 6) Ibid., p. XLII.

pli d'une vase noire et humide. Nous n'y avons constaté ni dallage, ni bétonnage.

Dans une de ces pièces, existe un escalier de trois marches qui s'arrête à trois mètres du sol, et en face, une banquette à la même hauteur.

Le mur extérieur a été refait sur tout son pourtour, au niveau du sol actuel, mais d'une manière peu soignée et avec toute sorte de matériaux. Les murs du fond, au contraire, sont en bonne maçonnerie soignée.

Cette construction voûtée, au fond de laquelle on trouve des chapiteaux et des morceaux de marbre (linteaux de porte, etc.), de très forte dimension, semble avoir été effondrée par suite de l'apport sur sa surface des matériaux de poids considérable, gisants au-dessus et tout autour : chapiteaux et colonnes énormes, celles-ci monolithes.

Quelle a été la destination de ce bâtiment ?

Nous avons pensé, et nous sommes heureux de constater que M. Poulle partage notre supposition, que ces pièces voûtées ont été des greniers dans lesquels était versé l'impôt du froment, perçu en nature, les greniers de l'Annone. Cela expliquerait l'origine du nom actuel des ruines de l'antique municipium.

Nous terminerons cette petite notice par la copie de quelques inscriptions mises au jour par nous sur la surface des ruines de Thibilis. Elles sont, y compris celles dont nous donnons la copie dans le texte, au nombre de 77 :

IVLIA VITA	ALEXO	D M S
LIS VA CI	VA CI(1)	LVCCEIVS
H. S. E(1)		EGRILIVS
		VA LXXX(2)

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. x.
(2) Ibid., 1891, p. ix.

AGRIA MAXI
MIFIL ♁ MAXI
MINA V· A·
LXXXXI H·S.E. (1)

LICINIA ♁ HY
MNIS ♁ VA ♁
XV
II· S· E· (1)

M VITRVVIVS
MAMVRRA
ARCVS
S ♁ P ♁ F· (1)

M· HERENNIO M· FIL QV ////
RIV// PROC AVG ♁ NN ADFV///
MENTI ETRES POPVLI PERTI //
VTRIVS QVE NVMIDIAE PRO ///
NVM SACRAE VRBIS PROC//////
TATIVM PER VMBRIAM TV ///
NVM ET TRACTVM CAM /////
AD STVDIA ♁ ADVOCATO /////
DECET III VIRO IIII C/////////
/////VRID COL · RVSICA ////////
/////////PROTI /////////// (1)

IVLIA PVBLI
F· CHVBVDIT
V· A· XCI
H· S· E

CAESONIA
SECVNDA
V·AXL
H· S· E (1)

D	M	S
SEXIA	MIA VO	IAVOLLE
OLENTV	LENTVS	NTAIAV
S SEX F	M FILI	OLENTI
IL QVIR	VS QVIR	FIL QVIR
VICTOR	INA VIC	INA SE
IVNIO	TORA SI	XTVLLI
RVA	NVS MA	FILIA
XVIIII	IOR VA	VAXXI
HSE	LXIIIHSE	H· S· E

D M S
SEXIVVEN
TIVS SEXF
Q· CATER
VARIVS
VAXXV
H· S· E (2)

SANTO SATVR//
M· VIPSANIVS
MARTIALIS SACER
DOS SANCITVS
DE PECORIBVS (3)

(1) Comptes rendus de l'Acad. d'Hippone, 1891, p. IX, X, XLVIII.
(2) Ibid. 1890, p. XIX.
(3) Ibid., p. XLI.

CIVILIS ♁ Q ♁ AN
TISTI ♁ ASIATCI
F· V ♁ A VIIII
H· S· E (1)

D M S
Q· N· ADGECTVS
MARCI·AE
MILI NEPOS (1)
/////////////
/////////////

VIPSANIA MF
IVLIA
VAXXI
H· S· E (1)

P· SERVI
LIVS GAL
LVS VA
X· H· S· E (2)

D M S
QVINTIAN
VS CATER
VARI F
VAN XI
H· S· E

ABVLLIA
Q· F
MAXIMA
V· A
LXXXV ♁
H· S· E (3)

M· ANTO
NIVS· M· F
PIETAS
V· A XXXV
H' S· E

BICETTA' C·
F· AN· LXX
H' S· E (3)

CAR VI LA ♁
P♁ I ♁ MVS
TELA ♁ V♁A♁
XXXV'H·S'E (3)

D M S
Q POMPO
NIVS DA
TVLEVS
VAXVI (4)

VITRVVE POR
TVLA VA XX
MVI. II. S

D M S
L. SITTIVS
L. F. QVIR
SEVERVS
CENTVRIO (5)
/////////
/////////

L. HERENNIVS
L. FIL. QVIR
GENIALIS
/////////////
/////////////

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, p. CVIII, CVII.
(2) Ibid., 1890, p. XLII.
(3) Ibid., 1889, p. LXX, LXIX.
(4) Ibid , 1890, p. XVIII.
(5) Ibid., 1891, p. IX.

ARRONDISSEMENT
DE
GUELMA
ARRONDISSEMENT
DE
CONSTANTINE
Beni Addi
Beni Merzelin
Beni Brahim
Ouled Sassy
Ouled Harrid
Ouled Dahn
Sellaoua
Ain Boladh
Ain Abid
Khamissa
Ain Mellouk
Sidi Mach
Ain Babouch
Ouessah
El Hassi
Sidi Rgheiss
Ain Berda
Ain Sollada
Bir Menlen
Ouled Daoud
Ain Sourmat
Terraguett
El Zerg
Bou Hamed
Announa
Oued Zenati
Mondaim
Ain Mellouk
Société Archéologique de Constantine
CARTE
quant les Ruines et les Voies Romaines
de
L'OUED CHERF
Légende
Limite d'Arrondissement
Route Nationale
Route Départementale
Chemins de Grande Communication
Chemins de fer
Voies Romaines
Voies Secondaires
Ruines Romaines

IPO
MON
IBI FE
S E (1)

René BERNELLE,
Administrateur de l'Oued-Cherf.

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1889, p. XVII.

SERIANA

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE

SUR L'ANCIENNE SITUATION ET L'ÉTAT ACTUEL DES RUINES ROMAINES DE SÉRIANA

PAR LÉON DOMERGUE,

MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE,
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MESSIEURS,

Appelé, il y a quelques jours, pour le service public, dans la région de Batna, j'ai revu, deux fois, après une longue absence, le village nouvellement créé de Seriana, son territoire et ses habitants. J'ai dit ailleurs quel puissant intérêt on y trouve dans l'étude des restes de l'antiquité dont le sol est couvert et celui non moins grand qui s'attache à la recherche et à la conservation de ces débris. Ayant fréquenté ces lieux pendant longtemps et ayant assisté dans toutes ses phases à la création, puis à l'installation de la colonie nouvelle, chargé de la division du sol sur tous les points d'une vaste éten-

due, nous avons signalé à l'Administration et à quelques hommes instruits l'existence d'une nécropole antique. Nous avons dit et nous avons écrit, en temps utile, qu'une exploitation aveugle et un vandalisme stupide consommaient journellement sa ruine. Nous n'avons pas été entendu, tant il est vrai que si les restes de l'antiquité ont des amis fervents, ils trouvent aussi jusque parmi les hommes éclairés des ennemis redoutables ou des indifférents ; des réponses dérisoires nous furent faites ; quelques-unes, semées d'esprit, versaient dans la plaisanterie. Les uns, fort étonnés de nos démarches, niaient notre compétence ; d'autres, qui n'avaient jamais vu ces lieux, se prévalaient de leur propre opinion. Il n'y avait cependant pas là de quoi rire, et je puis dire aujourd'hui à la Société archéologique de la province de Constantine, dont l'honorable président accueillit alors et fit valoir nos plaintes :

Sed non erat his locus.

La ruine fut consommée sous nos yeux ; je fus le témoin impuissant et attristé de cette dévastation ; seuls, quelques colons, nouveaux venus, se mirent depuis, sur nos conseils, à respecter les vestiges qu'ils foulaient aux pieds et leur assurèrent quelquefois un abri. Je dirai cependant, dans la dernière partie de ce rapport, comment l'œuvre de destruction qui a marqué la fondation du village de Seriana persiste encore et n'a pas cessé de nos jours.

Aussi, pour donner à cet exposé l'intérêt qu'il comporte et l'ampleur nécessaire pour fixer l'attention de la Société lettrée qui l'entend, il me semble utile d'esquisser l'aspect archéologique de cette région

avant la création nouvelle, de donner un souvenir aux monuments disparus et aux débris de ceux qu'on y voit encore, de dire un mot du travail de fondation et de l'œuvre de destruction, accomplis dans le même temps ; de décrire, enfin, brièvement, l'état des lieux, tel que nous venons de le voir à Seriana. Nous formulerons ensuite, pour le recommander au président et à tous les membres de cette assemblée, notre humble avis sur les mesures qu'il convient de faire adopter pour sauvegarder, dans la mesure du possible, ce qui nous reste encore des choses de l'antiquité et ce qui pourra en être découvert dans l'avenir.

En dehors de quelques réflexions et de quelques idées qui tiennent du sujet et qui naîtront naturellement de cet examen, nous ne parlerons que de choses vues et étudiées dans la mesure de nos forces et de nos moyens. J'en demanderai la couleur exacte et la vraie physionomie non seulement à mes souvenirs, mais aussi aux indications recueillies, aux observations attentives, aux notes prises depuis longtemps sur les lieux mêmes et pieusement conservées pour l'avenir. Guidé par le pressentiment fatal d'une ruine certaine, sachant que rien n'échapperait à la destruction de tant de choses respectables, j'ai poussé jusqu'à la minutie ce travail d'investigations. J'ai la conviction de l'avoir fait en temps utile et la certitude qu'il intéressera ainsi plus sûrement les vrais amis de nos antiquités. Les ruines romaines de Seriana me paraîtront à moi-même deux fois intéressantes, si, après les avoir fait connaître, je parviens à les placer sous les auspices de vos sympathies éclairées.

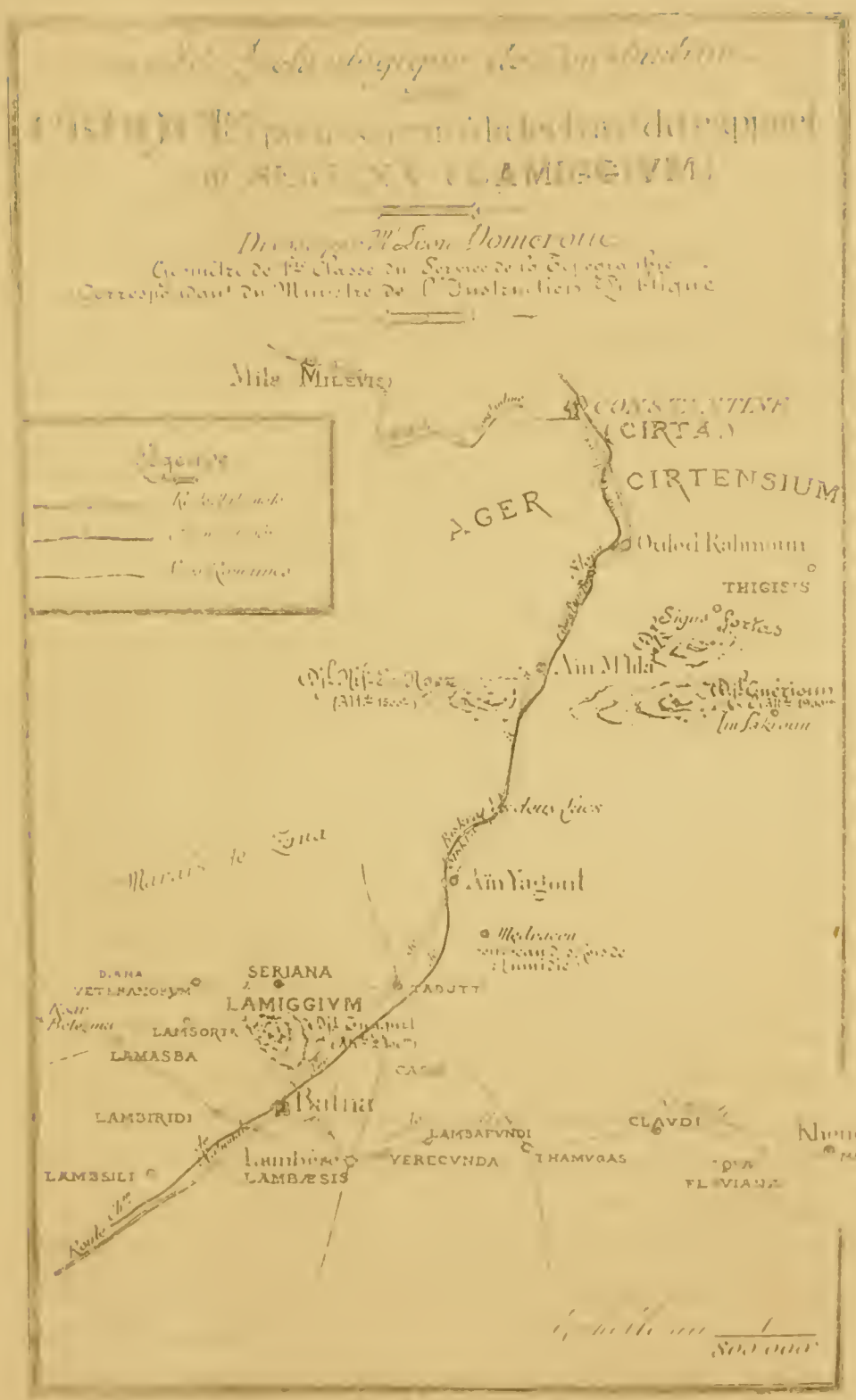
Mila (Milevis)
CONSTANTINE
(CIRTA)
CIRTENSIUM
AGER
Oued Rahmoun
THIGISIS
Sigus
Sortes
Ain Mlila
Ain Yagout
Mechraa
SERIANA
LAMIGGIVM
DIANA
VETERANORVM
LAMSORTE
LAMASBA
TADUTT
Batna
LAMBIRIDI
LAMBSILI
LAMBÆSIS
VERECVNDA
THAMVGAS
CLAVDI
FLVIANA
Khenchela
MASSVLA

I.

En 1879, la région choisie pour fournir à la colonisation la dotation territoriale du village de Seriana offrait sur plus de deux cents hectares d'étendue l'image d'une nécropole antique, couverte de nombreux débris. Située dans la contrée montagneuse qui domine au Nord la vallée de Batna, à égale distance de Lambæsis et de Diana, l'aspect est celui d'un plateau fortement incliné vers le Nord et dominé au Sud et à l'Est par la masse compacte, puissante et dénudée des crétacés inférieurs du Djebel-Tuggurt. C'est une sorte de falaise de roche calcaire, entamée par la main de l'homme et dont les débris sont les matériaux mêmes qui couvrent le sol de la vieille cité. Nous sommes sur la ligne de partage des eaux et sur un des points culminants du Tell. Assis sur la croupe d'un contrefort calcaire qui pénètre aussitôt dans la plaine par une pente uniforme et douce n'offrant aucun point varié, *Seriana* touche partout ailleurs les derniers massifs boisés de la région, dont la végétation, faite sur ce point de broussailles rabougries, porte les traces de la dépaissance et offre comme un vestige d'incendie. Ainsi couvert et protégé sur trois points, le village de Seriana domine la plaine vers le Nord par cent mètres d'altitude et donne sur la région des hauts plateaux un point de vue admirable. La vue s'étend dans la plaine sur un rayon de soixante kilomètres et se perd à l'horizon sur le massif du Guerioun et sur les surfaces éblouissantes des lacs salés du Nif-en-N'ser et des marais de Zana.

Cette situation privilégiée met le plateau de Se-

riana à l'abri des miasmes qui couvrent la plaine et s'agitent constamment sous l'action des vents. La salubrité, l'ancienne abondance et la qualité des eaux, la fertilité du sol de cette région y fixèrent autrefois une colonie qui fonda, sous la domination romaine, une des plus grandes cités de la Numidie.

Nous dirons bientôt ce que fut cette colonie, dont le nom est encore douteux. Nous en retrouvons l'emplacement et les débris sur la nécropole de Seriana. N'était le grandiose escarpement qui ferme l'horizon, nous aurions sous les yeux l'admirable tableau des ruines de Thibilis, dont l'aspect saisissant nous a été révélé, dans la séance du 12 octobre dernier, par les superbes photographies que notre président a soumises à notre examen. Nous avons ici la même vue, c'est-à-dire le même entassement de débris, les mêmes ondulations et les mêmes soulèvements du sol indiquant par la régularité même des formes et la structure presque géométrique des contours l'existence de monuments enfouis. Quelques-uns d'entre eux montrent à travers cette couverture déposée par le temps des matériaux façonnés, de toute grandeur et de premier choix. Nous y avons vu des chapiteaux ruinés, des fûts de colonnes de forme cylindrique intacts; la pierre de grand appareil, assise au niveau du sol, indique par sa position régulière et son horizontalité même qu'elle repose encore sur les fortes assises des premiers jours. Rien ne manque à ce spectacle, empreint de tristesse et de mélancolie, pas même un groupe d'arbres dont le plus jeune meurt de vieillesse et dont les dimensions étudiées sur la plus faible ramure révèlent une existence de plusieurs siècles. Si la lon-

gévité de certains végétaux est chose prouvée, si l'examen des couches concentriques déposées par les ans peut servir à fixer leur âge, s'il est vrai qu'on puisse attribuer à quelques-uns la durée qui nous sépare des temps anciens, les arbres de Seriana ont vu, dans sa splendeur, la colonie romaine et lui survivent au milieu de ses débris. Sous leur ombrage encore puissant, se réunissait naguère le Conseil de la tribu ; l'aréopage indigène siégeait sur les branches écroulées de ces arbres géants, et c'est dans ce lieu aujourd'hui public, centre et ornement de la cité actuelle, mais alors triste et solitaire, que précédant pour l'installer la colonie nouvelle, nous avons nous-même le premier posé notre tente. Ce souvenir nous restera cher.

A quelque distance de ce point, on voyait le fort byzantin, dernier reste de la cité détruite ; tout autour, dans ses environs, gisaient sur le sol des inscriptions éparses, des débris de sculpture, classiques et grandioses, des fragments de statues antiques sur une grande étendue. Le sol était couvert de terres cuites et d'argiles moulées du grain le plus fin et d'un rouge vif qui, sur certains points, donnait à la terre elle-même comme une teinte affaiblie et un pâle reflet de même couleur.

Contrairement aux constatations faites sur des débris similaires de Lambèse et de Thimgad, les marques de l'officine et du potier n'apparaissent généralement pas sur ces fragments de céramique antique. La troisième Légion *(III Augusta)* laissa cependant sa marque sur quelques briques de Seriana, mais elles sont très rares. Nous en avons vu deux de type rectangulaire. On lisait sur l'une l'estampille sui-

vante : LEG III AVG *(Legio tertia Augusta)* et sur l'autre : III LEG AVG *(tertia Legio Augusta),* ce qui donnerait à croire qu'elles sortaient de deux ateliers différents. D'autres fragments, très rares, portaient les lettres : OP DOL, ou : EX OF *(opus doliare,* ou : *ex officina),* sans aucune trace de nom, ni de date consulaire. Nous y avons vainement cherché le nom antique de Seriana, mais le hasard de nos recherches ne nous a mis entre les mains aucun fragment de brique municipale ; nous n'avons pas rencontré davantage de nom de fabrication et, de cette courte lecture, nous concluons à l'existence d'un simple atelier particulier de production et de vente. En dehors des briques légionnaires ou civiles, les moindres fragments de poterie répandus sur le sol offrent des moulures intactes dont l'élégance égale le fini et la simplicité.

D'autre part, l'emplacement actuel du village de Seriana et ses environs immédiats formés par le communal et les jardins donnaient à la même époque l'aspect d'un cimetière antique couvert de monuments funéraires de forme variée. On voyait sur le sol, découverts et intacts un grand nombre de cercueils de pierre creusés dans le roc ; d'autres émergeaient du sol ou se montraient en affleurement. Plusieurs tombeaux, de forme élégante, présentaient le type hexagonal, dont les panneaux ornés de moulures étaient couverts de textes dédicatoires ; d'autres formés par le cippe funéraire dressé sur plinthe étaient couronnés de frontons sculptés assis sur des corniches moulées ; on y voyait le cintre et le triangle marqués à l'effigie des mânes. Le caisson funéraire simple ou à double registre s'y

rencontrait, enfoncé dans le sol, simulant, par son dos circulaire en affleurement, un fragment de colonne tronquée. Ailleurs, la pierre mutilée et souvent informe figurait des motifs d'ornementation, des personnages représentés avec les attributs de la mort ou du sacrifice, les symboles ou les objets du culte et les dons offerts à titre expiatoire ou pour l'accomplissement des vœux.

Afin de donner un souvenir à ces monuments dont quelques-uns, grossièrement encastrés dans les murs des maisons ou recueillis brisés dans les demeures des colons, ont échappé jusqu'à ce jour à la dernière destruction, je me servirai des notes prises, il y a douze ans, sur les lieux mêmes et pieusement conservées depuis cette époque.

L'ornementation lourde et massive de quelques stèles de Seriana rend leur étude pénible et souvent stérile pour l'interprétation symbolique. Seuls, les savants ou les spécialistes éminents, comme ceux que la Société archéologique de Constantine a comptés dans son sein et dont elle doit justement s'honorer, ont pu, d'ailleurs, de nos jours, interpréter les monuments de type phénicien. Les Faidherbe et les Victor Reboud, pour ne parler que de nos morts, ont trouvé le langage de la pierre vide d'inscriptions, mais marquée des effigies des stèles puniques. Ces monuments anépigraphes étaient alors assez nombreux ; nous en avons retrouvé quelques débris, restes d'une ruine lamentable. Seules, des fouilles bien ordonnées, faites avec méthode, nous restitueraient des monuments plus purs. Les symboles divins dont ces débris sont couverts leur donnent une signification religieuse et les distinguent immédiatement de

ceux plus abondants d'origine latine : le pavot, la pomme de pin, la grenade, le raisin, symboles de la fécondité ; la main levée, le croissant et le disque, le caducée, le palmier, le gâteau divin, le gros et menu bétail des sacrifices, dont les images sont toujours les mêmes ; la pose, la tenue, le vêtement des personnages indiqueraient des ex voto puniques. On ne voit cependant sur aucun de ces débris l'écriture qui distingue les stèles phéniciennes de la haute antiquité, ni celle plus récente qui apparut après la ruine de Carthage. On n'y trouve pas davantage les dédicaces latines de l'époque romaine ; le grand dieu de l'Afrique, le *Saturnus Augustus*, successeur de l'antique *Baal Hammon*, n'est mentionné sur aucun d'eux.

Au point de vue de l'art, une seule stèle nous frappa par la forme particulière de son couronnement. Nous croyons avoir vu un monument étranger à l'époque néo-punique et qui nous semble appartenir à celle plus reculée de l'art grec de Carthage. Un cippe élégant porte dans le panneau central deux personnages en relief, les mains jointes sur un autel. Le fronton circulaire, de style léger, porte deux acrotères en volute ionique, pure d'ornementation et timbrée de deux rosaces. Quelque interprétation qu'on puisse faire. la présence de deux personnages enlève, pour nous, à ce monument anépigraphe, tout caractère funéraire et lui donne celui d'un ex voto.

Nous connaissons encore une pierre, ou, pour mieux dire, un débris de monument portant un reste d'épigraphe soignée dont l'examen nous permet de croire que le sol de Seriana renferme, comme toute

l'Afrique romaine, des monumens saturniens. La formule : *Ob sacerdotium,* suivie des sigles : V. S. L. A. *(votum solvit libens animo),* y fut écrite par un prêtre probablement attaché au culte du dieu africain. C'est ce qui nous reste de la dédicace. Nous en avons nous-même découvert une semblable à *Aïn-Bessem*, dans l'*Oppidum Auziense*, près d'*Aumale,* dédiée à Saturne par Julius Gargilius Crescens, prêtre, et ses enfants. Elle a été publiée, avec un commentaire de Berbrugger, dans le n° 72 de la *Revue africaine*. Le texte me rappelle affectueusement un des meilleurs souvenirs de ma jeunesse et celui, qui m'est resté précieux, d'un maître vénéré. Le voici :

DEEO *(sic)* SANCTO SA
TVRNO SACRVM
I. GARGILIVS
CRESCENS SACER
DOS VNA CVM LIBERIS
SVIS VOTVM SOLVIT
ET DEDICAVIT
LIBENS ANIMO

Et le savant commentateur ajoute :

« Notre honorable correspondant ayant écrit en deux endroits de sa lettre le mot initial DEEO avec deux E, nous devons supposer que la responsabilité de cette forme insolite remonte jusqu'au graveur antique. Dans le nom propre GARGILIVS, le premier I a la forme d'un J, particularité graphique à noter et que le copiste a reproduite à plusieurs reprises.

« Les monuments saturniens sont rares et sont, par conséquent, d'un grand prix. On ne connaissait jusqu'ici que deux monuments épigraphiques à Saturne dans la Mauritanie césarienne : ceux que la *Revue africaine* a insérés en 1858 et 1867. La com-

munication de notre correspondant nous enrichit d'un troisième. La Mauritanie sétifienne est beaucoup plus riche sous ce rapport. » *(Revue africaine* et *Akhbar* du 31 décembre).

Puisque nous venons d'exhumer en quelque sorte devant vous l'inscription saturnienne de l'*Oppidum Auziense*, aujourd'hui Aïn-Bessem, nous dirons qu'elle est telle que nous l'avons écrite et que telle elle a été rendue par une bon estampage adressé plus tard au savant inspecteur général des monuments historiques.

Remarquons en passant que, depuis cette époque, des monuments du culte du Saturne africain ont été découverts en quantité considérable dans l'ancienne Numidie et dans la Tunisie actuelle.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot : cette inscription est encore remarquable par le nom divin *Sanctus* donné à Saturne, au lieu de celui d'*Augustus,* d'origine purement païenne, et par la formule votive écrite en toutes lettres, sans sigles abréviatives, ce qui est rare dans les dédicaces de cette nature. Cela pourrait nous fournir, au point de vue technique, la matière d'un commentaire explicatif et, par comparaison, nous verrions comment la formule de Seriana paraît se rattacher au même culte pour perpétuer le souvenir du sacerdoce. Le fragment de pierre en donne presque tous les caractères et tient l'amorce des lettres indiquant le vœu promis et librement accompli. Il a, d'ailleurs, subi la pire destinée : façonné pour la construction et réduit en moellons, on en voit encore les débris dans une rue du village, au fond d'un caniveau.

*
* *

En décrivant ici les monuments purement latins qui couvraient, il y a douze ans, le sol de Seriana, nous n'ajouterons rien d'intéressant à ce que nous avons exposé, l'an dernier, dans une brochure imprimée à Batna, très peu répandue, mais connue, néanmoins, de quelques-uns d'entre vous. Je rappellerai cependant que les tombeaux nous offrent des chiffres élevés pour la durée de la vie et nous donnent une haute idée de la longévité des anciens dans cette région ; les pierres des sépultures y portent toujours l'âge des morts ; si elles sont, comme partout ailleurs, muettes sur l'époque des décès et nous laissent ignorants des temps et des lieux, l'épigraphie latine inscrit sur les tombeaux, jusqu'à la minutie, l'âge des défunts. Nous y trouvons les ans, les mois et les jours vécus par les anciens, et rien ne manque ici de ce qui peut nous éclairer sur ce point.

Je redirai ensuite que des restes d'art pur, comme d'autres intéressants débris, nous fournissent la preuve matérielle que l'antique cité était un foyer intellectuel important. Nous savons, en outre, que Seriana fut, sous les Césars, une colonie militaire, la patrie d'adoption des vétérans de la IIIe Légion (Augusta). A quelle période de l'occupation romaine appartiennent ces vétérans ? Nous l'ignorons encore. Aucun document pouvant nous éclairer sur ce point ne porte à Seriana les marques du début de l'empire, mais nous y avons vu martelé le nom de la IIIe Légion, ce qui nous fait connaître que quelques-

uns d'entre eux vivaient avant l'avènement des Gordiens. Ce martelage lui-même disparaît sur un monument et montre la restitution du chiffre III. Nous tenons alors une date certaine ; c'est l'époque de la reformation de la IIIe Légion, tombée en disgrâce, dissoute et anéantie au temps des Gordiens. L'inscription célèbre : DEO MARTI MILITIAE, véritable monument d'épigraphie et document historique important, ornement du Prætorium de Lambèse, nous dit que la Légion étant refaite et la discipline rétablie, *Sattonius Jucundus*, centurion primipile, plaça le cep de vigne à côté de l'aigle :

Legione renovata, vitem apud Aquilam posuit.

Nous avons cette date à Seriana ; nous connaissons, en outre, l'origine des vétérans. Aucun d'eux ne vint de la Gaule ou de l'Italie qui fournissaient au Ier siècle les soldats de la Légion. On trouve ailleurs sur la pierre ceux de la vallée de la Saône et des Arvernes et les noms d'*Augustodunum* et d'*Augustonemetum*. Nous avons autre chose à Seriana : une table circulaire, formée par la surface plane d'un chapiteau ruiné et depuis réduit en moellons, nous a gardé d'autres noms. Ils étaient originaires d'Afrique et d'Asie et venaient des cités les plus illustres : Antioche, Chalcedon, Damas, Nicomédie, Palmyre, Tyr, Sidon, Memphis ; Læptis, Carthage et Césarée ; Hippo-Regius, Theveste, Madaure et Cirta ; Lambæsis, la mère des camps *(mater castrorum civitas)*, fournissaient les légionnaires. Après vingt-cinq années passées au service de Rome, munis du congé d'honneur inscrit sur le diplôme militaire : *honesta missio*, devenus colons et auxiliaires des Légions, ils vécurent longtemps dans ce pays. Les fouilles de Seria-

na nous diront peut-être un jour leur histoire et ajouteront ainsi quelque chose à ce que nous apprennent merveilleusement celles de *Lambèse* et de *Thimgad*, où chaque coup de pioche rend au jour un document nouveau. L'épigraphie nous a conservé leur nom de citoyen romain avec l'indication de l'origine, du lieu de naissance, des fonctions civiles et des dignités militaires de chacun d'eux. A côté des soldats, nous trouvons les *optiones* et les *centurions*, dont le grade est souvent indiqué par le brin de sarment appelé *vitis*.

Puis, nous avons vu, abandonnés sur le sol, au milieu de tous ces débris, les monuments élevés par la reconnaissance publique, la piété familiale ou l'amitié à la mémoire des morts. Tous sont offerts aux dieux mânes et contemporains du paganisme romain. Leur étude est instructive et intéressante : *Primus* était un fonctionnaire important de la citée; il était adjoint de l'archiviste *(adjutor tabularii Augusti)* et probablement fils d'affranchi ; voulant donner à son origine contestée le lustre qui s'attachait à ces fonctions, il recueillit pieusement les cendres dispersées de son père, *Calendonius*, et de sa mère, *Veneria*, et les réunit dans le même tombeau. Ce langage intéressant éclaire l'histoire inconnue de la vieille cité ; il nous enseigne que Rome avait à Seriana les organes importants de son administration. Des fonctionnaires de cet ordre n'existaient que dans les agglomérations qui jouissaient du droit de cité et qui s'administraient elles-mêmes par les lois de Rome ou par leurs propres lois. On peut placer Seriana dans cette catégorie et nous pouvons conclure de l'inscription de *Primus* que cette ville possédait, comme

Thamugas, tous les fonctionnaires d'ordre administratif et l'*Ordo splendidissimus* ou l'assemblée des décurions, libre conseil municipal de la cité.

L'inscription de *Primus,* faite d'un latin correct, a échappé à la destruction. Elle a été recueillie dans le *Corpus africain,* de Léon Renier. A côté de ce monument, étaient les sépultures d'*Antistia Urbana* et de *Titus Flavius Rogatus,* vétéran de la IIIe Légion Augusta qui vécut cent quinze ans *(vixit annis centum et quindecim).* Puis, parmi les plus remarquables, on voyait les tombeaux de *Caius Julius Felix,* de *Lucius Quintus,* chevalier romain, et du jeune *Concordius ;* ceux de *Monica Cussura* et d'*Hortensius Successus,* tous deux presque centenaires ; enfin, le cippe funéraire hexagonal de *Caius Julius Caesianus,* de la tribu *Quirina,* et la pierre du vétéran *Fortunatus.* D'autres ont été rencontrées depuis quelques années qui se trouvaient enfouies lorsque, pour la première fois, nous avons visité ces lieux ; je les ai publiées, à titre de membre correspondant, dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone.* Elles existent encore et comme je n'en ai pas fait mention dans ma brochure sur *Seriana,* parue en 1890, il me faudra les rappeler dans la dernière partie de ce travail pour en assurer la conservation.

Il serait intéressant de connaître si tous ces noms et quelques autres que je pourrais citer figurent dans l'*Onomasticon* de l'Afrique ancienne et si quelques-uns d'entre eux ne sont pas étrangers à ce *Recueil.* Nous n'avons eu, jusqu'à ce jour, ni le loisir, ni les moyens de faire cette recherche sur laquelle nous avons déjà appelé et nous appellerons encore l'attention des hommes compétents qui sont munis des do-

cuments nécessaires et indispensables pour un tel travail.

Nous devions revoir et nous avons revu longuement à *Seriana* la plus belle épigraphe de la région et une des plus remarquables qui aient été rencontrées sur le sol de l'ancienne *Numidie*. Nous l'avons déjà décrite avec complaisance et nous le ferons encore dans les mêmes termes pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas nos travaux, aussi pour d'autres, plus nombreux, amis fervents de nos antiquités. Je dirai plus loin dans quel état lamentable j'ai retrouvé le monument de *Caius Antonius,* vétéran de la IIIe légion, et quel sort misérable lui a été fait.

« L'épigraphie, comme la sculpture, est une forme de l'art. Nous voici au fort byzantin. Ce lieu servit de refuge aux derniers défenseurs de *Seriana*. Construit avec les débris épars de la cité, il offre, vers son milieu, l'aspect d'une vaste pièce, sorte de réduit central, fortement murée de blocs grandioses ; elle s'ouvre à l'extérieur par une porte dont le linteau est fait d'une pierre monumentale.

« Cette pierre, encadrée de moulures, n'est pas seulement remarquable par ses dimensions : l'inscription qu'elle porte est une dédicace pieuse et touchante ; l'épigraphe qui l'a fixée est un des plus beaux spécimens que nous connaissions de l'épigraphie latine.

Nous pouvons admirer, à Constantine, la dédicace d'*Aufidius Maximus,* tribun de la XIIe légion *(Fulminata)* en Cappadoce et en Judée. Cette inscription, modèle d'épigraphie, est bien connue dans le monde savant. Celle de *Seriana* est presque ignorée, quoique aussi belle dans son genre ; elle a deux histoires

qui la rendent particulièrement intéressante et que nous allons raconter :

« *Caius Antonius Fortunatus* était un vétéran de la IIIe légion retiré à *Seriana*. Il était domicilié à *Lamiga*. En dehors de son épouse chérie et de son jeune enfant, *Antonius Verus,* Caius avait donné son patronage à la jeune *Maxima* en l'adoptant. Il survécut à tous ces êtres chéris et leur dédia ce monument ; la feuille de lierre, qu'on prendrait volontiers pour des cœurs enflammés sépare les noms; la pierre portait l'âge d'Antonius lui-même, mais ce chiffre nous est inconnu : une cassure nous l'a enlevé à jamais.

« Les Byzantins prirent cette pierre massive sur le lieu de la sépulture et en firent le couronnement du réduit. Pendant quinze siècles, elle occupa cette place et c'est là qu'elle fut retrouvée.

« Il faut des matériaux pour bâtir, et le fort byzantin semble destiné à fournir des pièces de dimension, toutes façonnées et d'une solidité incontestable. La pierre fut enlevée et encastrée dans les assises d'un four ; elle fut bientôt, sur notre plainte et par ordre supérieur, remise à sa place ; le monument de *Caius Antonius Fortunatus* nous fut conservé tout entier. Ce ne fut pas pour longtemps : la pierre, mal assise sur un lit mal assuré, s'écroula ; elle gît aujourd'hui brisée sous les débris du fort byzantin. »

Nous écrivions ce qui précède en 1889 et nous venons de revoir ces lieux après trois années d'absence. Nous dirons bientôt les impressions que nous avons ressenties, mais nous devons épuiser ce sujet par un commentaire explicatif :

L'inscription de *Fortunatus* figure dans le *Recueil*

des inscriptions de Léon Renier ; la voici telle que nous l'avons lue et telle que nous la restituons :

C· ANTONIVS C· FIL· FORTVNATVS· VET· DOMO LAMIGO
CONIVGI PIISSIMAE ET ANTONIO VERO FILIO INNO /////
ET ANTONIAE MAXIMAE//////////////////ALVM N////////
FECIT//////////////////////////////////////VIXIT A//////

C(aius) Antonius, C(aii) fil(ius) Fortunatus vet(eranus) domo Lamigo, conjugi piissimae et Antonio Vero filio inno(centi) et Antoniae Maximae..... Alumn(ae) fecit. Vixit a(nnis).....

Longueur de la pierre, 1m98. Hauteur, 0m49.

Les lettres ont 0m06 de hauteur.

Les T du *gentilicium,* du *cognomen* et du mot *veteranus* dépassent sensiblement la ligne supérieure d'écriture de l'inscription ; les lettres, en creux profond, régulières, bien distancées, sont d'une belle facture ; le tracé en est cependant un peu lourd et l'ensemble massif. Le nom de la tribu n'est pas indiqué, ce qui semble nous dire que nous sommes à l'époque où tous les habitants de l'empire jouissent du droit de cité et sont devenus citoyens romains en vertu des décrets de *Caracalla.* Il est donc probable que *Fortunatus* fut le contemporain de *Septime Sévère* et qu'il servit sous son règne. De plus, le style étant une date en épigraphie, ce texte lapidaire répond justement par sa facture à la plus belle épigraphie de cette époque qui marque le commencement de la décadence de l'art romain dans sa multiple expression. La jeune *Maxima* porte le *gentilicium (Antonia)* de son père adoptif, ce qui est la marque même de l'adoption, et nous avons le nom de *Lamiga,* ou *Lamigum*, domicile de *Caius Antonius Fortunatus.* Cet ethnique lui-même est incertain, la cassure n'a laissé sur la pierre que la moitié de la lettre O qui pourrait être un second G.

Pagus, vicus ou *municipe, Lamiga* ne figure pas sur l'*Itinéraire d'Antonin*, ni dans la *Table de Peutinger*.

Voilà, dans son ensemble et dans de modestes proportions, ce que l'épigraphie nous révélait, il y a douze ans, de la vie de *Seriana*. Mais nous y avons trouvé d'autres intéressantes manifestations d'une civilisation avancée. Ce sol antique a été un foyer intellectuel et artistique. Nous l'avons déjà écrit et voici ce que nous en avons dit :

« En creusant les fondations de leurs maisons, nos colons sont tombés sur une merveille dont nous aurons peut-être à regretter la perte irréparable. Un amas de briques intactes, noyées dans la cendre, a été rencontré ; ces objets, sortes de tablettes creuses, sont de forme élégante et d'argile cuite au four. La superposition de deux briques laisse, par conséquent, un espace vide qui protège intérieurement les parois latérales du frottement et préserve de toute détérioration l'écriture ou les images qu'elles renferment.

« Les briques de Seriana sont couvertes, dans leurs cavités, d'une écriture très fine, faite au burin, avec le style des tablettes antiques. Après un examen attentif de l'une d'elles, nous avons reconnu que le texte écrit n'est pas latin, ce qui ne s'applique, probablement qu'à quelques volumes de cette étrange bibliothèque. Un des meilleurs colons de *Seriana*, M. Calvière estime que plusieurs fourgons auraient à peine suffi pour la transporter ; ces livres, retrouvés, ont été détruits ou utilisés comme moellons dans les nouvelles constructions. Le spécimen que ce colon en a gardé a été soumis à notre examen et à celui de M. le commandant Payen.

« Il faut espérer que la bibliothèque de *Seriana* n'est pas encore épuisée et que ce qui reste de ses tablettes antiques, si elles sont retrouvées, nous sera précieusement conservé. »

La sculpture était en honneur à *Seriana*. Nous avons vu sur le sol, gravement mutilé, reste informe d'une statue colossale, un marbre admirable. On pourrait dire de lui ce que le poëte dit des restes de Priam :

.....Jacet ingens littore truncus,
Avulsumque humeris caput et sine nomine corpus.

Sur ce torse abimé, vêtu de draperies finement sculptées, dont il est difficile de déterminer avec précision la forme et la grandeur, nous reconnaissons la *Toga* des patriciens de l'empire, le costume national et distinctif du peuple romain. C'est la toge ample, la *Toga fusa rotunda* qui couvrait entièrement le corps. Les plis du vêtement s'arrondissent avec aisance, indiquant gracieusement le moelleux des étoffes et l'habileté du sculpteur. La statue, sans bras, ni tête, les jambes brisées, présente le buste d'un personnage revêtu des honneurs publics. Ce bloc de marbre bleuâtre, d'un grain très fin, blanc au soleil, indique peut-être l'emplacement du forum de Seriana. Quelques coups de pioche, et ce témoin de l'art ancien aura vécu.

Non loin de là, nous voyons la partie inférieure d'une statue de jeune enfant, vêtue d'une draperie élégante et simple qui la couvre jusqu'aux pieds. La jeune fille est debout ; la finesse du tissu relève la pose du corps et donne un dessin parfait de moulure ; la jambe droite est vivante. Les pieds reposent sur le *podium*, socle ordinaire des statues debout.

Quelques autres spécimens d'art pur, débris informes de statues antiques ou moulures ruinées de divers ordres, mériteraient une citation ; nous n'osons entreprendre de les décrire ; notre travail n'est pas encore achevé et c'est déjà beaucoup de détails pour le simple rapport que vous m'avez demandé au sujet de l'ancienne situation et de l'état actuel des ruines romaines de *Seriana*.

*
* *

Le côté artistique des inscriptions, l'ensemble et les détails de l'ornementation des monuments, véritable parure de la cité antique, nous donnent une exacte idée de la manière des sculpteurs, du talent des ouvriers de la pierre, de l'habileté des lapicides, et nous fournissent la preuve matérielle que *Seriana* était une sorte de foyer artistique et intellectuel. La science, alors même qu'elle n'étudie que ce côté de la vie des anciens, porte des jugements qui sont toujours vérifiés par l'observation ultérieure née des découvertes. Il est admis en archéologie que l'épigraphie d'une époque en marque presque le caractère artistique, le degré variable de civilisation, et, faute de témoins plus sûrs, l'épigraphie aide la science à retrouver les époques et à fixer la suite des temps. Nous croyons que la numismatique est un autre foyer de lumière, de sorte qu'en appliquant à cette étude le fruit de nos recherches, les indications puisées dans l'examen attentif des monnaies de *Seriana* nous aideront à retrouver le passé.

Nous voudrions fixer, autant que possible, l'époque vécue par les anciens dans ce pays ; il nous

faut, pour cela, quelques notions sur le caractère et la valeur des effigies.

Les deniers consulaires, les monnaies publiques, les effigies des divinités et des Césars, les marques du Sénat et du peuple Romain sont connus. Notre sol en contient d'un module et d'une perfection remarquables ; il peut enrichir nos collections et combler les vides de notre numismatique dans les meilleurs de nos cabinets. Les monnaies de *Seriana*, présentent la pureté des marques, la frappe intacte de l'atelier, les légendes impériales et les attributs des dieux protecteurs, les insignes de la puissance publique et celle des consécrations ; les monnaies restituées, très rares, y sont marquées d'une sigle apparente Rien ne manque pour fixer la date de leur création et pour indiquer avec quelque certitude l'âge de la cité, celui du municipe et de la colonie.

La plus ancienne des monnaies romaines trouvées par nous sur le territoire de *Seriana* porte l'effigie de *Claude César* (41-54). Nous croyons avoir vu le type de son prédécesseur, *Caius César Caligula* (37-41), mais la marque en est douteuse ; le temps a trop laissé de son empreinte sur le bronze de Caïus, le sénatus-consulte est illisible, l'exergue seul porte la frappe de Carthage et nous ne reconnaissons pas ici d'une manière certaine le fils de Germanicus.

Néron nous apparaît sous un beau type et dans un cadre historique : le temple de Janus ouvert par la guerre des Parthes est fermé ; nous avons la légende célèbre : *Pax terra marique parta.* Les monnaies des Flaviens et des Antonins, celles de Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et Commode sont nombreuses à *Seriana.* Elles portent l'indica-

tion de la puissance tribunitienne des empereurs et le chiffre de cette dignité ; c'est la seule qui, se renouvelant tous les ans, donne exactement toutes les années de chaque règne. Nous possédons deux bronzes de Lucius Verus et une belle effigie de son père, en argent.

Les plus belles médailles de Seriana sont dédiées aux femmes des empereurs. Voici celle de Faustine *(Faustina Augusta)*, femme d'Antonin, avec la légende : *Sideribus recepta*. Frappée à l'époque où l'impératrice était reçue parmi les dieux, cette pièce nous dit assez clairement qu'elle appartient aux bronzes posthumes. C'est ce qu'on appelle en numismatique une médaille de consécration. La physionomie et la tête de *Faustine* y sont d'une rare finesse ; la chevelure, relevée en tourelle, est caractéristique. Aucune autre impératrice ne lui donna cette forme qui désigne à elle seule la femme d'Antonin, mère de Faustine jeune *(Faustina junior)*. Celle-ci fut la femme de Marc-Aurèle et la mère de Commode ; la même légende nous dit qu'elle jouit dans les astres où elle a été reçue des honneurs divins, c'est-à-dire qu'elle est morte. La jeune *Faustine* n'est pas moins belle que sa mère, sa chevelure dessine des vagues ; la frappe est admirable et la conservation parfaite. Nous ne possédons qu'une seule pièce de ce type venant de *Seriana ;* mais nous tenons de notre dernier voyage une belle effigie de *Plotine,* une de *Sabine,* femme d'Hadrien, et nous possédions déjà depuis longtemps, trouvés sur les mêmes lieux, plusieurs bronzes de *Julia Mœsa,* de *Mammœa,* et de *Julia Domna,* femme de Septime Sévère et mère de *Caracalla.*

Nous n'y avons jamais rencontré jusqu'à ce jour

l'effigie de ce dernier empereur qui, après avoir établi partout le droit de cité, couvrit l'Afrique du Nord et le monde romain de thermes et de monuments ; mais un grand bronze nous donne *Septime Sévère* et une monnaie d'argent le type bien frappé et le nom funèbre de *Publius Septimius Géta. (Cæsar. Pontifex· Consul secundum).*

Puis, parmi les bronzes les plus communs, nous trouvons ceux d'*Alexandre Sévère,* dédiés à Rome Éternelle *(Romæ Aeternæ),* de *Maximin,* bien frappés *(Victoria Germanica),* du jeune Gordien et de Philippe avec la légende *(Adventus Augusti),* souvenir du *millenium* romain. Les monnaies de Valérien, celles de Gallien, en billon saucé, sont petites et, de face comme au revers, d'une finesse remarquable ; les bronzes saucés de *Claude,* à tête radiée, portent l'autel allumé sous la légende *(consecratio).* C'est un souvenir de la défaite des barbares, de la mort du vainqueur et des honneurs divins rendus par le Sénat. Les monnaies de *Seriana* nous ont gardé l'autel funéraire semé de parfums et le phénix, symbole de l'immortalité.

Nous trouvons encore, sous un beau type, deux monnaies de *Probus,* dont une à légende grecque (ΑΥΤ ΠΡΟΒΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ), Empereur Probus Auguste *(Imperator Probus Augustus),* et toutes celles de la tétrarchie : Dioclétien, Maximien, Constance Chlore et Galère, y sont frappées sur des bronzes médiocres, mais toujours bien conservés. Celles de Constantin appartiennent à deux époques différentes et présentent ainsi le plus vif intérêt. Celles de l'époque païenne nous montrent le *Soleil invincible,* sous la légende *(Soli invicto comiti).* Puis, nous voyons les

aigles romaines ornées des insignes du Christ pour la gloire de l'armée *(gloriæ exercitus)* et le *Labarum* gardé par les légionnaires *(In hoc signo vinces)*.

Nous possédons, venant de *Seriana,* les bronzes de toute la famille de *Constance Chlore* jusqu'à *Gallus,* (sauf celui de *Julien)* et ceux de toute la famille de *Constantin,* y compris *Crispus, Delmace* et *Licinius.* Ces pièces, recouvertes d'une patine intacte, ou vernis antique, sont admirables de finesse et de conservation. Quelques-unes ont été trouvées dans un vase d'argile clos, remarquable par le coloris et l'extrême élégance des formes.

Les monnaies de Constance sont les plus communes à *Seriana* et dans toute la région de *Batna.* Elles portent souvent la légende *(Felix temporum reparatio)*. Nous y trouvons également, en moins grand nombre, les petits bronzes de *Valentinien,* de *Valens,* de *Gratien,* de *Théodose* et de *Justinien ;* des médailles portant l'effigie de Rome et de Constantinople, la louve allaitant Romulus et Remus sous les étoiles protectrices de Rome, *Castor* et *Pollux ;* puis, plus rien.

D'une nomenclature semblable, mais plus étendue, contenue dans un chapitre de notre brochure sur *Seriana,* nous avons tiré, il y a trois ans, la conclusion suivante :

« L'âge probable de *Seriana* dépasse d'environ soixante ans celui de *Thamugas* et atteint celui de *Lambœsis.* Il est possible cependant que notre colonie soit encore plus ancienne ; si elle n'appartient pas aux fondations de Jules César qui créa pour *Sittius* les municipes du Nord de la Numidie, dits colonies, cirtéennes, elle appartient probablement à celles pres-

que aussi ancienne d'Auguste qui fut le vrai fondateur des colonies de Rome en Afrique. *Seriana* aurait donc vécu la durée de l'empire romain tout entier avant de disparaître dans la cendre où nous la retrouvons aujourd'hui. Les fouilles entreprises par nos colons pour la construction de leurs maisons nous révèlent, en effet, que la vieille cité repose sur un monceau de cendres ; abandonné au sort des vaincus pendant les guerres qui signalèrent l'agonie de l'empire romain, le municipe de *Seriana* disparut par le fer et par le feu. »

Nous n'entendons pas donner à cette conclusion le caractère d'une affirmation absolue, mais elle ne saurait avoir non plus pour nous celui d'une simple hypothèse. Une critique, d'ailleurs bienveillante, nous a fait connaître que la numismatique ne peut donner aucun renseignement utile lorsqu'il s'agit ou de déterminer chronologiquement l'existence d'un lieu dit ou d'une cité et d'en faire l'historique. Cette opinion nous paraît faible et nous sommes forcé de ne pouvoir l'adopter.

Notre conclusion nous a sans doute été dictée par l'étude attentive des monnaies de *Seriana*, mais elle n'a pas que cette origine ; nous savons combien il est utile pour l'histoire de constater précisément le lieu ou des médailles ont été trouvées ; si les monnaies sont en nombre, elles certifient qu'il y eut sur le lieu même un établissement à l'époque désignée par leur type. Elles sont ainsi autant de pièces justificatives pour l'histoire ancienne du pays. Or, cet établissement, nous l'avons encore ; nous l'avons étudié, nous le connaissons : il s'appelle, dans la même région, *Thamugas, Lambæsis, Diana,* dont nous

savons l'âge *a fundamentis* ; nous l'appellerons *Seriana*, par similitude complète d'origine et de fondation ; les choses ont ici la même physionomie et la même couleur ; la numismatique est la même. Si les monnaies des Césars sont moins nombreuses, nous avons en grand nombre, à Seriana, authentiques et non restituées, celles des Flaviens et des Antonins. Nous avons trouvé huit fois l'effigie de Domitien dans des fondations antiques et le bronze de Néron nous a été donné par un sarcophage de pierre intact. Les ruines de *Seriana* sont, d'ailleurs, purement romaines. Elles ne peuvent appartenir qu'à l'époque historique d'Auguste à Théodose et sont, dans leur ensemble, contemporaines de notre groupe de monnaies. Au point de vue épigraphique, c'est-à-dire au point de vue de l'art, la date exacte de la splendeur de la cité est écrite sur le monument de *Caius Antonius Fortunatus :* c'est l'époque de Septime Sévère, la même qui vit la splendeur des colonies voisines. Respectueux, d'ailleurs, de toutes les opinions sincères et éclairées, nous acceptons la critique bienveillante qui a été faite parmi nous de ces conclusions, sans croire pour cela, malgré l'autorité de ceux qui l'ont émise, qu'elle soit fondée. Nous espérons que quelque belle dédicace impériale, militaire ou municipale, qui sortira de ces ruines, nous livrera le nom inconnu de la cité antique et nous fixera définitivement sur l'époque de sa fondation.

*
* *

Nous avons dit sommairement la situation de Seriana en 1879. Nous allons jeter un dernier regard

sur son territoire et le décrire tel qu'il nous apparut à cette époque, où nous le vîmes pour la première fois : il est déterminé, au Nord, par les dernières ramifications du massif boisé du *Djebel-Tuggurt* et par une portion de l'immense plaine d'alluvion qui touche, au Sud, les derniers contreforts du même massif ; quelques cours d'eau de peu d'importance, bientôt absorbés par le sol en temps ordinaire, torrentiels dans la saison des pluies, coupent le territoire du Sud au Nord ; ils reçoivent et conduisent dans la plaine, les pluies qui tombent dans les montagnes. Ces cours d'eau se creusent généralement un lit profond dans les marnes légères, laissant à nu les conglomérats siliceux des alluvions quaternaires et ne sont bientôt plus dans les dépressions du sol et sur les points d'atterrissement qu'une traînée plus ou moins longue et plus ou moins apparente de sable et de gravier. Alors, les terrains argilo-siliceux de la plaine forment des marnes chargées de silice et de calcaire, débris des roches broyées par les érosions des eaux.

Les terrains lacustres, formant, sur un rayon de 60 kilomètres, le sol des Hauts-Plateaux, s'étendent du Djebel-Guérioun, qui domine la région d'Aïn-M'lila, jnsqu'au massif du Djebel-Tuggurth qui porte, sur son flanc nord, le village de Seriana.

C'est là qu'est écrite sur le sol l'histoire agricole de l'antique *Seriana*, et il n'est pas douteux que la fortune de la vieille cité ne fut intimement liée à la fortune agricole de cette région.

La colonisation romaine a laissé sur ce point des traces ineffaçables. L'immense plaine fut allotie par les anciens et on trouve encore sur quelques points

l'amorce de ce lotissement. La pierre, sous toutes ses formes, celle de grand appareil comme le moellon ordinaire, s'y montre en affleurement, encastrée dans des murs immenses, ensevelis dans les profondeurs du sol. Tantôt broyée et formant d'énormes conglomérats artificiels noyés dans le ciment, elle maintient encore presque à l'horizon d'immenses surfaces autrefois irriguées. Nous avons vu ailleurs le même spectable, dans des terres domaniales, aux portes d'*Auzia* et de *Theveste*. L'aspect de la plaine de *Tidjist* et d'*Aïn-Fakroun,* vue du sommet du *Guerioun*, nous montre encore l'ancienne division du sol et la trace d'un dessin régulier qu'on rencontre ensuite de temps à autre sous ses pas sans en voir l'harmonie, ni pouvoir en reconnaître l'ensemble parfait. Ce sont les terres de l'antique municipe de Sigus et les limites de l'*Ager Cirtensium* qui terminent, au Nord, le massif du *Djebel-Fortas*. Les bords de ce massif, baignés par les sources qui alimentaient autrefois la vieille *Cirta,* sont couverts de *dolmens* et de *menhirs* rappelant les avenues celtiques et donnent le point d'origine du réseau de pierre qui marque encore aujourd'hui, d'une façon visible, l'ancienne division du sol romain.

Quelles que soient la nature de ces vestiges et la forme de leur masse, on ne les voit de près qu'en affleurement et ils ne dépassent pas aujourd'hui le niveau du sol. Nous constatons même leur disparition rapide dans les terres de colonisation. Le sol de *Seriana*, aujourd'hui bouleversé par la charrue, après avoir été ravagé par les charrois des entrepreneurs, recouvrira bientôt le peu qui reste encore de ces fondations, à peine visibles, de l'ancien lotissement.

II

Après avoir décrit l'ancienne situation des ruines romaines de *Seriana*, il convient d'aborder l'examen de l'état actuel de ces débris. Mais nous devons commencer par faire, en quelques mots, l'historique de l'époque de transition qui en vit l'anéantissement presque complet. Avec les restes de l'antiquité disparurent alors tous les travaux préparatoires de la colonisation, détruits par la même main. Dès l'arrivée des premiers colons, je me sentis dans le vide et dans l'impossibilité de procéder à leur installation. Ce fut un moment douloureux de ma carrière et j'en ai gardé le triste souvenir. Je devais exposer immédiatement cette situation et je le fis dans les termes suivants :

« Je viens de constater que le lotissement des terres de Seriana, créé depuis deux ans par mon service, n'existe plus aujourd'hui que sur le papier ; ce qui en reste sur le terrain n'a plus de caractère officiel, ne garantit aucune contenance et rend impossible toute mise en possession des nouveaux colons. Je n'ai pas à rechercher les auteurs du vandalisme qui a détruit ce travail, mais je dois présenter mes observations. Il est, d'ailleurs, facile de les vérifier par les moyens dont l'administration dispose elle-même.

« Il est rare, en principe, qu'un territoire de colonisation, nouvellement alloti, encore vide de colons et loué aux indigènes en attendant leur arrivée ou livré aux entreprises des travaux publics avant leur installation, alors que personne, en dehors des

fonctionnaires et agents de l'administration, n'est mû par un sentiment de préservation, ne soit pas livré à cette sorte de pillage qui consiste à détruire le travail effectué par les services publics au point de n'en pas laisser de traces. J'ai vu cela partout où de tels errements ont été suivis, et si la location des terres nouvellement alloties aux frais de l'état rapporte quelques deniers au trésor public, la perte subie par la destruction infaillible de travaux très délicats qui ont demandé des études consciencieuses aux hommes spéciaux, des déplacements nombreux et onéreux, des vérifications coûteuses et des rapports officiels longuement étudiés faits par des fonctionnaires d'un rang élevé, cette perte, dis-je, est encore plus grande lorsqu'elle entraîne la réfection des travaux.

« En ce qui concerne les restes de l'antiquité et la nécropole de *Seriana*, l'entreprise des travaux publics ne recule devant aucun moyen pour se procurer au meilleur prix, sans travail pénible et sans frais d'extraction, les matériaux qui lui sont nécessaires pour les constructions, le pavage des rues et l'établissement des routes. Dans un pays où les roches de toute nature sont si massives et si abondantes qu'il pourrait servir de carrière à la plus vaste des entreprises, l'entrepreneur brise impitoyablement tout ce qui reste de l'antique nécropole romaine, arrache de leurs lits souterrains les tombeaux des anciens pour les réduire en cailloux et sème la dévastation sur les restes de cette vieille cité, aussi grande, si l'on en juge par l'étendue de ses vestiges, que *Lambœsis* et *Diana*. Ses véhicules, fourgons et tombereaux, parcourent en tout sens le ter-

ritoire, et toute pierre qui n'est pas enracinée dans le sol, qu'elle soit un objet d'art, un document d'épigraphie ou une simple borne de lotissement, est immédiatement enlevée et transportée sur ses chantiers. Deux cents indigènes et autant de bourriquots font cette besogne. La corvée dure depuis deux ans et se renouvelle tous les jours. Plus de trois cents pierres moulées, la plupart inscrites, ont déjà été détruites ; on fait du cailloutis avec des statues et huit cents bornes qui fixaient le travail de lotissement et déterminaient les lots des futurs colons sont aujourd'hui sur les chantiers de construction et vont passer sous le marteau. C'est la ruine et la dévastation. J'appelle l'attention de l'autorité supérieure sur les faits que j'ai l'honneur de signaler. »

Telle fut notre plainte. On nous répondit que ces ruines romaines n'offraient aucun intérêt archéologique, et la destruction continua avec une ardeur sans égale : c'était de la fureur et rien ne fut respecté. Les travaux des Romains et ceux de l'administration française continuèrent à subir le même sort. Telle était la puissance de cette entreprise et l'audace de ces entrepreneurs ! Telle aussi, hélas ! l'indifférence qui régnait ailleurs.

Quelque temps après, nous parvint à *Batna* une nouvelle qui nous remplit d'anxiété. Le monument de *Caius Antonius Fortunatus,* enlevé du fort byzantin et traîné par trois chevaux, allait subir la destinée commune. Nous étions le jour même à *Sariana* et après avoir constaté que le monument jusqu'à ce jour inviolé de *Fortunatus* avait disparu, nous nous mîmes inutilement à sa recherche.

Je n'avais pas encore l'honneur de faire partie de

notre chère société, mais j'en connaissais depuis longtemps déjà l'honorable président. Nous nous étions rencontrés sur les ruines et, par reconnaissance autant que par goût, j'avais conservé le meilleur souvenir de sa science, de sa personne et de ses sympathies. Revenant un jour de Thimgad, il m'avait parlé avec intérêt de la région de *Seriana* et m'en avait recommandé spécialement l'étude attentive. La question des voies romaines qui se rencontrent dans cette région l'intéressait vivement et je n'avais pas oublié notre conversation. Je songeai immédiatement à placer sous ses auspices le monument qui allait périr ; un rapport lui fut adressé, dont il se fit, avec un dévouement infatigable, l'éloquent et chaleureux défenseur. L'administration, mise en mouvement, montra l'activité la plus louable ; le monument de Fortunatus fut retrouvé au moment même où il allait disparaître ; immédiatement repris, il échappa ainsi à la destruction. Notre rapport alla jusqu'à Paris soutenir les doléances des amis de nos antiquités et je me joins à eux pour remercier ici M. Poulle de sa généreuse et puissante intervention.

Des mesures sévères et des ordres précis arrêtèrent bientôt les nouveaux Vandales, mais il était trop tard : l'œuvre néfaste était achevée. On pouvait appliquer aux entrepreneurs le stigmate de Tacite :

Ubi solitudinem faciunt pacem appellant.

La paix se fit sur les ruines romaines de *Seriana*. Ce fut, au moment de la nouvelle fondation, la paix de la solitude et de la mort.

*
* *

Nous avons installé, depuis, cinquante familles à

Seriana, et nous avons revu, chaque fois avec un nouvel intérêt, les vestiges de l'antiquité qui ont échappé à ce désastre. A chaque voyage, nous avons noté les découvertes que le hasard des recherches et le travail des colons nous ont fournies, aussi bien que celles que nous avons eu le plaisir de faire nous-même.

Il y a quelques années, nous revenions de *Diana (Colonia Dianæ veteranorum)* et nous rapportions de cette intéressante excursion les inscriptions de *Caius Julius Severus,* de *Thelepte,* et de *Marcus Cæcilius Primus, Optio* de la IIIe Légion Augusta, que nous venions de découvrir. (*Recueil* de la Société, volume xxv). Arrivé sur le territoire de Seriana, nous quittâmes le chemin, le hasard de la marche nous jeta dans les terres de labour et bientôt sur une pierre remarquable qui se trouvait en affleurement du sol, presque invisible, et qui se rencontra sous les pas du cheval : c'était le milliaire de l'empereur *Philippe* que j'ai publié, avec un commentaire explicatif et une note de M. Poulle, dans le xxve volume du *Recueil* de notre Société. Après l'avoir dégagé du sol avec le concours des colons et avoir fixé exactement sur le plan le lieu de la découverte, je le fis nettoyer et transporter à Seriana, où il est encore aujourd'hui.

Ce milliaire appartenait à la voie romaine de *Lambæsis* à *Diana* par *Tadutti* (Aïn-el-K'sar, ferme Chartier) ; on n'en voit nulle part la trace, de *Tadutti* à *Diana* et le lieu rencontré marque un point certain de cette voie. Le milliaire de Philippe est, en outre, remarquable par le titre honorifique donné au fils de l'empereur : *Princeps juventutis* (prince de la jeunesse),

qu'on n'avait pas encore, dit M. Poulle, rencontré en Afrique (1).

Il est évident qu'il ne s'agit que de Philippe le jeune. Cette dédicace pourrait être un hommage de la curie de Seriana à la famille impériale.

L'année suivante, par une froide matinée d'automne, je rentrais à Batna, cheminant sur la route d'Aïn-el-K'sar *(Tadutti)* ; les récoltes étaient faites et le terrain, dépouillé de végétation, se montrait sur tous les points dans sa nudité. J'étais sur la limite du territoire de *Seriana,* lorsque j'aperçus une forme circulaire se dessiner sur le sol, à quelque distance de moi. La terre, humide encore des dernières pluies, s'était affaissée et montrait sur un point un fragment de colonne poli et dégagé par l'eau de l'humus qui le couvrait. Une opération très simple, immédiatement pratiquée, me permit de constater que je me trouvais en face d'un monument lapidaire enfoui, et je revins à Seriana pour y chercher la main-d'œuvre et l'outillage nécessaires au travail de dégagement. L'opération ne fut pas longue. Elle nous restitua le milliaire de Maximien Galère, qui n'a pas encore été publié par le *Recueil* de la Société.

Voici le texte de ce document :

IMP · CAESAR
C · VALERIO
AVRELIO
MAXIMIA
NO INVICTO
PIO FELICI
AVG
PP DD
. . . . . .

(1) L'inscription monumentale de *Otacilia Severa,* à *Cuicul,* donne ce titre au fils de l'empereur Philippe.

Imp(eratori) Caesar(i) C(aio) Valerio Aurelio Maximiano invicto pio felici Aug(usto). P(ecunia) p(ublica). D(ecreto) d(ecurionum).

La distance entre ce milliaire et celui de Philippe était d'environ six kilomètres. Il est évident qu'ils servaient à déterminer deux points de la même voie ; ils étaient séparés par trois autres milliaires qui ont fait pendant longtemps l'objet de mes recherches et que je ne désespère pas de rencontrer un jour.

Après avoir fixé sur le plan le point précis de cette découverte, je fis transporter la pierre à Seriana, où elle se trouve aujourd'hui à côté de sa sœur aînée.

La voie romaine de *Lambaesis* à *Diana* par *Tadutti* nous semble aujourd'hui déterminée sur ces deux points et dans la partie où il n'en reste maintenant aucune trace apparente sur le sol. Les milliaires cités par Wilmans font connaitre le reste du tracé depuis le *Praetorium,* point d'origine, jusqu'à *Tadutti,* mais elle est encore visible sur quelques points de ce parcours. Nous la trouvons presque entière devant le tombeau de *Flavius Maximus,* préfet de la IIIe Légion, et nous connaissons sur ce point un autre milliaire enfoui, probablement le premier, car la distance est exacte jusqu'au camp de la IIIe Légion. Notre départ de Batna nous a empêché de mettre au jour, de faire connaître et de publier ce monument.

Les lettres P P *(Pecunia publica)* de notre inscription nous disent que le monument a été élevé aux frais du trésor public, et les lettres D D *(Decreto decurionum)* mentionnent un décret des décurions.

Pouvons-nous en déduire qu'il s'agit ici du trésor public et du municipe de Seriana dont le territoire

nous a livré, avec le milliaire de Philippe, ce document précieux ? Rien ne prouve le contraire, et, dans ce cas, la *curie* dédia ce monument à l'empereur *Galerius Maximianus* aux frais du trésor public et la pierre porte le décret de ses édiles ou décurions comme sanction de la puissance publique.

Nous croyons que cette inscription, doublement importante, jette une lueur sur le passé de Seriana ; puisse bientôt la pierre, si elle existe encore, nous restituer son vrai nom dans l'antiquité. Nous avons recueilli d'autres inscriptions que le hasard nous a fait découvrir dans les nombreux et fréquents voyages nécessités par la mise en possession des colons. Elles sont moins importantes et n'ont pas encore été publiées dans notre *Recueil.*

L'épigraphie en est impure et généralement mauvaise :

D M S
DOMIT////
///MAX///A
V I X I T
A N LXXX
C A N N I
V S S A
T V R N I
N V S V T
R I S Q V E
V I V I S
F E C I T

D(iis) m(anibus) s(acrum). Domit(ia) Max(ima) vixit an(nis) octoginta. C(aius) Annius Saturninus utrisque vivis fecit.

Trouvée dans le communal de Seriana.

Prisme hexagonal.

Hauteur de la pierre, 1m20 ; largeur 0m50.

Seriana fut un lieu de retraite pour les vétérans. Le nom de C. Annius Saturninus figure sur les

listes des légionnaires de Lambèse ; il s'était probablement retiré à Seriana et Domitia Maxima fut la compagne de ses vieux jours.

D M
CLODIAE CF PAV
LINAE VIX A XXVII
P F

D(iis) m(anibus). Clodiae C(aii) f(iliae) Paulinae vix(it) a(nnis) viginti septem. P(ater) f(ecit).

Cippe creux avec niche et personnage (femme), panneau central, couronné par un fronton circulaire.

DIS MANVS (*sic*)
FADINA
SATVRNIA
VIXIT ANI X

Di(i)s man(ib)us. Fadina Saturnia vixit an(n)i(s) novem.

Hauteur, 1m20 ; largeur, 0m60.

Personnage fruste au centre de la pierre. Mauvaise épigraphie.

Trouvée dans un lot de vigne à Seriana.

Plusieurs cippes funéraires offrent des difficultés de lecture ; l'usure de la pierre, rongée par le temps, ne permet pas à l'œil de saisir la forme des caractères effacés et l'esprit d'examen recule devant une restitution probable, mais incertaine. L'âge des défunts nous paraît toujours fort élevé ; mais manquant de certitude à ce sujet, nous ne pouvons le mentionner.

En 1887, nous avons rencontré sur l'emplacement même du village de Seriana deux pierres anépigraphes, mais magnifiquement timbrées du signe chré-

tien. L'anagramme du Christ, rectiligne, fortement gravé, occupe le centre de la pierre ; ses trois hastes ont le même horizon. L'alpha et l'oméga, inscrits dans le cercle, nous parlent mystérieusement du commencement et de la fin des temps. Au-dessous, deux signes chrétiens joignent le symbole divin complétant la décoration. Il serait à souhaiter que ces témoins du christianisme naissant nous soient conservés.

J'ai lu quelque part que nos colons conservent pieusement les restes de l'antiquité et les sauvent de la destruction. Cela est généralement vrai lorsque le colon n'est pas entrepreneur de routes ou de constructions, ainsi que nous l'avons fait entrevoir, ces derniers industriels ne sont que trop insensibles au spectacle des ruines et on ne les trouve jamais accessibles à de tels sentiments ; il y a donc de déplorables exceptions. Non loin du fort byzantin, la pioche vient d'attaquer un mamelon formé par la voûte d'un caveau ; c'était l'asile funéraire de quelques personnes qui dormaient en ce lieu de leur dernier sommeil. On y a trouvé quatre cercueils de pierre renfermant les restes des morts. Le réduit sépulcral est de forme carrée ; ses parois sont ornées de corniches moulées qui supportent un plafond cimenté ; un tel lieu ne pouvait être que la demeure dernière d'une famille patricienne ; il n'en reste plus que l'emplacement. Le tout, éventré par la pioche, n'est aujourd'hui qu'une ruine informe. Les tombeaux, enlevés, ne sont plus que des auges destinées à servir aux usages domestiques des colons ou à l'alimentation des animaux.

Les vases d'argile, trouvés en grand nombre depuis quelques années, sont mieux conservés. Nous

en avons vu quelques-uns d'une rare finesse de pâte et de coloris. Intacts, remarquables par leur solidité et l'extrême élégance des formes, ils sont aujourd'hui l'un des ornements de la demeure de nos colons, qui les gardent avec un soin jaloux. Ces vases renferment quelquefois de belles monnaies, ce qui justifie l'intérêt qui s'attache à leur recherche et à leur conservation.

La mosaïque paraît occuper brillamment le sous-sol de Seriana. Nous devons la première que nous avons examinée, il y a environ quatre ans, à l'ouverture d'un boulevard du village. La pioche est tombée dans la cour intérieure d'un *Balneum*. Elle a rencontré une mosaïque grossière, sorte de pavé de luxe aux teintes variées ; le marbre, vert et noir, est mêlé au ciment, mais nous n'avons vu aucune jointure artistique qui nous permette de croire à un objet d'art, ni à la représentation d'un sujet quelconque. Elle mesure 12 mètres de longueur dans le caniveau principal creusé sur la voie et c'est dans cet espace étroit que nous l'avons étudiée, avec M. Lapaine, sous-préfet de Batna. Le reste était invisible. Elle s'étend dans les jardins du village et sa superficie doit être considérable. Après avoir ordonné la suspension des travaux, l'administration les laissa reprendre, et notre mosaïque, recouverte de terre et de cailloutis, repose aujourd'hui dans le sous-sol du boulevard de Seriana.

Mais la mosaïque d'art se montre ailleurs avec éclat. La plus belle vient d'être rencontrée sur l'emplacement probable de la basilique et du forum de Seriana. La présence de quelques belles colonnes, situées au ras du sol, avait depuis longtemps fixé

l'attention des constructeurs et ce point devint, avec le fort byzantin, la carrière d'exploitation du village. Deux galeries parallèles de même longueur furent rencontrées, sortes de portiques ruinés, offrant les soubassements de quatre rangées de colonnes et terminées en abside. Les deux galeries, distantes d'environ cinquante mètres, ont la même longueur. Elles font partie d'un édifice dont le dessin nous semble connu. L'espace compris entre ces portiques forme une terrasse rectangulaire en soubassement et paraît figurer l'*Area* du Forum. Quelques gradins, dessinés par le sol, partent des colonnes et paraissent y conduire. Des deux absides semi-circulaires qui terminent les galeries, l'une est comblée par les débris entassés des colonnes et des soubassements, fruit d'un massacre journalier ; l'autre est ornée, sur toute la surface du sol, d'une mosaïque éclatante, sur laquelle on lit, faite de cubes taillés, de nuances brillantes et de diverses couleurs, l'inscription suivante, écrite dans un panneau circulaire, circonscrit par un cadre de forme élégante et régulière, offrant quelques gracieux ornements :

DIGNIS DIG
NAM PATRIARCE
NTIO CORONAM
BENENATVS
TESELAVIT

Dignis dignam patri Arcentio coronam Benenatus Tesselavit. (Teselavit (sic).

Diamètre du cercle, 0m70.

Particularités graphiques :

Un seul S et un seul L à la dernière ligne.

L'inscription avait été recueillie, au moment où la mosaïque était encore intacte, par plusieurs fonctionnaires qui me l'ont communiquée. Les textes sont les mêmes et ne diffèrent que par quelques lettres mal copiées. Celui que je donne dans cette partie de mon rapport m'a paru le plus artistement reproduit et le plus exact. Il est le résultat de deux lectures successives faites à un mois d'intervalle. Je le dois à l'obligeance de mon ami M. Moliner-Violle, secrétaire de la sous-préfecture de Batna, officier d'académie, qui deux fois le releva lui-même sur les lieux, non sans quelques modifications, ce qui, étant donné la compétence de notre confrère, nous offre toute garantie.

Ce texte ne nous semble pas complet et nous laisse supposer l'existence d'un ou plusieurs autres panneaux encore inconnus. Le mot *dignis,* étranger au reste de l'inscription, n'éclaire pas le texte. (1) La lettre C du nom propre *Arcentius* ressemble à un G, mais il convient cependant de ne pas la confondre avec cette lettre, le C nous restituant un nom romain plus vraisemblable. La lettre O, d'abord douteuse, paraît sur une seule copie et nous donne le datif *Arcentio* au lieu de *Argenti,* qui figure sur les autres. Nous l'acceptons de préférence. Le T qui commence la dernière ligne de l'inscription vient de nous être donné par la deuxième lecture et ne paraît pas dans les textes, d'autre provenance, que nous possédions déjà. Nous obtenons ainsi le verbe *Tessellavit,* au lieu de *Selavit* qui avait été donné en premier lieu, ce qui change le sens de l'inscription et nous oblige à en modifier

(1) On a également donné la leçon *Dignis digna,* ce qui pourrait être traduit comme une sorte de devise indépendante de ce qui suit.

le commentaire. Les lettres manquant à la dernière ligne nous indiquent suffisamment que nous sommes en face d'un texte de basse latinité.

Le *Tessel'arius* était, chez les Romains, l'ouvrier d'art qui confectionnait la marqueterie de luxe ; il fixait des inscriptions avec les *tessellae* ou *sectiliae,* petits cubes de marbre des mosaïques, et lorsque ces menus fragments réunis pour la reproduction d'un sujet étaient entourés d'un carrelage de forme quelconque, la mosaïque était dite : *Tessellata.* Dans ses expéditions, dit Suétone, Jules César faisait paver en mosaique sa propre tente : *In expeditionibus tessellata et sectilia pavimenta circumferebat.* (Julius Caesar, 46). Le panneau circulaire en forme de couronne de notre inscription et le cadre élégant et régulier qui l'entoure expliquent donc le verbe *Tessellavit* de la dernière ligne et donne la qualité de l'ouvrier qui la dédia à son père *Arcentius.*

La découverte de cette inscription qui, vaguement, semblait parler d'argent, fit croire à l'existence d'un trésor enfoui et tout le monde se mit à sa recherche. Les uns travaillaient de jour, les plus malins la nuit. Un grand trou fut pratiqué dans l'abside. Ce que nous savons de ce travail, auquel nous n'avons pas assisté, c'est qu'il amena la ruine complète du monument. Il était déjà tard lorsque des mesures de préservation furent prises ; par ordre administratif, un amas de sable fut déposé sur les lieux pour couvrir la mosaïque et la préserver ainsi de la dévastation et des injures du temps ; mais on oublia de s'en servir et de le répandre. La mosaïque, bientôt désagrégée, saccagée, piochée, éventrée, noyée dans l'eau et dans la boue, disparut. Les *sectiliae* ou cubes fa-

çonnés servirent de jouets aux enfants qui s'étaient partagés ces débris. Notre dernier voyage à Seriana nous permit de constater cette destruction. Le tas de sable était encore intact ; tout le reste avait disparu.

Benenatus ne porte qu'un seul nom, ce qui est la marque des esclaves sous le paganisme romain. Mais nous ne pouvons admettre qu'offrant un si bel ouvrage à son père *Arcentius,* il appartienne à cette condition sociale. *Benenatus* est un affranchi ou le fils d'adoption d'un riche patricien ; ne portant pas le triple nom romain, il nous paraît chrétien, et si nous ne sommes pas sur les ruines de la maison même d'*Arcentius,* la basilique de *Seriana* a dû servir au culte nouveau dans les derniers temps de l'empire.

Nous allons reproduire ici une note qui nous a été remise, il y a quelques jours, par notre vice-président, M. Ernest Mercier. Elle appartient aux papiers posthumes d'un savant modeste qui fut, dès 1857, l'un des collaborateurs, presque des fondateurs, de la Société archéologique de Constantine, et qui vient de s'éteindre au milieu de nos regrets ; j'ai nommé le commandant Payen, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, correspondant du Ministère, dont j'eus l'honneur d'être l'ami et le collaborateur :

« A en juger par le nombre et la grande valeur épigraphique des inscriptions latines découvertes sur ce point, le village français de Seriana (récemment créé) occupe l'emplacement d'une cité florissante, sinon considérable par son étendue, du moins très prospère et peuplée de personnages notables et jouissant du confort que procure la fortune.

« Cependant aucune de ces précieuses inscriptions n'a dévoilé le nom que portait la localité au temps de sa splendeur. L'histoire est muette à son sujet et nulle mention n'en est faite non plus dans les itinéraires anciens. Seules, les *Annales de l'Église d'Afrique* signalent sommairement l'existence en Numidie, mais sans en indiquer la position géographique, d'une ville somptueuse appelée *Caelia* ou *Caelianum,* qui, à son aurore, fut exclusivement habitée par des citoyens d'origine romaine, puis, sous le règne d'*Hunéric,* devint un évêché qui a été représenté au concile de Carthage en 484. Or, le village actuel de Seriana occupe-t-il l'emplacement de l'ancienne *Caelianum ?* C'est ce qu'il faut espérer apprendre prochainement des inscriptions que l'on continue à découvrir dans son périmètre de colonisation. »

Cette note confirme notre propre opinion. Nous n'ajouterons qu'une seule observation : l'antique Seriana n'était pas seulement une cité florissante, elle était encore considérable par son étendue. Nous trouvons les ruines sur un rayon de deux kilomètres du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest ; elles me paraissent occuper sensiblement plus de la moitié de cette étendue.

Parmi les récentes découvertes faites à Seriana, nous devons signaler celle d'un objet assez curieux, mais dont l'usage nous est inconnu : c'est une sorte de récipient en plomb, de forme cylindrique, mesurant $0^{m}50$ de diamètre sur $0^{m}40$ de hauteur. Ses parois portent des ouvertures circulaires munies d'un système de tuyaux de même métal. Ces tubes rectilignes ont une section de six centimètres ; leur fracture est régulière et sans aspérités. Les restes de

cette singulière machine ont été recueillis dans la cour de l'école de Seriana.

Nous avons rapporté de notre dernier voyage un *candelabrum* à tuyau d'argile fine cuite ; la tige n'est ni plus haute, ni plus élancée que celle de nos chandeliers ordinaires. L'extrémité supérieure, bouche de l'instrument, en est évasée et ornée d'une moulure d'un assez beau dessin. La base, circulaire, plate et massive, est assez large pour assurer la parfaite stabilité de l'instrument. Cet objet, très simple de facture, n'est pas artistique ; il appartient évidemment au mobilier domestique ; il est dans un parfait état de conservation.

A côté, se trouvait une cuiller en bronze massif, de forme ordinaire et d'un grand poids pour la petitesse de l'objet. C'est une sorte de *lingula* ou de *cochlear* antique, destiné à certains usages indiqués par sa forme même. La tige, fuselée, paraît se terminer en pointe et ne conserve que la moitié de sa longueur.

*
* *

Nous venons de revoir *Seriana,* son territoire et ses habitants ; il nous reste à en décrire le dernier aspect.

Deux belles routes coupent la banlieue et ouvrent le village sur Constantine et sur Batna. Après avoir longé les arbres séculaires, nous atteignons l'abreuvoir public et nous voilà au croisement des rues principales, centre des habitations. Les eaux débordent du bassin et lavent constamment le pavé sur lequel il est assis. Nous appelons sur ce point du village de *Seriana* l'attention de tous ceux qui visite-

ront ces lieux. On peut compter, dispersés et sans ordre, mais dans un espace restreint, dix-sept moellons portant un fragment d'inscription. L'amorce des lettres apparaît souvent en affleurement sur la pierre renversée ; elle est plus souvent invisible et couchée sur le sol. Nous en avions déjà fait le compte avec M. Lapaine, alors sous-préfet de Batna, dans un précédent voyage d'exploration ; nous venons de le reprendre en l'étendant à d'autres parties du village.

Les rues, bien percées, sont bordées de trottoirs où poussent avec vigueur de beaux jeunes arbres. Des caniveaux longent ces trottoirs sur toute leur longueur et présentent en bordure une ligne continue de belle maçonnerie faite avec des matériaux de choix. Nous avons étudié ces pierres et nous les avons comptées. Dans la rue principale, huit parmi les plus belles présentent sur la face visible des motifs d'ornementation et douze portent l'amorce d'une dédicace. Nous parlons seulement des inscriptions que le hasard de la construction rend apparentes ; il est certain que beaucoup de ces matériaux, façonnés sous le marteau, sont de même provenance et portent sur d'autres points cachés les mêmes traces. Les rues adjacentes nous offrent le même spectacle sur la chaussée et presque toutes les maisons de *Seriana* contiennent quelque intéressant débris. Nous y voyons, sur le seuil, des fragments de colonnes et des chapiteaux qui servent ordinairement de sièges aux nombreuses familles de nos braves colons. Ces restes font partie du mobilier domestique, en attendant qu'ils soient utilisés pour la construction.

J'ai ouï dire que les pierres inscrites avaient attiré l'attention et que l'administration locale, émue par

tant et de si éloquents témoins du vandalisme récent, nourrissait le projet de les recueillir et de les remplacer par des matériaux neufs ; déjà, quelques amis puissants de nos antiquités ont visité *Seriana* et ils n'ont pas ménagé, dans leur tristesse, l'expression de leur indignation et de leur douleur. L'opération, par elle-même, nous paraît très facile, sinon coûteuse, mais elle nous semble non moins inutile. La facture des lettres nous indique, en effet, que chaque fragment appartient à un tout différent ; il n'est donc pas possible d'espérer que l'assemblage des morceaux nous donnera un texte exact, ni, d'assez près, un fragment quelconque de dédicace. La pierre cassée et, le plus souvent, réduite aux moindres proportions, n'offre aucun point de soudure et porte à peine deux ou trois lettres intactes lorsqu'elle n'en donne pas seulement l'amorce. Ces lettres indiquent généralement une assez bonne épigraphie ; c'est celle de la première moitié du IIIe siècle ; elles sont plus rarement fort belles et nous laissent alors avec le regret de la perte irréparable d'un document lapidaire intéressant.

Seriana vient d'être doté d'une nouvelle et importante voie de communication. Nous venons d'assister à l'ouverture de la route du Belezma par le Guergour et l'Oued-el-Ma. Le tracé coupe les ruines du Sud au Nord et l'axe du chemin passe par le lieu même où gisait encore naguère le grand marbre bleuâtre figurant, dans la toge romaine, un personnage déjà cité.

Il était écrit que ce témoin de l'art ancien devait périr. On ne retrouve même plus l'emplacement qu'il occupait ; tout a été bouleversé sur ce point. Quel-

ques colons le croient enfoui dans les remblais du chemin ; d'autres affirment, avec plus de raison, selon nous, si on tient compte des précédents, que réduit en pièces, les débris en ont été consumés dans un four à chaux. La nouvelle entreprise ne pouvait se priver d'une telle ressource, mais bien à plaindre sont ceux qui fatiguent ainsi leur vaillance ou qui voient d'un œil sec et laissent s'accomplir cette odieuse besogne. Nous nous demandons si les instructions récentes de l'administration ont été bien comprises et qui veille ainsi à la conservation de nos monuments et de nos œuvres d'art.

La ruine du fort byzantin disparaît tous les jours ; il n'en reste plus guère aujourd'hui que le réduit central et les soubassements. C'est elle qui fournit, à qui veut les prendre, les pierres de tout appareil déjà façonnées pour la construction. Elle offre même l'image d'un chantier ouvert au public, où les matériaux choisis prennent souvent la forme dernière et où s'accumulent leurs débris. C'est là que nous avions laissé, il y a trois ans, l'inscription de Caius Antonius Fortunatus, dont nous avons raconté l'enlèvement, la restitution, la chute malheureuse, l'écrasement et l'abandon. Nous approchâmes de ce lieu avec le désir bien naturel de revoir encore une fois ce monument qui, le premier parmi tant d'autres, avait autrefois éveillé notre curiosité et charmé notre solitude, pieux hommage d'un vieux soldat à la mémoire de sa famille et de sa postérité éteintes. Le fort apparaissait à peine, tant les dimensions en étaient réduites ; les trois quarts de sa masse, rasée *a solo,* n'existaient plus et nous n'en retrouvions pas l'aspect primitif. Un amas de débris

se dressa devant nous, sur le lieu même où, depuis trois années, nous avions laissé, brisé en deux fragments presque égaux, le monument lapidaire. Le garde-champêtre de *Seriana* nous accompagnait et il nous expliqua immédiatement que l'inscription, ensevelie sous ces décombres, existait encore. Avec l'aide de quelques personnes de bonne volonté, nous la dégageâmes ; le travail dura deux heures et nous rendit les deux fragments de la pierre, à peu près dans l'état où nous les avions laissés Nous avions cependant tourné la dédicace contre le mur du fortin pour la préserver d'une nouvelle injure et nous la retrouvions de face, à l'horizon. Nous apprîmes qu'elle avait été laissée dans cet état après une nouvelle tentative d'enlèvement, et comme quelques-unes des belles lettres de l'inscription paraissaient endommagées et visiblement mutilées, nous sûmes également qu'elle avait subi le choc des moellons qui la couvraient et qui avaient été jetés sur elle, du haut des murs, dans le travail de démolition du fort, avec toute la force de projection et celle de leur propre poids. Nous fîmes appel à la pitié du garde-champêtre qui, en attendant mieux, voulut bien nous promettre de faire relever la pierre et de veiller à sa conservation.

L'inscription de Caius Antonius Fortunatus appartient à l'Etat ; le sol où elle repose si tristement est du domaine public. Nous nous adresserons donc aujourd'hui à l'administration elle-même pour assurer cette conservation, certain que nous sommes d'obtenir pour elle et pour tous les documents semblables d'origine antique une suffisante protection.

Nous avons revu quelques-uns des monuments

décrits au commencement de ce rapport ; le nombre en est petit, mais nous ne croyons pas cependant à la destruction totale de ceux que nous n'avons pas revus depuis trois ans. Nous avons visité quelques demeures de colons et cela suffit pour affirmer que nous y retrouverons en bon état et pieusement conservés quelques fragments disparus. Ce qui peut être recueilli formera un ensemble très intéressant, je dirai même un musée de quelque importance qui s'accroîtra des nouvelles et précieuses découvertes que ce sol antique ne manquera pas de nous livrer. Il nous reste des inscriptions, des statues, des milliaires, des moulures diverses, des monuments funéraires, des vases d'argile élégants, des débris de toute espèce, les ustensiles du ménage antique et du foyer domestique, les colonnes des péristyles et des portiques ; tout cela peut et doit être conservé.

En terminant ce rapport que, dans votre sollicitude pour nos chères antiquités, vous m'avez fait l'honneur de me demander, nous formulerons pour le recommander à notre honoré président et à tous les membres de cette assemblée, dont l'influence s'exerce sur les pouvoirs publics, notre humble avis sur les mesures qu'il convient de faire adopter pour sauvegarder efficacement ce qui nous reste encore des choses de l'antiquité à *Seriana* et ce qui en sera découvert dans l'avenir.

*
* *

Tout individu qui prend possession du sol dans les conditions actuelles de la colonisation en Algérie sait que les monuments de l'antiquité, les objets d'art qui se trouvent sur les terres à lui concédées

ou vendues et ceux qu'il pourra découvrir dans l'avenir sont la propriété de l'Etat. Cela est imprimé en toutes lettres sur le titre de concession qu'il possède et qu'il doit présenter au géomètre chargé de sa mise en possession. Il faut rappeler tout de suite cette prescription salutaire à ceux qui l'ont oubliée et il faut le faire administrativement. Le moment est propice et bien choisi pour cet acte de prévoyance et de sagesse. La partie du territoire de *Seriana* qui renferme le plus de monuments anciens, celle qui promet de nous livrer les meilleurs documents, va être donnée ou vendue prochainement. Elle est divisée en cinquante-huit lots qui, dans quelque temps, passeront dans les mains des anciens colons ou des nouveaux venus. Des fouilles seront nécessairement pratiquées immédiatement qui rendront au jour des documents nouveaux ; il appartient à l'administration de surveiller de près ces travaux et ces découvertes. Elle a tous les moyens nécessaires pour cela. Rien ne manque à ses agents, ni l'intelligence, ni la discipline, ni le zèle ; presque tous sont des amis de nos antiquités, quelques-uns des lettrés sinon des archéologues ou des savants. Si, pour des motifs quelconques de nous inconnus, elle se désintéressait de cette noble tâche, qui nous semble un des beaux côtés de sa mission tutélaire, nous verrions un nouveau désastre, aussi grand et aussi irréparable que ceux que nous avons déjà décrits.

Seriana possède des mosaïques de valeur artistique qu'il faudra découvrir et sauver à tout prix. Il faudra les garantir de tout accident dès qu'elles seront découvertes et les recouvrir de sable dès que le motif artistique en aura été étudié et reconnu. Rien

n'est plus facile ; les colons eux-mêmes prêteront la main à cette œuvre de préservation.

Si nous revoyons des entreprises et des entrepreneurs de travaux publics, il faudra leur dire de respecter ce qu'ils ont, jusqu'à ce jour, si abominablement et si stupidement détruit. Il faudra en appeler à l'autorité des fonctionnaires chargés de surveiller et de diriger les travaux.

Seriana possède une belle école, ornée de deux cours spacieuses. C'est là qu'il faut réunir, le plus tôt possible, le peu qui nous reste des monuments détruits. Rien n'est plus facile et je tiens des colons eux-mêmes que non seulement ils verront, avec orgueil, la création de leur musée, attraction puissante pour les touristes de l'avenir, mais qu'ils fourniront, avec plaisir, les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires pour cette fin.

« J'ai de nombreux charriots et je les mettrai gratuitement à la disposition de l'administration lorsqu'elle voudra réunir les documents épars, qui se rencontrent chez nous, pour en faire un musée. Je les conduirai moi-même partout où nous aurons quelque chose à recueillir, soit aujourd'hui, soit demain et par quelque temps que ce soit. Qu'on me donne l'autorisation nécessaire et je commencerai immédiatement. »

Ainsi s'exprimait, il y a quelques semaines, devant moi, M. Paul Lavergne, riche colon et adjoint administratif de *Seriana,* en me priant de transmettre ce désir à l'administration. Je n'hésiterai pas à dire qu'il faut profiter avec empressement de cette offre généreuse et qu'en intéressant les colons eux-mêmes à la conservation de nos antiquités, nous aurons trouvé le meilleur moyen de les préserver de la ruine.

J'ai fini. Pour donner quelque intérêt à ce rapport, j'ai repris, sur votre propre invitation, certains passages de ma notice imprimée sur *Seriana* qui, n'ayant reçu aucune publicité, est restée à peu près inconnue parmi nous. Je les ai entourés de nouveaux détails puisés dans mes souvenirs et dans mes notes journalières d'aujourd'hui et d'autrefois. Je crois vous avoir intéressés ; l'attention que vous m'avez prêtée me donne la mesure de vos sympathies ; aussi, je ne puis mieux terminer qu'en répétant ce que j'ai déjà dit en commençant :

Les ruines romaines de *Seriana* me paraîtront à moi-même deux fois intéressantes, si, après les avoir fait connaître, je parviens à les placer sous les auspices de vos sympathies éclairées.

LÉON DOMERGUE.

SUPPLÉMENT

Un importante nouvelle nous est parvenue au moment même où les premières épreuves de ce rapport sortaient de l'imprimerie de la Société archéologique de Constantine. Un colon de Seriana, M. Calvière, déjà connu et cité dans notre travail, vient de rencontrer dans le sol et de rendre au jour une pierre ornée de moulures, de style monumental, remarquable par le type et l'inscription qu'elle porte. Nous tenons enfin, d'une manière certaine, le nom antique de Seriana.

Depuis longtemps, nous attendions ce document dont l'existence nous paraissait certaine, mais dont la recherche avait lassé notre espérance et épuisé nos efforts. Souvent même, nous écrivions sous l'impression de tristesse que donne l'inconnu. Nous savions avoir étudié les ruines d'une cité prospère, hier encore semée des débris du monde ancien et des restes du monde païen ; mais, après avoir constaté, d'une manière certaine, son existence à l'époque brillante de la splendeur romaine, nous ne savions pas qu'elle avait traversé, sous un beau jour, les

temps malheureux de la décadence de l'empire et le règne éphémère des Vandales. Nous ne connaissions rien de sa durée et nous voilà plus instruits sinon entièrement éclairés sur ce point.

La pierre vient de nous restituer un nom que les annales de l'Eglise d'Afrique et les lettres de Saint-Grégoire-le-Grand nous avaient conservé : c'est le nom même de la cité païenne dont l'emplacement nous était inconnu. Ces précieux documents qui, par leur valeur, ont toujours fixé l'attention du monde savant, éclairent d'une vive lueur les temps obscurs du christianisme naissant. Ils nous apprennent les noms des villes épiscopales et de leurs évêques, nous signalent les actes de leur vie, leur présence dans les réunions de Carthage, dans les assemblées et dans les conciles où se discutèrent avec ardeur, sur les ruines du paganisme, les questions de doctrine, de dogme et de discipline qui, pendant des siècles, devaient présider aux destinées du monde nouveau.

Nous avons environ le quart, peut-être le tiers de l'inscription ; la copie est de notre ami M. Moliner-Violle, secrétaire de la sous-préfecture de Batna, officier d'académie, qui l'a transmise à la Société archéologique de Constantine ; ce qui reste du texte est intact. La pierre, ornée de moulures, paraît monumentale. En tête, on lit le nom, sans *praenomen,* ni abréviations, d'un *Anicius F(austus)* qui pourrait être le légat impérial de Septime Sévère en Numidie, de l'an 195 à l'année 201. Nombreuses et bien connues sont les inscriptions qui le mentionnent, avec les actes de son gouvernement. La seconde ligne se termine, au point de cassure de la pierre, par le nom de la cité antique : MAGG LAMIGGI////// (cassure).

Seriana appartenait donc à cet ensemble de villes, groupées autour de *Lambaesis,* peuplant la même région, centre de la Numidie, dont le nom commence par LAM : *Lambsili, Lambafundi, Lambaesis, Lambiridi, Lamasba, Lamsa* ou *Lamsorta, Lamzellum ?* Est-ce *Lamiggum, Lamiggium, Lamigginum ?* Nous pourrons peut-être le savoir, avec quelque certitude, sans qu'il soit nécessaire de posséder le monument entier ; la découverte de ce texte important nous serait cependant doublement utile pour l'étude et la connaissance de l'acte de gouvernement ou d'administration municipale qu'il paraît nous avoir conservé ; ces documents sont assez rares pour qu'on n'en discute pas le prix. Nous devons espérer que nous en retrouverons bientôt, sur les lieux mêmes, les autres fragments. Les caractères du style et ceux de l'épigraphie ajoutent encore au monument lapidaire quelque chose de la valeur qu'il emprunte à son ornementation luxueuse et à sa marque administrative. Il s'agit, en effet, d'une lettre ou d'une ordonnance adressée aux magistrats de la cité par le gouverneur de la Numidie ; il y est question de leur République, c'est-à-dire de leur municipe, des temps heureux qu'elle traverse, et de l'*ordo decurionum*. Nous paraissons être à l'époque de la splendeur de la cité. Privé du texte complet, nous devons cependant nous tenir sur la réserve et nous borner, pour le moment, à quelques réflexions sommaires :

Le légat de Septime Sévère s'appelait *Quintus Anicius Faustus.* Le praenomen *Quintus* n'est pas indiqué sur notre inscription ; d'après la copie manuscrite et l'estampage qui nous est parvenu, quoique révélant une pure et belle épigraphie, elle nous laisse ignorer

s'il a été gravé ou s'il a disparu par martelage ou par usure du monument. On n'en voit pas de trace à côté des moulures de tête qui paraissent conservées. Il est très rare qu'un tel oubli soit le fait du lapicide ; il n'est guère admissible sur une inscription de cette importance qui présente tous les caractères d'un acte émanant de l'autorité publique elle-même, dans la personne de son représentant le plus direct et le plus élevé en Numidie.

Peut-on admettre qu'il s'agit d'un autre *Anicius?* Lequel choisirait-on parmi ceux qui nous sont connus ? Il ne peut être question de *Sextus Anicius Faustus,* fils du précédent, qui ne remplit aucune charge sénatoriale en Numidie et dont le nom figure sur l'inscription suivante de Thimgad :

Sexto Anicio Fausto Anici consularis filio.

Ni de *Faustus Anicius Paulinus,* légat de la *Moesie* inférieure, sous Alexandre Sévère, dont on ne trouve aucune trace dans les fastes numidiques. En ce qui concerne le patrice *Marcus Cocceius Anicius Faustus Paulinus,* cité dans le *Corpus,* rien n'indique, selon M. Pallu de Lessert, un consulaire de Numidie ; la date de l'inscription qui le mentionne est, au surplus, difficile à préciser, et l'épigraphe de Seriana indique la bonne époque des inscriptions latines. Mais il nous est impossible, en ce moment, de donner à notre monument la date certaine que nous connaissons, celle du gouvernement de *Quintus Anicius Faustus.* Seul, le nom antique de Seriana nous paraît désormais fixé ; nous sortons de l'inconnu, la vieille cité se découvre et se révèle, elle avait nom : *Lamiggum, Lamiggium* ou *Lamigginum ;* cela résulte de notre inscription, qui jette une vive lumière sur un

autre document lapidaire : la pierre de *Caius Antonius Fortunatus*.

La comparaison des deux textes dans ce qu'ils ont de commun nous facilitera nos recherches et, dans l'état actuel des choses, nous permettra d'approcher autant que possible de la vérité.

Nous lisons à la deuxième ligne : MAGG. LAMIGGI//// (cassure). Nous allons risquer une hypothèse, certain que des hommes plus compétents que nous la vérifieront. En dehors du vaste champ de ruines antiques sur lequel nous vivons, bibliothèque unique, immense et incomparable assemblage de documents enfouis, nous manquons ici des plus modestes éléments d'études et des plus simples moyens d'information. Ceux qui, mieux armés que nous, ont la bonne fortune de les posséder soit à Paris, soit même à Nancy, ne manqueront pas de relever et de rectifier nos erreurs possibles de lecture et d'interprétation. Nous avons peut-être, à Seriana, l'adresse d'une ordonnance impériale remise aux magistrats de *Lamigginum* et les deux GG nous indiqueraient que le représentant de l'Empire écrit aux *magistris duobus*, c'est-à-dire aux *duumvirs* de la cité, représentants de la puissance publique, chefs de l'*ordo splendidissimus*. L'existence du municipe nous paraît alors doublement certaine, et cette hypothèse mériterait d'être soumise à un sérieux examen, si le reste de l'inscription pouvait nous laisser quelque doute sur ce point.

La première ligne du monument de *Fortunatus* se termine par l'indication de son domicile : DOMO LAMIGO. Personne n'avait encore nourri l'espoir d'y rencontrer le nom antique de Seriana, tant la nécro-

pole était inconnue, il y a quelque années à peine, et tant le site en est encore ignoré de nos jours. Rien ne prouvait d'ailleurs, ainsi que nous le verrons bientôt, que le domicile indiqué fut l'antique cité elle-même. Cette région est couverte de ruines dont on ne trouve jamais les limites ; la plaine et la montagne portent également l'empreinte de la main romaine et, partout, on pourrait chercher l'emplacement inconnu des vieilles cités dont le nom nous est parvenu, ou, chose plus facile, relever les stations dont le nom est encore ignoré. C'est ce que nous avons déjà pu faire nous-même pour les thermes impériaux des *eaux flaviennes,* enfouis dans les gorges de l'antique *Mascula. (Recueil* de la Société archéologique, volume XXIV). Nous en raconterons l'histoire intéressante dans notre prochaine notice sur les *Aquae Flavianae.*

L'inscription isolée de *Fortunatus,* encastrée dans le mur du fort byzantin, était d'ailleurs placée à une telle hauteur que la lecture en devenait pénible et fatigante pour la vue, bien que l'écriture en fut fort belle et, sous la déclinaison du soleil, relativement apparente. Rien ne semblait indiquer le lieu, ni l'époque du domicile désigné, si ce n'est l'existence à Seriana du monument lui-même. Or, cela n'est pas suffisant, car le mot DOMO peut indiquer aussi le domicile familial ou paternel et donner ainsi le nom de la patrie elle-même.

« *Ecclesiae Lamigensis in Africa meminit Gregorius magnus. Lammiggigensis tom tam notitia episcopum Numidiae quam acta collationis. De situ non constat* ».

Telle est l'observation sommaire que le *Corpus* consacre à l'inscription de *Caius Antonius,* et le *domo Lamigo* ne semble pas encore révéler le nom même

de l'antique cité, car, étant donné le double ablatif, ce nom serait *Lamigum*. Il n'en est pas de même aujourd'hui, car cette précieuse indication confirme la découverte qui vient d'être faite et ne permet plus aucun doute à cet égard. Nous renouvelons donc ici l'observation très importante que nous avons déjà faite et nous dirons tout de suite que l'inscription de *Fortunatus* porte : DOMO LAMIG avec deux GG et non DOMO LAMIGO avec un O final.

En effet, une cassure presque verticale et bien disposée laisse en amorce sur la pierre plus de la moitié du dernier G qui devient ainsi, d'une manière très apparente et avec une ressemblance frappante, la parfaite moitié circulaire d'un O ; la vue saisit, d'un peu loin, cette lettre presque entière. Nous n'avions jamais songé, quant à nous, à faire une autre lecture, et cette donnée nous permet d'interpréter le nom vrai du domicile de *Fortunatus,* c'est-à-dire le vrai nom de l'antique Seriana.

D'après les règles de la composition, dit le successeur de l'illustre Léon Renier, M. René Cagnat, professeur au Collège de France, dans son beau *Cours d'épigraphie latine,* le domicile s'indique par le mot DOMO, suivi d'un nom de ville, de trois manières différentes : soit à l'ablatif, soit au génitif, soit, enfin, sous forme adjectivale. Nous pourrions donc avoir *domo Lamiggio,* ou *Lamiggigo ; domo Lamiggii,* ou *Lamiggigi ; domo Lamigensis,* ou *Lamiggigensis.* D'autre part, en supposant, ce qui est probable, que les quatre lignes de l'inscription de *Fortunatus* se terminent sensiblement près du cadre moulé disparu, nous remarquons que la cassure nous enlève six lettres à la seconde ligne si le dernier mot est *inno-*

centi, selon l'interprétation de Léon Renier, et onze lettres si nous avons *innocentissimo,* selon le *Corpus* de Berlin, ce qui est encore possible. La troisième ligne, presque entière, n'est privée, selon toute apparence, que de deux lettres, AE, liées dans *alumnæ,* auxquelles il faut peut-être ajouter le mot *suæ ;* la quatrième porte, au point de cassure, la lettre A du mot *annis,* qui nous donnerait en plus quatre lettres, auxquelles il faut ajouter environ quatre autres sigles pour fixer sur la pierre l'âge de *Caius Antonius.* Il est, d'ailleurs, évident que si jamais ce chiffre a été gravé, il ne l'a été qu'après sa mort, alors que le monument est non l'œuvre de sa vieillesse, mais bien celle de son âge mûr, selon la dédicace : *et Antonio Vero, filio innocentissimo.*

Nous concluons de tout cela, mais sans rien affirmer, que nous sommes partout à la fin de l'inscription et qu'il ne manque probablement que quelques lettres à la première ligne pour qu'elle atteigne le cadre disparu, juste ce qu'il faut pour compléter le nom de la vieille cité. Nous ne pouvons pas admettre que le nom de l'épouse de *Fortunatus* figurait à la fin de la première ligne sur le fragment disparu et nous croyons sincèrement qu'il nous manque seulement cinq ou six lettres pour avoir le nom antique de Seriana. En regardant bien, nous trouvons le même compte, pour le même nom, sur l'inscription d'*Anicius F(austus).*

Les deux inscriptions étant mutilées, la véritable forme de ce nom restera encore douteuse jusqu'au jour prochain où quelque nouvelle découverte nous enlèvera ce doute. Nous pouvons, en attendant, consulter quelques documents qui, sans nous éclairer

d'une vive lumière, sont de nature à satisfaire la légitime curiosité qui s'attache désormais aux ruines romaines de Seriana.

Il n'est pas rare de voir, en Afrique, deux villes portant le même nom, ainsi de *Chiniava, Hippo, Timida, Tipasa, Thubursicum ;* or, nous connaissons, en Numidie, deux villes épiscopales dont l'une désigne certainement notre vieille cité. Elles portent le même nom, mais les anciens géographes n'en font pas mention.

« *Geminam in Numidia Lamiggigam fuisse et collationis Carthaginiensis et ipsius notitiae auctoritate manifestum est, at veteres geographi neutram memorant* ».

(Morcelli, *Africa christiana. — Episcopatus Numidiœ).*

Il résulte donc des *Notices de l'Église* que deux évêchés existaient en Numidie portant le nom de *Lamiggigum ;* ils existaient encore à l'époque de Justinien et les lettres de Saint-Grégoire-le-Grand, qui fut son contemporain, en font mention : deux diacres de l'église de *Lamigum* se plaignent de leur évêque *Argentius.* Le pape écrit à Hilarus :

« *Gregorius magnus ad Hilarum rectorem patrimonii Germaniciani :*

« *Felicissimus, inquit, atque Vincentius, diacones ecclesiæ Lamigensis suggesserunt ab Argentio, ejusdem civitatis episcopo, gravem injuriam pertulisse* ».

On voit que le nom des deux évêchés n'est pas tout à fait le même, mais nous avons l'explication de ce fait : les deux villes existaient, dit Morcelli, au temps de Grégoire-le-Grand ; quelques lettres manquent dans le nom de l'une et en rendent l'appellation plus courte, mais cela provient d'un vice de traduc-

tion ou d'une habitude populaire qui, presque toujours, fixent les destinées du langage.

« *Alterutrum e duobus hisce oppidis Gregorii magni ævo exstabat etiamtum.... etsi demptis aliquot litteris appellatio facta brevior est, sive scribarum vitio, sive consuetudine populorum, penes quos arbitrium loquendi semper fuit* ».

(Morcelli, *Africa christiana. — Episcopatus Numidiæ*).

Nous connaissons deux évêques du premier siège : *Innocentius* et *Maximus* Lamiggigensis.

Maximus fit partie du groupe des évêques frappés d'exil par Hunéric, roi des Vandales, après la réunion de Carthage (484) :

« *Hunc notitia centesimum primum recenset inter numi-* « *dicos, episcopos, qui anno CCCCLXXXIIII. post conventum Carthaginiensem cum reliquo episcoporum agmine, regis Hunerici jussu, in exsilium abducti sunt* ».

Nous connaissons trois évêques du second siège : *Recargentius, Argentius, Cardelus* Lamiggiensis.

Ce dernier fut le cent-vingt-deuxième évêque de Numidie, relégué par Hunéric, en même temps que *Maximus* qui était le cent-unième inscrit sur l'album.

« *Cardelus est hic ordine centesimus vicesimus secundus in albo episcoporum Numidicorum quos rex Hunericus, post conventum Carthaginiensem relegavit* ».

(Morcelli, *Africa christiana. — Episcopatus Numidiae).*

C'est, je crois, tout ce que nous savons sur les deux villes antiques de même nom dont la nouvelle colonie occupe aujourd'hui l'un des emplacements. Il nous reste à féliciter M. Calvière de sa découverte

et à remercier notre confrère Moliner pour sa communication. M. Calvière, ancien soldat de l'armée d'Afrique, originaire du Vaucluse, est le cinquième colon que nous avons installé à Seriana, en 1883 ; nous lui écrivons et nous le prions de continuer ses recherches afin de nous rendre, en son entier, le monument d'Anicius Faustus. Au moindre vent de découverte, nous nous transporterons nous-même à Seriana pour revoir ces lieux que nous avons essayé de faire connaître et dont le souvenir nous sera toujours cher.

LÉON DOMERGUE.

LA SYNONYMIE DE SERIANA

PAR

M. MOLINER-VIOLLE,

MEMBRE CORRESPONDANT

Comptant offrir au *Recueil* de la Société archéologique, en 1893, une monographie de Seriana, je détache de mon travail la partie suivante qui me paraît présenter un intérêt immédiat.

Jusqu'à ce jour, en effet, on n'avait pu déterminer d'une manière précise la synonymie antique de Seriana. Certains archéologues avaient pensé que ce nom était la corruption de Caelia, Caelium ou Celianum, ville qui fut représentée, en 484, par son évêque au concile de Carthage. Cependant, aucun document ne confirme cette hypothèse.

On possédait, il est vrai, la belle inscription du vétéran Fortunatus qui a été reproduite par Léon Renier dans ses *Inscriptions de l'Algérie*. Cette inscription est incomplète et le mot principal se trouve précisément coupé.

La voici :

C· ANTONIVS C· FIL· FORTVNATVS· DOMO LAMIGC
CONIVGI PIISSIMAE· ET· ANTONIO VERO FILIO INNC
ET· ANTONIAE· MAXIMAE////ALVMN////
FECIT ⊕ VIXIT ⊕ A

La pierre a 2 mètres de longueur sur $0^{m}46$ de hauteur. Elle est brisée en biais vers le milieu. Il manque la pierre qui continuait l'inscription à droite et qui n'a pu être retrouvée.

S'en rapportant à la copie qu'on lui avait donnée, L. Renier a reproduit le mot qui termine la première ligne sous la forme *Lamigo,* qui a été adoptée aussi par le *Corpus* de Berlin. Or, j'ai acquis la certitude que la dernière lettre de la première ligne n'est pas un o, mais un G, en partie coupé par la jointure, et cela m'a amené à traduire comme suit cette inscription :

« Caius Antonius, fils de Caius, Fortunatus (sur-
« nom), vétéran, domicilié à Lamigg...., a élevé ce
« monument, etc. »

Dès ce moment, ma conviction était faite : nous avions dans « Lamigg.... » le nom si longtemps cherché de la localité.

Dans les premiers de mai 1892, M. Calvière, propriétaire à Seriana, découvrait une nouvelle inscription, malheureusement brisée, mais dont le fragment mis au jour permettait de mesurer l'importance. Le 6, je recevais de lui une lettre me faisant part de sa découverte et me priant de me rendre à Seriana.

J'acceptai et je trouvai dans la cour de sa maison une pierre en calcaire grisâtre mesurant $0^{m}655$ de hauteur sur $0^{m}46$ de largeur, brisée dans le sens de sa largeur et à sa base. Elle est bordée d'un cadre à triple filet ; les lettres ont $0^{m}04$ de hauteur.

En voici la reproduction exacte :

ANICIVS· ////////
MAGG·LAMIGGI ////////
PARTEMEPISTVLAE////
ABOFFICIOSVBIC//////
MAGISTROSETO////////
RIONVMHABEAT////////
SAECVLIFELICITA//////
BLICAEVESTRA////////
SIQVISVV ////////////

Le mot Lamiggi.... à la deuxième ligne me frappa tout d'abord. Pour la seconde fois, je le rencontrais dans l'épigraphie locale et sur un document qui relate un acte officiel adressé aux magistrats du pays.

Plus de doute, maintenant : nous possédons le nom de la localité et il ne nous reste qu'à le rapprocher de la *Lamiggigensis Gemina* de la liste des évêchés de Morcelli.

Tel est le fait que j'ai jugé devoir porter sans retard à la connaissance des amis de l'antiquité, sauf à reprendre plus longuement la question l'année prochaine dans mon travail d'ensemble.

MOLINER-VIOLLE.

NUMITURIANA

PAR

M. LUCIEN JACQUOT,

MEMBRE CORRESPONDANT

AU SUJET DE L'EMPLACEMENT DE NUMITURIANA

La table de Peutinger porte, entre Cirta et Milev, deux stations qui ne sont pas mentionnées dans l'itinéraire d'Antonin et dont les emplacements sont demeurés jusqu'ici inconnus. Je veux parler de Aquartille et de Numituriana.

Pour la première, Aquartille, les archéologes sont d'avis de la placer aux environs de Aïn-Kerma. Mais Numituriana est plus difficile à trouver, étant dans une région généralement peu parcourue par les européens. On s'accorde, cependant, à indiquer cette station comme devant se retrouver entre l'Oued-K'ton et l'Oued-Mila, et deux de nos plus dévoués collègues, MM. Poulle et Goyt, sont formels à ce sujet (*Voir* volume xx, page 72, et volume xxv, page 416, du *Recueil de la Société archéologique de Constantine).*

Le colonel Lapie avait également la même opinion.

Mais, quand il s'agit de fixer d'une façon absolument précise la position de Numituriana les avis se partagent et nous voyons M. Poulle indiquer, comme étant les restes de cette station, les ruines de la ferme Laumesfeld, près de Zitounet-el-Bidi; et M. Goyt chercher les traces de ce pagus (Numituriana ne pouvait être autre chose) dans la vallée du Rhumel.

Je ne puis être de l'opinion de ces Messieurs, pour les deux raisons suivantes :

Tout d'abord, Numituriana est indiquée comme étant à VI milles de Milev, soit à 8 kil. 700 de Mila (vieille ville). Or, la ferme Laumesfeld est au moins à 13 kilomètres de Mila (1 myriamètre 5, d'après le tableau officiel des distances). Les mesures ne concordent donc pas et nous avons une différence de 3,000 mètres que rien n'explique.

D'autre part, il suffit de parcourir la vallée du Rhumel pour constater qu'elle est formée de terrains d'alluvion et de cailloux roulés qui prouvent d'une façon incontestable que cette vallée était autrefois sous les eaux, à une époque même relativement récente. Encore de nos jours, il arrive que les hivers trop pluvieux font déborder le fleuve et que l'inondation couvre toute la plaine. Ce n'est donc pas dans une situation aussi dangereuse que les Romains auraient élevé une ville, exposée à être emportée ou tout au moins noyée à des intervalles plus ou moins fréquents, exposée, en outre, aux exhalaisons d'un sol éminemment insalubre.

Enfin, dans l'intérieur du massif montagneux qui sépare Mila de l'Oued-el-Kebir ou Rhumel, nous ne trouvons aucune ruine assez importante pour per-

mettre de croire aux restes d'une ville, ni aucune trace de voie romaine. Ce massif est, d'ailleurs, coupé de ravins impraticables aux voitures.

Nous devons donc conclure de ces remarques générales : 1° que nous ne pouvons chercher Numituriana dans le bas de la vallée du Rhumel, ni dans l'intérieur du massif, mais seulement sur les pentes extérieures de ce massif; 2° Que nous devons borner nos recherches à un rayon moins éloigné d'au moins 2 à 3 kilomètres que la ferme Laumesfeld.

Si nous partons de Mila, à mulet, par la traverse arabe de la vieille ville, nous descendons sur l'Oued-Mila (1) et nous remarquons que le chemin longe des constructions romaines et semble porter encore des traces de voie, reconnaissables à certains alignements de pierres dont quelque-unes ont été taillées. Nous atteignons ainsi une sorte de plateau, dans les environs du confluent de l'Oued-Mila et du Rhumel, où nous perdons toute trace. Mais, arrivé à la mechta El-Khenaza nous rencontrons une construction en pierres de taille qui semble avoir été autrefois un fort ou tout au moins une grande ferme fortifiée. Derrière ce fortin, un ravin profondément encaissé borde un éperon sur lequel nous trouvons un chapiteau et un bloc de pierre. Nous sommes à une heure un quart de marche à mulet, de Mila, soit à plus de 8 kilomètres de cette ville; or, comme la table de Peutinger donne 6 milles ou 8 kil. 700 comme distance de Milev à Numituriana, nous concluons que nous pourrions bien être sur l'emplacement de la sta-

(1) Un milliaire portant le chiffre III a été trouvé dans cette rivière.

tion cherchée, le 6e milliaire n'étant pas nécessairement au cœur même de la ville, mais pouvant se trouver un peu en dehors.

Sur l'esplanade ou plateau qui couronne l'éperon que nous venons de gravir, les moissons et les terres ne laissent apparaître aucune ruine ; mais tout au tour, sur les pentes de l'éperon, nous distinguons à fleur de terre des traces de constructions en maçonnerie et les angles de bâtiments en pierres de taille, englobant un espace de plusieurs hectares. Cette étendue, évidemment occupée à l'intérieur par des ruines aujourd'hui profondément recouvertes, indique un centre important. Sur la crête passe le chemin arabe, qui redescent ensuite à l'Est, et nous y retrouvons les traces très visibles de la voie; celle-ci remonte et franchit une autre hauteur, sur laquelle nous voyons les restes d'un nouveau fortin romain, à 400 mètres de la grande ruine, puis disparaît dans la plaine pour ne plus se montrer qu'aux environs de la ferme Laumesfeld, à trois kilomètres plus loin.

Le 6 juin, nous parcourions les collines voisines et, au nord-ouest de la grande ruine, en face d'El-Khenaza, nous escaladions un contrefort dont les dernières pentes descendent, d'une part, jusqu'à l'Oued-Mila, d'autre part, dans la plaine du Rhumel. Un très grand fort ou une ferme considérable devait y exister, car nous y avons retrouvé, au milieu des orges, une grande quantité de pierres de taille en beau calcaire bleu, encore rangées en forme de chambres ou de cours, sur un ou deux hectares d'étendue, dominant le fleuve et surveillant la chaine des Mouïas.

Nous voici donc, à 6 milles de Milev, sur l'emplacement d'un centre considérable, parfaitement situé

au point de vue de la défense, de l'hygiène et des cultures, protégé par des remparts naturels et gardé par des postes avancés, répartis d'une façon très intelligente. En dehors de ce centre et de ses approches, aucune autre ruine méritant d'être signalée, sauf celle de la ferme Laumesfeld, située dans un rayon trop éloigné pour pouvoir être prise pour la station cherchée.

Nous sommes donc naturellement porté à prendre ces vestiges pour les restes de Numituriana.

Quant aux bornes VI et VII, trouvées dans le lit de l'Oued-K'ton, par nos deux collègues, nous croyons fermement qu'elles ont été apportées dans la rivière soit par suite d'un accident naturel (tel que pluies, glissement, etc.), soit par le fait de bergers qui les auront fait facilement rouler sur les pentes du massif, leur forme cylindrique se prêtant à cet exercice. En effet, comment expliquer la présence simultanée de deux milliaires de chiffres différents à une distance qui ne correspond pas à leurs désignations ? Si la borne VI se trouvait jadis, par exemple, sur la côte qui est à l'est de Numituriana (emplacement supposé) elle a pu facilement être roulée dans la plaine sans être arrêtée par aucun obstacle, puis être entraînée par les eaux et précipitée dans l'Oued-K'ton. Ne voyons nous pas le milliaire VII, signalé par M. Goyt, en 1879, comme trouvé à 150 mètres de la ferme Laumesfeld, aujourd'hui disparu après avoir été revu, il y a un an, à plus de 1,500 mètres de cette ferme ?

J'ajouterai que les ruines de la ferme Laumesfeld n'ont que deux ou trois hectares d'étendue et que, ainsi que l'avait avancé, en 1887, M. Goyt, elles ne paraissent guère provenir que d'une villa, non d'un pagus.

En ce qui concerne les fouilles à opérer sur l'emplacement supposé de Numituriana, actuellement occupé en partie par un cimetière indigène, je ferai remarquer qu'elles seront très difficiles, étant donnée la hauteur de terre qui semble recouvrir la station. Il faut compter sur un hasard qui mettra à découvert quelque inscription ou l'angle d'un édifice quelconque. Dans l'état actuel, aucune fouille ne paraît devoir aboutir à un résultat pratique. J'ai cependant donné la consigne aux indigènes d'El-Khenaza de rechercher toute pierre écrite, leur promettant récompense en cas de découverte.

Peut-être me trompé-je en plaçant ainsi Numituriana sous le cimetière d'El-Khenaza : l'avenir nous l'apprendra. — Mais en tout cas, je ferai à l'automne une troisième excursion sur le plateau en question.

L. JACQUOT.

NOTE

SUR

DEUX PROCONSULS D'AFRIQUE

Les deux personnages dont nous allons parler sont fort connus. Deux inscriptions de Foligno nous donnent leur *cursus honorum* (1) ; Martial (2) et Pline-le-Jeune (3) nous parlent d'eux ; de très nombreuses briques portent leurs noms (4). Ce sont les deux frères Cn. Domitius Afer Titius Marcellus Curvius Lucanus (qui était l'aîné) et Cn. Domitius Tullus, fils adoptifs de Cn. Domitius Afer. Lucanus fut l'arrière grand-père de l'empereur Marc-Aurèle, par sa fille Domitia Lucilla. Malgré les observations présentées par divers savants (5), certaines particularités de leur carrière publique ne me semblent pas avoir été suffisamment élucidées. — Je reproduis tout d'abord le texte des deux inscriptions de Foligno :

---

(1) Orelli-Henzen, *Inscriptionum latinarum amplissima collectio*, T. I, nº 773 ; Wilmanns, *Exempla inscriptionum latinarum*, T. I, nº 1,148. — Orelli-Henzen, T. III, p. 75; Wilmanns, nº 1,149.

(2) *Epigrammes*, I, 36 ; III, 20, vers 17 ; V, 28, vers 3 ; VIII, 75, vers 15 ; IX, 51. Cf. P. Giese, *De personis a Martiale commemoratis*, p. 14.

(3) *Lettres*, VIII, 18.

(4) Voir Dressel, *Untersuchungen ueber die Chronologie der Ziegelstempel der gens Domitia*, Berlin, 1886.— *Corpus inscriptionum latinarum*, T. XV, p. 265 sq.

(5) Mommsen, *Index nominum* de l'édition de Pline-le-Jeune publiée par Keil. — Wilmanns, *l. c.* — Tissot, *Fastes de la province romaine d'Afrique*, p. 74-77. — Pallu de Lessert, *Fastes de la Numidie*, dans le *Recueil de Constantine*, T. XXV, 1888, p. 28-33. — Liebenam, *Forschungen zur Verwaltungsgeschichte des roemischen Kaiserreichs*, T. I, p. 303-305.

I.

CN·DOMITIO SEX·F·VEL
AFRO TITIO MARCELLO
CVRVIO·LVCANO
COS·PROCOS·PROVINCIAE AFRICAE
LEGATO EIVSDEM PROVINCIAE TVLI
FRATRIS SVI SEPTEMVIRO·EPVLONVM·PRAETORIO LEGATO PROVINCIAE AFR
IMP·CAES·AVG·PRAEF·AVXILIORVM OMNIVM
ADVERSVS GERMANOS·DONATO AB
IMP·VESPASIANO AVG·ET T·CAESAR·AVG·F·CORONIS
MVRALI·VALLARI·AVREIS·HASTIS PVRIS III
VEXILLIS II·ADLECTO INTER PATRICIOS·PRAETORI
TR·PL·QVAEST· PROPRAETORE PROVINCIAE AFRIC
TRIB·MIL·LEG·V·ALAVDAE·IIII VIR·VIARVM·CVRAND·PATRONO
OPTIMO
D·D.

II.

[*Cn.Domitio Sex.f.Vel.Tullo*[1]*.....cos.procos.provinciae Africae*] FETIALI · PRAEF · AV[*xiliorum omnium*]
ADVERSVS · GERMANOS · QVI · CVM · ESSET [.....]
CANDIDATVS · CAESAR · PR · DESIG · MISSVS · EST · AB ·
IMP · VESPASIANO · AVG · LEGATVS · PRO · PRAETORE · AD
EXERCITVM · QVI · EST · IN · AFRICA · ET · APSENS · INTER
PRAETORIOS · RELATVS · DONATO · AB
[*im*]P · VESPASIANO · AVG · ET · TITO · CAESARE · AVG · F · CORONIS
MVRALI · VALLARI · AVREIS · HASTIS · PVRIS · II · VEXILLIS · III
ADLECTO · INTER · PATRICIOS · TR · PL · QV[*a*]EST · CAESAR · AVG
TR · MIL · LEG · V · [*a*] LAVD · XVIR · STLITIBVS · IVDI
CANDIS · PATRONO · OPTIMO
D · D

---

(1) C'est Marini (*Gli Atti de'fratelli Arvali*, p. 765) qui a reconnu que l'inscription se rapportait à ce personnage. Cf Borghesi, *Œuvres*, T. III, p. 45. — Il est inexact de l'attribuer à son frère comme l'ont fait quelques savants (Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 119, n. 1, d'après Muratori).

L'inscription de Cn. Domitius Afer Titius Marcellus Curvius Lucanus suit rigoureusement dans l'énumération des honneurs l'ordre inverse, sauf pour le consulat, mis à part après le nom, selon l'usage.

Il fut donc successivement :

1° *Quattuorvir viarum curandarum.* — 2° Tribun militaire de la légion V Alaudae, légion qui semble avoir été supprimée par Vespasien, en 70 probablement, à la suite de la guerre contre Civilis (1). — 3° Questeur de la province d'Afrique. — 4° Tribun de la plèbe. — 5° Préteur.

6° *Adlectus inter patricios.* Le droit d'allection parmi les patriciens était au premier siècle de l'empire une prérogative de la censure (2). Après Claude, qui fut censeur avec L. Vitellius en 47-48, et avant Domitien, cette magistrature ne fut gérée que par Vespasien et Titus qui entrèrent en charge dans le courant de l'année 73 et en sortirent en 74 (3). L'allection de Lucanus, contemporain des Flaviens, ne peut remonter qu'à cette époque.

7° *Praefectus auxiliorum omnium adversus Germanos.* En cette qualité, il reçut des récompenses militaires de l'empereur Vespasien et de son fils Titus : trois couronnes, *muralis, vallaris* et *aurea* (c'est ainsi qu'il faut peut-être lire, au lieu du pluriel) (4), trois

---

(1) Mommsen. *Roemische Geschichte*, T. v, p. 130 et 145, n. 1. Cf. Borghesi, *Œuvres*, T. iv, p. 217 ; Asbach, *Jahrbuecher des Vereins Alterthumsfreunden im Rheinlande*, T. LXXXI, 1886, p. 41, n. 1. — D'autres auteurs la font disparaitre seulement sous Domitieu, mais c'est, je crois, à tort.

(2) Voir Mommsen, *Roemisches Staatsrecht* (troisième édition), T. II, p. 1,101.

(3) Chambalu, *De magistratibus Flaviorum*, p. 19. — Mommsen, *l. c.*, p. 338, n. 1.

(4) Wilmanns, n° 1,148, note 5.

hastae purae, deux *vexilla.* Wilmanns (1), M. Liebenam (2) et M. Pallu de Lessert (3) pensent que cette guerre à laquelle Lucanus prit part fut la grande guerre de Germanie de 70-71. Mais cela est impossible, la guerre mentionnée dans l'inscription ayant eu lieu, comme l'indique l'ordre suivi, après l'allection de Lucanus parmi les patriciens, qui ne fut pas antérieure à l'année 73. Tissot (4) croit que cette expédition de Germanie fut probablement celle que fit Domitien contre les Cattes en 83 (5) ; ce qui est inadmissible, car entre 83 et 93 ou 94, date de la mort de Lucanus (voir plus loin), l'intervalle n'est pas assez long pour placer les fonctions et magistratures qu'il reçut après l'expédition dont il s'agit. D'ailleurs, les mots « *donato ab Imp(eratore) Vespasiano Aug(usto) et T(ito) Caesare, Aug(usti) fi(lio)* », qui suivent « *praefecto auxiliorum omnium adversus Germanos* », prouvent qu'il n'est pas question de la guerre de Domitien.

Il convient, croyons-nous, de penser à une guerre, peu connue du reste, qui fut faite sur le Rhin moyen sous le règne de Vespasien (6). D'autres textes peuvent être rapportés à cette guerre. Cn. Pinarius Cornelius Clemens, qui était en 74 légat de l'armée de Germanie supérieure (7), reçut les ornements triomphaux « [*ob res*] *in Germani*[*a prospere gestas*] » (8). Dans un diplôme militaire, daté du 21 mai 74, les

(1) L. c., note 6.

(2) L. c., p. 304.

(3) L. c., p. 29-30.

(4) L. c., p. 77. Cf. Orelli, n° 773, note 4.

(5) Tissot dit 84. L'expédition eut lieu en 83 : voir Asbach, *Westdeutsche Zeitschrift,* T. III, 1884, p. 17, n. 7 ; Chambalu, *Philologus,* T. XLVII, 1888, p. 571.

(6) M. Asbach (*Jahrbuecher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande,* T. LXXXI, 1886, p. 28) en a parlé.

(7) *C. I. L*, T. III, p. 852 (diplôme militaire du 21 mai 74).

(8) Orelli-Henzen, T. III, n° 5,427.

soldats des troupes auxiliaires servant sous ses ordres reçurent le droit de cité, mais non leur congé (1) : on dut les retenir pour combattre. En 74, Vespasien prit ses douzième et treizième salutations impériales (2). Il y eut peut-être alors un agrandissement de l'empire sur la rive droite du Rhin. Nous savons qu'une route militaire fut faite par ce Cornelius Clemens : elle partait d'Argentoratum (Strasbourg), camp de la légion VIII Augusta, passait sur la rive droite du Rhin et s'avançait au moins jusqu'à Offenbourg (3). On sait aussi, par Tacite (4), qu'au début du règne de Domitien, des Usipiens, incorporés de force dans l'armée de Bretagne, désertèrent après avoir tué leurs chefs : peut-être leur territoire avait-il été récemment conquis. — Lucanus reçut des récompenses militaires pour les services qu'il rendit alors. Ces récompenses sont supérieures à celles qui étaient accordées en règle aux tribuns militaires (5) et un peu inférieures à celles que recevaient les légats de légion, qui étaient de rang prétorien (6). Cela s'explique par le fait que Lucanus, bien qu'il eût déjà exercé la préture, avait reçu un commandement inférieur en titre à celui des légats (7). Les récompenses qu'obtint Lucanus lui fu-

(1) *C. I. L.*, T. III, p. 852.

(2) Voir Chambalu, *De magistratibus Flaviorum*, p. 22.

(3) Zangemeister, *Westdeutsche Zeitschrift*, T. III, 1884, p. 246 sq.

(4) Vie d'Agricola, chapitre 28.

(5) Deux couronnes, deux *hastae purae*, deux *vexilla* : voir Marquardt, *Roemische Staatsverwaltung* (deuxième édition) T. II, p. 579, n. 6.

(6) Trois couronnes, trois *hastae purae*, trois *vexilla* : Marquardt, *l.c.*

(7) Wilmanns (n° 1,149, note 5) fait remarquer que Tullus, frère de Lucanus et nommé comme lui à cette époque *praefectus auxiliorum omnium adversus Germanos*, n'était encore que préteur désigné et que par conséquent il ne pouvait recevoir les récompenses réservées aux personnages prétoriens; Lucanus ne les aurait pas reçues non plus afin que les deux frères, chargés du même commandement militaire, ne fussent pas traités d'une manière différente.

rent accordées, comme l'indique l'inscription, à la fois par Vespasien et par Titus, associé à l'empire. Entre autres prérogatives, Titus avait reçu celle de participer aux salutations impériales décernées à son père pour faits de guerre (1) : on comprend dès lors qu'il ait aussi participé officiellement à la distribution des décorations militaires.

8° Lucanus fut ensuite *praetorius legatus provinciae Africae Imperatoris Caesaris Augusti*. Ces derniers mots prouvant qu'il n'est pas question d'un légat du proconsul, il s'agit ici, comme l'ont pensé tous les savants qui ont eu à parler du *cursus honorum* de Lucanus (2), du légat de l'armée d'Afrique : ce légat impérial, de rang prétorien, exerçait, on le sait, son commandement dans la Numidie, qui resta en théorie, peut-être jusqu'au commencement du troisième siècle, partie intégrante de la province d'Afrique (3).

---

(1) Chambalu, *De magistratibus Flaviorum*, p. 21-23.

(2) Henzen, *Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, T. XXXII, 1860, p. 32 ; Mommsen ; Wilmanns ; etc.

(3) Voir à ce sujet Pallu de Lessert, *Recueil de Constantine*, T. XXV, 1888, p. 101 et 126. — Je ne crois pas cependant qu'on puisse absolument exclure la possibilité que Lucanus ait été chargé par Vespasien, en Afrique, d'une légation non militaire. Le titre qu'il porte sur l'inscription de Foligno *praetorius legatus provinciae Africae Imperatoris Caesaris Augusti* n'est pas, que je sache, donné ailleurs au légat de Numidie. On trouve bien l'expression *legatus Augusti pro praetore provinciae Africae* (Pallu de Lessert, p. 71 : milieu du second siècle ; cf. p. 21 : sous Néron probablement), mais les désignations les plus ordinaires sont celles de *legatus Augusti* (ce mot est parfois omis) *pro praetore legionis III Augustae*, ou *exercitus Africae*, ou *exercitus provinciae Africae*, ou *ad exercitum qui est in Africa*. Voir en particulier l'inscription du frère de Lucanus, Tullus, reproduite plus haut, et celles de Valerius Festus et d'Egnatus Catus, légats de Numidie sous Vespasien (Pallu de Lessert, p. 26 et 34). — On sait qu'il n'était pas d'usage au premier siècle que les empereurs envoyassent des commissaires extraordinaires dans les provinces sénatoriales ; ils le faisaient cependant quelquefois pour des affaires financières, en particulier pour la révision des domaines publics. Ainsi Aelius Strabo fut envoyé par Claude en Cyrénaïque pour reprendre aux particuliers qui les avaient usurpés les biens légués par le roi Apion au peuple romain : « *praetoria potestate usum et missum disceptatorem a Claudio agrorum, quos regis Apionis quondam avitos et populo Romano cum regno relictos, proximus*

Il est impossible de fixer avec précision l'époque de la légation de Lucanus en Afrique (1). M. Mommsen (2) la fait dater du règne de Domitien, c'est-à-dire de la fin de 81 au plus tôt. Je ne pense pas que cette opinion puisse être admise. En effet, après la légation d'Afrique, il convient de placer le consulat de Lucanus, l'intervalle d'une douzaine d'années environ qui, selon les règles en usage alors (3), dut s'écouler en-

---

quisque possessor invaserant » (Tacite, Annales, XIV, 18; voir sur cette mission d'Acilius Strabo, Sogliano, *Monumenti antichi pubblicati per cura della reale Accademia dei Lincei*, T. I, p. 564 sq.). Il ne serait pas tout-à-fait impossible de supposer que Lucanus ait été chargé, dans la province d'Afrique, d'une mission analogue : on sait que l'empereur Vespasien procéda à une révision très sévère des biens de l'état (voir à ce sujet Jullian, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1884, p. 136-137). Ce fut sous Vespasien qu'un personnage consulaire, Rutilius Gallicus, fut envoyé par l'empereur dans la proconsulaire avec une mission extraordinaire sur laquelle nous n'avons pas de renseignements précis, mais qui avait certainement un caractère financier. Stace, *Silves*, I, 4, vers 83 (cf. Nohl, dans Friedlænder, *Sittengeschichte Roms*, cinquième édition, T. III, p. 455) :

Libyci quid mira tributi
Obsequia et missum media de pace triumphum
Laudem et opes tantas ?

Cependant je suis porté à croire que Lucanus fut, comme on l'a cru jusqu'ici, légat de l'armée d'Afrique, et cela pour deux raisons : 1° S'il avait reçu une mission extraordinaire d'ordre financier, l'expression *praetorio legato provinciae Africae Imperatoris Caesaris Augusti* serait bien vague, et au lieu du génitif *provinciae*, il y aurait plutôt *misso in provinciam* ou quelque chose d'analogue; 2° La carrière de Lucanus fut presque exactement la même que celle de son frère Tullus : or celui-ci fut certainement légat de l'armée d'Afrique ; il est du reste naturel de penser que les services rendus par Lucanus en Germanie l'aient désigné au choix de l'empereur pour un important commandement militaire.

(1) M. Pallu de Lessert (*l. c.*, p. 32), pense que Lucanus fut nommé légat impérial d'Afrique avant le premier juillet 71, car sa nomination est l'œuvre de Vespasien seul, et nous savons que Titus reçut la puissance tribunicienne au mois de juillet 71. Titus fut en effet associé à l'empire à cette époque, mais non avec les mêmes droits que son père. Les légats impériaux ne furent jamais que légats de Vespasien et non de Vespasien et Titus : voir par exemple *C. I. L.*, XII, 113. D'ailleurs, pour les raisons indiquées dans les pages qui précèdent, il me semble impossible de placer la légation d'Afrique dès l'année 71.

(2) *Index de Pline-le-Jeune*, p. 409.

(3) Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, p. 12-13 et 16. — Mommsen, *Roemisches Staatsrecht*, T. II, p. 251. — Ramsay, *Revue archéologique*, 1888, T. XII, p. 224 (intervalle de quinze années).

tre son consulat et son proconsulat d'Afrique, enfin, ce proconsulat. Or, Lucanus mourut vers la fin de 93 ou en 94, car dans son livre VIII, édité dans le courant de l'année 93 (1), Martial lui adresse quelques vers (2), preuve qu'il vivait encore, tandis que le poète parle de sa mort au livre IX (3), édité en 94 (4). De plus, les vers du livre VIII paraissent indiquer que Lucanus se trouvait à Rome quand Martial les composa : le proconsulat de Lucanus doit donc être placé au plus tard en 92-93 (5). On voit par conséquent que la légation d'Afrique ne saurait être reculée jusqu'au règne de Domitien (6) : la date la

---

(1) Friedlænder, *édition de Martial*, T. I., p. 59-60.

(2) VIII, 75.

(3) IX, 51.

(4) Friedlænder, *l. c.*, p. 61.

(5) Dans le livre IX (épigr. 7) de Martial, on trouve une épigramme que l'on pourrait être tenté, comme l'a fait M. Klein (*Die Verwaltungsbeamten von Sicilien und Sardinien*, p. 108), de rapporter à notre Cn. Domitius Afer Titius Marcellus Curvius Lucanus :

Dicere de Libycis reduci tibi gentibus, Afer,
Continuis volui quinque diebus : « Hare »
« Non vacat » aut « dormit » dictum est bis terque reverso.
Jam satis est : non vis, Afer, havere : vale.

Cela permettrait, en tenant compte de la date de publication du livre IX, de fixer très-exactement à 92-93 le proconsulat de notre personnage. Mais il me paraît fort douteux qu'il s'agisse ici de lui, Martial l'appelant toujours Lucanus (conf. Pline, *Lettres*, VIII, 18, 4; *C. I. L.*, XV, 989, 991, 999, 1,001) et non Afer. D'ailleurs, à l'époque de la publication du livre IX, Lucanus avait cessé de vivre, et il est peu vraisemblable que Martial, qui dans ce même livre déplore sa mort (voir plus haut, n. 3), y ait inséré des vers impertinents sur lui. Je crois donc qu'il s'agit soit d'un autre Afer, soit d'un personnage fictif (conf. Martial, IV, 37 ; IV, 78 ; VI, 77 ; IX, 25 ; X, 81 ; XII, 42).

(6) M. Mommsen a peut-être pensé à Domitien à cause des mots *Imp(eratoris) Caes(aris) Aug(usti)* qui semblent désigner l'empereur régnant à l'époque où fut gravée l'inscription. Cette conclusion n'est cependant pas nécessaire. Au sujet des mots *donato ab Imp(eratore) Vespasiano Aug(usto) et T(ito) Caesare, Augusti f(ilio)*, etc., Wilmannus a fait cette juste observation : *notandum Imperatores, licet post mortem eorum titulus positus sit, non divos, sed iis nominibus appellari quibus, cum dona accipiebat (Lucanus), utebantur.*

plus basse qu'on puisse lui assigner est, autant qu'il semble, la fin du règne de Vespasien, vers 79. Les années 75 et 76 doivent être exclues, car à cette époque, les légats de l'armée d'Afrique furent Cn. Domitius Tullus, puis Q. Egnatius Catus (voir plus loin).

9° Lucanus devint ensuite consul, à une date inconnue. — 10° *Septemvir epulonum.*

11° *Legatus provinciae Africae Tul(l)i, fratris sui.* Il arrivait fréquemment que les proconsuls choisissent leurs légats parmi leurs proches (1). Les légats des provinces d'Afrique et d'Asie étaient quelquefois d'anciens questeurs et d'anciens tribuns, généralement des personnages prétoriens (2), mais on rencontre aussi des consulaires. Le futur empereur Vitellius fut légat de son frère en Afrique, après avoir été consul et même proconsul de cette province (3). P. Pactumeius Clemens, consul en 138, fut ensuite légat de son beau-père, Rosianus Geminus, proconsul d'Afrique (4). Gordien l'Ancien eut pour légat en Afrique son fils, déjà consulaire (5). On remarquera que ces légats de rang consulaire assistèrent, comme Lucanus, un de leurs proches parents. Ce fut, en effet, après avoir été consul que Lucanus devint légat du proconsul Tullus. Ce dernier, comme nous le verrons, ne fut pas légat de l'armée d'Afrique avant 75. Si l'on place son consulat en 76, c'est vers l'année 88 environ que peut être

(1) Liebenam, *l. c.*, p. 445.

(2) Liebenam, p. 12 sq., 49 sq., 457. De Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, s. v. *Africa* et *Asia*, p. 334 et 722.

(3) Suétone, *Vitellius*, chapitre 5.

(4) *C. I. L.*, T. VIII, n° 7,059.

(5) Capitolin, *Gordiani tres*, 7, 2 ; 9, 6 ; 11, 4.

reporté son proconsulat d'Afrique, en tenant compte de l'intervalle qui devait séparer ces deux magistratures. Or, en 88, Lucanus était certainement consulaire depuis plusieurs années (une huitaine d'années au moins), puisqu'il parvint à son tour au proconsulat d'Afrique en 92, au plus tard.

12° Proconsul d'Afrique (voir, pour la date de ce proconsulat, les observations qui précèdent). Lucanus mourut, comme nous l'avons dit, en 93 ou 94.

Nous passons maintenant à la carrière de son frère cadet, Cn. Domitius Tullus. Son *cursus honorum* est dans l'ordre inverse, mais il faut remarquer, comme l'a fait Wilmanns (1), que toute la partie de l'inscription qui commence à *praef(ecto)* et finit à *vexillis (tribus)* ne forme qu'un seul membre de phrase où cet ordre inverse n'est pas observé.

Cn. Domitius Tullus fut successivement :

1° *Decemvir stlitibus judicandis.* — 2° Tribun militaire de la légion V Alaudae. — 3° Questeur de l'empereur, probablement de Néron, à la fin de son règne (2). — 4° Tribun de la plèbe.

5° *Adlectus inter patricios,* sans doute en même temps que son frère aîné, pendant la censure de Vespasien et de Titus.

6° *Praefectus auxiliorum omnium adversus Germanos,* mission extraordinaire qui lui fut confiée en même temps qu'à son frère, au cours de cette guerre du Rhin de l'année 74. Les récompenses militaires indi-

(1) N° 1,149, note 3.

(2) Wilmanns, n° 1,149, note 6.

quées à la fin du membre de phrase se rapportent à cette mission (1). Ellles sont les mêmes que celles qu'obtint Lucanus, sauf que Lucanus reçut trois *hastae purae* et deux *vexilla* tandis que deux *hastae purae* et trois *vexilla* échurent à Tullus.

7°, 8° et 9° « *Qui, cum esset* [.....] *candidatus Caesar(is) pr(aetor) desig(natus, missus est ab) Imp(eratore) Vespasiano Aug(usto) legatus pro praetore ad exercitum qui est in Africa, et apsens inter praetorios relatus* ». Il y a malheureusement une lacune après « *cum esset* ». Wilmanns supplée [*in Germania*] (2), ce qui est possible, mais non certain. Après la campagne de Germanie, Tullus fut nommé par Vespasien légat de l'armée d'Afrique. Il était alors préteur désigné, élu sur la recommandation de l'empereur. La guerre du Rhin datant de 74, il y a lieu d'admettre que ce fut cette année-là qu'il fut désigné à la préture (3), pour

---

(1) Elles ne peuvent se rapporter à des faits d'armes accomplis en Afrique, car dans ce cas Tullus, légat impérial de rang prétorien, aurait reçu trois couronnes, trois *hastae purae* et trois *vexilla* : voir plus haut, p. 192, n. 6.

(2) Henzen (dans Orelli, T. III, p. 75) supplée, mais avec hésitation, *tribunus plebis*, ce qui est peu vraisemblable, cette charge étant déjà indiquée dans le *cursus honorum*.

(3) Il est, je crois, impossible de préciser davantage. Nous savons qu'en l'an 100 les préteurs qui devaient entrer en charge l'année suivante furent élus dans les premiers comices de l'année, le neuf janvier (voir Pline, *Panégyrique*, 69 : le texte de Pline me semble prouver qu'à ces comices on ne désigna pas seulement les consuls suffets pour l'année 100, mais d'autres magistrats, entre autres les préteurs, dont l'élection ne dépendait pas uniquement, comme celle des consuls, de la volonté de l'empereur ; cf l'explication de ce passage dans Mommsen, *Roemisches Staatsrecht*, T. II, p. 918, note 1). Mais d'une part, il est probable que sous Vespasien les premiers comices n'avaient pas lieu à cette date, autrement Domitien, qui, comme suppléant d'un des consuls ordinaires Vespasien ou Titus, entrait annuellement en charge le 13 janvier et était désigné en même temps qu'eux aux premiers comices de l'année précédente, se serait trouvé pendant quelques jours désigné à deux consulats successifs, ce qui eût été irrégulier. D'autre part, il est possible que les préteurs aient été encore à cette époque désignés dans les seconds comices de l'année, vers le mois d'octobre (voir pour ces comices, Mommsen, *l. c.*, T. I, p. 538-539).

entrer en charge le 1er janvier 75. A cette date, il se trouvait, comme nous l'apprend l'inscription, en Afrique : il ne gèra donc pas la magistrature à laquelle il avait été élu et fut inscrit d'office parmi les sénateurs de rang prétorien. — Tullus, parvenu au commandement de l'armée d'Afrique avant son frère aîné, ne le garda pas longtemps, car dans la première moitié de l'année 76, le légat impérial d'Afrique était Q. Egnatius Catus (1).

10° En général, le légat de l'armée d'Afrique recevait le consulat en quittant ce poste. Cependant, on doit observer que Tullus ne put être consul dès 76 que s'il reçut une dispense de l'intervalle de deux années exigé entre la préture et le consulat (2). — Le consulat de Tullus devait être indiqué dans la partie manquante de l'inscription.

11° Fétial.

12° Proconsul d'Afrique (comme nous l'apprend l'inscription de son frère), douze ans environ après son consulat, en tout cas pas après 91-92, car Lucanus, mort en 93 ou 94, fut encore proconsul d'Afrique après avoir été légat de Tullus.

Il mourut vers 108 (3). Des infirmités qui le clouèrent dans son lit pendant les derniers temps de sa vie (4) durent l'empêcher de prendre part aux affaires publiques.

Septembre 1892

STÉPHANE GSELL.

---

(1) Pallu de Lessert, *l. c.*, p. 34, d'après *C. I. L.*, T. VIII, n° 10116 et 10119, inscriptions de la première moitié de l'année 76

(2) Sur ces dispenses, voir Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, T. I, p. 577.

(3) Mommsen, *Étude sur Pline-le-Jeune*, traduction Morel, p. 23' Dressel, *C. I. L.*, T. XV, p. 266.

(4) Pline, *Lettres*, VIII, 18, 9.

TRAVAUX INEDITS

DE

M. LE COMMANDANT PAYEN,

ANCIEN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

MONUMENTS ANTIQUES

DE LA

COMMUNE MIXTE D'AIN-EL-KSAR

(Casæ, municipium casensium)

L'antiquité est représentée, sur le territoire de la commune mixte d'Aïn-el-Ksar, par d'innombrables vestiges de monuments qui, incontestablement, ont appartenu à deux civilisations très distinctes. Les plus anciens, au moins en apparence, semblent remonter aux temps préhistoriques ; les autres relèvent sûrement des siècles de l'occupation romaine et de la restauration byzantine.

Le sol ne revèle aucune trace des périodes carthaginoise et vandale, ni du passage des Arabes ; les Berbères n'ont rien édifié qui offre le moindre intérêt historique.

RUINES DIVERSES

Ruines romaines

Les ruines romaines sont très nombreuses sur le territoire de la commune mixte ; on en rencontre, à chaque pas, dans tout le périmètre.

Généralement, ces vestiges d'habitations, qui souvent sont peu distants les uns des autres et indiquent le séjour prolongé d'une population fort dense, ont été reliés entre eux par un réseau très serré de grandes voies carrossables dont on retrouve encore, en beaucoup d'endroits, des tronçons en assez bon état de conservation.

Parmi cette infinité de ruines de l'occupation romaine, nous ne citerons que les plus importantes, en suivant à peu près l'ordre d'orientation de l'est à l'ouest, savoir :

Henchir Timgad

Au sud du douar des Ben-Si-Belkheir (tribu des Achèches), à 30 kilomètres à l'est de Batna et à 2^k 500^m de la route qui conduit de cette ville à Khenchela (chemin de grande communication n° 20).

La synonymie de la dénomination de Timgad, employée par les indigènes, avec le nom d'une ancienne cité de la Numidie, a tout d'abord facilité les explorateurs modernes à reconnaître l'emplacement de Thamugadis, et de précieuses découvertes qui viennent d'y être faites, dans des fouilles récemment exécutées par l'administration des Beaux-Arts, sous la direction de M. Milvoix, architecte délégué du Ministère de l'Instruction publique, en constatent l'antique splendeur.

Nous indiquerons plus loin les résultats de ces derniers travaux. Mais auparavant, il convient de remarquer que la synonymie ci-dessus exposée se rapporte encore à un autre sujet non moins intéressant de géographie comparée.

En effet, Thamugadis a été édifiée à peu de distance du cours d'eau (l'oued Chemora actuel) que Procope, dans son *Histoire de la guerre des Vandales,* dit descendre du mont Aurès (djebel Mahmel) et s'appeler le fleuve Amigas. Or, ce mot Amigas est du genre masculin et, en langue berbère (qui n'a cessé depuis un temps immémorial d'être celle des Aurasiens), son féminin est Tamigadit ; d'où il semble ressortir que la ville de Thamugadis a dû son nom au fleuve auquel elle a emprunté ses eaux d'alimentation amenées par une conduite maçonnée, aqueduc souterrain dont il reste quelques traces sur la berge gauche de l'oued Taga (partie inférieure de l'oued Chemora), vers le point où ce ruisseau prend un instant le nom d'oued Firès.

Résultats des fouilles récemment exécutées par le Service des Beaux-Arts (1)

. . . . . .

Avant de quitter ces ruines splendides de Timgad, il n'est pas sans intérêt non plus de signaler l'existence, dans les montagnes voisines, le djebel Kharouba, le djebel Bou-Dricen et le djebel Amran, territoire des Ouled-Si-Belkheir et Ouled-Makhelout

(1) M. Payen avait laissé ce paragraphe en blanc, attendant sans doute l'achèvement des travaux pour le remplir. On pourra, du reste, se reporter, à cet égard, à la belle description donnée par notre Président, M. Poulle, dans le *Recueil* de 1884, page 125 et suivantes, et aux renseignements contenus dans les volumes suivants. — Note du Comité).

(tribu des Achèches), d'immenses nécropoles composées d'une multitude de tombes de forme ronde, bâties en petites pierres plates, recouvertes de grandes dalles et renfermant chacune les ossements d'un corps humain dont les jambes ont été désarticulées en tête des fémurs pour que le cadavre puisse être plié en deux, de manière à ramener facilement les genoux sur l'abdomen et à placer le crâne entre les pieds.

L'origine de ces tours mignonnes, du diamètre de 2m50 en moyenne et hautes d'environ un mètre, n'a pas encore été déterminée, du moins à notre connaissance, de façon à préciser leur âge et la civilisation de laquelle elles relèvent et à savoir si elles sont d'une date contemporaine des époques carthaginoise et romaine ou antérieure. Toutefois, ce sont de modestes constructions funéraires qui ont un peu d'analogie avec le caractère de certains monuments celtiques, et de prime abord, elles semblent appartenir aux temps préhistoriques et à la race autochtone.

Henchir Guessès

Situé à l'extrémité sud-ouest et immédiatement au pied de la petite chaîne de montagnes du Fedjoudj, dans le douar Si-Mânsar, à environ 3 kilomètres de Chemora.

Jusqu'à ce jour, aucune inscription n'a révélé le nom romain de cette ruine assez étendue, si l'on y comprend l'emplacement de vastes jardins où l'on rencontre des restes de constructions et plusieurs puits à demi comblés. Cette cité, d'apparence byzantine, avait sa partie urbaine fermée par une grande enceinte rectangulaire dans laquelle on ne pénétrait

que par deux portes ménagées au milieu des courtines de l'est et de l'ouest pour livrer passage à la voie qui conduisait de Mascula (Khenchela) à Constantine. Un bâtiment considérable, à étages superposés au-dessus de casemates souterraines et de chambres voûtées, est adossé intérieurement à la courtine nord ; il est construit en pierres de grand appareil, comme l'enceinte, et l'un et l'autre s'élèvent encore à une hauteur moyenne de trois mètres du sol, non compris les fondations. Cet édifice n'a pu être qu'une forteresse opposée aux attaques du côté de la montagne, d'où des armes de jet auraient facilement lancé leurs projectiles dans la place.

Madracen

Au centre du pâté montagneux occupé par les Ouled-Zaïd, section de la tribu des Haracta-el-Madher, à 9 kilomètres au sud-est du village d'Aïn-Yagout et 6 kilomètres à l'ouest du lac Djendeli.

Le Madracen est édifié au sommet d'un large col d'où la vue est très étendue à l'orient et à l'occident, de sorte qu'il est aperçu de fort loin au travers des vastes plaines de la région des chotts de la province.

Ce monument, considérable, est absolument en grand ce que sont en petit les tombes circulaires de la banlieue de Timgad. Il est construit intérieurement des mêmes matériaux, c'est-à-dire de dalles minces, et au milieu y règne aussi un caveau sépulcral ; c'est donc de même un tombeau (1). Seule-

(1) Cet ingénieux rapprochement est la confirmation de l'hypothèse qui a fait du Medr'acen le tombeau des rois des populations indigènes de la région, en démontrant l'identité qui existe entre lui et les tombeaux plus modestes répandus en si grand nombre dans cette localité. — (Note du Comité).

ment, ce colosse est revêtu extérieurement d'une épaisse garniture, de pierres de taille énormes, qui l'enveloppe de sa colonnade, d'un ordre se rapprochant du style grec, dont l'ensemble a un aspect sombre, mais important.

Bien des conjectures et des suppositions ont été faites sur l'origine, la destination ou l'affectation de cette construction puissante. Il y a lieu de se reporter aux savantes dissertations qu'elles ont provoquées. Mais, s'il nous est permis d'exprimer notre faible appréciation, nous émettrons l'avis que le Madracen est un monument funéraire de même date que ceux des rives de l'Amizour, qu'il a été le lieu de sépulture de quelque famille princière du même peuple et que plus tard, peut-être, des artistes grecs très probablement auront été appelés pour consolider l'édifice, en l'entourant d'une ornementation architecturale pompeuse et digne des cendres qui y reposaient.

Sur cette question, nous ne serons pas fort éloigné d'admettre la version présentée par M. le Capitaine Carette, qui a supposé, « d'après une certaine légende de l'Aurès, que dans des temps très reculés, une tribu du nom d'Ouled-Madras aurait occupé cette montagne et que le Madracen pourrait bien être le tombeau des chefs de ce peuple ». Or, étant donné l'existence des innombrables petits mausolées qui pullulent sur les deux versants de la vallée de l'Oued-Taga et autres lieux voisins, il y a matière à une étude historique intéressante du sujet dont nous venons de placer les jalons.

Le monument antique que les indigènes désignent sous le nom de Madracen est des plus curieux par sa forme, ses dimensions et son architecture. Les

explorations tentées à l'intérieur, quoiqu'ayant été contrariées et interrompues par des éboulements partiels, ont toutefois permis de constater, d'une façon certaine, qu'il constitue un somptueux mausolée. Une autre remarque, non moins significative, faite vers 1858, lui assigne un caractère préhistorique très marqué et du plus haut intérêt archéologique ; elle démontre que le revêtement en pierre de taille de grand appareil, avec colonnade et corniche en surplomb, englobe une construction absolument identique en tous points, sauf les dimensions, à celle des petites tours rondes qui peuplent les nécropoles des abords de l'Aurès. Cette indication est peut-être susceptible de lever un des coins du voile qui cache l'origine de ces sépultures, et malgré l'incertitude, non encore dissipée, il semble permis d'admettre, dès maintenant, qu'elles sont l'œuvre d'une même période de civilisation de l'un des rameaux de la race lybienne, les Numides, sans doute, dont il paraît assez probable que descendent les Berbères qui occupent actuellement l'ensemble du pays, seuls représentants des anciens aborigènes. Serait-ce par un simple oubli ou par un profond dédain pour les œuvres des barbares, ou parce qu'alors le Madracen n'aurait pas encore été ornementé du revêtement architectural, de style composite greco-égyptien, qui enveloppe et recouvre la bâtisse primitive, que les chroniqueurs de l'antiquité ont omis ou négligé de signaler l'existence et la position géographique d'un édifice aussi remarquable que le Madracen, dont la masse colossale a dû cependant attirer leur attention comme étant un des principaux monuments de la Numidie ? (1).

(1) Voir les nombreux travaux publiés par la Société archéologique de Constantine dans ses *Recueils* et particulièrement l'exploration faite par ses soins en 1873 (vol. 1873-74). (N. d. C.)

Le Madracen mérite d'autant mieux la mention particulière dont il vient d'être l'objet qu'à nos yeux, il est le type grandiose des tombeaux circulaires découverts dans le sud de Timgad : à Chouchet-er-Roumaïl, au Djebel-Kharouba, à Foum-Ksantina et au Djebel-bou-Driecen ; autant de mausolées à l'intérieur de quelques-uns desquels, selon les proportions de leurs diamètres, sont aménagés un ou plusieurs autres cylindres ; et chacun de ceux-ci entoure un très petit cercueil rectangulaire, formé de dalles rustiques, où repose un squelette humain plié en deux, après avoir été préalablement désarticulé au-dessus des fémurs (1).

Henchir Tenaceft

Au sud du Djebel-Azem, dans une toute petite plaine dépendant du douar des Ouled-bou-Djemâa (tribu des Haracta-el-Madher).

Il n'y a, sur ce point, que des vestiges d'habitations rurales, épars dans une petite plaine, au centre de laquelle se trouve la ruine d'un tombeau monumental que les indigènes désignent sous le nom de Ksar-Tenaceft parce qu'il a la forme d'une tour rectangulaire.

Au pied de ce mausolée tout à fait romain, l'attention est attirée par la longueur d'une pierre soigneusement taillée et que la main d'un sculpteur habile a ornementée, sur l'une de ses faces, d'un charmant bas-relief représentant deux jolis paons encadrés dans une belle guirlande de pampres.

---

(1) Voir le travail de M. Payen sur les *Tombeaux circulaires de la province de Constantine* (*Recueil* de la Soc. arch. de Constantine, vol. VII, p. 159 et suiv. — (N. d. C.).

Cette pierre, qui gît aujourd'hui sur le sol, fut jadis le linteau de la porte d'entrée de l'étage du mausolée (1).

Henchir Halala

A près de 3 kilomètres au nord du village d'Aïn Yagout, sur le ruisseau du même nom, dans la région des Sbakhs dépendant du douar Oulad-Tahammamt.

Cette ruine romaine, que les indigènes qualifiaient autrefois du titre pompeux de Ksar-Halala, a disparu presque entièrement depuis que les entrepreneurs des travaux de construction de la route nationale, d'abord, et plus récemment du chemin de fer, en ont tiré des matériaux de grand appareil pour leurs ouvrages d'art.

Malgré ce vandalisme regrettable, les pauvres vestiges qui subsistent encore n'en représentent pas moins l'emplacement de Gibba, oppidum qui, situé en plein pays numide et sur le parcours de la grande voie romaine de Lambæsis à Cirta, a dû avoir une certaine importance indiquée, du reste, par deux inscriptions trouvées sur place et sur lesquelles on lit :

Respublica Gibbensium (2).

En outre, à l'époque chrétienne, ce fut un siège épiscopal qui envoya des évêques aux conciles tenus à Carthage en 411 et 484.

---

(1) Voir le dessin et l'article qui s'y rapporte dans notre *Recueil* de 1860-61, p. 116 et suiv. — (N. d. C.).

(2) *Recueil* de la Société archéologique, v^e volume, p. 116, 122. — (N. d. C.).

Ksar-Seriana

Au nord-ouest des montagnes du Belezma, sur le territoire du douar des Tlets (tribu des Tlets), à 26 kilomètres de Batna.

A en juger par le nombre et la grande valeur épigraphique des inscriptions latines découvertes sur ce point, le village français de Seriana, récemment créé, occupe l'emplacement d'une cité florissante, sinon considérable par son étendue, du moins très peuplée de personnages notables et jouissant du confort que procure la fortune. Cependant, aucune de ces précieuses inscriptions n'a dévoilé le nom que portait la localité au temps de sa splendeur. L'histoire est muette à ce sujet et nulle mention n'en est faite non plus dans les *Itinéraires anciens*. Seules, les *Annales de l'Église d'Afrique* signalent sommairement l'existence en Numidie, mais sans en indiquer la position géographique, d'une ville somptueuse appelée Cælia ou Cælianum, qui, à son aurore, fut exclusivement habitée par des citoyens d'origine romaine ; puis, sous le règne d'Hunéric, devint un évêché qui a été représenté au concile de Carthage en 484.

Or, le village actuel de Seriana occupe-t-il l'emplacement de l'ancienne Cælianum ? C'est ce qu'il faut espérer apprendre prochainement des inscriptions que l'on continue à découvrir dans son périmètre de colonisation.

Quant à la dénomination de Ksar, elle est due aux ruines d'un fortin que les Turcs avaient édifié à Seriana pour surveiller les populations remuantes du Belezma et protéger le recouvrement des impôts

qu'ils venaient annuellement y percevoir lorsque la situation politique du pays le permettait (1).

Ksar-Zana

A environ 45 kilomètres au nord-ouest de Batna, dans le douar qui porte le nom de la ruine.

L'ère d'une période prospère de l'occupation romaine de la Numidie est marquée ici par les ruines de trois arcs de triomphe, au pied de l'un desquels gisent les fragments d'une grande inscription mentionnant que les citoyens de Diana Veteranorum, anciens soldats de la IIIe légion Augusta, ont élevé ce monument à la munificence de l'empereur Septime Sévère.

De la même époque, sans doute, date l'existence d'une conduite en maçonnerie de blocage dont les traces contournent à l'est les dernières pentes du Djebel-Zana ; ce canal, d'un parcours de 20 kilomètres environ, amenait nécessairement à Diana les eaux abondantes de la source appelée aujourd'hui Aïn-Soltan, qui se trouve dans le douar Bou-Rzel.

Les autres vestiges du séjour des Romains à Zana n'ont d'intéressant que leur étendue qui, à elle seule, suffirait à indiquer l'emplacement que l'Itinéraire d'Antonin assigne à l'oppidum Dianense entre Lambæsis et Sitifis.

Aux temps du christianisme en Afrique, un évêque de Diana a siégé au concile tenu à Carthage en 411.

---

(1) Voir, sur Seriana, les travaux de notre confrère M. Domergue ; et la note de M. Moliner-Violle proposant pour Seriana la synonymie de Lamiggum (N. d. C.).

Henchir-Mafouna

A l'est du Belezma, dans le douar de l'Oued-el-Ma, à 26 kilomètres ouest de Batna.

Henchir-Mafouna représente les ruines d'une localité dont il n'est fait aucune mention dans les *Itinéraires anciens,* sans doute parce qu'elles sont situées en dehors du parcours des principales voies de communication de l'époque romaine. Cependant, la découverte d'une inscription trouvée au milieu d'un dédale de bâtisses écroulées, inscription commençant par ces mots : *Genio Lamso..,* a fixé l'emplacement, au confluent de l'Oued-el-Ma et de l'Oued-Tadjenent, d'un siège épiscopal de la Numidie du nom de Lamsortis, qui a été représenté au concile de Carthage en 411 et 484 (1).

MONUMENTS PRÉHISTORIQUES

Les monuments antiques, d'un âge indéterminé, découverts jusqu'à ce jour, sont tous de forme circulaire, plus ou moins élevés au-dessus du sol et de dimensions sans doute en rapport avec l'état social ou la position de fortune des édificateurs.

On en rencontre, en plaine et en montagne, sur le parcours des voies de communication qu'ont dû suivre les populations primitives.

Les principaux occupent les sommets des cols, d'où la vue domine à longues distances.

Aucune agglomération n'a encore été remarquée en pays plat ou peu accidenté ; mais, à la base sep-

(1) Voir *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, volume III, page 176, et volume VI, page 125. — (N. d. C.).

tentrionale du massif montagneux de l'Aurès, dans le voisinage de Thamugadis, les contreforts qui constituent les deux versants de la vallée profonde et pittoresque dans laquelle est encaissé le cours supérieur de l'Oued-Chemora (le fleuve Amigas de Procope), des groupes considérables disputent leurs places aux maigres broussailles des pentes agrestes, ou bien on les voit rangés en vedettes sur des corniches rocheuses en surplomb au-dessus de ravins et de précipices.

Une exploration sommaire et rapide, faite en 1858, a démontré qu'en plaine, les cercles de pierres formant pavage à niveau du sol recouvrent des tombes isolées, et qu'en montagne et en coteau, comme aux faîtes des grands cols, les tours rondes sont de même des mausolées et leurs agglomérations des nécropoles.

La certitude de l'affectation spéciale est actuellement bien acquise ; mais il y a toujours manque d'indices ou d'objets susceptibles de fixer, sans équivoque, l'origine de ces sépultures qui sont peut-être lybiennes, peut-être numides, peut-être du genre dit mégalithique ?

Dans la dernière hypothèse, elles pourraient être celles de mercenaires celtes enrôlés par Carthage pour tenir ses vasseaux africains sous le joug ; ou bien, si elles sont plus récentes, celles de contingents gaulois que les Romains auraient appelés et employés soit à la conquête, soit à la pacification du pays. Toutefois, nos suppositions nous portent à leur attribuer un cachet essentiellement aborigène.

Ces milliers de tombeaux restent à peu près ignorés ou attirent peu l'attention parce qu'en plaine, il

faut en quelque sorte les connaître pour les distinguer des modestes cailloux rangés çà et là sur le sol, et qu'en montagne, ils occupent ordinairement des sites sauvages qui ne sont fréquentés que par les chevriers. Un seul d'entre eux a acquis une certaine renommée qu'il doit surtout à sa masse imposante aperçue des routes que suivent journellement les nombreux touristes qui visitent la contrée : c'est le gigantesque Madracen, auquel l'absence d'indications historiques a fait conserver la dénomination berbère qu'il tient des indigènes.

Afin d'éclaircir les doutes qui continuent à planer sur l'époque d'édification de ces monuments funéraires, il nous paraît indispensable que des anthropologistes ou de savants spécialistes viennent étudier sérieusement nos richesses préhistoriques ; et ce serait avec le plus grand intérêt que nous nous ferions un devoir de leur servir de guide et de les mettre sur la voie de leurs recherches. Une semblable exploration conduirait nécessairement à élucider un des points les plus obscurs de l'occupation de l'Afrique septentrionale dans les temps antiques.

INSCRIPTIONS INÉDITES D'EL-MADHER

I.

Groupe de l'Est

		1.	2.		
Lettres	0m07.	DMS	DMS	Lettres	0m06.
Id.	0m04.	ANIALIA	Q SEXTVS	Id.	0m07.
Id.	0m04.	RBIA	VICTOR	Id.	0m07.
Id.	0m03.	VIX A | V	VIX A | XV	Id.	0m07.
Id.	0m03.	SVI	SVOPPAR ENII/	Id.	0m02 1/2

Au milieu des vestiges d'habitation. Pierre en calcaire gris, gravure commune un peu fruste. Hauteur de la pierre : 50 centimètres; largeur 59 centimètres. Pierre à double caisson et à cadre double à sommet arrondi. Relevée le 29 février 1890.

3.

DMS	
PLOTIASEC	Le bas de l'O est gravé en pointe.
VNDAEMATRI	Le jambage médial de l'N est courbé et l'I est petit.
OVIVEVIXITANIS|X	
TREBONIIIANVARIVS	L'S est dans le cadre ; l'O est petit.
DONATVSDATVSETFEL	L'L est sur le bord du cadre, l'O est petit.
IXFILIEIVSFECERVNT	Le T hors du cadre.

Au pied sud d'un mamelon rocheux qui a été l'une des carrière de la localité. Hauteur de la pierre : $0^{m}43$ centimètres; même largeur. Hauteur des lettres : 1re ligne, $0^{m}05$; 2e ligne, $0^{m}05$; 3e ligne, $0^{m}04$; 4e ligne, $0^{m}03$; 5e ligne, $0^{m}02$; 6e ligne, $0^{m}02$; 7e ligne, $0^{m}02$ et demi en moyenne. Sur calcaire gris, dur; gravure médiocre, maigre et négligée, un peu fruste, dans un cadre à sommet arrondi; paraît avoir été constamment exposée aux intempéries. Relevée le 24 février 1890.

4.

Au milieu des vestiges d'habitation. Dans un cadre arrondi à la partie supérieure. Lettres de $0^{m}03$ centimètres et demi en moyenne; très fruste. Lecture incertaine. Calcaire coquiller, blanc et tendre. Relevée le 29 janvier 1890.

5.

Lettres 0m05. DMS
Id. 0m05. VIBA ♁ VICTO
Id. 0m05. RIA VIXIT AI
Id. 0m05. NIS XXIIII
Id. 0m05. AVRELIVS FILI
Id. 0m05. AE DVLCIS
Id. 0m01. SIME ♁ FECIT

La 1re et la 6e lignes, sont les seules qui n'ont pas de lettres doubles.

Au pied sud-ouest du petit mamelon rocheux qui surgit en plaine. Hauteur de la pierre : 0m55 centimètres ; largeur 0m43 centimètres. Calcaire blanc, dur. Exécution d'un bon style, bien conservé, parfaitement lisible, dans un cadre à sommet arrondi. Relevée le 29 février 1890.

6.

Lettres 0m01. DMS
Id. 0m01. VRIADIO
Id. 0m01. NISIAVI
Id. 0m01. XIT ANNI
Id. 0m01. S XXVIII C
Id. 0m01. ONDITVR
Id. 0m02 1/2 VS PA

Hauteur 0m53

Largeur 0m13

N et S de formes fantaisistes.
A barre diagonale.
S long.

Au pied sud-ouest du petit mamelon rocheux qui surgit de la plaine. Calcaire dur, gris. Assez bonne exécution; lettres fortes, un peu fruste, mais parfaitement lisible. Cadre à sommet arrondi. Relevée le 29 février 1890.

7.

///// ıΛTSO
Λ CATVLIA
VIXIT C
ANIS

Hauteur 0m46

Largeur 0m36

Il y a peut être lieu de traduire : Catulia a vécu 100 ans.

A environ une douzaine de mètres en face du caveau de famille du vétéran Julius Félix. Calcaire gris. Cadre à sommet arrondi. Lettres hautes de 0m04

et demi en moyenne; très fruste, copie exacte. Relevée le 10 février 1890.

8.

Lettres 0m04.	D M	D M		Let. 0m04 1/2
Id. 0m03.	♁SEXTILI	ᴅ/CELIA		Id. 0m03.
Id. 0m03.	VS DoN	////////	Hauteur 0m44	Ce cadre semble ne jamais avoir été rempli.
Id. 0m03.	ATVS VI	////////		
Id. 0m03.	XIT AN	////////		
Id. 0m03.	NIS LXVI	////////		
Id. 0m03.	//////VIC	////////		
Id. 0m03.	TORIAE	////////		
	//ᴗP////	////////		

Largeur 0m48

Au milieu des vestiges d'habitations rurales. Calcaire jaune, très rustique et un peu fruste. Double cadre arrondi au sommet. Relevée le 4 février 1890.

9.

Lettres 0m06.	D M S		
Id. 0m05.	G· IVLIVS· F		Hauteur 0m50
Id. 0m05.	ELIX · VETER		
Id. 0m05.	ANVS L ▒ X·S	Martelage	
Id. 0m05.	ITIAEAIL ▒ |XX	Id.	
Id. 0m03.	EREᴅES FEᶜE		
Id. 0m03 1/2	RVNT ♁		

Largeur 0m39

Calcaire gris foncé, de bon style Lettres soigneusement gravées.

10.

D M S		Let. 0m05
IVLIA EM		Id. 0m04
ìRITA VIXI	Hauteur 0m57	Id.
ʌ ANIS |V		Id.
M ε ΛIVS FEL		Id.
IX MATkıı//PC		Id.

Largeur 0m41

Calcaire gris pâle Exécution négligée, fruste.

Au milieu de vestiges d'habitations rurales traversée par une rue ou voie dans le sens de l'Ouest à l'Est. Sur le bord de cette rue au sud des substructions d'un bâtiment assez vaste. Ces deux inscriptions, gravées chacune dans un cadre à sommet arrondi, se trouvaient placées de chaque côté de l'entrée d'un caveau de famille. Relevées le 10 février 1890.

II.
Groupe du Centre

11.

D M
CORNE
LIAIPE IV
ITREBON
IIIIX GT.F

Hauteur 0m47

Largeur 0m47

12.

DMS
TREBONI
EMONAEI//
CEVIX ANI
XLMENV
CIVL · RVFI
NVSMARE

Hauteur 0m55

Lettres de 0m04 1/2.

Largeur 0m46

Calcaire gris. Sur cadre à sommet arrondi; pierres en forme de caisson placées comme les précédentes des deux côtés de l'entrée d'un caveau de famille. Lettres frustes ; plusieurs sigles. Relevées le 20 février 1890.

13.

Lettres	0m06	DMS
Id.	0m05	CELIA
Id.	0m05	ROGATA
Id.	0m05	SEVIVA
Id.	0m05	FECIT

Hauteur 0m51

Largeur 0m40

Sous l'angle nord-ouest du fort byzantin. Calcaire cendré, dur. Monument exécuté par une main habile. Cadre à sommet arrondi surmonté d'un disque aplati. Lettres profondément gravées, très bien conservées. Relevée le 3 février 1890.

14.

////////
/////////
////////GR
//V · AN XX
SE VIVE
FECIT

Hauteur 0m70

Largeur 0m47

En coteau. Au milieu de vestiges d'habitations. Calcaire gris, dur, a été broyé à coups de masse.

Sur le côté sud d'un caveau funéraire dépendant d'un logis situé sur une rue pavée. Lettres hautes de 4 centimètres, ont dû être de bon style ; dans un cadre arrondi dont le sommet manque. Complètement déterriorée. Lecture difficile. Relevée le 19 février 1891.

15.

Hauteur 0m55

DMS	Let. 0m04 1/2	
CAECILIÆ DVL	Id. 0m04.	A E liés, 2e A sans barre.
TVLÆ CONIVI/	Id. 0m04.	I, avec tête, A triple.
PIISSIMÆ OVE	Id. 0m04.	
VIXIT ANN : XXXI	Id. 0m04.	
CIVL · SATVRNVS/	Id. 0m04.	
MARITVS M/////	Id. 0m04.	
MORIA ▒ EIV////	Let. 0m04 1/2	
S ♁ IT	Id. 0m04.	

Largeur 0m40

A 150 mètres au nord-ouest du fort byzantin, sur le côté d'une voie pavée, peut-être une ancienne rue. Calcaire gris, dur. Gravure maigre, mais exécutée par une main habile. Toute l'inscription est exactement représentée; uu peu fruste, mais généralement bien lisible.

16.

Hauteur 0m48

D M//	Let. 0m03 1/2	
MAEL//	Id. 0m05.	
LVSCO	Id.	
RNET C	Id.	Ligature de l'E et du T.
IVSVIX	Id.	
ALIN X X	Id.	

Largeur 0m29

Encastrée dans la maçonnerie de l'angle nord-est de la maison Audibert. Calcaire gris. Légèrement fruste et un peu maltraitée par les maçons qui l'ont utilisée. Relevée le 5 mars 1890.

17.

Let. 0m04 1/2	AME	La barre de l'A est en diagonale et à la partie supérieure de l'E il y a forme de P ou d'O.
Id. 0m05.	LIS	L'L est ornementé; rien après l'S.
Id. 0m05.	CRES	
Id. 0m05 1/2	CENTI	Le T est joint à l'I.
Id. 0m06.	BVS	

Hauteur 0m50

Largeur 0m30

Encastrée dans le mur de la façade de la maison du sieur Marin, qui ignore l'emplacement primitif. Lettres gravées sur calcaire gris pâle, dur; de bonnes formes et bien conservées ; dans un cadre à triple moulure écorné à la partie inférieure droite. L'encadrement est assez gracieusement taillé. Relevée le 20 mars 1890.

18.

Lettres 0m03.	IASIVS IVLIVS	Les 2 premières let. sont peu lisibles
Interv. 0m06.		
Let. 0m03 1/2	CRESCENTANVS	Les 7e et 8e lettres sont triples.
Id 0m03	VI//ATOR	Défaut dans la pierre entre la 2 et la 3e lettre.
Interv. 0m06.		
Let. 0m03 1/2	RECVNDVS IVLIVSAN	

Hauteur 0m50

Largeur 0m48

Encastrée dans le mur de façade de la maison du sieur Marin. Un peu déterriorée par les maçons qui l'ont utilisée. Lettres encore assez lisibles pour écarter le moindre doute dans la lecture ; sont assez régulières et assez bien gravées. Calcaire gris cendré dur, aucun martelage ; les vides ont été ménagés par le graveur ; la partie inférieure de la pierre n'a pas été gravée au-dessous de la dernière ligne. Relevée le 20 mars 1890.

19.

RIETMAVREL
ΛNTONINIET
PARTICOMA
MIMAVGGET
IVLIAEM...MA
TRI·CA....)RV
ETAVGG///ETVSQ
DOMVSDIVINAE
DEDIANTESVBATAVO
PROCVLOLEGAVGG
SVB·CVR·CIVIE
PAVLINI7COHIIMMA
VENC°LLAT°NCXXVI
KALAVGDIANTONINOIII/
VSLA cos (1)

A Aïn-Kerma, près de la ferme Chassaing.

20.

DDDNNN
VALENTINI
ΛNOVALEEI
SP////NO
SPAVSSS/M
f

Cette dédicace à Valentinien I, Valens et Gratien paraît inédite. M. Payen n'indique pas où elle a été trouvée.

Banlieue de Sétif

21.

DDDNNN///IMPPP///
CONSTANTINO////
////////////////////
////////////////////
DAVGAV^C GGNN^O
RESP·COL·SIT·MP
AN// SS/////
IIII

Hauteur 0m77

Largeur 0m58

(1) Cette inscription a été publiée et commentée par M. Poulle, dans le vol. de 1869, (p. 649). Nous la reproduisons néanmoins en raison des différences données par la copie de M. Payen.

Borne milliaire découverte à Aïn-Regada, le 10 avril 1880. En calcaire de la localité. Hauteur des lettres : 1re et 2e ligne, 0m04; 3e et 4e, martelées; 5e, 0m06 1/2; 6e, 0m04; 7e, 0m04 1/2; 8e, 0m06, en moyenne ; 9e, 0m08. Deux lignes martelées entre lesquelles est un défaut naturel de la pierre. Les 5e, 6e, 7e et 8e lignes ont du subir plusieurs rectifications. Voie de Sétif à Djemila à 6 kilomètres de Sétif. — Près de la place où a été trouvé ce milliaire, existent encore trois socles de bornes cylindriques. Le même nombre de socles se voit aussi au 3e mille en partant de Sétif.

22.

MA

D MAS
L LAELIVSMA
VREVIXITAN
NI//S XXI VLI
AMONNINA
COIVGIME
QFECIT

Pierre tumulaire trouvée, le 16 septembre 1879, dans une ruine située à 200 mètres à l'est de la 3e borne milliaire de la voie romaine de Sétif à Djidjelli. Hauteur 0m89; largeur 0m70. Hauteur des lettres : 1re ligne, 0m04; 2e ligne, 0m03, La pierre en beau calcaire gris a été très bien polie, mais les sculptures sont grossières et les lettres assez mal écrites. Bien conservée. Le tableau destiné à deux inscriptions ne contient, dans la partie de gauche, que les deux lettres MA. Le cadre se termine à la partie supérieure par trois demi-cercles surmontés de trois pointes, entre lesquelles sont gravées deux têtes, l'une portant une barbe en éventail et l'autre ayant deux cornes recourbées latéralement. Sur la pointe du milieu est tracé un poisson et en tête de l'inscription de gauche est dessiné grossièrement un animal qui peut être un lièvre ou une gazelle.

23.

EXO
IANV

Inscription se trouvant sous une lampe funéraire découverte, à Sétif, le 14 septembre 1880, à l'intérieur de l'enceinte romaine, à droite de la porte ouvrant sur la voie romaine qui conduisait à Djidjelli.

INSCRIPTIONS LIBYQUES

RELEVÉES

DANS LA COMMUNE MIXTE DE LA CALLE

ET DANS LES ENVIRONS DE MILA

De toutes les circonscriptions administratives du département de Constantine, il n'en est pas de moins connue, croyons-nous, que celle qui constitue la commune mixte de La Calle. Il n'en est certainement pas dont la contribution archéologique à l'œuvre de notre Société soit moindre.

Sur toute l'étendue territoriale qui, à partir du village de Blandan, se trouve comprise entre la côte au Nord et la frontière tunisienne au Sud et à l'Est, nous ne connaissons que trois points qui aient fourni des inscriptions ; et encore ces inscriptions, qui sont libyques, ne figurent-elles point dans les volumes de notre *Recueil*.

Les trois points dont il s'agit sont : El-Guitoun, Sidi-Arrath et Hammam-Sidi-Trad.

Un officier du bureau arabe de La Calle, le capi-

taine Bosc, faisant, en 1869, l'application du sénatus-consulte dans la tribu des Ouled Amor-ben-Ali, découvrit sur chacun de ces trois points un certain nombre d'inscriptions libyques.

Les inscriptions provenant d'El-Guitoun et d'Hammam-Sidi-Trad ont été l'objet d'un tirage spécial que le docteur Reboud fit exécuter à Perpignan, en février 1871 (1).

Celles de Sidi-Arrath ont été publiées par le général Faidherbe, en 1872, dans le volume de la Société des Sciences et Arts de Lille.

Chargé, nous aussi, de l'application du sénatus-consulte dans cette même tribu des Ouled Amor-ben-Ali, nous avons eu tout dernièrement l'occasion de reconnaître les stations signalées autrefois par le capitaine Bosc.

El-Guitoun est situé au pied du versant Nord de la puissante masse du Djebel-Ghourra, dont le sommet se dresse à 1,202 mètres d'altitude et dont la longue croupe forme la limite entre l'Algérie et la Tunisie.

Sidi-Arrath est une nécropole qui occupe le sommet d'un mamelon assez élevé formant ressaut sur la pente de ce même versant du Djebel-Ghourra.

Hammam-Sidi-Trad est, comme son nom l'indique, une source d'eau thermale ; elle sourd au fond de la gorge qui sépare le Djebel-Ghourra de la masse montagneuse du Dir.

Ces trois stations sont, on le voit, assez rapprochées les unes des autres. Les deux premières appartiennent à la tribu des Ouled Amor-ben-Ali. Hammam-Sidi-Trad est chez les Ouled Nacer.

---

(1) Imprimerie lithographique de Justin Sagne, à Perpignan.

D'autres ruines contenant des pierres à inscriptions libyques nous ont été signalées sur différents points des territoires voisins ; les circonstances ne nous ont pas permis de les visiter (1).

Le pays, très accidenté, d'un parcours difficile, sévère d'aspect. est en grande partie couvert de forêts. Ces dernières ont en beaucoup d'endroits envahi des surfaces qui furent autrefois cultivées et habitées par une population qui semble avoir été assez dense, si l'on en juge d'après les vestiges qu'elle a laissés. Des pierres de grand appareil en grès, taillées par le ciseau romain, jonchent le sol.

Les pierres à rainure circulaire des anciens pressoirs se rencontrent à chaque pas. Aujourd'hui, les oliviers y sont, comme autrefois, de bonne venue ; il y en a de très beaux, mais pas un n'est greffé.

Nous avons également reconnu, dans la tribu des Chiebna, l'importante ruine romaine qui est située près du bordj du vieux caïd Bou Larès, ruine qui nous avait été signalée par M. Poulle, l'éminent président de notre Société. Là, pas plus que sur les autres points de la contrée, nous n'avons vu de pierre à inscription latine, et il ne semble pas que personne en ait jamais découvert (2).

On trouve, en revanche, dans tout le pays, de nombreux tombeaux mégalithiques. Ceux de ces monuments qui couronnent les sommets sont particulièrement remarquables par les dimensions de la

---

(1) Voir dans le *Bulletin archéologique* n° 3, année 1887, les découvertes faites par les brigades topographiques militaires dans cette contrée.

(2) Cependant, M le colonel Mercier fait mention de pierres sculptées à inscriptions qui auraient été découvertes dans le voisinage de cette ruine par les officiers des brigades topographiques. (*Bulletin archéologique*, année 1887, n° 3, page 468).

dalle de recouvrement ; la table de certains dolmens a quelquefois cinq ou six mètres de longueur sur trois ou quatre de largeur et une épaisseur qui varie entre 0m50 et 0m70.

Nous n'avons pas retrouvé à Hammam-Sidi-Trad les inscriptions précédemment découvertes par le capitaine Bosc. Une exploration plus minutieuse que la nôtre conduirait, nous n'en doutons pas, à de meilleurs résultats.

A Sidi-Arrath, nous n'avons pas vu d'autres textes que ceux déjà connus. Mais, à El-Guitoun, nous avons relevé sur des pierres que nous avons fait déterrer des inscriptions qui sont probablement inédites ; comme il nous a été impossible de nous en assurer, faute d'avoir un exemplaire du tirage lithographique de Perpignan, nous croyons devoir les donner ici en faisant toutes réserves à cet égard et en leur affectant, néanmoins, des numéros qui continuent ceux de la dernière série du Dr Reboud.

(Voir les nos 386, 387, 388, 389 et 390, planches des inscriptions libyques)

N° 386. — Pierre taillée, de forme très régulière, ayant 1 mèt. de longueur sur 0m50 de largeur. L'inscription est encadrée de palmes et surmontée d'un croissant.

Cette pierre, qui, ainsi que toutes les autres du même lieu, est en grès, a été trouvée, à environ 500 mètres Nord-Est du bordj d'El-Guitoun, dans une légère dépression du sol.

N° 387. — Pierre brute, mesurant 1m50 de longueur sur 0m50 de largeur ; trouvée près du m'zara de Sidi-Ali-ben-Aïssa, à environ 80 mètres Sud-Sud-Ouest du bordj du cheikh.

386

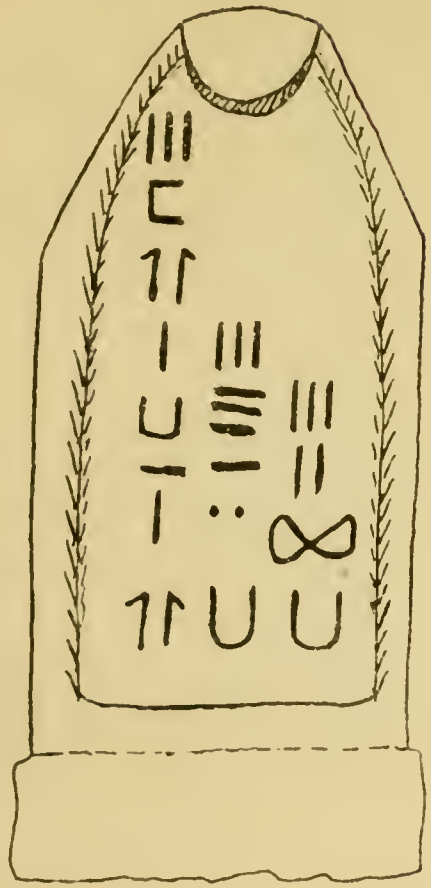

387

388

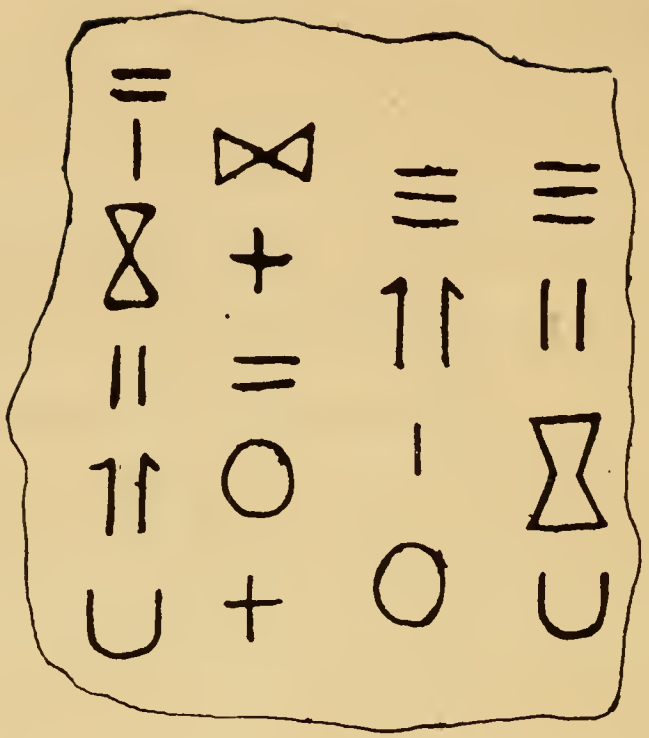

389

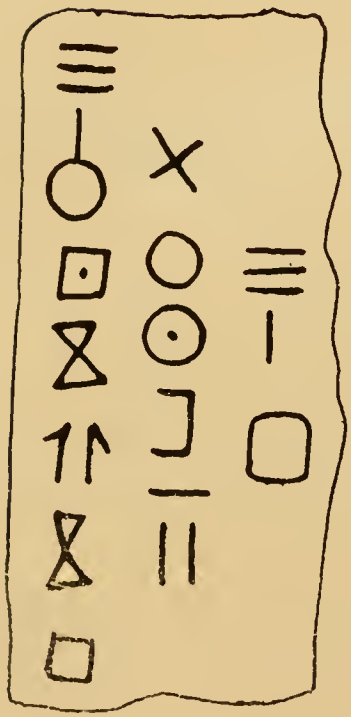

390

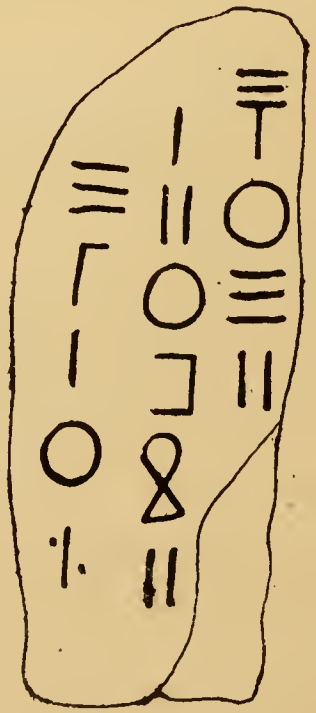

N° 388. — Pierre brute, plate, gisant parmi d'autres pierres à quelques mètres au-dessus du chemin d'Aïn-Kebir à Bou-Hadjar et à l'endroit où ce chemin est traversé par le ravin qui coule d'El-Guitoun.

N° 389. — Pierre brute, mesurant 1 mètre de long sur 0m50 de large ; plantée verticalement dans le sol, à environ 50 mètres à l'Ouest du bordj du cheikh.

N° 390. — Pierre brute, de petites dimensions, ayant environ 0m60 de longueur sur 0m50 de largeur ; trouvée à 20 mètres au Sud de la précédente.

Inscriptions libyques des environs de Mila

Notre confrère, M. Jacquot, juge de paix à Mila, nous a adressé, pour les communiquer à la Société, les copies très soigneusement faites de 12 inscriptions qu'il a lui-même relevées sur des pierres appartenant, pour la plupart, au musée scolaire de Mila.

Quatre de ces inscriptions, les nos 5, 6, 8 et 12 de la planche de M. Jacquot, proviennent d'une première collection de pierres libyques rassemblées autrefois par notre regretté confrère Louis Sergent ; elles ont été publiées dans le *Recueil* (1), où elles figurent sous les nos 296, 298, 338 et 341 de la collection du Dr Reboud.

Les autres nous paraissent inédites ; nous les

(1) Année 1878, volume XIX, page 213, et année 1882, volume XXII, page 122.

donnons ici avec toutes les indications de provenance et autres fournies par M. Jacquot :

(Voir les nos 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397 et 398, planche des inscriptions libyques)

N° 391. — Pierre en tuf, trouvée à Kherbet-ben-Zarour, à 2 kilomètres Sud de Mila et sur la traverse qui conduit aux Ouled-bou-Hallouf.

Dimensions : longueur, 1m18 ; largeur, 0m51 ; épaisseur, 0m35.

Caractères de grandes dimensions et profondément gravés.

Cette pierre fait partie du Musée scolaire de Milà.

N° 392. — Pierre calcaire, trouvée parmi les ruines romaines de Bordj-Belkacem-ben-Lakhdar-ben-Zian, au kilomètre 49 de la route de Constantine à Milah.

Dimensions : longueur, 1m35 ; largeur, 0m80.

On ne voit que quelques caractères mal gravés sur une surface fruste.

N° 393. — Pierre calcaire de même provenance que la précédente.

Dimensions : longueur, 0m43 ; largeur, 0m40 ; épaisseur, 0m10.

Caractères bien réguliers et très nets sur une surface fruste. (Musée scolaire de Mila).

N° 394. — Pierre en calcaire blanc, de même provenance que les deux précédentes et gravée d'une épitaphe romaine sur la face opposée.

Dimensions ; longueur, 0m71 ; largeur, 0m52 ; épaisseur, 0m18.

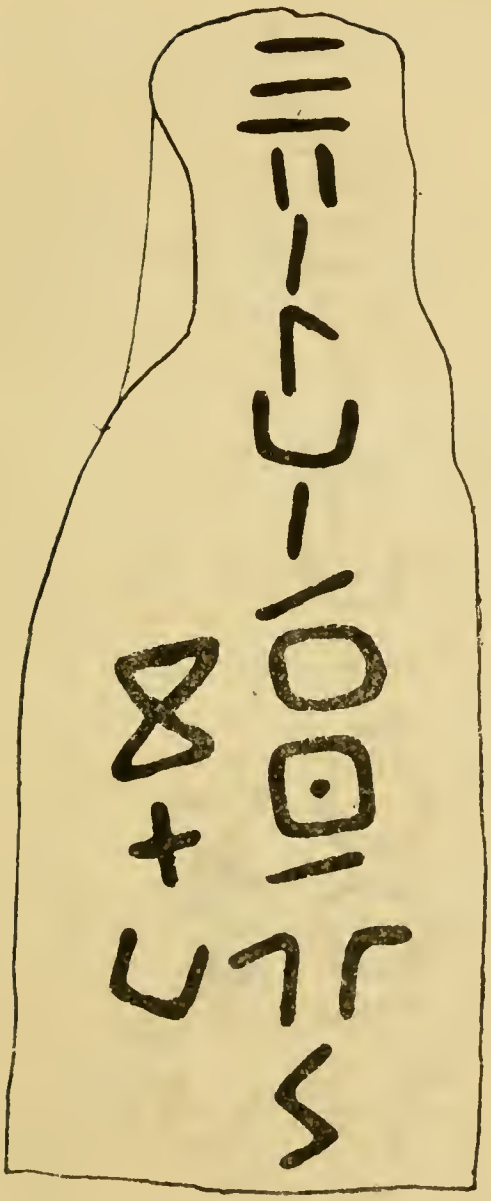

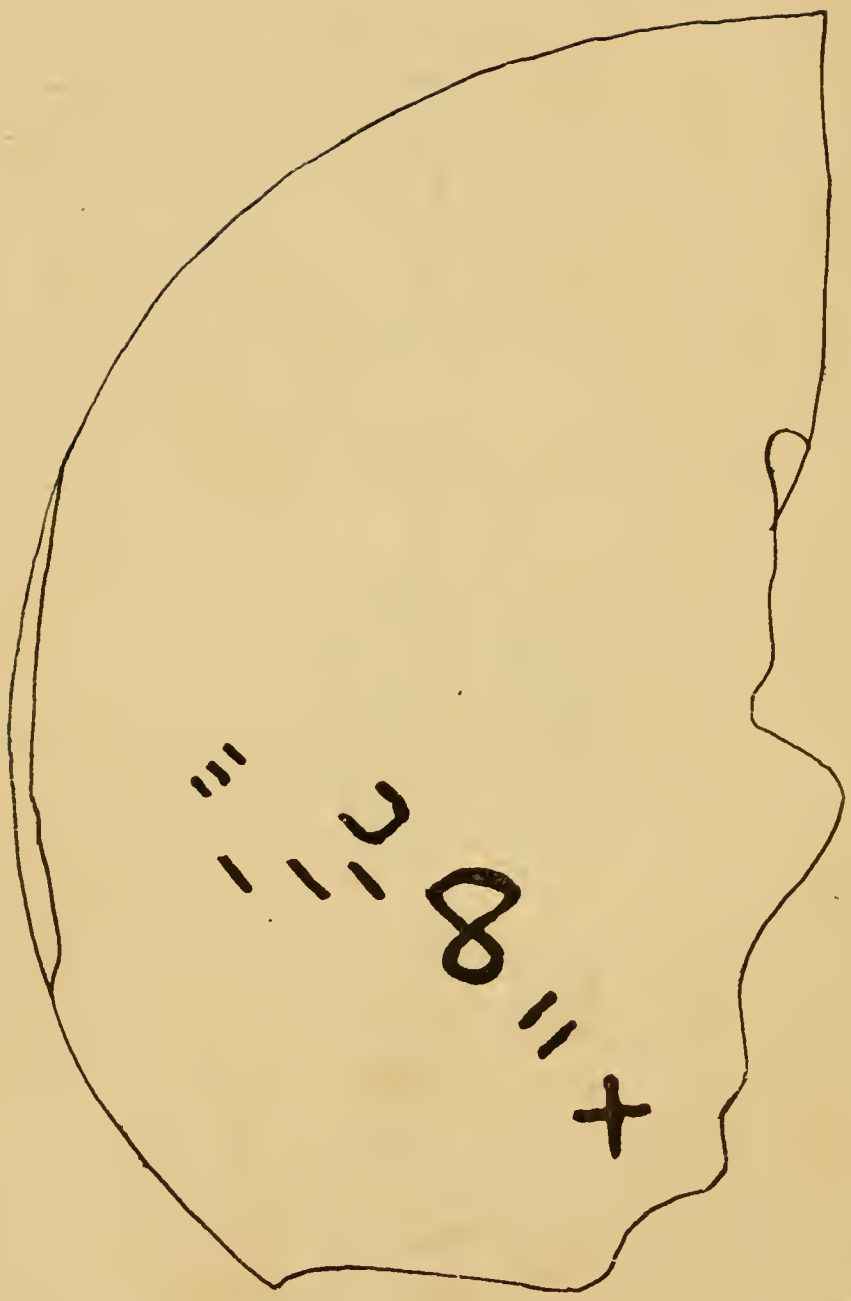

393

394

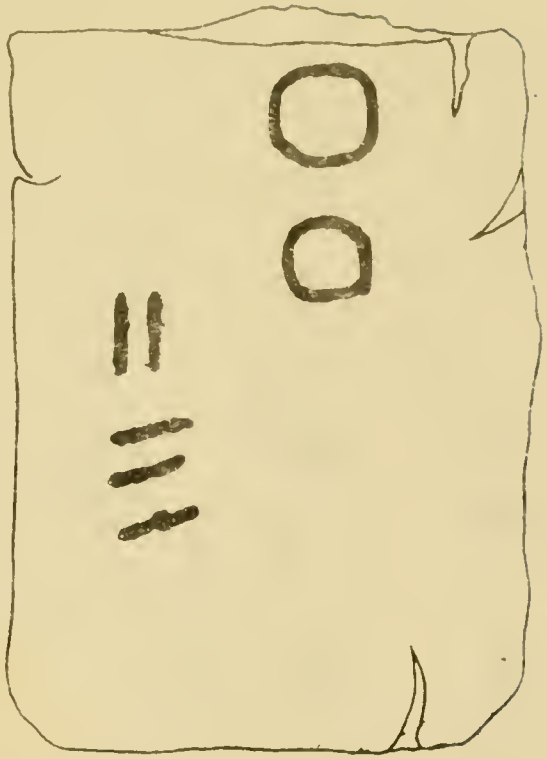

395

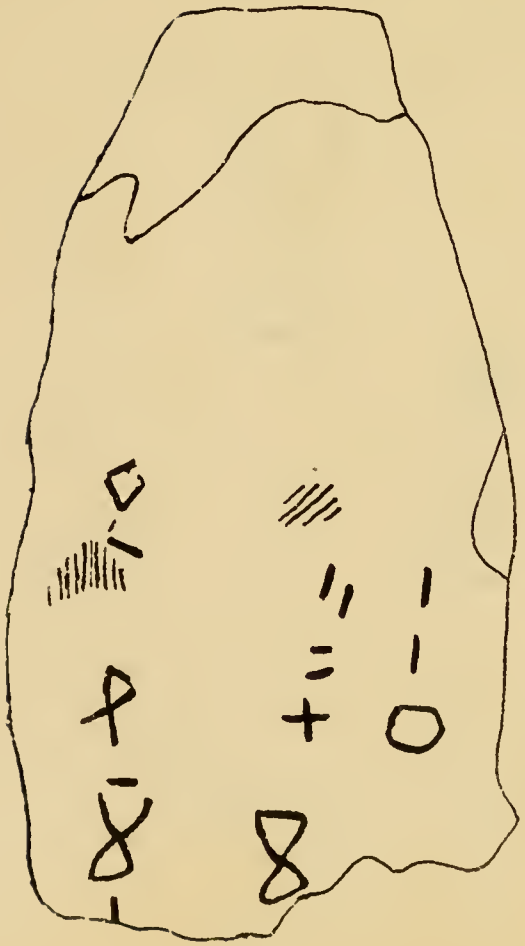

396

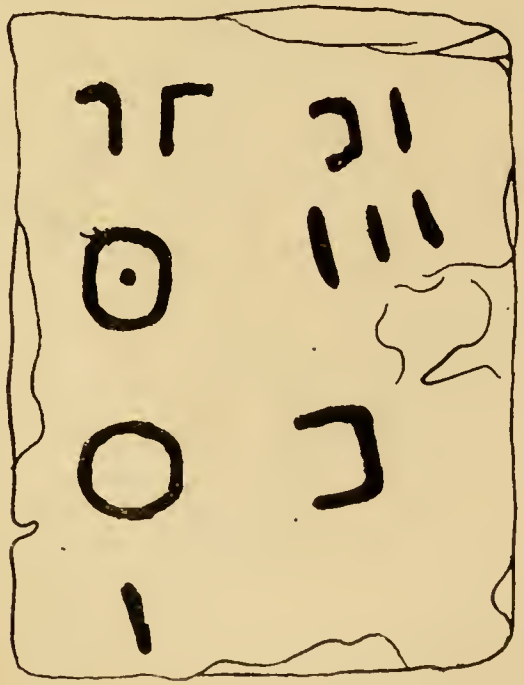

397

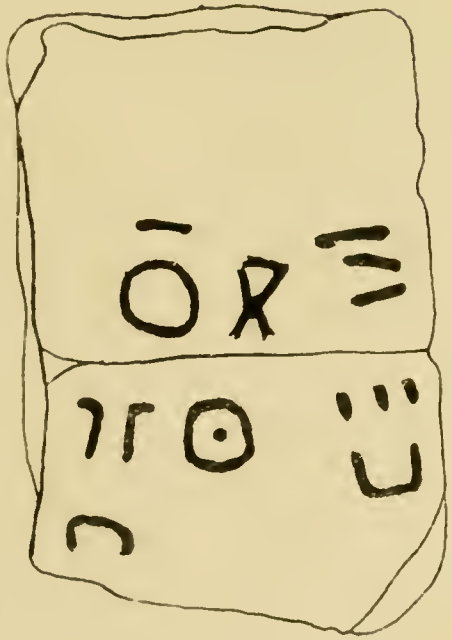

398

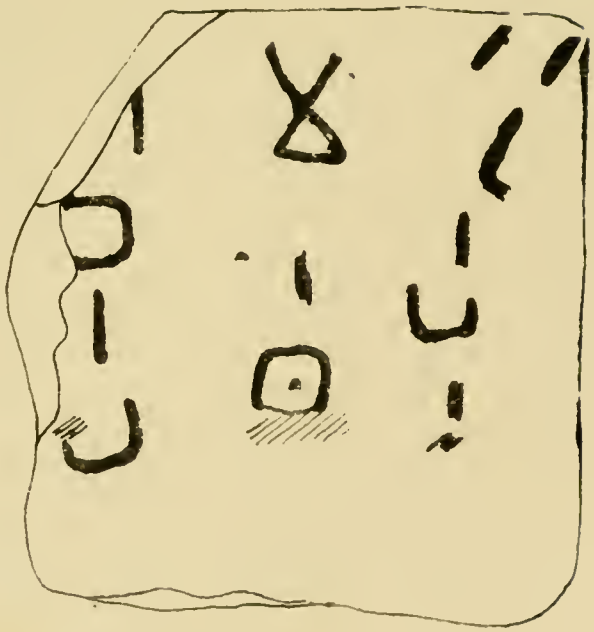

Texte incomplet sur une surface fruste. (Musée scolaire de Mila).

N° 395. — Pierre en calcaire blanc, conservée par Sergent, mais de provenance inconnue.

Dimensions : longueur, $0^{m}90$; largeur, $0^{m}50$; épaisseur, $0^{m}13$.

Texte en partie effacé sur une surface fruste. (Musée scolaire de Mila).

N° 396. — Pierre calcaire, conservée par Sergent et de provenance inconnue, comme la précédente.

Dimensions : longueur, $0^{m}67$; largeur, $0^{m}50$; épaisseur, $0^{m}25$.

Caractères grossièrement gravés. (Musée scolaire de Mila).

N° 397. — Pierre calcaire, conservée par Sergent, mais de provenance inconnue, ainsi que les deux précédentes.

Dimensions : longueur, $0^{m}62$; largeur, $0^{m}42$.

Le texte semble être incomplet ; les caractères sont peu réguliers et mal disposés. (Musée scolaire de Mila).

N° 398. — Fragment de pierre, conservé par Sergent et de provenance inconnue.

Dimensions : hauteur, $0^{m}53$; largeur, $0^{m}62$.

Ce fragment fait également partie du Musée scolaire de Mila.

A. GOYT.

MOSAIQUES DES OULED-AGLA

ET DE BOUGIE

La Société archéologique a mis en distribution au commencement de cette année, en même temps que son vingt-sixième volume, deux grandes planches en couleurs, exécutées d'après des aquarelles de M. Orengo et représentant, l'une, une mosaïque découverte aux Ouled-Agla, à douze kilomètres au sud de Bordj-bou-Arréridj, l'autre, une mosaïque de Bougie. La première a déjà été l'objet de quelques observations (1) et une reproduction partielle en a été publiée dans l'*Illustration* (2) ; l'autre a été simplement signalée dans le *Recueil* de Constantine (3). Sur l'invitation de M. Mercier, vice-président de la Société, je donnerai ici une courte étude sur chacune de ces deux mosaïques.

---

(1) Waltz, *Bulletin universitaire de l'Académie d'Alger*, T. II, 1888, p. 422-423. — Poulle, *Recueil de Constantine*, T. XXV, 1888-1889, p. 423-424. — Audollent et Letaille, *Mélanges de l'école française de Rome*, T. X, 1890, p. 432-433. — Héron de Villefosse, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1891, p. 345.

(2) Numéro du 15 mars 1890. On y voit la partie représentant Europe, Danaé, Jupiter et Ganymède, Antiope et le satyre, et les Amazones placées sous ces figures (d'après une photographie de M. Soler.)

(3) T. XXV, p. 427 (Poulle).

Mosaïque découverte en Novembre 1888, aux Ouled Agla (Bordj-Bou-Arreridj)

LES MÉTAMORPHOSES DE JUPITER

Mosaïque des Ouled-Agla

Dans un pays fertile et très arrosé, a été fondé, il y a quelques années, le village français des Ouled-Agla, sur l'emplacement d'une ville antique importante dont on ignore encore le nom. Les travaux entrepris ont mis au jour une grande basilique chrétienne à trois nefs, séparées par des colonnes (1), plusieurs statues d'un très mauvais travail (2), un misérable cimetière (à l'ouest du village) (3), enfin, quelques inscriptions d'un intérêt médiocre (4). Mais une découverte très importante a été faite en novembre 1888 par M. Puech, colon du village. En creusant les fondations d'une maison, il a rencontré à peu de profondeur une mosaïque qu'il s'est empressé de dégager en entier. Elle mesure dix mètres de

---

(1) Quelques fragments d'architecture (fûts, bases et chapiteaux de colonnes et de demi-colonnes) appartenant à cette basilique se trouvent sur la place des Ouled-Agla et dans la maison Galli, à Bordj-bou-Arréridj. Dans la cour du bordj des Ouled-Agla est conservé un chapiteau de pilastre où sont sculptés une colombe et un serpent. Dans la maison Rocca, à Bordj-bou-Arréridj, se trouve un fragment de pilastre où est représenté un vase d'où s'échappe un cep de vigne.

(2) Actuellement dans la maison Galli, à Bordj-bou-Arréridj : deux statues de femmes dans l'attitude dite de la Pudicité, une statue d'homme en toge. Ce sont des œuvres de la fin du troisième siècle environ.

(3) Les morts y étaient enfermés dans des boites de pierre formées de six dalles et contenant, outre le cadavre, quelques poteries et monnaies (renseignements qui m'ont été donnés par M. Puech).

(4) Publiés dans le *Recueil de Constantine*, T. xxv, p. 424, 432, 433; xxvi, p. 361 (cf. *Revue africaine*, T. xxxvi, 1892, p. 101, § 70); *Mélanges de l'école française de Rome*, T. x, 1890, p. 437-439 (l'inscription publiée p. 434 provient certainement de Kherbet-Guidra, non des Ouled-Agla) ; *Comptes Rendus de l'Académie d'Hippone*, 1889, p. 28; *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1891, p. 537. J'en ai copié quelques autres, trouvées récemment. Les seules qui présentent de l'intérêt sont une inscription d'un prêtre de Saturne, et une dédicace à Constantin-le-Grand, à Constantin-le-Jeune et à Constance, se plaçant entre les années 326 et 333. Une autre, épitaphe d'Aurelia Cattina et d'Obulcius Mascel [ma lecture], mérite d'être relevée à cause du surnom Mascel, forme populaire africaine pour Masculus (voir Kuebler, *Archiv fuer lateinische Lexikographie*, T. vii, 1891, p. 593).

long sur sept mètres cinquante de large (1). Par une négligence déplorable, on a laissé cette mosaïque se ruiner peu à peu. L'année dernière, sur la proposition de M. Bigonet, maire de Bordj-bou-Arréridj, le Conseil général du département de Constantine a voté un crédit important pour son enlèvement, mais on avait trop tardé, et seule la partie représentant le sacrifice des Amazones a pu être sauvée. — Ce sera un document de plus à ajouter au dossier des accusations d'incurie et de vandalisme portées avec raison contre nous.

La mosaïque des Ouled-Agla se compose :

1° D'un tableau central représentant plusieurs aventures amoureuses de Jupiter : Europe et le taureau ; Danaé et la pluie d'or ; Ganymède offrant à boire au dieu ; Antiope et Jupiter en satyre ; Léda et le cygne ;

2° D'un premier cadre où l'on voit la légende de l'Amazone Penthésilée ;

3° D'un second cadre orné de rinceaux qui enferment dans leurs replis des figures d'enfants ;

4° D'un troisième cadre ornemental.

Commençons par le tableau central, en allant dans la description de droite à gauche.

Un grand nombre d'œuvres d'art, en particulier de mosaïques (2), représentent l'enlèvement d'Europe par Jupiter métamorphosé en taureau. Ici, l'on ne voit que la scène qui précède l'enlèvement. La jeune

---

(1) Une autre mosaïque dont quelques débris se voient au sud du village contre la rivière est purement ornementale et sans intérêt.

(2) Overbeck, *Griechische Kunstmythologie, Zeus*, p. 450 sq., nos 29, 30, 38, 41, 42. *Archæologische Zeitung*, T.XXXIX, 1881, planche 6, fig. 2.

fille s'est approchée du taureau blanc qui, docile, se laisse entourer le cou d'une guirlande : elle va s'enhardir bientôt jusqu'à s'asseoir sur son dos. Ovide a décrit cette scène (1) :

« *Mox adit et flores ad candida porrigit ora.*
Gaudet amans et, dum veniat sperata voluptas,
Oscula dat manibus, vix jam, vix cetera differt....
Paulatimque metu dempto modo pectora praebet
Virgineo palpanda manu, modo cornua sertis
Impedienda novis. »

Il est intéressant de remarquer que le groupe formé dans notre mosaïque par Europe et le taureau se retrouve presque exactement semblable sur une mosaïque découverte à Halicarnasse (2) (Europe, au lieu de tenir une guirlande, caresse de la main gauche le cou de l'animal). Les artistes qui travaillèrent aux Ouled-Agla et ceux d'Halicarnasse ont dû avoir le même modèle sous les yeux.

Plus à gauche, Danaé vêtue d'une tunique, les jambes couvertes d'un manteau, est assise et lève la tête ; tout autour d'elle tombe la pluie d'or dont elle reçoit des parcelles dans sa main droite. On semble avoir eu ici le désir de représenter cette scène d'une manière décente. Une mosaïque de Palerme (3) (que nous aurons occasion de citer à plusieurs reprises) nous montre au contraire Danaé nue, couchée sur

---

(1) Métamorphoses, II, vers 860 sq.

(2) O. Jahn, Die Entfuehrung der Europa auf antiken Kunstwerken, Tome XIX des *Denkschriften der philosophisch-historichen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien*, p. 47 et pl. VIII *b*. Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, Atlas, pl. VII, fig 4. — Cf. aussi un tableau d'une grande mosaïque de Palerme: Overbeck, dans les *Berichte ueber die Verhandlungen der koeniglich saechsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Philologisch-historische Classe*, T. XXV, 1873, p. 126, pl. II (au-dessous du médaillon central).

(3) Voir note précédente.

un lit et recevant la pluie d'or, qui s'échappe d'une urne tenue sans doute par un Amour (1). On pourrait se demander si l'idée de placer derrière Danaé un pilier surmonté d'une urne de bronze n'aurait pas été inspirée à nos artistes par quelque représentation analogue.

Au milieu se voit Jupiter assis : ses jambes sont cachées par un manteau dont une des extrémités est ramenée sur l'épaule gauche, arrangement usuel dans les statues du dieu (2). Sa tête, couronnée de laurier, est cernée d'un nimbe, symbole qui représente, comme on le sait, la lumière éclatante et surnaturelle entourant les corps des personnages divins, et qui apparaît dans l'art antique à l'époque hellénistique (3). Ce nimbe désigne en même temps Jupiter comme le principal personnage de la mosaïque. Un nimbe semblable se voit sur plusieurs autres mosaïques africaines : celle de Constantine (Neptune et Amphitrite (4) ; le grande mosaïque de Saint-Leu (Apollon et la Victoire dans le tableau de Marsyas (5) ; celle des Saisons de Lambèse (Bacchus) (6) ; celle d'Aumale (Léda) (7). — Dans notre mosaï-

---

(1) Cette figure est aujourd'hui complétement détruite.

(2) Voir par exemple Visconti, *Museo Pio-Clementino*, T. I, planche I; Rayet, *Monuments de l'art antique*, planche XLIII ; Waille, *De Caesareae monumentis quae supersunt*, pl. II, fig. 18 ; etc.

(3) Stephani, *Nimbus und Strahlenkranz*, p. 2 sq. et 93 sq.

(4) Delamare, *Exploration archéologique de l'Algérie*, pl. CXLI-CXLII. Overbeck, *Atlas*, pl. XIII, fig. 12.

(5) *Jahrbuch des archæologischen Instituts*, T. V, 1890, pl. VI (le nimbe autour de la tête d'Apollon n'est cependant pas tout-à-fait certain).

(6) *Gazette archéologique*, 1879, pl. XXII.

(7) *Revue africaine*, T. XIV, 1870, p. 438. — Pour d'autres mosaïques non africaines où l'on voit des nimbes semblables, cf. Stephani, *l. c.*, p. 22 et 51.

que, le maître de l'Olympe pose sa main droite sur l'épaule de Ganymède qui lui tend un vase à boire (canthare). L'enlèvement de Ganymède par l'aigle se voit sur quelques mosaïques, trouvées: à Baccano, près de Rome (1); à Orbe, en Suisse (2); à Sainte-Colombe-lès-Vienne, en France (3). Mais les représentations de Ganymède servant dans l'Olympe d'échanson à Jupiter sont extrêmement rares (4).

A gauche de Jupiter et de Ganymède, se trouve un groupe dans lequel on doit reconnaître Jupiter (5) et Antiope. Dans cete aventure amoureuse, le dieu se déguisa en satyre. Il est représenté jeune avec une chevelure abondante qui rappelle par sa disposition celle du satyre communément appelé le Periboétos et attribué à Praxitèle (6); il n'est vêtu que d'une peau de bête nouée au haut de la poitrine et il tient dans sa main gauche un bâton pastoral, ou *pedum*, attribut ordinaire des satyres. Il tient par la taille Antiope (7) dont le manteau laisse toute la partie supérieure du corps à découvert et qui s'avance d'un air fort décidé. Dans la mosaïque de Palerme déjà

---

(1) Brizio, *Bullettino dell'Instituto*, 1873, p. 131; Ruggiero, *Catalogo del Museo Kircheriano*, p. 274.

(2) Kluegmann, *Bull. dell'Inst.*, 1863, p. 197.

(3) Allmer, *Bull. dell'Inst.*, 1862, p. 153-155.

(4) Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, Zeus, p. 543. — Ce sujet est traité tout différemment sur quelques vases peints du sixième et du cinquième siècles avant Jésus-Christ: Drexler, dans Roscher, *Lexikon der griechischen und roemischen Mythologie*, p. 1,601; *Monumenti dell'Instituto*, T. x, pl. XXII-XXIII; *Collection A. Castellani* (Catalogue de la vente), p. 14, n° 75. — Une statue de la galerie des Candélabres au Vatican ne représente probablement pas, comme on l'a cru, Ganymède offrant à boire à Jupiter: voir Helbig, *Fuehrer durch die oeffentlichen Sammlungen Rom's*, n° 380.

(5) Et non Bacchus, comme on l'a dit à tort.

(6) Voir entre autres Helbig, *l. c.*, n° 521.

(7) Celle-ci semble appuyer sa main droite sur le dos du satyre.

citée (1), le même sujet est différemment représenté. Antiope, tenant un thyrse et un tambourin, s'enfuit devant un satyre ithyphallique qui de la main gauche tient un *pedum* et une nébride et étend la main droite vers elle.

Le dernier groupe à gauche est presque entièrement détruit. On y distingue encore une femme dont le corps est tourné à gauche et la tête à droite. Un manteau entourait en partie son corps. Parmi les représentations des amours de Jupiter datant de l'époque romaine, une des plus fréquentes est celle de Léda et du cygne, et il serait même étonnant qu'elle eût manqué dans notre mosaïque. C'est cette scène qu'il convient, je crois, de reconnaître ici. Les quelques lignes courbes, formées par des cubes blancs, que l'on voit encore devant la femme, semblent être un fragment du cou serpentant du cygne. Sur la mosaïque de Palerme, Léda fait un geste d'étonnement ou d'effroi avec la main droite et tient de sa main gauche un vêtement que le cygne, s'avançant vers elle, saisit avec son bec. Notre mosaïque représentait la scène qui suivit. Léda, par un reste de pudeur, ou plus vraisemblablement pour éviter un baiser trop passionné de son amant, détourne la tête. On sait combien sont réalistes certaines représentations des amours de Jupiter et de Léda (2) ; il suffit de rappeler la mosaïque découverte à Aumale en 1853 et que, selon l'usage, on a laissé périr : on y voyait Léda presque entièrement nue, à demi-couchée et tenant

(1) Voir plus haut, p. 233, n. 2.

(2) Voir par exemple, Overbeck, *Atlas*, pl VIII, fig. 17, 18, 22 et 24.

sur elle un cygne dont le bec allait chercher sa bouche (1).

Les cinq sujets du tableau central de notre mosaïque forment un ensemble des plus intéressants. Dans la grande mosaïque de Palerme, dont les médaillons représentent les sujets les plus divers, Hélios, Apollon, Neptune, des Néréides, les quatre Saisons, des poètes, etc., se voient aussi quelques-unes des aventures amoureuses de Jupiter : Léda et le cygne, Danaé et la pluie d'or, Antiope et le satyre (ces trois médaillons sont disposés sur une même ligne), Europe et le taureau (deux rangées au-dessus). M. Overbeck attribue cette mosaïque de Palerme au Ier siècle.

Passons à la description du premier cadre. Il était divisé en quatre parties par des figures de femmes demi-nues tenant un oiseau, placées sur un piédestal et entourées de deux tiges fleuries. Chacune de ces figures, de simple remplissage et qui rappellent celles que l'on voit souvent aux extrémités des sarcophages (2), occupait un des angles du cadre. Ces divisions sont, du reste, artificielles, car elles ne délimitent pas nettement les diverses scènes représentées.

---

(1) Mercier, *Revue Africaine*, XIV, 1870, p. 434 sq. Une autre mosaïque africaine, trouvée autrefois à Lambèse (Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 541, n. 1), paraît aussi avoir représenté Léda et le cygne : « un fleuve assis, appuyé sur une urne ; debout devant lui, se tenait une femme ayant dans une main un cygne qui déploie ses ailes : un amour figurait dans l'angle du tableau. » — Une mosaïque de Baccano ne semble pas représenter Léda et le cygne, comme on l'avait cru d'abord : Voir Brizio, *Bulletino dell' Instituto*, p. 131-132; Ruggiero, *Catalogo del Museo Kircheriano*, p. 279 (Hébé et l'aigle?).

(2) Par exemple, Baumeister, *Denkmaler des klassischen Altertums*, T. I, p. 452, fig. 499; Robert, *Die antiken Sarcophag-Reliefs*, T. II, pl. XLIV ; etc.

L'Ethiopide d'Arctinus de Milet, qui faisait suite à l'Iliade, racontait comment, après la mort d'Hector, l'Amazone Penthésilée, fille d'Arès, vint au secours des Troyens, le combat qu'elle soutint contre les Troyens, sa mort sous les coups d'Achille, ses funérailles faites par les Troyens. C'est cette légende qui est représentée sur notre mosaïque.

En bas, à gauche, trois Amazones, casquées, chaussées de hautes bottines, vêtues d'une courte tunique dont le haut est rabattu et qui est ceinte à la taille, offrent un sacrifice à Artémis. L'une d'elles tient une antilope qu'elle dépose sur l'autel, une autre un plat contenant des objets indistincts (fruits ou gâteaux). L'image de la déesse se voit dans un temple figuré par deux colonnes et un fronton. Elle porte une courte tunique d'amazone, qui semble avoir laissé le sein droit à découvert ; elle tient de la main gauche son arc ; son carquois est attaché sur son dos. Il est possible que sa main droite se soit portée vers ce carquois, comme dans un certain nombre de statues, très voisines de la nôtre pour la pose (1). — Nous n'avons pas besoin d'insister sur les relations bien connues établies par les légendes entre Artémis et les Amazones (2).

Les trois Amazones que l'on voit plus à droite appartiennent à la fois à la scène qui précède et à celle qui suit. Elles tiennent par la bride leurs chevaux

---

(1) Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 262, fig. 1,203 ; pl. 572, fig. 1,223; Von Sacken, *Die antiken Bronzen des Antiken-Cabinetes in Wien*, pl. XIX, fig. 4 ; etc.

(2) Kluegmann, dans le dictionnaire de Roscher, p. 270. Voir en particulier Diodore de Sicile, II, 46 : « la reine des Amazone institue des sacrifices en l'honneur d'Arès et de l'Artémis qu'on appelle tauropole. » C'est du reste surtout avec l'Artémis d'Ephèse que les Amazones ont été mises en relation : Voir Kluegmann, *l. c.*, p. 274.

dont le dos est couvert d'une housse (1) et se retournent pour regarder le sacrifice. Par derrière, une porte de ville, de la ville de Troie, devant laquelle eut lieu l'entrevue représentée sur le petit côté de droite du cadre.

Penthésilée, tenant d'une main une hache à deux tranchants, de l'autre le bouclier particulier aux Amazones, la pelte, et escortée d'une de ses guerrières, est reçue par le roi Priam. La tête de Priam est malheureusement détruite. Derrière lui, deux Troyens. Contre l'usage, le roi et ses deux compagnons, au lieu de porter le costume asiatique, sont simplement vêtus d'une chlamyde. — Ce sujet, qui n'est pas fréquent sur les monuments antiques, est aussi représenté, mais différemment, sur un couvercle de sarcophage de la villa Borghèse, à Rome (2). Penthésilée, tenant son cheval par la bride et accompagnée d'une Amazone, est reçue par Priam qui lui donne la main. Le roi est suivi de cinq Troyens, dont l'un semble être Pâris. Plus à droite, on voit sur le même bas-relief sept Amazones s'armant. Priam et ses compagnons portent le costume troyen ; les Amazones, tête nue, sont vêtues d'une courte tunique qui laisse le sein droit à découvert et elles portent des bottines. — On peut citer encore parmi les monuments offrant le même sujet : 1° deux fragments de sarcophages de Saint-Pétersbourg et de Rome (3) ; 2° le petit côté d'un autre sarcophage

---

(1) Voir *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, article *Ephippium* par Lafaye.

(2) Robert, *Die antiken Sarkophag-Reliefs*, II, p. 66 et pl. XXIV, n° 59. Helbig, *Fuehrer*, n° 912.

(3) Robert, *l. c.*, p. 68 et pl. XXIV, n°s 60 et 61.

de Rome, connu seulement par un ancien dessin (1) ; 3° deux coupes de la catégorie dite samienne, à couverte vernissée noire, datant du IIIe siècle avant Jésus-Christ, et actuellement au musée de Berlin (2) : le roi des Troyens et l'Amazone, dont les noms sont indiqués, se rencontrent devant le tombeau d'Hector ; 4° un fragment de table iliaque, du cabinet des Médailles à Paris (3) : le sujet est aujourd'hui fruste, mais auprès on lit l'inscription : « L'Amazone Penthésilée arrive (Πενθεσίλεια Ἀμαζὼν παραγίνεται) » ; 5° une urne étrusque du musée de Volterre (4), où Priam donne la main à son alliée.

Sur le côté long du cadre, se voyait le combat des Grecs contre les Amazones, représentées à cheval ; mais cette partie est très endommagée. Un groupe se distingue encore nettement : c'est celui d'un Grec casqué, portant sur le bras gauche une chlamyde, tenant une courte épée dans la main droite ; il arrête de l'autre main une Amazone à cheval qui fuit devant lui et il s'apprête à la tuer. Le groupe se retrouve dans des sarcophages, mais l'Amazone n'y portant pas de casque, c'est par les cheveux que le guerrier la saisit (5). M. Robert (6) a montré que les représentations d'une autre légende, celle du combat de Thésée contre les Amazones, ont servi de

(1) Robert, *l. c.*, pl. XXXI, n° 76''' *a*.

(2) Robert, Homerische Becher, *Fuenfzigstes Programm zum Winckelmannsfeste der archaelogischen Gesellschaft zu Berlin*, 1890, p. 26.

(3) Jahn et Michaelis, *Griechische Bilderchroniken*, p. 27, pl. III, D 1.

(4) Brunn, *I rilievi delle urne etrusche*, p. 74 et pl. LXVII, fig. 1.

(5) Voir en particulier Robert, *Die antiken Sarcophag-Reliefs*, II, pl. XXX, n° 71 *c* ; XXXII, n° 77 *a* ; XLVI, n° 111 *a*.

(6) *L. c.*, p. 76.

modèles aux sculpteurs de sarcophages, même quand ils ont eu l'intention de figurer l'aventure de Penthésilée. Sauf quelques détails qu'on ne retrouve pas partout, comme la présence d'Ulysse, rien n'y caractérise nettement la bataille livrée sous les murs de Troie (1). Autant qu'on en peut juger, il en était de même sur notre mosaïque.

Le quatrième côté du cadre manque complètement. Si l'on veut faire à ce sujet quelque conjecture, on peut supposer que les funérailles de Penthésilée par les Troyens y étaient représentées (2).

Le second cadre est très endommagé. Les élégants rinceaux qui le remplissent sont un motif d'ornementation fréquent sur les mosaïques (3). Ils enferment des enfants nus dans des attitudes très diverses. Deux d'entr'eux chevauchent des dauphins (4). D'autres jouent au jeu de l'*enkotylé*, combiné avec

(1) Fragment d'un de ces sarcophages trouvé en Afrique, probablement en Cyrénaïque, au Louvre (Robert, p. 88; pl. XXX, fig. 73). — Il faut mettre à part un groupe de sarcophages romains, dont la plupart ne sont pas antérieurs au troisième siècle, où l'on voit au milieu Achille, pris de pitié, soutenant de la main droite son ennemie à laquelle il vient de porter le coup mortel. Le sarcophage bien connu, trouvé à Souk-Ahras et actuellement à Bône (Lewal, *Revue africaine*, II, 1857, p. 215; Robert, pl. XLII, n° 97) fait partie de ce groupe (cf. un fragment de sarcophage du Kef, maintenant au Bardo: Robert, p. 128, n° 107). Dans deux fragments d'un excellent style provenant de Carthage et conservés au musée d'Alger (Doublet, *Musée d'Alger*, p. 43 et 86; planche XII, fig. 1 et 2; la reproduction du fragment fig. 2 doit être sensiblement redressée à gauche) M. Doublet a vu un combat d'Amazones : « On reconnait dans ce morceau le groupe habituel de Thésée *(sic)* et de Penthésilée, aussi traditionnel dans ce combat que le combat lui-même est fréquent sur les sarcophages. » Mais cela ne me parait pas certain (voir *Revue africaine*, T. XXXVI, 1892, p. 394).

(2) Voir Quintus de Smyrne, *Posthomerica*, chant I, vers 781 sq. — Il y a deux autres traditions, de moindre valeur, sur le sort que subit le corps de Penthésilée : selon l'une, il aurait été précipité par Diomède dans le Scamandre ; selon l'autre, Achille lui-même l'aurait ensevelie.

(3) Voir la mosaïque d'Amphitrite de Tébessa, dont une reproduction a été publiée par la Société de Constantine en 1888 (cf. Héron de Villefosse, *Recueil de la Société*, T. XXIV, 1886-1887, p. 231 sq.); la mosaïque de Bougie dont nous parlons plus loin ; une mosaïque chrétienne de Kherbet-Guidra (*Mélanges de Rossi publiés par l'Ecole française de Rome*, p. 335) ; etc.

(4) Cf. par exemple la mosaïque d'Oudena dont des débris sont conservés au musée d'Alger : *Revue archéologique*, troisième année, 1846, planche 50.

celui de la balle (1) : le vainqueur monte sur le dos du vaincu, dont la main gauche portée en arrière soutient déjà un de ses genoux, et il menace avec une balle quelqu'autre de ses compagnons, qui probablement, s'il est atteint, deviendra à son tour le porteur : ce compagnon est peut-être un des deux enfants que l'on voit dans le rinceau voisin à gauche. Plus loin, un gamin qui tient un fouet s'est affublé d'un casque de gladiateur (2). Un autre semble tenir un disque, un autre des haltères ; un troisième un quartier d'une énorme grenade (?) (3).

Le troisième cadre, rempli par des motifs ornementaux, est sans intérêt.

Notre mosaïque est un monument important à cause de ses grandes dimensions et des sujets mythologiques qu'elle représente. Elle n'a pas une grande valeur artistique. Quoiqu'il soit bien difficile, d'une manière générale, de fixer l'âge des mosaïques, je serais porté, d'après son style, à la placer au commencement du IIIe siècle, époque de prospérité pour l'Afrique. Parmi les mosaïques africaines actuellement connues et reproduites d'une manière suffisante, celle qui, au point de vue du style, me paraît présenter les plus grandes analogies avec elle, est la mosaïque de Constantine où l'on voit le triomphe de Neptune et d'Amphitrite (4) ; la lourdeur et

---

(1) Voir Reinach, article *Ephedrismos*, dans le *Dictionnaire des antiquités de Daremberg et Saglio*, en particulier p. 637, note 27 ; Petersen, *Mittheilungen des archæologischen Instituts, Roemische Abtheilung*, T. VI, 1891, p. 276.

(2) C'est bien, en effet, autant qu'il semble, un casque de gladiateur et non de cocher.

(3) Ce pourrait être tout simplement un plat.

(4) Delamare, *Exploration de l'Algérie*, planches CXXXIX-CXLIV.

la gaucherie du dessin sont les mêmes, certains détails se ressemblent (1) : toutes deux ont peut-être été faites par les mêmes artistes (2).

M. Héron de Villefosse, le savant qui connaît le mieux les mosaïques d'Afrique (3), a noté (4) les analogies que la nôtre offre avec celle de Lillebonne (Seine-Inférieure)(5), dans laquelle un médaillon central représentant Apollon et Daphné est entouré d'un cadre carré où l'on voit des scènes de chasse, entre autres un sacrifice à Diane en pleine forêt. Elle est signée de deux artistes, dont l'un était un Africain : « *T. Sen(nius) F(e)lix, c(ivis) Puteolanus, f(ecit) et Amor, c(ivis) K(arthaginiensis), discipulus.* »

Mosaïque de Bougie

La mosaïque de Bougie est d'un intérêt bien moindre. Elle présente un tableau central avec la tête de l'Océan (6), flanqué de deux Néréides que portent

---

(1) Cf. en particulier la pose de notre Europe et celle d'Amphitrite, la tête de Jupiter et celle de Neptune.

(2) On pourrait trouver aussi quelques analogies de style dans la grande mosaïque de Saint-Leu (*Jahrbuch des arch. Instituts*, T. v, 1890, planches IV-VI), qui parait dater aussi du commencement du troisième siècle ; mais elle ne me semble pas fabriquée par les mêmes artistes : sa composition pittoresque, avec la superposition de plusieurs plans et le groupement compacte des figures, se distingue en particulier de la composition simple et pour ainsi dire sculpturale de notre mosaïque.

(3) Voir l'étude qu'il a donnée sur ces mosaïques dans la *Revue de l'Afrique française*, T. VI, 1887, p. 371 sq.

(4) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1891, p. 345.

(5) Héron de Villefosse, *Gazette archéologique*, 1885, p. 99-101 et planche XIII-XIV.

(6) Dans la planche publiée par la Société, cette figure a des cornes rouges et une moustache verte. Quoique le dessin ait été exécuté avec le plus grand soin, on pourrait se demander si ces cornes ne seraient pas plutôt des pinces de homard, comme dans les autres images de l'Océan, et si cette moustache ne représenterait pas en réalité deux flots d'eau s'échappant de la bouche du dieu. N'ayant pas vu l'original, je ne puis pas être affirmatif sur ces deux points.

des chevaux marins ; — un premier cadre avec des rinceaux enfermant des animaux divers, cerf, daim, cheval, renards (?) ou chiens, perroquets et des enfants armés de boucliers (sous la tête de l'Océan) (1) ; — un second cadre avec un méandre ou grecque d'un dessin compliqué ; — enfin, un troisième cadre, ne s'étendant que sur deux côtés, rempli de croix à branches arrondies qui sont flanquées de peltes ; dans les intervalles, des croix du type dit de Malte (2).

La figure de l'Océan a été fréquemment représentée sur les mosaïques antiques. Nous possédons un texte curieux à cet égard. Un écrivain d'Antioche du vi^e siècle, Jean Malalas, rapporte (3) que dans sa ville natale, un nymphée demi-circulaire, appelé pour cette raison στιγματοειδές (4), fut orné par l'empereur Probus d'une mosaïque où l'on voyait l'Océan (5).

On sait combien sont fréquentes, en Afrique (6) comme ailleurs (7), les mosaïques représentant des

---

(1) L'un de ces enfants brandit une lance.

(2) Conf., pour ces motifs d'ornementation, Artauld, *Mosaïques de Lyon et des départements méridionaux de la France,* planche viii.

(3) P. 302, édition Dindorf. Cf. O. Mueller, *Antiquitates Antiochenae,* p. 91. — Malalas a peut-être emprunté ce renseignement, comme la plupart de ceux qui concernent Antioche, à son prédécesseur, Jean d'Antioche.

(4) De la forme du sigma lunaire. Cf. le nymphée d'Hérode Atticus à Olympie (Laloux et Monceaux, *Restauration d'Olympie,* p. 37) et surtout un intéressant monument africain : le nymphée de Tipasa, décrit sommairement par M. Héron de Villefosse, *Archives des Missions,* Série iii, Tome ii, 1875, p. 401.

(5) « Ἐπεκόσμησε τὸ Νυμφαῖον τὸ στιγματοειδὲς, γράψας ἐν αὐτῷ διὰ μουσαρίου τὸν Ὠκεανόν. »

(6) Héron de Villefosse, *Recueil de Constantine,* T. xxiv, 1886-1887, p. 239 ; Donblet, *Musée d'Alger,* p. 51-52.

(7) Voir l'indication de plusieurs mosaïques de ce genre dans un article de Jahn, *Archæologische Zeitung,* T. xviii, 1860, p. 115, n. 3.

MOSAÏQUE DE SÉTIF

divinités et monstres marins, sujets très appropriés à des bains : il suffit de rappeler, parmi les plus connues, celles de Constantine (1), de Sousse (2) et de Tébessa (3). — On doit, en particulier, rapprocher de la nôtre les œuvres suivantes :

1° Un fragment de Carthage, aujourd'hui au musée Britannique (4). Il représente une tête colossale, dont la partie supérieure à partir du bas du front a malheureusement disparu. L'expression est calme et majestueuse, le regard voilé semble lire dans un avenir lointain. La forme donnée à la barbe et aux cheveux, qui ressemblent à leurs extrémités à des écailles de poisson et à des feuilles de plantes marines, ainsi que les torrents d'eau qui sortent de la bouche, ne permettent pas de douter que ce soit un dieu marin, et il est assez vraisemblable que c'est une image de l'Océan (5).

2° Une mosaïque actuellement conservée aux bureaux du génie, à Sétif. Elle a été trouvée en octobre 1852, à Aïn-Temouchent, lieu situé à huit kilomètres à l'est de Sétif. Bertherand et Berbrugger l'ont signalée dans la *Revue africaine* (6). L'inscription qui l'orne se lit au *Corpus* (7). Il est inutile d'en donner ici une description détaillée : on n'a qu'à se reporter à la reproduction qui en est publiée ici d'après un excellent dessin que M. Aubry, maire de

---

(1) Voir plus haut, p. 234, 242 sq. n. 4.

(2) *Collections du musée Alaoui*, planche I.

(3) Voir plus haut, p. 241, n. 3.

(4) Braun, *Annali dell' Instituto*, T. XXIV, 1852, p. 353-357; *Monumenti dell' Instituto*, T. V, planche XXXVIII.

(5) Braun, (*l. c.*) y voit un Glaucus.

(6) T. I, 1856, p. 122-123.

(7) N° 8,509.

Sétif, a bien voulu exécuter pour la Société. On remarquera la manière toute conventionnelle dont les pinces de homard sont représentées. Entre ces pinces, sont indiquées deux antennes. Les oreilles ont la forme d'ouïes de poisson.

3° Une mosaïque trouvée en France, à Saint-Rustice, près de Toulouse (1). Au centre, la tête de l'Océan lançant trois torrents d'eau de sa bouche. De ses oreilles sortent des dauphins, d'autres dauphins se trouvent mêlés à sa barbe : deux grandes pinces de homard s'élèvent sur son front. Au-dessus, en face l'un de l'autre, un jeune homme (Leucas, d'après l'inscription grecque qui l'accompagne) monté sur un lion marin, et une femme (Xantippe) sur un hippocampe. Il y avait au-dessous deux figures analogues, semble-t-il, mais la mosaïque était, lorsqu'on l'a découverte, à peu près détruite à cet endroit. D'autres tableaux de la mosaïque représentaient aussi des divinités marines.

4° Une mosaïque trouvée près de Montréal (département du Gers) (2). Au centre, l'Océan avec des pinces de homard indiquées d'une manière conventionnelle ; dans le cadre qui l'entoure, des dauphins au-dessus de l'inscription OCIANUS.

5° Une mosaïque d'Aix en Provence (3). Dans le tableau central est la tête de l'Océan entourée de divers poissons. Autour, un cadre ornemental.

---

(1) De Witte, *Bullettino dell' Instituto*. 1834, p. 157-158. Reproduction dans un article de M. Carsalade du Pont, *Bulletin archéologique du Comité*, 1890, p. 40 (l'indication placée sous la gravure est inexacte).

(2) Carsalade du Pont, *l. c.*, p. 38 et planche I.

(3) De Caumont, *Abécédaire archéologique*, p. 62 et 66. Carsalade du Pont, *l. c.*, p. 40.

6° Une mosaïque de Vienne (1) montre aussi dans un cadre rond la tête de l'Océan avec deux pinces de homard sortant de sa chevelure et des dauphins s'échappant de sa barbe. Ce cadre est entouré de quatre dauphins.

7° Dans le tableau central d'une mosaïque trouvée au même endroit (2), est représentée la mer avec ses nombreux habitants. Au milieu, la même tête.

8° Peut-être aussi la figure centrale de la mosaïque de Virbel (Allemagne) (3), où l'on voit des animaux et des monstres marins, était-elle une tête de l'Océan. Cette figure est presque complètement détruite ; cependant, on distingue encore des pinces de homard sortant des cheveux (4).

9° Un des tableaux de la mosaïque d'Orphée, trouvée à Withington (Angleterre) (5), représente un buste de l'Océan avec des pattes de homard et deux dauphins sortant de sa barbe ; il tient un trident, attribut appartenant à Neptune. Le dieu est flanqué de monstres, d'animaux marins et de deux branches de corail.

M. Robert a noté (6) les ressemblances que plusieurs mosaïques d'Afrique offrent avec les reliefs

---

(1) Delorme, *Description du Musée de Vienne* (Vienne, 1851), p. 235 et planche annexée à cette page. Carsalade du Pont, *l. c.*, p. 39 (indication inexacte sous la gravure).

(2) Allmer, *Bullettino dell' Instituto*, 1867, p. 194.

(3) *Archæologische Zeitung*, T. XVIII, 1860, pl. CXXXXIII.

(4) Sur la grande mosaïque de Palerme (voir plus haut, p. 433, n. 3), le médaillon central a été refait dans l'antiquité. M. Overbeck (*Berichte* etc., p. 125) se demande s'il n'y avait pas là primitivement un masque d'Océan.

(5) Reproduite dans Duruy, *Histoire des Romains*, T. VII, p. 413, d'après Lysons, *Reliquiae Britannia Romanae*, T. II, planche XIX (ouvrage que je n'ai pas pu consulter).

(6) *Jahrbuch des archæologischen Instituts*, T. V, 1890, p. 221-223, p. 228.

des sarcophages à sujets mythologiques. Ses observations peuvent être, en particulier, appliquées à notre monument. Il existe, en effet, une nombreuse série de couvercles ou de caisses de sarcophages où l'on voit à peu près le même motif, disposé de même. Au centre, la tête de l'Océan ; de chaque côté, deux (c'est le nombre le plus fréquent) animaux marins ou Tritons se suivant et portant d'ordinaire des Néréides. Je donne en note une liste, assurément incomplète, de ces bas-reliefs (1).

Le style de la mosaïque de Bougie est très ordinaire ; la tête de l'Océan manque tout à fait de ma-

---

(1) Sarcophage du Louvre (Clarac, *Musée de sculpture*, planche 207, n° 82) : masque de l'Océan ; de chaque côté deux Néréides sur des monstres marins.

Sarcophage du Musée de Latran, à Rome (Benndorf et Schoene, *Die antiken Bildwerke des Lateranensischen Museums*, p. 358, n° 501) : idem.

Sarcophage de l'Institut archéologique allemand (Matz et Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, T. II n° 3,206) : idem.

Sarcophage du palais Aldobrandini (Matz et Duhn, n° 3,207 ; reproduit dans Gerhard, *Antike Bildwerke*, planche 100) : masque de l'Océan ; de chaque côté deux Néréides sur des Tritons, dont les deux du milieu soutiennent le masque de l'Océan.

Sarcophage trouvé en 1880 près de Rome, au Procoio (*Notizie degli Scavi*, 1880, p. 82 ; cf. Matz et Duhn, *l. c.*) : idem.

Sarcophage de la villa Altieri (Matz et Duhn, n° 3,205) : masque de l'Océan tenu par deux Tritons l'un en face de l'autre ; chacun d'eux porte une Néréide.

Sarcophage de la villa Borghese : de chaque côté deux Tritons sur le dos desquels sont assises des Néréides ; au milieu, mais en bas, le masque de l'Océan.

Sarcophage du Musée des Conservateurs (C.-L. Visconti, *Bullettino della Commissione archeologica di Roma*, 1873, p. 192 sq. et planche IV) : au milieu, un cadre rond qui n'a reçu une inscription qu'au cinquième siècle ; au-dessous, un masque de l'Océan. Le cadre est soutenu par deux Tritons qui portent chacun une Néréide. A l'extrémité de gauche et tourné vers le dehors, un autre Triton portant une Néréide ; à l'extrémité de droite une Néréide sur un veau marin.

Sarcophage d'enfant du Musée du Capitole (*Nuova descrizione del museo Capitolino*, 1882, p. 53, n° 19 ; reproduit dans les *Monumenta Matteiana*, T. III, pl. XI, fig. 2) : masque de l'Océan flanqué de génies à cheval sur des dauphins.

Couvercle de sarcophage de la villa Albani (Robert, *Die antiken Sarcophag-Reliefs*, T. II, p. 6 et planche I) : masque de l'Océan flanqué de divers monstres et animaux marins.

Couvercle de sarcophage de la villa Borghese (Nibby, *Monumenti scelti della villa Borghese*, p. 22) : masque de l'Océan ; de chaque côté deux monstres marins.

jesté, les chevaux et les Néréides sont dessinés gauchement. Cette œuvre ne paraît pas antérieure au IIIe siècle avant Jésus-Christ.

Novembre 1892.

STÉPHANE GSELL.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

D'ANNOUNA *(Thibilis)*

PAR A. POULLE

Dans le dernier volume (XXVIe) publié par la Société archéologique, j'ai essayé d'appeler l'attention sur les ruines de Thibilis, aujourd'hui Announa. Le petit nombre d'inscriptions qu'elles avaient fourni jusqu'aux fouilles effectuées par M. Bernelle ne m'avait pas paru en rapport avec l'importance qu'avait dû avoir la ville antique, quoiqu'elle n'eût pas l'organisation municipale des colonies ou des municipes. Relevant de la Confédération des quatre colonies cirtéennes, elle était administrée comme un simple *pagus,* n'ayant ni curie, ni magistrats, mais seulement deux *magistri* ayant mission d'administrer les biens du pagus et chargés de la police locale. L'administration générale et la juridiction appartenaient à la curie et aux magistrats de la Confédération : « *Vici, et castella, et pagi ii sunt qui nulla dignitate civi-* « *tatis ornantur, sed vulgari hominum conventu incolun-* « *tur, et propter parvitatem sui majoribus civitatibus attri-* « *buuntur.* » (1)

(1) Isidor. Orig. l. c.

Une inscription découverte tout récemment et dont mon ami, M. Mercier, m'adresse une copie, nous fournit un nouveau nom à ajouter à ceux des magistri que nous connaissions déjà :

1.

VICTO////////
AVG
SACRVM
M·CORANI
5 VS SVCCESSVs
MAG PAGI
FLAM DIVI AVG
OB HONOR.MAG.D.S.D

Victo(riae) Aug(ustae) sacrum. M(arcus) Coranius Successus, mag(ister) pagi, flam(en) divi Aug(usti), ob honor(em) mag(isterii) d(e) s(uo) d(edicavit).

Nous voyons apparaître ici pour la première fois le mot pagus et nous avons, en même temps, la justification des déductions que j'avais tirées, en ce qui concerne l'organisation municipale de Thibilis, des documents lapidaires que j'avais examinés.

J'avais fait remarquer qu'il fallait descendre au temps de Constance Chlore et de Galère pour trouver, sur une borne milliaire, la mention d'une *r(espublica) m(unicipii) T(hibilitanorum)*, et j'avais posé la question de savoir si cette mention impliquait un changement dans l'organisation municipale de la localité. Je n'avais pas cru pouvoir, pour le moment, la résoudre par l'affirmative, parce que jusques en 283 les inscriptions nous montraient deux *magistri* chargés des affaires, et surtout, parce que la borne d'Aïn-Amara, l'unique document sur lequel on pouvait discuter, porte des traces de retouche, que j'avais signalées en la publiant (1), et ne conserve plus,

(1) *Rec.* de la Soc., vol. XVIII, p. 537. C. I. L., 10158.

pour ce motif, une valeur suffisante pour se prêter à une discussion utile.

De nouveaux documents permettent aujourd'hui de résoudre la question.

Encouragée par les résultats obtenus par les fouilles exécutées en 1891, la Société archéologique a, en 1892, mis à la disposition de M. Bernelle une nouvelle somme de 600 francs pour les continuer. Elles ont été reprises un peu au-dessus de la porte orientale, au pied de laquelle plusieurs inscriptions intéressantes, publiées dans notre dernier volume, avaient été découvertes. N'ayant pas eu l'occasion de les visiter, je me bornerai à reproduire les copies que m'a envoyées M. Mercier des nouvelles inscriptions mises au jour :

2.

DN NOBILISSIMO
CAESARI FLAVIOVA
LERIO CONSTAN
TIO AVGVSTO

5 RESPVBLICA
SPLENDIDIS
SIMI MVNICI
PI THIBILI
TANORVM

Entre la quatrième ligne et la suivante, il y a un espace vide d'environ deux lignes. L'estampage sur lequel M. Mercier a collationné la copie ne permet pas de reconnaître s'il y a eu grattage ou si le vide a été occasionné par un défaut de la pierre. Je ne hasarderai donc aucun complément.

D(omino) n(ostro) nobilissimo Caesari Flavio Valerio Constantio Augusto. — Respublica splendidissimi municipi(i) Thibilitanorum.

3.

D N FL VALENTI
N I A N O M A X I
MO PIO FELICI VIC
TORI AC TRIVM
5 FATORI SEMPER
AVG ORDO SPLEN
D I D I S S I M V S
THIB P P D D

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Valentiniano Maximo pio, felici, victori ac triumfatori, semper Aug(usto) : Ordo splendidissimus Thib(ilitanorum), p(ecunia) p(ublica) d(ecreto) d(ecurionum).

4.

D N FL GRATI
ANO PIO FELI
CI VICTORI
AC TRIVMFA
5 TORI SEMP
ER AVG ORD
O SPLENDIDIS
SIMVS THIB
P·P· DD

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Gratiano pio, felici, victori ac triumfatori, semper Aug(usto). Ordo splendidissimus Thib(ilitanorum) p(ecunia) p(ublica) d(ecreto) d(ecurionum).

La transformation est maintenant certaine : les trois inscriptions qui précèdent et une quatrième qui va suivre la proclament. Thibilis s'était émancipé de la tutelle des quatre colonies cirtéennes ; le beau et opulent pagus est devenu municipe ; désormais il aura une nouvelle organisation intérieure, sa curie et ses magistrats.

Pendant de longues années, il avait dû solliciter la faveur de ce changement : ses monuments, son étendue, son importance et celle de sa population l'en

rendaient digne. Il l'obtint tardivement, à une époque où le décurionat allait devenir une charge très lourde, ruineuse et peu recherchée.

La date de son entrée dans la vie municipale ne nous est pas connue ; mais si nous ne pouvons pas la préciser, nous pouvons, du moins, la renfermer dans des limites assez étroites.

Les grottes du Taya nous montrent des magistri jusques en 273 et 283 (1), c'est-à-dire presque jusqu'à la fin du règne de Numérien. D'autre part, la mention du municipe apparaît pour la première fois sur une borne milliaire d'Aïn-Amara sous Constance Chlore et Galère, et de nouveau, sous Constance sur l'inscription relevée ci-dessus sous le n° 2.

L'inscription d'Aïn-Amara est ainsi conçue : *nobilissimis Caesaribus Flavio Valerio (Co)nstantio (et) (Gal)erio Vale(rio) Maximiano* AVGG. R. P. M. T. En la publiant (2), j'ajoutais que les lettres AVGG semblaient avoir été gravées après coup. J'ai tenu à faire vérifier le fait. L'inscription a été examinée par trois personnes ; l'une d'elles m'écrit que les caractères sont bien frustes (ils l'étaient déjà il y a vingt ans), que les lettres AVGG leur ont paru de même facture que les précédentes et qu'ils ne sont pas certains qu'il en soit de même des quatre dernières. Ce point est sans importance aujourd'hui, l'inscription n° 2 levant tous les doutes.

Ainsi, il est acquis que Thibilis avait le droit municipal sous Constance Chlore. Il reste à savoir si la décision qui le lui avait accordé est de cet empereur ou de Dioclétien.

---

(1) *Eph. epig.*, v, 843, 845.

(2) *Rec.* de la Soc., XVIII, p. 537. C. I. L., 10158.

Announa ne nous a encore fourni aucun document lapidaire relatif à Dioclétien ; nous en avions déjà quatre au nom de Chlore (1) et je viens de reproduire le cinquième. Ce fait a peut-être sa signification, eu égard à la rareté, que j'ai signalée dans le volume précédent, des inscriptions impériales, lorsque les tumulaires sont si nombreuses. On ne les a pas encore toutes découvertes, c'est possible, mais il est pourtant remarquable d'en rencontrer cinq au nom d'un empereur qui a régné à peine quinze mois. Ce fait pourrait établir la présomption que l'érection de Thibilis en municipe était due à cet empereur.

5.

DN FL IVLIANO
PIO FELICI VIC
TORI AC TRIVM
FATORI SEM
5 PER AVG
RESTITVTO
RI SACRORVM
ORDO SPLEN
DIDISSIMVS
10 THIB · ☙ P ☙ D

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Juliano pio, felici, victori ac triumfatori semper Aug(usto), restitutori sacrorum. Ordo splendidissimus Thib(ilitanorum) p(osuit) d(edicavit).

Restitutor sacrorum ! L'histoire nous a assez raconté que Julien avait persécuté les chrétiens, proscrit leur religion et relevé les autels du paganisme. Quelles qu'aient été les épreuves par lesquelles avaient passé son enfance et sa jeunesse ; quels qu'aient été son caractère, ses qualités et ses défauts, il n'y a pas à les rappeler et à les discuter ici. Le seul fait à rete-

(1) C. I. L., 5526, 10158. *Rec.* de la Soc., vol. XXVI, p. 334, 338.

nir, c'est sa haine des chrétiens, en haine de Constance, son prédécesseur, et les faveurs qu'il accorda aux païens.

Ayant déjà fait remarquer, dans le volume précédent, que si nous voyons à Thibilis les ruines d'une église chrétienne, nous ne rencontrons pas une inscription chrétienne, pas un signe, pas une indication du culte chrétien, ce que je veux examiner, à l'occasion du renseignement fourni par l'inscription, c'est l'état de la population de Thibilis au point de vue de la religion, et l'époque à laquelle a été construite l'église dont il reste encore la façade principale.

Évidemment, les membres de la curie, au moment où l'inscription fut gravée, étaient païens. Peut-être furent-ils substitués à des chrétiens lorsqu'arriva la nouvelle de la proscription de leur culte. Toutefois, une loi de Julien prescrivait de remplir leurs fonctions aux décurions qui prétendaient s'en affranchir en leur qualité de chrétiens (1). Quoi qu'il en soit, le cri de reconnaissance ou de délivrance qu'ils ajoutaient à la formule ordinaire par laquelle ils saluaient leurs empereurs, s'il n'était pas une simple flatterie, était l'expression d'un sentiment de haine contre ceux qui, à côté d'eux, professaient librement, depuis plusieurs années, la religion du Christ.

Et cependant, les catholiques eurent autant et plus à souffrir des violences des Donatistes que des ordres de Julien. Profitant du trouble que ces ordres avaient produit, les Donatistes, qui avaient été dispersés dans tous les sens et même en Europe, envoyèrent une députation à l'empereur ; puis, ils ren-

(1) C. Théod., XII, I, 50.

trèrent en masse en Afrique, s'emparèrent de nouveau des églises et en expulsèrent les catholiques. Dans une lettre de 409, St-Augustin leur disait : « Julien, déserteur et ennemi du Christ, à la prière « de vos évêques Rogatianus et Pontius, accorda au « parti de Donat une liberté de perdition : il rendit « les églises aux hérétiques en même temps que les « temples aux démons, pensant que le nom chrétien « pouvait périr par une atteinte portée à l'unité de « l'Eglise qu'il avait abandonnée et par la liberté « donnée aux discussions sacrilèges. » (1) De son côté, St-Optat leur criait : « Rougissez, s'il vous « reste encore quelque pudeur ; la même voix qui « vous a rendu vos libertés a rouvert les temples « des idoles. » (2)

Toutes les vieilles haines des Donatistes contre les catholiques s'étaient ravivées, et d'autant plus ardentes, que, pendant longtemps, elles avaient été contenues et impuissantes. Julien dépouilla des charges qu'ils remplissaient les chrétiens qui ne consentirent pas à abjurer leur foi. Les prisons et la mort eurent raison d'un certain nombre d'autres ; mais la persécution ne s'étendit pas aux monuments religieux, et les Donatistes, loin de les démolir, eurent hâte d'en prendre possession.

Sans doute, les catholiques de Thibilis éprouvèrent, comme ceux des autres villes, les misères qui, en ce temps, fondirent sur l'Afrique. Mais leur nombre n'était peut-être pas considérable. En effet, au célèbre concile de Cirta, en 305, il n'assistait aucun évêque de Thibilis ; mais il y figurait ceux de deux

(1) Lettre n° 105
(2) *De schism. Don.*, L, II, c. 16.

localités voisines : Donatus, de Calama, et Marinus, des Aquae Thibilitanae, *vicus* bien moins important que Thibilis, à en juger par les ruines que nous connaissons. Un siècle plus tard, au concile de Carthage de 411, se présenta Simplicius, évêque donatiste de Thibilis, qui déclara qu'il n'avait pas d'adversaire, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas d'évêque catholique dans sa localité. Cela expliquerait peut-être, pour le dire en passant, pourquoi, en 410, St-Augustin écrivait à Donatus, ancien proconsul, qu'il n'avait pas cru devoir aller le voir à Thibilis (1).

St-Augustin, dans la Cité de Dieu, cite un de ses contemporains, Praejectus, qui aurait été évèque des Aquae Thibilitanae, mais qui n'assistait pas au concile de 411 ; il était probablement mort avant cette époque. Comme les deux localités étaient séparées par une faible distance de six ou sept kilomètres, elles n'avaient peut-être qu'un seul évêque, car nous n'en connaissons pas deux qui aient occupé en même temps l'un le siège de Thibilis, et l'autre celui des Aquae Thibilitanae, et jusqu'à présent, on n'a découvert sur ce dernier point aucun reste de construction présentant les dispositions des églises primitives.

Puisqu'il y avait à Thibilis des chrétiens, catholiques ou donatistes, ils avaient dû, de bonne heure, avoir une église. Est-ce celle dont les ruines subsistent ? L'état de conservation de la façade et les modestes dimensions du bâtiment me portent à croire que nous n'avons aujourd'hui que les restes d'une construction faite à une époque plus récente, où le municipe était bien déchu de son ancienne splendeur et sa population bien diminuée.

(1) Lettre n° 112.

La conquête Vandale, outre qu'elle avait produit une profonde perturbation dans l'Afrique romaine, avait été particulièrement funeste aux catholiques. Avec des intermittences de calme et de recrudescence, la persécution, sous le règne de Giséric, les avait tenus dans de continuelles alarmes. Sous Hunéric, elle avait sévi d'autant plus cruellement, que les autorités n'étaient pas seules à exécuter son édit du 25 février. Après la conférence de Carthage de 484, à laquelle assistait un évêque de Thibilis, Simplicius, les évêques avaient été enlevés de leurs sièges et envoyés en exil ; des bourreaux parcouraient le pays, mettant à mort tous ceux qui ne consentaient pas à se faire rebaptiser par les prêtres ariens. Les donatistes avaient eu garde de renverser des bâtiments qui leur étaient utiles ; les prêtres ariens, les plus acharnés de tous les Vandales contre les chrétiens, profitant de ce que les églises avaient été données à leur clergé avec les domaines qui en dépendaient et leur assuraient des ressources, les démolirent presque toutes et couvrirent le sol de leurs ruines, au point qu'on n'en aurait pas trouvé une restée intacte.

Hildéric rendit aux chrétiens la paix et la tranquillité. Aussi son avènement fut salué par leurs unanimes acclamations. Les évêques rentrèrent encore une fois en possession de leurs sièges, et leur dernier soin, dit Morcelli (1), ne fut pas de relever les saints édifices, renversés par la fureur des ariens, ou tombés de vétusté et faute d'entretien.

Il y eut alors une sorte d'enthousiasme qui por-

(1) An 528.

tait les populations chrétiennes à réparer ou à reconstruire les édifices affectés à leur culte ou à en construire de nouveaux. M. de Rossi, en s'appuyant sur des inscriptions africaines, a pu faire, pour la même époque, la constatation de cette renaissance chrétienne (1).

Sur la façade de l'église de Thibilis, du moins, dans la partie au-dessus du niveau du sol, on ne voit pas trace d'une reprise ou d'une restauration ; le couronnement seul du mur est tombé ; tout le reste est intact et en bon état de conservation. Les murs latéraux et l'abside, adossés aux terres, sont moins bien conservés et se désagrègent facilement. Les inscriptions trouvées dans les décombres ne portent aucune date, et il est difficile de leur en assigner une. Mais sur une pierre qui avait dû appartenir à la table d'autel, étaient gravés une croix grecque et un ciboire en forme de globe, monté sur un pied. Dans le vol. XXIIe, p. 299, de la Société, j'avais fait remarquer que jusques au concile de Tolède, de l'an 400, qui ordonna à tous les fidèles de consommer dans les églises les saintes espèces qu'ils recevaient des mains des prêtres, il n'y eut pas dans les églises de ciborium pour la conservation de la sainte eucharistie. Le ciboire ne fut donc en usage qu'au commencement du ve siècle. Je concluais que la construction de l'église de Thibilis ne remontait pas au-delà du ve siècle, et ne datait peut-être que de l'époque byzantine.

Les faits historiques rappelés plus haut confirmeraient cette conclusion. Les Thibilitains durent pro-

(1) *La Capsella argentea africana*, p. 18 à 20.

fiter de la protection et de la sécurité qu'ils trouvaient sous Hildéric pour construire leur église dans les premières années qui suivirent son avènement, en 523. Pendant la longue période des persécutions vandales, la population de la ville avait dû diminuer considérablement ; le nombre des chrétiens avait été réduit, et malgré ses modestes proportions, l'église avait dû leur suffire.

6.

. . . . . .

1 Q· F· QVIR POSTVMIO AC/////
2 ILINO COS SACERDOTI FETIA
3 LI LEG AVG PR PR PROVINC GER
4 MANIAE INFERIORIS LEG AVG
5 AT PRAETENTVRAM ITALIAE ET
6 ALPIVM EXPEDITIONE GERMA
7 NICA CVRA OPERVM LOCORVMQ
8 PVBLICORVM· LEG AVG PR PR
9 PROVINC ARABIAE LEG AVG LEG
10 VI FERRATAE ET SECVNDAE AD
11 IVTRICIS TRANSLATO IN EAM EX
12 PEDITIONE PARTHICA QVA DO
13 NATVS EST DONIS MILITARIBVS
14 CORONIS MVRALI VALLARE AV
15 REA HASTIS PVRIS TRIBVS VE
16 XILLIS DVOBVS·PRAETORI LEG
17 PR PR PROVINC AFRICAE TR PL SE
18 VIRO·EQ·R·Q· PR PR PROVINC
19 MACEDONIAE· TRIBVNO MIL
20 LEG I MINERVIAE PF IIII VIR
21 VIARVM CVRANDARVM
22 SEX· MARCIVS MAXIMVS OB IN
23 SIGNEM EIVS IN SE BENIVOLEN
24 TIAM SPP DD

A la cinquième ligne, dans le mot *praetenturam,* le T et le deuxième E sont liés. A la 17e ligne, après le mot *Africae,* la copie portait d'abord RPE. Après un nouvel examen, on me fait observer que R pourrait

bien être surmonté d'un T, et que la dernière de ces lettres, *longues et maigres avec des appendices peu prolongées,* pourrait tout aussi bien être un L qu'un E, un F ou un I ; nous aurions ainsi les deux groupes TR PL. Je pense que c'est la bonne lecture.

[Q(uinto) Antistio Advento] Q(uinti) f(ilio) Quir(ina tribu) Postumio A(qu)ilino,

co(n)s(uli) ;

Sacerdoti fetiali ;

leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Germaniae inferioris ;

leg(ato) Aug(usti) a(d) praetenturam Italiae et Alpium expeditione Germanica ;

cura(tori) operum locorumque publicorum ;

leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Arabiae ;

leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) VI Ferratae,

et secundae Adjutricis, translato in eam expeditione Parthica qua donatus est donis militaribus, coronis murali, vallare, aurea, hastis puris tribus, vexillis duobus ;

praetori ;

leg(ato) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Africae ;

tr(ibuno) pl(ebis) ;

Seviro eq(uitum) r(omanorum) ;

Q(uaestori) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Macedoniae ;

tribuno mil(itum) leg(ionis) primae Minerviae p(iae) f(elicis) ;

quatuorvir(o) viarum curandarum,

Sex(tus) Marcius Maximus ob insignem ejus in se benivolentiam, s(ua) p(ecunia) p(osuit) d(e)d(icavit).

Nous avons ici le *cursus honorum* d'un personnage considérable que nous avait déjà fait connaître une inscription, en double exemplaire, trouvée à Annou-

na et que j'ai publiée dans le vol. XXIVe de la Société, p. 168. Je la reproduis, parce qu'elle contient des renseignements complémentaires sur la famille du personnage et sur l'époque à laquelle il commandait la IIe légion *adjutrix*.

Genio domus sacrum.

Pro salute Q(uinti) Antisti(i) Adventi Postumi(i) Aquilini, leg(ati) Aug(ustorum duorum) leg(ionis) secundae Adjutricis, et Noviae Crispinae ejus, et L(ucii) Antisti(i) Mundici Burri, et Antoniae Priscae, matris ejus, et liberorum et familiarum eorum.

Agathopus, lib(ertus) ex viso, d(onum) d(edit).

Et sur les côtés de la pierre :

Q(uintus) Antistius Agathopus ex viso d(onum) d(edit) idemque dedicavit k(alendas) mart(ias), Macrino et Celso co(n)s(ulibus).

Cette dernière partie nous donne le 1er mars 164 pour la date de l'inscription, qui, sur chacun des exemplaires, porte LEG. AVG., bien que gravée sous le règne simultané de Marc Aurèle et de Lucius Verus.

Antistius Adventus commandait alors la IIe légion *Adjutrice*. Selon M. Pallu de Lessert (1), sa femme, Novia Crispina, serait une fille de L. Novius Crispinus, qui avait été légat de Numidie de 147 à 149. L. Antistius Burrus, son frère, fut consul en 181 ; il avait épousé une fille de Marc Aurèle. Commode, son beau-frère, l'accusa de prétendre à l'empire et le fit tuer vers 187. L'inscription ne contenant pas le nom de la femme de Burrus, il avait dû l'épouser après l'année 164.

---

(1) *Les Fastes de la Numidie*, p. 240.

Revenons maintenant à notre inscription et suivons Antistius Adventus dans sa carrière. Les titres étant présentés dans l'ordre inverse, nous les reprendrons en commençant par la fin.

1° Il fut d'abord, sous la direction des édiles, chargé de la surveillance des rues de Rome : *quatuorvir viarum curandarum*. Un fragment d'inscription provenant des ruines de la basilique de Thibilis, publié dans le vol. XXIIe, p. 299, de la Société, et que nous pouvons compléter aujourd'hui, nous avait déjà appris qu'Antistius avait exercé cette fonction : *Q(uinto) Ant(i)stio, Q(uinti) fi(lio)* [*Quir(ina tribu)*] *Advento Postu (mio) (Aqui)lino quatuorvir(o) viaru(m)* [*curandarum*]. Il reste à trouver la suite de cette inscription.

2° Après avoir occupé cet emploi pendant un an, il fut nommé tribun de la légion Ire *Minervia,* qui avait ses cantonnements dans la Germanie inférieure.

Cette fonction lui ouvrait la voie à la questure; il fut, en effet, envoyé en qualité de questeur propréteur en Macédoine, chargé de l'administration financière de cette province. Il était alors âgé d'un moins 25 ans;

4° L'inscription le fait ensuite sévir des chevaliers romains, *sevir equitum romanorum,* c'est-à-dire commandant de l'une des six compagnies d'ordonnance que l'empereur passait en revue chaque année. Régulièrement, cette charge précédait la questure, et il doit y avoir ici une transposition; on la voit dans le *cursus honorum* du légat Valerius Festus (1). Du reste, sur les monuments épigraphiques, le sevirat occupe diverses places dans les emplois du début de la car-

(1) Henz., 6,495. Wilm., 1,147

rière. Ainsi, il figure entre le vigintivirat et le tribunat militaire pour T. Julius Maximus (1); avant le vigintivirat, pour Vicinius Faustinus (2), et pour L. Novius Crispinus (3); d'autres fois, et c'est le plus souvent, il n'est pas mentionné, comme pour Q. Lollius Urbicus (4) et pour L. Minicius Natalis (5). C'était, d'ailleurs, une charge purement honorifique dont étaient souvent dispensés les jeunes gens qui voulaient suivre la carrière sénatoriale.

5° Après avoir rempli la charge de sevir, il fut nommé tribun du peuple, l'une des fonctions intermédiaires entre la questure et la préture. J'ai expliqué plus haut les difficultés que présente la lecture des caractères que mon correspondant croit, après un sérieux examen, pouvoir traduire par TR PL. Il ne peut y avoir, en effet, que la charge de tribun du peuple ou celle d'édile.

6° Antistius a atteint l'âge de 30 ans; il peut briguer la préture : il l'obtient. Il reste ensuite dix ans sans remplir aucune nouvelle fonction et sans pouvoir prétendre au gouvernement d'une province prétorienne.

7° A l'expiration des dix ans, il prend part au tirage au sort des provinces et il devient légat propréteur du proconsul de la province d'Afrique, *legatus pro praetore provinciae Africae*. Pendant sa légation, qui a duré un an, il a pu avoir l'occasion de faire la connaissance de L. Novius Crispinus, légat impérial

(1) Henz., 6,490.
(2) Wilm., 1,183.
(3) Wilm., 1,185.
(4) Wilm., 1,176. Henz. 6,500.
(5) Henz., 6,498.

de Numidie de 147 à 149 (1), dont il deviendra le gendre.

8° Le voilà maintenant parvenu aux grands commandements. Il y débute par celui de la 6e légion *Ferrata*, qui était cantonnée en Judée sous Alexandre Sévère (2) et qui, probablement, y était déjà sous Marc-Aurèle. Elle y était venue de Syrie.

9° Il n'y accomplit peut-être pas les trois ans, durée ordinaire du commandement. Les évènements le firent passer à la 2e légion *Adjutrix*, que l'on avait fait venir de la Pannonie inférieure pour prendre part à la guerre contre les Parthes. Sévérien, légat de Cappadoce, avait envahi le territoire de l'Arménie; mais les Parthes étaient accourus, l'avaient assiégé dans la ville d'Egeria, mis à mort et avaient détruit sa légion. A leur tour, ils envahirent la Cappadoce, et Marc-Aurèle dut envoyer contre eux ses meilleurs généraux. Dans cette guerre, Antistius se signala et fut honoré de récompenses militaires : une couronne murale, une couronne vallaire, une couronne d'or, trois hastes pures et deux drapeaux.

La guerre, commencée en 161 ou 162, fut terminée en 165. Nous savons, par l'inscription d'Announa que j'ai rapportée ci-devant, qu'Antistius Adventus était à la tête de la 2e légion Adjutrice en 164 ; il dut conserver son commandement jusqu'à la fin de la guerre.

10° L'empereur Lucius Verus, avant de retourner à Rome, distribua le gouvernement des provinces aux sénateurs qui l'accompagnaient. Il donna à An-

---

(1) Pallu, *les Fastes de la Numidie*, p. 70.

(2) Ch. Robert, *les Légions romaines*, tabl. 1er.

tistius celui de la province d'Arabie. C'était à la fin de l'année 165, ou plutôt au commencement de 166, car Verus ne se montrait pas pressé de quitter la Syrie (1). La mission d'Antistius devait durer trois ans ; elle prit fin en 168.

11° C'est à l'expiration de cette mission, qu'il parvint à la plus haute des magistratures, au consulat. Une inscription de Bostra (Arabie) (2), que me signale mon bienveillant ami, M. Pallu de Lessert, et dont il m'a envoyé une copie, lui avait, pendant qu'il était consul désigné, été consacrée par les officiers de la 3e légion Cyrénaïque, dont il avait le commandement en sa qualité de légat impérial de la province :

Q· ANTISTIO ADV*ento*
LEG AVGG PR P*r*
COS DES *optio*
*n*ES LEG III CYR

Q(uinto) Antistio Adv(ento) leg(ato) Aug(ustorum) duorum pr(o) pr(aetore), co(n)s(uli) des(ignato). (option)es leg(ionis) tertiae Cyrenaicae.

Incontestablement, cette inscription a été gravée pendant qu'Antistius était gouverneur de la province d'Arabie et durant la dernière année de son gouvernement, c'est-à-dire en 168.

C'est donc à l'expiration de sa légation en Arabie, en 169, qu'il reçut les faisceaux consulaires. Il dut rentrer à Rome cette même année.

12° L'année suivante, il fut chargé de l'inspection et de la surveillance des travaux, des édifices et des lieux publics, *curator operum locorumque publicorum,*

(1) Capitolin. Verus, 7.
(2) C. I. L., III, 92.

office qui avait été créé par Auguste (1). Cette charge durait un an, mais il est possible que cette durée ait été abrégée par la pression des événements qui se passaient en Germanie.

13° Nous venons de voir que la 2e légion Adjutrice avait été appelée de la Pannonie pour prendre part à la guerre contre les Parthes ; d'autres légions furent peut-être, dans le même but, tirées de la Germanie et des provinces frontières. Ce qui est certain, c'est qu'elles fournirent des contingents, puisque Geminius Marcianus, dont je parlerai plus loin, quitta le commandement de la légion dixième Géminée, en garnison dans la Germanie supérieure, pour se mettre à la tête des troupes d'élite envoyées en Cappadoce. Les Marcomans, les Quades et un grand nombre d'autres nations, voyant cet affaiblissement des garnisons romaines, se soulevèrent en même temps, avant la fin de la guerre des Parthes, et battirent plusieurs fois les généraux de l'empire.

A la suite de quelques succès remportés par les généraux, les Quades et d'autres nations avaient manifesté des intentions de soumission. Mais Marc Aurèle ne fut pas dupe de ces manifestations ; la situation, en effet, était devenue très menaçante à la fin de 169, et exigeait un déploiement considérable de forces. Aussi, après avoir rendu les honneurs funéraires aux restes de Verus, il s'occupa activement des préparatifs de la guerre. Il enrola les esclaves, les gladiateurs, les bandits et prit les mesures nécessaires pour empêcher l'envahissement de l'Italie et assurer la sécurité de l'Illyrie.

---

(1) Suétone. Aug., 37.

C'est dans ces circonstances, que l'empereur confia à Antistius la garde des passages des Alpes par lesquels les barbares avaient déjà pénétré une fois ; il fut *legatus Augusti ad praetenturam Italiae et Alpium*. C'était après la mort de Verus, en 170 ou en 171 au plus tard, mais plutôt en 170, l'empereur ayant employé toute cette année aux préparatifs de la guerre et n'ayant pas négligé de faire garder de bonne heure les passages par lesquels les ennemis pouvaient pénétrer en Italie.

14° Les nations insurgées ayant été repoussées au-delà du Danube, Antistius fut relevé de sa faction et préposé au gouvernement de la Germanie inférieure : *legatus Augusti pro praetore provinciae Germaniae inferioris.* Je dois encore à la complaisance de M. Pallu de Lessert la copie d'une inscription trouvée à Vittenburg, à trois lieues d'Utrecht, et gravée pendant la légation d'Antistius dans cette province (1) :

IOVI·O·M·SVMMo
EXSVPERANTISSIMO
SOLI INVICTO APOLLINI
LVNAE DIANAE FORTVNAE
MARTI VICTORIAE PACI
ANTISTIVS ADVENTVS
*l*EG· AVG PR PR
DAT...

Jovi O(ptimo) M(aximo) Summ(o) Exsuperantissimo, Soli invicto, Apollini, Lunae, Dianae, Fortunae, Marti, Victoriae, Paci ; Antistius Adventus, (l)eg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) dat....

Cette dédicace à tant de divinités, à la Fortune, à Mars, à la Victoire, à la Paix, est un témoignage de reconnaissance des victoires accordées aux armes

(1) Brambach. C. I. rhenanarum, n° 55.

romaines et qui avaient été suivies d'une paix glorieuse. Elle aurait été dressée après la guerre, qui fut terminée en 175, c'est-à-dire en 176, avant le 27 novembre, date de l'élévation de Commode au titre d'Auguste.

L'inscription de Thibilis nous apprend encore qu'Antistius avait été prêtre du collège des féciaux, et elle arrête son *cursus honorum* à sa légation dans la Germanie inférieure. Cependant, là ne se borna pas sa carrière. Une inscription de Lanchastre nous le montre légat de Bretagne (1) :

Num(ini) Aug(usto) et Gen(io) coh(ortis) secundae Vardulorum c(ivium) r(omanorum) eq(uitatae) m(illiariae) sub Antistio Advento leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)..... tianus trib(unus)....

Du gouvernement de la Germanie inférieure, il passa donc à celle de Bretagne, comme avait fait avant lui A. Platovius Nepos (2), ce qui établirait que le gouvernement de cette province constituait un poste d'avancement.

Comme Adventus était légat d'un seul empereur, l'inscription a été gravée ou avant le 27 novembre 176, point de départ du règne simultané de Marc Aurèle et de Commode, ou après le 17 mars 180, date de la mort du premier de ces empereurs. Dans le premier cas, il faudrait que la légation d'Antistius dans la Germanie inférieure eût commencé en 173 pour finir en 175, et je viens de dire que l'inscription de Vittenburg devait avoir été gravée en 176, avant le 27 novembre ; par conséquent, la légation n'a pu finir qu'avec cette année ou à la fin de l'une des deux années suivantes.

(1) Orelli, 3403.
(2) Or., 822 ; Wilm., 1173.

Je pense donc que l'inscription de Lanchastre est du temps de Commode et que cet empereur avait confié à Antistius Adventus le gouvernement de la Bretagne dès les premières années de son règne, et peut-être en 181, l'année même où il donnait le consulat à son frère Burrus.

Les trois dédicaces à Antistius Adventus que nous a déjà fournies Thibilis autorisent à croire qu'il était originaire de cette localité. En attendant d'être appelé à l'honneur d'avoir une organisation municipale, l'opulent *pagus* donnait de brillants défenseurs à l'empire.

J'ai cité plus haut le nom d'un général qui avait, comme Antistius, eu un commandement dans la guerre des Parthes : P. Julius Geminius Marcianus, originaire de Cirta, c'est-à-dire africain comme lui, et, comme lui, devenu, après la guerre, gouverneur de la province d'Arabie. Les trois inscriptions que lui ont consacrées les habitants de Cirta (1) ont fait l'objet d'un savant commentaire de Léon Renier (2) dans lequel sont rappelés les commentaires et les observations auxquels elles ont donné lieu de la part d'autres savants. La légation de Marcianus en Arabie ayant eu lieu pendant le règne de deux empereurs, on la plaçait sous le court règne simultané de Caracalla et de Géta. M. L. Renier a démontré qu'il fallait la reporter quelques années plus avant, sous le règne de Marc Aurèle et de L. Verus.

Après avoir établi que la guerre des Parthes à laquelle assista Marcianus est celle de Marc Aurèle et

(1) *Rec.* de la Soc, vol. 1er, Pl. IV, IX, XV *bis*. C. I. L., VIII, 7050, 7051, 7052.

(2) *Mél d'épig.*, p. 97 et suiv.

non celle de Septime Sévère, il conclut ainsi : « Mar-
« cianus était, sous Antonin, *legatus Augusti legionis*
« *X^ae Geminae ;* à la mort de ce prince, auquel succè-
« dent, en 161, Marc Aurèle et Lucius Verus, la
« guerre de Cappadoce éclate et il est nommé *legatus*
« *Augustorum duorum super vexillationes in Cappadocia.*
« Cette guerre se termina en 165 et, en 166, il de-
« vint *legatus Augustorum duorum pro praetore provin-*
« *ciae Arabiae.....* Marcianus aurait quitté l'Arabie
« en 169, année où mourut Lucius Verus et après
« laquelle il n'y eut plus qu'un seul Auguste, et il
« aurait reçu en 170 les faisceaux consulaires. »

Comme on le voit, L. Renier attribue au gouvernement de Marcianus en Arabie juste les trois années pendant lesquelles je fais Antistius gouverneur de la même province.

Ce n'est pas sans une grande appréhension que je me trouve en opposition avec cet illustre Maître, et je m'empresserais d'abandonner mon opinion, si elle ne me paraissait pas fondée sur des documents plus complets et plus précis que ceux dont il disposait, et surtout, fait très important, qui nous fournissent une date certaine.

Geminius Marcianus avait été successivement : légat d'Auguste de la Xe légion Géminée ; légat de deux Augustas, commandant les bataillons de guerre (*vexillationes*) envoyés en Cappadoce ; légat de deux Augustes, propréteur de la province d'Arabie ; proconsul de la province de Macédoine. Enfin, une inscription grecque d'Aphrodisiade en Carie le fait proconsul d'Asie sous Commode.

Pendant la guerre des Parthes, Marcianus a commandé les troupes tirées des légions de la Pannonie

et de la Germanie ; cela est attesté par l'inscription. Mais il a pu, à la fin de la guerre, rester pendant quelques années dans les provinces d'Orient avec les mêmes troupes comme renforts des légions qui y tenaient habituellement garnison, car il n'est pas certain qu'un traité de paix soit intervenu entre les Romains et les Parthes. Il aurait pu aussi être chargé de ramener en toute hâte, vu la gravité que prenaient les événements en Germanie, les troupes qui avaient été tirées de ces provinces. Mais l'inscription ne lui attribue aucun emploi dans la guerre des Marcomans. Je pense que Marcianus a succédé à Antistius dans le gouvernement de la province d'Arabie en 169, pendant le consulat de ce dernier. Il aurait été, ainsi, légat dé deux Augustes, de Marc Aurèle et de Verus, comme le veut l'inscription latine de Cirta, consul en 172, et il aurait pu, sous Commode, être proconsul d'Asie, comme le veut l'inscription d'Aphrodisiade.

Il a dû en être ainsi : Marcianus n'a pas pu précéder Antistius dans le gouvernement de la province d'Arabie. Antistius était, en 164, à la tête de la 2e légion Adjutrice, venue de Pannonie pour faire la guerre aux Parthes ; une inscription, en double original, nous l'affirme ; une autre inscription nous le montre, après la guerre, légat de deux empereurs en Arabie. L. Renier fait observer que « le légat impé-« rial d'Arabie, qui commandait une province fron-« tière et avait sous ses ordres une légion, la IIIe Cy-« rénaïque, était probablement de même rang que le « légat impérial de l'armée d'Afrique, et que, comme « ce dernier, il devait obtenir le consulat après ses « trois années de légation. » Antistius a été consul

en sortant de fonctions en Arabie ; puis il a passé un an à Rome dans la charge de *curator operum locorumque publicorum*, et, à l'expiration de cette année, il a été envoyé garder les passages des Alpes pendant que Marc-Aurèle faisait la guerre aux Marcomans. Cette guerre prit fin en 175. En donnant à Antistius la légation d'Arabie en 166, 167 et 168, et les faisceaux consulaires en 169, nous pouvons le faire se porter sur les Alpes en 171, au plus tard ; je dis au plus tard, parce qu'on a pu ne lui pas faire remplir effectivement la charge de curateur des travaux publics, que la durée de sa légation en Arabie a pu être réduite à un ou deux ans et qu'il a pu passer sur les Alpes l'année de son consulat, le danger étant pressant en Allemagne.

Si nous plaçons avant la sienne la légation de Marcianus en Arabie, nous ne pouvons plus le faire arriver sur les Alpes en temps utile ; il aurait passé en Arabie les années 169, 170 et 171, à Rome l'année 172 pour gérer son consulat, et peut-être une partie de l'année 173 pour sa curatelle ; il aurait donc été envoyé sur les Alpes lorsqu'il n'y avait plus aucun danger de voir les ennemis en franchir les défilés, parce que Marc-Aurèle les avait déjà repoussés au-delà du Danube, et l'inscription ne pourrait plus dire qu'il avait gardé les frontières de l'Italie pendant la guerre de Germanie.

Cette raison suffirait seule pour faire reporter la légation de Marcianus après celle d'Antistius.

7.

. . . . . .
C IVLIO C F
QVIR
PVDENTI C^V
QVESTORI
5 THIBILITANO
PATRONO
P P
/// · / · / · / · ·

C(aio) Julio C(aii) f(ilio) Quir(ina tribu) Pudenti, c(larissimo) v(iro), qu(a)estori Thibilitano patrono. P(ecunia) p(ropria) (donum) (dedit).

Dans le volume précédent de la Société (1), nous avons vu une dédicace adressée par P. Julius Castus à son oncle Gaïus Julius Pudens, alors questeur et tribun du peuple, le même que celui dont il s'agit ici. Cette nouvelle inscription est plus ancienne que l'autre. Julius Pudens était aussi un enfant de Thibilis. Ses concitoyens s'étaient empressés d'en faire leur défenseur et leur protecteur à Rome.

Sur les sept inscriptions d'Announa que je viens de reproduire, cinq contiennent le nom de Thibilis, alors que tant d'autres ruines nous cachent le leur. Les Thibilitains étaient fiers, et ils n'avaient pas tort, de la beauté de leur ville et des fonctionnaires qu'ils fournissaient à l'empire.

8.

L· ANTONI
VS L·F·Q·
MARTIALIS
CRITON VA
5 L X X X X I
H·S·E

(1) XXVI, p. 352.

L(ucius) Antonius L(ucii) f(ilius) Q(uirina tribu) Martialis Criton v(ixit) a(nnis) LXXXXI. H(ic) s(itus) e(st).

Si cette inscription ne nous donne aucun détail intéressant, elle nous montre, du moins, qu'on pouvait parvenir à une grande vieillesse à Thibilis.

Voici, telle que je la reçois de M. Mercier, la copie d'un long fragment d'inscription trouvé à M'daourouch (Madaura). La pierre est déposée chez l'administrateur de la commune mixte de Sédrata :

9.

1 /////INOS SERVARE LAVDEM SIBI
2 //////SEPARARE EI GEMINIS NA
3 //////TVS PATER SIXVS VTER
4 /////////IVS ETENIM ERNISALPES ET
5 ////////VS LIBENTER ANIMO
/////////ET PRO/////////NANORIS
/////////NI NOVACINIA ET RE
/////////ERVDIT QVAE COLVIT
MEDIOS DIGESTA PER
10 PRIMVS LIBERTVS
NE PATRONO QVE MIL
DNIS TVIS IN VLIMO
IN NOMEN VERE PACARIO
14 NOVISSIMAE VOM

Je n'ose tirer un sens acceptable de ce fragment.

INSCRIPTIONS INÉDITES

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

PAR CH. VARS,

Secrétaire de la Société Archéologique

Un grand nombre de textes découverts par nos correspondants nous sont parvenus cette année, comme les précédentes. Ils viennent de tous les points de notre province toujours inépuisable. Quelques-uns sont du plus haut intérêt, et on remarquera même que, dans leur ensemble, ils affectent une importance plus grande que précédemment. Peu de ces épitaphes concises qui n'ont d'autre utilité que d'enrichir l'*onomasticon* des anciennes populations de nos contrées, mais, en revanche, plusieurs inscriptions impériales, un magnifique *cursus honorum* et un fragment de lettre adressée aux duumvirs d'une cité dont le nom nous était inconnu jusqu'ici et qui le révèle d'une manière évidente. Bien plus, il est peut-être, comme nous essaierons de le montrer, le texte même de l'ordonnance par laquelle l'autonomie municipale fut reconnue à la ville, sous l'administration d'Anicius Faustus, légat de Numidie (195-201).

Pour présenter ces textes et les commenter, la

Société archéologique de Constantine ne disposera plus, autant que par le passé, de la science profonde et de la sagacité si rare de son ancien président, M. Poulle, dont l'autorité en matière épigraphique est si considérable. Ce n'est pas, Dieu merci, que nous n'ayons plus à compter sur lui. Nos lecteurs viennent de constater le contraire par la remarquable étude qui précède et où il commente avec sa sûreté accoutumée les belles inscriptions que notre correspondant à Announa, M. Bernelle, vient de mettre au jour. Mais il ne travaillera plus autant, du moins il nous le fait craindre, dans notre champ si fertile. La retraite l'a rappelé en France auprès de sa famille et presque irrévocablement éloigné de nous.

Pour les amis de l'épigraphie africaine qu'il a, pendant tant d'années, dans nos *Mémoires,* si savamment élucidée, de même que pour tous les membres de notre Société, cet éloignement sera une perte vivement ressentie, s'il devient définitif, surtout quand ils constateront comme aujourd'hui, par le travail que nous soumettons à leur appréciation, que la place laissée par M. Poulle reste entièrement inoccupée.

Nous osons pourtant faire appel à leur indulgence, puisqu'il faut bien s'essayer à l'œuvre que l'éloignement de M. Poulle nous impose. Nous espérons qu'elle nous sera accordée, s'ils veulent bien tenir compte du respect que nous professons pour la science du maître et des efforts que nous tenterons pour le suivre, de bien loin, hélas ! dans la voie qu'il nous a frayée. De même que nous nous sommes fait un devoir de nous mettre à son école par l'étude consciencieuse de son œuvre, de même nous en appellerons à ses lumières, chaque fois qu'une difficulté in-

surmontable pour notre inexpérience se présentera sur notre route. Puisse l'égide sous laquelle nous nous plaçons nous protéger contre les dangers de notre insuffisance et nous mériter la bienveillance de nos juges !

Nous ne pouvons, cette année, tant la publication de notre volume est proche, ranger dans leur ordre topographique, comme l'a toujours fait M. Poulle, les inscriptions que nous allons présenter. Cette classification a l'avantage de permettre à l'auteur, à propos de chaque centre dont il publie les inscriptions nouvelles, de rappeler les découvertes antérieures, d'en faire connaître l'importance épigraphique et d'en tirer des conclusions sur son passé. Nous reprendrons cette tradition dans nos prochains volumes ; mais, pour le moment, cette excellente méthode exigerait plus de temps que nous n'en avons à notre disposition.

Dans l'étude des textes de quelque importance que nous aurons à examiner, nous nous appliquerons à énumérer, d'après le *Corpus,* les détails analogues que l'épigraphie africaine nous a révélés et à les comparer avec les nouveaux textes ; mais il est probable que ce rappel sera incomplet, car nous ne pourrons tenir compte des découvertes les plus récentes qui n'ont pas encore été cataloguées et pour lesquelles il n'existe encore aucun *index* facilitant les recherches. Nous devons, à ce propos, regretter que les auteurs du nouveau supplément au VIIIe vol. du *Corpus,* MM. R. Cagnat et Ioh. Schmidt, ne l'aient pas accompagné des tables si commodes du premier.

ANNOUNA *(Municipium Thibilitanorum)*

Les fouilles que la Société archéologique a fait entreprendre, cette année, à Announa, sous l'intelligente direction de M. Bernelle, nous ont donné une riche collection d'épigraphes.

Leur découverte mérite quelques détails sur les circonstances où elle a été faite.

On sait que notre zélé correspondant, M. Bernelle, administrateur de la commune mixte de l'Oued-Cherf, a sa résidence tout proche de l'ancienne ville romaine et qu'il s'y livre, depuis plusieurs années, à des recherches très fructueuses dont les importants résultats ont été, à maintes reprises, consignés, pendant les années 1888, 1889, 1890 et 1891, dans les fascicules de l'*Académie d'Hippone* et dans notre *Recueil* des années 1888-89 et 1890-91. Les premiers ont été publiés et commentés par M. Papier, président de l'Académie d'Hippone, et les seconds ont donné lieu à de savantes communications de M. Poulle et à cette remarquable et si remarquée notice d'Announa qu'il a fait entrer dans sa revue épigraphique de notre dernier volume.

Par ces fouilles, entreprises, pour la plupart, sur l'initiative et aux frais de la Société archéologique, notre correspondant a déblayé une intéressante église byzantine dont il a mis au jour le sol avec sa colonnade, et l'abside avec ses degrés en hémicycle et dont il a dégagé l'entrée avec ses marches, ainsi que les parois du monument. Il y a trouvé bon nombre de pierres à inscriptions, du plus haut intérêt,

qui étaient entrées dans la construction byzantine. Il a exhumé les parties inférieures des deux arcs de triomphe sous lesquels passait la grande artère de Thibilis, en longeant le forum dont il vient de déterminer l'emplacement, et où il a trouvé, malheureusement en pièces et incomplète, la grande dédicace impériale qui décorait le fronton de la curie (1). Il a extrait de la crypte à plusieurs compartiments d'un immense édifice, jadis orné d'une énorme colonnade, les débris de toute sorte dont elle était remplie et qui semblent avoir été la proie des flammes auxquelles ce monument doit peut-être sa ruine.

Rappelons, au sujet de cette construction, que M. Poulle, trop sollicité, peut-être, par le nom moderne de Thibilis, Announa, qu'il croit dériver de l'ancienne *Annona* des Romains, nom donné à l'impôt en grains des provinces, a pensé que la vieille cité était un centre de perception de cet impôt qui y était acquitté pour toute la région. Se basant sur la présence, dans les compartiments de cette crypte, de terreaux calcinés rappelant assez bien les résidus de la combustion du blé, il suppose que l'édifice recouvrait les greniers de l'annone et que, de là, celle-ci était dirigée sur Cirta et Rusicade ou Carthage, pour être transportée à Rome et servir aux empereurs à faire des largesses au peuple. Cette attribution serait fort vraisemblable si l'ingénieuse hypothèse de l'étymologie du nom actuel pouvait être démontrée ; mais alors, comme l'annone se centralisait sur bien d'autres points, pourquoi ne retrouverions-nous pas ce nom conservé, pour la même raison, en bien des lieux

(1) *Recueil* de la Soc. archéol. de Constantine, vol. XXVI, p. 351.

différents ? L'édifice, avec ses immenses colonnes, nous paraît bien plutôt avoir été un temple. Cette opinion se confirme pour nous de la présence, au milieu des débris, d'un fragment d'inscription, d'ailleurs de la basse époque et peu en rapport avec la magnificence du monument, ainsi conçue :

TEMPLVM
PVBLICA MVN
FORTVNATO

Nous croyons qu'il faut lire les deux premières lignes : ..... *templum* [*res*]*publica mun*[*icipii Thibilitanorum*]. Ce serait donc le reste de la dédicace du temple qui devait figurer sur le fronton. Ajoutons que cette hypothèse n'infirmerait en rien la remarque faite par M. Poulle sur la nature des terres extraites et que, dans les derniers temps de son existence, surtout après la ruine du paganisme, ce temple pourrait avoir servi de magasins de céréales. Mais nous admettrons plutôt que ces grains étaient destinés à assurer la subsistance des habitants, lors des luttes suprêmes que la ville dut soutenir contre les Vandales envahisseurs et dont la muraille byzantine nous conserve le témoignage.

Mais revenons aux travaux de M. Bernelle. Il découvrit encore dans la muraille byzantine qui en renferme presque autant qu'il y a de pierres, et sur beaucoup d'autres points de la vieille cité, une grande quantité d'inscriptions presque toutes tumulaires. Enfin, il nous a rendu, entre les deux arcs de triomphe, toute la voie romaine, dans un parfait état de conservation. L'aspect qu'elle présente aujourd'hui, du haut du monticule où s'est élevée, probablement sur les restes d'un ancien temple, la petite église by-

zantine, est saisissant. Sa largeur est inusitée. Alors que les voies romaines, même dans l'intérieur des villes, comme à Timgad notamment, ne présentent que six mètres d'ouverture entre les bordures des trottoirs, celle-ci s'ouvrait sur une largeur de 12 mètres, ce qui est une preuve évidente de l'importance que devait avoir cette vieille cité.

M. Bernelle, voulant soumettre ces derniers travaux à l'examen de la Société, l'avait priée d'envoyer une délégation. M. Mercier, M. Domergue et moi répondîmes à cet appel le 1er novembre. Nous fûmes accueillis avec les plus grands égards, sur les ruines, par la famille Ben Osman dont le bordj important est à une faible distance. Non content de nous y dresser sous la tente une table somptueuse, M. Ben Osman fils voulut encore faire don à la Société d'une somme de 300 francs destinée aux fouilles. Nous la remîmes à M. Bernelle en exprimant au généreux donateur notre vive gratitude. Qu'il en reçoive ici un témoignage public !

Au cours de notre visite, nous avions remarqué, près du grand arc de triomphe, un monument à arcades dans l'intérieur duquel une construction en forme de prétoire semble avoir été ménagée. Les parois de l'édifice n'existaient plus, mais le terre-plein nous parut formé de grandes pierres empruntées à des monuments plus anciens. Peut-être renfermait-il d'intéressantes épigraphes. Nous priâmes M. Bernelle d'y installer ses travailleurs lorsqu'il reprendrait ses fouilles.

Nous ne nous étions pas trompés. Quelques jours plus tard, nous recevions de notre correspondant l'estampage des nombreuses et importantes inscrip-

tions suivantes qu'il venait de mettre au jour sur ce point :

42 (1)

D N FL C IVLIANO
PIO FELICI VIC
TORI AC TRIVM
FATORI SEM
5 PER AVG
RESTITVTO
RI SACRORVM
ORDO SPLEN
DIDISSIMVS
10 THIB ✿ P ✿ D

D(omino) n(ostro) Fl(avio) C(laudio) Juliano, pio, felici, victori, ac triumfatori (sic) *semper Aug(usto), restitutori sacrorum, ordo splendidissimus Thib(ilitanorum) ; p(osuit), d(edicavit).*

Hauteur de la pierre, 0m92 ; largeur 0m50.

Hauteur des lettres, 0m06. (Estampage).

Trouvée par M. Bernelle, au cours des fouilles exécutées pour le compte de la Société archéologique de Constantine, dans un grand bâtiment à arcades, sur le bord de la voie qui traverse la ville, non loin du grand arc de triomphe.

Les lettres sont caractéristiques de l'époque de décadence que le texte rappelle.

Cette inscription est des plus suggestives. Elle confirme l'hypothèse que nous avons émise, l'année dernière (2), sur l'enthousiasme qu'avait excité en

(1) Dans l'énumération de nos inscriptions, nous prenons la suite du chiffre dont était marquée la dernière de celles que nous avons antérieurement publiées.

Ajoutons encore qu'ignorant jusqu'au dernier moment que M. Poulle voudrait bien étudier quelques-uns des textes qui vont suivre, nous nous sommes appliqués à le faire. Notre travail ne saurait être mis en parallèle avec celui de notre éminent président, mais nous n'avons pas cru devoir le supprimer pour cela, espérant que nos lecteurs y trouveront encore quelque intérêt.

(2) *Recueil* de la Soc. archéol. de Constantine. — *Inscriptions de Mila*, par Ch. Vars, p. 447.

Afrique l'action religieuse de Julien. L'Afrique fut une des parties de l'Empire qui résista d'abord le plus énergiquement à l'influence du christianisme, bien qu'elle ait été ensuite sa plus brillante conquête. Sans doute, l'Église d'Afrique eut d'illustres représentants dans son épiscopat et ses martyrs qui furent très nombreux ; mais cette phalange n'avait pas entraîné les masses. Nous n'en voulons pour preuve que cette défaillance d'un si grand nombre de prêtres qui avaient courbé la tête devant les persécutions et livré, — signe de profond découragement, — le livres et les objets sacrés. Cette trahison *(traditio)* fut cause du fameux schisme qui déchira la société chrétienne en d'atroces dissensions à partir de Constantin. Le triomphe du christianisme, consacré par l'édit de Milan, était devenu partout le signal de persécutions contre le paganisme, et les partisans de l'ancien culte, restés si nombreux en Afrique, en avaient particulièrement souffert. L'avènement de Julien fut pour eux un soulagement qui se traduisit en nombreuses inscriptions, malgré la brièveté de ce règne. Vingt-cinq subsistent encore en Afrique et celle-ci vient s'ajouter à ce nombre. Aucune, pourtant, si ce n'est celle découverte en 1863 à El-Madher *(Casae)* (1) par notre président, M. Poulle, ne mentionne le titre de restaurateur de la religion nationale. Cette dernière glorifie Julien du titre de *restitutori libe(r)t(ati)s et ro(manae) religion(is)*. Nul doute que cette liberté dont parle un autre texte trouvé à Teburſuk *(Thubursicum Bure)* (2) ne soit celle que

(1) *Recueil* de la Soc. arch. de Constantine, vol. XIII (année 1869).
(2) C. I. L., VIII, n° 1432, p. 178.

rendit Julien à l'ancien culte, puisque l'inscription d'El-Madher l'associe à la renaissance de la religion romaine. Mais le document d'Announa présente, à ce point de vue, quelque chose de plus touchant. Ce n'est pas seulement la religion antique qui se réveille sous l'impulsion de Julien, ce sont ses mystères, ses rites, ses temples même : en un mot, tout ce qui est *sacré* qu'on voit revivre sous ce règne béni. N'y a-t-il pas là comme un cri de revanche contre les exactions du christianisme devenu, depuis Constantin, la religion officielle et persécutrice qui avait interdit, sous les peines les plus graves, tout exercice public de l'ancien culte et qui en avait ruiné ou fermé tous les temples ?

Mais si l'on peut contester que nos déductions soient vraies pour toute l'Afrique, on sera obligé de se rendre à l'évidence en ce qui concerne *Thibili*. M. Poulle (1) constate « qu'on n'a encore mis la main sur aucune inscription ayant un caractère réellement chrétien, bien que la ville ait eu des évêques et que le culte y ait eu des prosélytes. » Elle était donc restée essentiellement païenne. La preuve en est qu'on ne retrouve même pas de cimetière chrétien. Quoi d'étonnant alors que la municipalité thibilitaine ait cru devoir honorer Julien et lui rendre grâce publiquement d'avoir fait renaître ce culte païen auquel la plus grande partie des citoyens était restée si fidèle et de lui avoir restitué ses temples, ses ministres et tout ce qu'elle révérait ?

Une autre remarque importante nous est suggérée par la fin de notre inscription. Il y est dit, en

(1) *Recueil* de la Soc. arch. de Constantine, vol. XXVI (1890-91), page 345.

effet, comme dans plusieurs de celles publiées ci-dessous, que le monument à Julien a été érigé et dédié par l'*ordo splendidissimus Thibilitanorum*, c'est-à-dire, à n'en pas douter, par le conseil des décurions de la cité. Or, M. Poulle, dans l'importante notice qu'il a consacrée, l'année dernière, à *Thibili*, se fondant sur deux inscriptions trouvées à Announa, mentionnant, la première, le chevalier romain L. Sittius Rufinus, *decurio Cirtensium* (1), et la seconde, P. Clodius Quadratus, dit Scipion, *décurion des 4 colonies* (2); s'autorisant aussi de l'absence de textes précis sur l'organisation du municipe, a émis l'avis que Thibili ne possédait pas de *curie* qui lui fut propre, qu'elle relevait de la municipalité de Cirta et qu'elle était administrée, sous l'autorité de cette dernière, par deux *magistri*. Il a même été plus loin. Il a cru devoir supposer que s'il est fait mention de décrets de décurions, il s'agit des décurions de Cirta et non de ceux de Thibili (3).

Les découvertes de M. Bernelle doivent nous faire abandonner cette opinion. Elles ne laissent aucun doute sur l'organisation municipale *autonome* de la cité. Il y est dit expressément, et même avec emphase, que Thibili possédait en propre un conseil des décurions : *Ordo splendidissimus Thibilitanorum* (4).

---

(1) C. I. L., vol. VIII, nº 5534.

(2) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1889, p. XCIV.

(3) *Recueil* de la Soc. arch. de Constantine, vol. XXVI, page 341.

(4) Cet article était écrit lorsque nous est arrivé le travail ci-dessus de M. Poulle, rappelant avec raison qu'il avait émis un doute sur la persistance, après Constance Chlore, de l'organisation qu'il supposait à *Thibili*. Il croit encore, et nous sommes de cet avis, que ce n'est qu'à partir de ce règne que l'autonomie municipale de cette cité a été reconnue.

43.

. . . . . .

Q· F· QVIR POSTVMIO A//////
ILINO COS·SACERDOTI·FETIA
LI LEG·AVG·PR·PR·PROVINC·GER
MANIAE INFERIORIS·LEG·AVG
5 AT PRAETENTVRAM ITALIAE ET
ALPIVM///EXPEDITIONE GERMA
NICA·CVRA OPERVM LOCORVMQ
PVBLICORVM·LEG·AVG PR·PR
PROVINC·ARABIAE LEG·AVG·LEG
10 VI FERRATAE·ET SECVNDAE AD
IVTRICIS·TRANSLATO IN EAM EX
PEDITIONE PARTHICA·QVA DO
NATVS·EST DONIS·MILITARIBVS
CORONIS·MVRALI·VALLARI·AV
15 REA·HASTIS·PVRIS·TRIBVS·VE
XILLIS·DVOBVS·PRAETORI·LEG
PR·PR·PROVINC·AFRICAE·TR·PLE·SE
VIRO·EQ·R·Q· PR·PR·PROVINC
MACEDONIAE· TRIBVNO MIL
20 LEG·I·MINERVIAE·P·F·IIII VIR
VIARVM CVRANDARVM
SEX·MARCIVS·MAXIMVS OB IN
SIGNEM EIVS IN SE BENIVOLEN
TIAM S P P D D

Haut. de la pierre, 0m90 ;

Haut. des lettres, 0m025. (Estampage de M. Bernelle).

Trouvée par M. Bernelle au même lieu que la précédente.

Lettres très régulières, d'une épigraphie parfaite qui trahit la belle époque des Antonins.

Sigles : à la 5e ligne, du 1er T et du 1er E du mot *prætenturam* ; à la 17e ligne, du dernier E du mot *Africæ* et du T de *tribunus*, de l'L et de l'E du mot *Plebis*.

[*Q(uinto) Antistio Advento*] *Q(uinti) f(ilio) Quir(ina tribu) Postumio A(qu)ilino,*

co(n)s(uli) ;

sacerdoti fetiali ;

leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Germaniae inferioris ;

leg(ato) Aug(usti) at (pour *ad) praetenturam Italiae et Alpium expeditione Germanica ;*

cura(tori) operum locorumque publicorum ;

leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Arabiae ;

leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) VI Ferratae,

et secundae Adjutricis, translato in eam expeditione Parthica qua donatus est donis militaribus, coronis murali, vallari, aurea, hastis puris tribus, vexillis duobus ;

praetori ;

leg(ato) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Africae ;

tr(ibuno) ple(bis) ;

seviro eq(uitum) r(omanorum) ;

q[uaestori] pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Macedoniae ;

tribuno mil(itum) leg(ionis) primae Minerviae p(iae) f(elicis) ;

quatuorvir[o] viarum curandarum,

Sex(tus) Marcius Maximus ob insignem ejus in se benivolentiam, s(ua) p(ecunia) p(osuit) d(e)d(icavit).

Il s'agit, comme on le voit, d'un personnage qui ne nous est pas inconnu, puisque nous avons deux dédicaces qu'avait fait graver dans sa maison, à Thibili, son affranchi *Agathopus* (1). Mais ces textes ne mentionnent que la charge qu'il remplissait au moment où ils lui ont été consacrés (2).

---

(1) *Rec. de la Soc. arch. de Const.*, vol. XXIV, p. 168 et 169.

(2) Les quelques lignes qui précèdent nous sont inspirées par l'article ci-dessus de M. Poulle. Nous devons avouer que la lecture de notre inscription, à laquelle manquait la première ligne, que nous avons mise entre crochets, ne nous avait pas rappelé le monument d'Agathopus et que M. Poulle a eu seul le mérite de l'attribution absolument certaine de notre texte à *Antistius*. Nous n'en donnons pas moins le commentaire que nous avions écrit parce que nous avons eu

Le *cursus honorum* d'Antistius est dressé dans l'ordre chronologique inverse, selon une coutume aussi généralement suivie que celle de l'ordre chronologique ascendant.

Les dignités qui y sont mentionnées sont les suivantes, que nous étudierons dans l'ordre où elles sont indiquées.

1° *Consul,* mais non sans doute consul *éponyme,* c'est-à-dire donnant son nom à l'année, car nous ne retrouvons pas ce nom dans les tables consulaires, ni, en Afrique, parmi ceux des consuls qui servent à dater les inscriptions ou les événements qu'elles relatent. Mais on sait que ce titre, outre qu'il était devenu purement honorifique sous les empereurs, était accordé par eux à un certain nombre de personnages dont le nom n'était pas employé pour désigner l'année.

L'épigraphie africaine mentionne un si grand nombre de personnages revêtus de cette dignité qu'il serait trop long de les énumérer. Rappelons seulement que les consuls éponymes dont elle contient les noms datent les années, depuis le consulat de Cassius et Marius en l'an 107 avant Jésus-Christ, jusqu'à celui d'Herculanus, en l'an 452 après Jésus-Christ, sans intervalles trop considérables, et que leur liste s'élève déjà au chiffre de 167.

2° *Prêtre fétial (sacerdos fetialis).*

Quel que soit l'ordre adopté dans le *cursus honorum*

---

la satisfaction de constater qu'il est absolument d'accord avec celui de M. Poulle, en ce qui concerne les dates où nous plaçons notre personnage et les diverses fonctions de son *Cursus honorum*. Mais, l'ignorance où nous étions de son nom ne nous a pas permis de tenter cette ferme et précise reconstitution de sa vie qu'a réalisée M. Poulle.

pour l'énumération des charges, les fonctions sacerdotales étaient souvent désignées les premières après la dignité de consul.

En qualité de *prêtre fétial*, notre personnage appartenait à un collège qui avait pour mission de donner, par une sorte de consécration et de sanction religieuses, une autorité plus grande aux traités passés par l'État avec les souverains étrangers, en sorte que ces traités ne semblaient plus devoir être rompus que par un sacrilège dont la politique romaine accusait toujours les ennemis.

Sous la République, ce collège, emprunté par la Constitution romaine aux institutions de l'Étrurie, avait une réelle importance dans les actes internationaux. Recruté uniquement parmi les patriciens, c'était un corps de vingt membres, élus à vie, aux attributions politiques et religieuses. Avant de déclarer la guerre à un peuple, le sénat envoyait l'un d'eux sur la frontière ennemie pour exposer ses griefs et demander réparation. Sa personne était sacrée et inviolable. Il partait, la tête environnée d'un bandeau de laine blanche et d'une couronne de verveine sacrée, cueillie dans les dépendances du Capitole. Arrivé sur le territoire ennemi ou dans l'enceinte de sa principale cité, il adjurait Jupiter, le dieu Therme et l'oracle du droit *(fas)* de faire rendre justice au peuple romain dont il était le messager. Si, au bout de trente-trois jours, il n'avait pas reçu satisfaction, il rentrait à Rome où le sénat et le peuple décidaient la guerre ; puis, revenant sur la frontière ennemie, il y lançait, pour ouvrir les hostilités, un javelot dont le bout avait été brûlé et trempé dans le sang.

Sous l'Empire, les fétiaux accomplissaient les mêmes cérémonies, mais sans sortir de Rome, sur un terrain spécialement affecté à cet usage et figurant le territoire ennemi. Il était placé au Champ de Mars, près du temple de Bellone, et on y avait élevé la *colonne de la guerre,* comme pour lui faire désigner l'extrémité de la frontière romaine. Le *pater patratus* (c'était le nom donné au fétial qui remplissait cette mission) y lançait son javelot enflammé et sanglant. Ainsi les rites qui rendaient la guerre juste et obligeaient les dieux à donner la victoire aux Romains étaient accomplis. Quand il s'agissait de donner à un traité la sanction religieuse, le fétial immolait la victime avec un silex, cette pierre d'où jaillit l'étincelle et qu'on avait pour cette raison consacrée à Jupiter, le dieu qui lance la foudre. Comme il protégeait essentiellement la puissance romaine, c'est à lui que sacrifiaient les fétiaux. Tite-Live, en maints endroits, et Aulu-Gelle (x, 27) nous décrivent en détail ces diverses cérémonies.

L'épigraphie africaine nous a conservé le nom de quatre prêtres fétiaux :

Le premier en date est *Q. Marcius Barea, consul suffect* de l'an 18 de notre ère, sous le règne collectif d'Auguste et de Tibère. Il consacra, de concert avec *Caelia Potita,* flamine de Cirta, à Julia, première femme d'Auguste, une table dédicatoire de marbre qui a été retrouvée par Delamare et Wilmans en deux fragments dont le second fait partie de la collection d'épigraphes du square de Constantine (1).

---

(1) C. I. L., vol VIII, n° 6987. — *Rec.* de la Soc. arch. de Constantine, vol. XVI (1873-74), p. 463.

Deux autres fétiaux sont membres d'une grande famille de Cirta, celle des *Pactumeius :*

L'un, *Q. Aurelius Pactumeius Clemens,* est célèbre, comme étant le premier Africain fait consul, sous Vespasien. L'inscription qui le mentionne et qui est conservée dans notre musée des antiques le déclare en ces termes : *consuli ex Africa primo.* Il fut élevé, par Vespasien et Titus, à la dignité prétorienne et devint *préfet* du trésor militaire et consul (1).

L'autre n'est pas moins célèbre par les éminentes qualités dont il fit preuve dans son gouvernement de Cilicie. Nommé *légat* de cette province par Hadrien et plus tard *consul* par Antonin, celui-ci aima mieux changer le rang officiel de cette partie de l'Empire que de ne pas maintenir dans son commandement cet administrateur hors ligne. C'est *P. Pactumeius Clemens,* fils de Publius. On a retrouvé de lui deux inscriptions, l'une à Constantine et l'autre dans le voisinage, à Sidi-Mabrouk, où il avait sans doute une villa. La première, qui est d'une magnifique épigraphie et qu'on a enchassée dans le mur d'enceinte de la Casbah, nous donne le *cursus honorum* suivant :

Il fut *decemvir stilitibus judicandis,* c'est-à-dire président des cours de justice formées par les *centumvirs ; questeur* du légat Rosianus Geminus, son beau-père; *proconsul* en Achaïe; *tribun du peuple; fétial; légat* de l'empereur Hadrien à Athènes, à Thespies, à Platées; *préteur* à Rome, c'est-à-dire chargé avec trois collègues de donner aux juges les règles de droit qu'ils devaient appliquer ; *légat* du même empereur *ad ra-*

(1) C. I. L. vol. VIII, nos 7057 et 7058.

tiones civitatium Syriae putandas, c'est-à-dire chargé des comptes des cités syriennes ; *légat* du même empereur en Cilicie ; *consul ; légat* en Cilicie de l'empereur Antonin; *légat* de Rosianus Geminus, lorsqu'il était proconsul en Afrique ; *jurisconsulte,* c'est-à-dire attaché au collège des *Prudents,* cette sorte de conseil d'État dont s'entouraient les Antonins pour fixer le droit dans leurs rescrits aux gouverneurs et qui a tant contribué à constituer le droit romain ; enfin, *patron* des quatre colonies cirtéennes (1).

Le quatrième est cet illustre *Q. Lollius Urbicus,* qui fut, au dire de Fronton, son compatriote, le principal artisan de la victoire qu'Antonin le Pieux remporta sur les Bretons. Il fut *consul ; legat* de la province de la Germanie inférieure ; *fétial ; légat* de l'empereur Hadrien dans l'expédition de Judée où il reçut la *hasta pura* et une couronne d'or ; *légat* de la Xe légion *Gemina ; préteur candidat* de l'empereur ; *tribun du peuple,* également candidat de l'empereur ; *légat proconsul* d'Asie ; *questeur* de Rome ; *tribun laticlave* de la XXe légion *Primigenia ; quatuorvir* de l'entretien des voies. Sa ville natale de Tiddis, dont il était le patron, et où se trouve encore le magnifique tombeau qu'il fit élever à son père, à sa mère, à ses deux frères et à son oncle, lui dédia la belle inscription où nous lisons cette énumération de ses dignités. Elle a été découverte en 1853 par le général Creully, l'un des fondateurs et des membres les plus éminents de notre Société (2).

Les fétiaux étaient donc, comme on le voit, parmi les plus importants personnages de l'État.

---

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 7059. — *Rec.* de Const., vol. I (1853), p. 41.
(2) *Id*, *ibid.*, n° 6706, vol. VII (1863), p. 178.

3° *Légat d'Auguste, propréteur* de la Germanie inférieure, c'est-à-dire de cette partie de l'Empire qui s'étendait de la Moselle à l'Océan. C'était le point le plus fortifié de cette frontière, par où les légions gardaient la Gaule, en se tenant sur la défensive. La Germanie supérieure, au contraire, qui s'étendait de l'Aar à la Moselle, était réservée aux troupes d'avant-garde qui terrorisaient les barbares par de fréquentes expéditions offensives. Cette division du pays, avec ces affectations spéciales, datait d'Auguste.

4° *Légat* d'*Auguste* à la *prétenture d'Italie et des Alpes, pendant l'expédition germanique.*

On appelait *prétenture* l'ensemble des forces et de la ligne de défense d'une frontière. Elle consistait ici dans le commandement, par notre légat, des troupes qui défendaient la ligne des Alpes et l'Italie, du côté du versant du Danube.

Mais de quelle expédition germanique est-il ici question ? Sans doute de cette triste campagne entreprise contre les Marcomans, Quades, Iazyges et Cattes qui, au temps de Marc Aurèle et Verus, pénétrèrent jusqu'à Aquilée. On se rappelle que pour y faire face, le trésor de l'Empire étant épuisé, Marc Aurèle, plutôt que d'aggraver les charges de ses sujets, fit vendre toute l'argenterie de sa cour et l'orfévrerie luxueuse des patriciennes, et parvint, au prix des plus durs sacrifices et des plus grands efforts, à repousser les barbares. On sait aussi que cette expédition se termina par la mort de Verus, frappé d'apoplexie dans le char même qui le ramenait à Rome avec Marc Aurèle.

On pourrait objecter contre cette attribution que le texte porterait LEG. AVGG *(legatus Augustorum duorum),*

mais ne peut-on expliquer cette omission du second G par cette circonstance que l'inscription, étant postérieure à la mort de Verus, le lapicide n'aura pas cru devoir mentionner le second Auguste, à propos d'une expédition dont Marc Aurèle *seul* recueillit tout l'honneur ?

Nous ne croyons pas, en tout cas, qu'il puisse être question de l'expédition germanique de Caracalla ou d'Alexandre Sévère, car l'épigraphie porte trop la marque de la période antonine pour lui être si postérieure. De plus, comme on le verra, les autres titres de notre personnage s'accordent très bien avec l'époque où nous plaçons sa légation. Enfin, on sait qu'à partir de Caracalla, les distinctions militaires, obtenues par les chefs d'armées dans leurs expéditions, ne sont plus mentionnées sur leurs *cursus honorum,* tandis que notre texte renferme quatre lignes qui leur sont consacrées.

5° *Chargé des travaux publics ou de défense et de l'organisation des places fortes.*

6° *Légat* d'Auguste, propréteur de la province d'*Arabie.* Cette province, conquise sur les Nabathéens par *Cornelius Palma,* lieutenant de Trajan, avait été l'objet, de la part de ses troupes, de grands travaux de canalisation qui, amenant dans ces déserts les eaux des montagnes, en firent un pays des plus fertiles. Elle était devenue très prospère sous la sage administration des légats d'Hadrien et d'Antonin, et notre légat fut, sans doute, au temps de Marc Aurèle, l'un des continuateurs de cette grande œuvre.

L'épigraphie africaine ne nous a fait connaître jusqu'ici qu'un légat propréteur en Arabie au temps de Marc-Aurèle et de Verus, LEG·AVGG. C'est P. Julius

Geminius Marcianus qui fut, apparemment, l'un des successeurs de notre personnage. Nous avons de lui à Constantine trois inscriptions. La première, qui avait servi, au dire de Falbe, à barricader la porte Djebia contre les troupes françaises en 1837, est aujourd'hui encastrée dans le mur d'enceinte de la Casbah. Elle a été analysée par Renier (1) et par le général Creully (2).

Elle nous donne un *cursus honorum* très détaillé où nous lisons qu'il fut *consul sodalis Titius,* c'est-à-dire membre de ce vieux collège de prêtres institué par Tatius, le dernier roi d'Albe; *proconsul* de la province de Macédoine ; *légat des deux Augustes, propréteur de la province d'Arabie ; légat* des mêmes, commandant les *vexillationes* de Cappadoce, c'est-à-dire les corps de vétérans dans cette expédition ; *légat* d'Auguste *de la Xe légion Gemina ; légat propréteur* de la *province d'Afrique ; préteur ; tribun du peuple ; questeur ; tribun laticlave* de la *X^e^ légion Fretensis* et de la *IVe légion Scythique ; triumvir capitalis,* c'est-à-dire chargé de la surveillance des prisons et de présider aux exécutions capitales (3).

Cette inscription lui a été dédiée, avec la statue qui la surmontait, par son écuyer d'Arabie, *Durmius Felix,* primipilaire de la IIIe légion Cyrénaïque. Ce titre de primipilaire était porté par tout ancien officier qui avait eu rang de premier centurion du premier manipule de fantassins, formant le corps des triaires ou 3e division d'une légion.

---

(1) Cf. Renier, *Revue arch.*, 10 (1853), p 546 ; *Mél. d'épigr.*, page 112, et *Recueil*, n° 1818.

(2) Cf. *Recueil* de Constantine (1853), pl. 9, n° 15, et p. 48.

(3) *Dig.* 1, 2, 2, § 20.

La seconde et la troisième, (1) trouvées aussi à Constantine, dont l'une est encastrée, comme la précédente, dans le mur d'enceinte de la Casbah, et l'autre forme la base du pilier de la porte Djebia, sont en grec, et ont été consacrées au propréteur d'Arabie par la ville de Petra qui y porte le nom d'Hadrien, en signe de reconnaissance pour les bienfaits de cet empereur et de ses gouverneurs dans cette province. On sait même que l'Arabie honora Hadrien comme un dieu et frappa des médailles à son effigie.

La présence à Constantine de ces deux inscriptions grecques, si loin de la ville où elles avaient été dédiées, aurait lieu de nous surprendre, si nous ne lisions, en latin, sur l'une d'elles, qu'elle avait été transportée à Cirta (qui était sans doute la patrie de Geminius, et où il s'était retiré), sur sa volonté formellement exprimée dans son testament.

7° *Légat* d'Auguste de la *VI*e *légion Ferrata* et de la *II*e *Adjutrix,* qu'il avait été appelé à commander pendant l'expédition contre les Parthes. Il y recueillit comme récompenses de sa valeur et de sa science militaires : 1° une *couronne murale ;* 2° une *couronne vallare d'or ;* 3° trois *hastae purae ;* 4° deux étendards.

Cette expédition contre les Parthes, si l'hypothèse que nous avons formulée au début est admise, serait celle que Lucius Verus organisa d'Antioche contre Vologèse qui avait jeté ses troupes sur l'Arménie, où elles détruisirent toute une armée romaine, et sur la Syrie, où elles vainquirent les légions en 162. Sur les conseils de Marc Aurèle, son collègue avait choisi, pour commander cette expédition, *Avidius Cassius,* chef dur et énergique, qui rétablit, dans les lé-

(1) C. I. L., vol. VIII, nos 7051 et 7052.

gions de Syrie, une discipline sévère dont elles s'étaient déshabituées, et qui remporta de si grandes victoires que les Romains, ayant pénétré jusqu'au cœur de l'empire des Parthes, Vologese demanda la paix, en laissant aux vainqueurs la partie septentrionale de la Mésopotamie (165).

Notre légat s'y distingua, puisqu'il obtint tant de récompenses. Il reçut, nous dit l'inscription :

(a) la *couronne murale*, c'est-à-dire une couronne décorée d'un rempart avec tours et tourelles. Elle était donnée au soldat qui escaladait le premier les murs d'une ville assiégée et probablement, comme ici, au général dont les troupes s'étaient emparées d'une ville ;

(b) la *couronne vallare d'or*. Elle était ornée de palissades *(vallum)* et donnée aussi au général dont les troupes avaient pénétré dans le camp ennemi ;

(c) trois *hastae purae* ou lances sans tête, en forme de sceptre. Elles étaient données au général dont les troupes avaient le plus contribué au gain d'une bataille ;

(d) enfin, deux étendards, probablement enlevés par lui aux ennemis.

Les inscriptions africaines mentionnent plusieurs fois la légion *VI^a Ferrata,* à propos :

(a) D'un *centurion* de cette légion, *Q. Gemnius Sabinus,* qui remplit aussi la même charge à la VIIe légion *Gemina,* à la XIVe légion *Marcia,* à la IIIe légion *Cyrénaïque* et à une autre légion dont le numéro, ni le nom ne nous sont conservés. Elle avait pour épithète les adjectifs *pia, fidelis* de la I^a *Minervia* (1) ;

(1) Cette inscription, trouvée à Turza (aujourd'hui Burza), dans l'ancienne province proconsulaire, a été décrite par Ximénès, *Diario,* I, f. 131, v., *Hist.*, f. 248. — C. I. L., vol. VIII, n° 825.

(b) D'une *vexillatio* qui éleva un autel à Hercule, non loin de l'endroit appelé *Aquae Herculis,* à Enchir-Sella-Ouine, en Numidie (1). On sait que la *vexillatio* d'une légion était le corps des plus anciens vétérans qui, avant de recevoir leur congé *(honesta missio),* servaient en qualité de soldats supplémentaires, quand le besoin s'en faisait sentir, et étaient affranchis du service régulier et du serment militaire. Ce détachement avait peut-être été envoyé sur ce point, loin de la légion à laquelle il appartenait, pour défricher et coloniser le pays, avant d'être définitivement licencié ;

(c) D'un légat de cette légion, *M. Flavius Postumus,* dont le *cursus honorum* a été analysé par M. Poulle (2). Ce personnage, qui était de Cirta et dont le cognomen est analogue à celui de notre consul, avait terminé sa carrière comme préfet du trésor militaire en Gaule. Il était *patron* des IIII colonies cirtéennes au temps d'Antonin ;

(d) De la même *vexillatio,* peut-être, que ci-dessus, ou d'une suivante qui construisit une des routes de l'Aurès, en 145, sous le règne simultané d'Antonin et de Marc Aurèle, et sous l'administration du légat Prastina Messalinus (3).

8° *Préteur,* c'est-à-dire officier général, sans désignation de commandement.

9° *Légat propréteur de la province d'Afrique,* c'est-à-dire sous-gouverneur. Il n'était pas encore légat d'Auguste. Les inscriptions africaines nous donnent un très grand nombre de légats du procon-

---

(1) L. Renier, *Rec.*, n° 1649 ; C. I. L., n° 2490.

(2) *Rec.* de Const., 1869, p. 687, sq.

(3) L. Renier, *Rec.*, n° 4360. — C. I. L., vol. VIII, n° 10230.

sul d'Afrique, sans qu'aucune ne mentionne cette province, et pas un légat propréteur. Notre épigraphe est donc remarquable à ce double point de vue. En revanche, nous avons un légat d'Auguste, propréteur de cette province : c'est *L. Novius Crispinus Martialis Saturninus* (1).

10° *Tribun du peuple.*

11° *Sévir des chevaliers Romains,* c'est-à-dire chef d'une des six compagnies dans lesquelles cet ordre avait été divisé.

Nous n'avons en Afrique que trois inscriptions mentionnant cette qualité.

La première se rapporte au légat d'Auguste, propréteur de la province d'Afrique, que nous venons de rappeler. Elle a été trouvée par L. Renier, au N.-E. du temple d'Esculape, à Lambèse. Elle a été dédiée à ce légat, en 150, par les vétérans de la IIIe légion qui avaient été enrôlés en 124 (2).

La seconde est dédiée à *C. Arrius Antoninus,* du collège des frères Arvales, dont le *cursus honorum* a été compendieusement exposé par M. Poulle, à propos d'une inscription où *Antonia Saturnina,* sa belle-sœur, est mentionnée comme ayant établi les *mundines* ou le marché de l'ancien bourg romain (actuellement Aïn-Mechira) (3). Le dédicant est *C. Julius Libo, trierarque* de la nouvelle Lybie. Elle a été trouvée à Constantine, dans les fouilles de la caserne des Janissaires, par le lieutenant-colonel Moll et M. Cahen (4).

La troisième est relative à *M. Aurelius*..... et a

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 2747.

(2) C. I. L., vol. VIII, n° 2747.

(3) *Rec. de Const.*, vol. XVII (1875), p. 359 sq.

(4) *Ibid.*, vol XVI, p. 460.

été trouvée en 1854, par un de nos prédécesseurs, M. Marchand, dans les décombres d'une maison. Elle est tellement mutilée, qu'on n'a pu en reconstituer que quelques mots (1).

12° *Propréteur de la province de Macédoine*, c'est-à-dire sous l'autorité du légat propréteur, qui était lui-même placé sous celle du légat d'Auguste ou gouverneur de la province. Nous n'avons en Afrique aucune inscription donnant, pour la province de Macédoine, une désignation de cet ordre. Seuls, deux proconsuls de cette province nous sont connus ; ce sont : *P. Julius Junianus Martialianus,* (2) qui fut, au temps d'Alexandre Sévère, légat d'Auguste, propréteur de la province de Numidie, et *P. Julius Geminius Marcianus,* mentionné plus haut.

13° *Tribun militaire de la Ire légion Minervia Pia, fidelis.* Les tribuns militaires étaient les six officiers supérieurs d'une légion qui s'en partageaient le commandement, sous l'autorité du légat d'Auguste propréteur.

La Ire légion *Minervia, pia, fidelis* est mentionnée :

(a) A Cillium, sur le tombeau de *M. Petronius Fortunatus,* sur lequel on voit encore une grande inscription donnant la suite de ses fonctions militaires et contenant un magnifique éloge en vers hexamètres. Il avait été centurion de plusieurs légions et, entre autres, de la *Ia Minervia* (3).

(b) Sur une stèle trouvée à Ténès, l'ancienne Car-

---

(1) Soc. arch. de Const., vol. 2, p. 140.

(2) C. I. L, vol. VIII, nos 2,392, 2,742, 7,049.

(3) Ximenez, *Diario,* I fol., 148, v ; *Hist.*, f., 259, v. — Shaw, I, p. 204. — C. I. L., n° 217.

tenna, et qui était consacrée à la mémoire de *L. Cassius Verus,* soldat de cette légion (1) ;

(*c*) Sur une autre stèle, trouvée aussi à Ténès, et consacrant la mémoire d'un autre soldat de cette même légion, *L. Servilius Bassilas* (2).

Il est probable que cette ville de Cartenna avait été peuplée de vétérans de la Ire légion *Minervia.*

14° *Quatuorvir viarum curandarum,* c'est-à-dire l'un des quatre magistrats préposés, à Rome, à l'intendance des voies et chemins publics. Sous la République, le peuple les nommait aux comices par tribus. De tout temps, cette charge ne fut confiée qu'à des citoyens de la plus haute distinction (3). On sait qu'Auguste s'était chargé lui-même de l'administration des routes voisines de Rome (4).

Tel est, dans l'ordre inverse, le *cursus honorum* de notre personnage ; à l'intérêt qu'il présente par lui-même, se joindra celui de nous faire connaître les importantes charges remplies par un citoyen dont M. Poulle vient de nous révéler le nom et de nous raconter la vie d'une manière si précise.

L'auteur de la dédicace apparaît aussi pour la première fois. Quelle était sa qualité ? Notre inscription ne nous le dit pas. Ce n'était pas, du moins, un simple affranchi, comme Agathopus, mais un homme de condition libre, peut-être un client de la famille d'Antistius ou un de ses officiers. Il loue la bienveillance de celui-ci à son égard et a érigé, à ses frais, donné à la ville et dédié ce monument, peut-

(1) Boucheseiche, *Rec. Afr.*, 4, p. 146. — C. I. L., n° 9654.
(2) Gay, *Rec. Afr.*, 4, p. 229. — C. I. L., n° 9662.
(3) Plin. Ep. v, 15.
(4) Dion, liv. 8.

être surmonté d'une statue. La construction où il a été trouvé était donc un édifice byzantin, puisqu'il était formé d'éléments semblables probablement tirés de l'ancien forum.

44.

DN NOBILISSIMO
CAESARI FLAVIOVA
LERIO CONSTAN
TIO AVGVSTO

5 RESPVBLICA
SPLENDIDIS
SIMI MVNICI
PI THIBILI
TANORVM

D(omino) n(ostro) nobilissimo Caesari Flavio Constantio Augusto Respublica splendidissimi municipi(i) Thibilitanorum.

Trouvée par M. Bernelle au même lieu que la précédente.

Hauteur de la pierre : 0m65. — Largeur, 0m45. — des lettres : 0m055.

Cette inscription est en l'honneur de Constance Chlore, le père de Constantin. Il était César de la *tétrarchie* instituée par Dioclétien le 1er mars 293 et avait pour collègue, en cette qualité, le Dace Galère. Pendant que l'Auguste Maximien, auprès duquel il était placé, gouvernait directement l'Italie, l'Afrique et l'Espagne, il commandait, sous son autorité, la Gaule et la Bretagne. Sa résidence était à Trèves dont il fit, avec le célèbre rhéteur Eumène, un centre intellectuel des plus importants. Bien qu'il n'administrât que la portion septentrionale de l'Empire de l'Occident, il était le César de cet Empire tout entier, et il n'est pas étonnant qu'en cette qualité, les

provinces méridionales lui rendissent des honneurs. C'était, d'ailleurs, la règle que tout l'Empire, n'étant divisé que pour une meilleure administration et une plus facile défense contre les Barbares sans cesse menaçants, restât uni sous l'autorité des deux Augustes et des deux Césars. De sorte que tous ces princes recevaient indistinctement des honneurs, selon leur rang, dans l'Empire tout entier. C'est pourquoi on retrouve, en Afrique, le nom de Constance, tantôt seul, tantôt associé avec celui de son collègue Galère, tantôt réuni avec celui des trois autres princes.

La date de notre inscription doit se placer entre le 1er mars 293 et le 1er mai 305, jour de l'abdication de Dioclétien et de Maximien, et de la proclamation, comme Augustes, des deux Césars.

Il faut remarquer que les décurions de Thibili, si manifestement désignés dans notre inscription, ont plusieurs fois rendu des honneurs à Constance, car les dédicaces à ce prince, tant comme César que comme Auguste, sont assez nombreuses dans ce municipe. Témoin les deux bornes milliaires trouvées à Aïn-Amara (1), les inscriptions reproduites par M. Poulle, dans sa notice, sous les nos 35 (2) et 38 et celle qui nous fait connaître le nom du *praeses* Valerius Antoninus (3). On ne saurait en être surpris, si c'est de ce prince que date l'autonomie municipale de Thibili.

---

(1) C. I. L., vol. VIII, nos 10157, 10158.

(2) *Recueil* de la Soc. arch. de Constantine, vol. XXVI, page 334. *Comptes-rendus d'Hippone*, 1890, p. LXVIII.

(3) *Soc. arch. de Const.* 1854-55, p. 124. — C. I. L. vol. VIII, no 5526.

45.

D N FL GRATI
ANO PIO FELI
CI VICTORI
AC TRIVM FA
TORI SEMP
ER AVG ORD
O SPLENDIDIS
SIMVS THIB
P P ♤ D D ♡

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Gratiano, pio, felici, victori ac trium(atori semper aug(usto), ordo splendidissimus Thib(ilitanorum), p(ecunia) p(ublica), d(e)d(icavit).

Hauteur de la pierre : 0m65. — Largeur : 0m31. — Hauteur des lettres : 0m05 (estampage). Caractères frustes et irréguliers, peu profondément gravés, et témoignant bien de la basse époque où ils ont été tracés.

Trouvée par M. Bernelle au même lieu que les précédentes.

Cette inscription a été gravée en l'honneur de Gratien. Ce jeune prince, qui fut associé à l'empire à l'âge de huit ans, en 367, et périt, assassiné par Andragathos, le maître de cavalerie de son compétiteur Maxime, en 383, n'a pas fait grande figure dans l'histoire. Pourtant, l'Empire et la civilisation, dans ces temps malheureux, lui doivent quelques succès. Son oncle Valens, empereur d'Orient, menacé par les Goths jusque dans Andrinople, était si incapable de leur tenir tête, qu'il semblait, au dire de Saint-Jérôme, que la fin de l'empire était venue. Il l'appela à son secours. Celui-ci lui envoya d'abord un de ses lieutenants, le franc Richomer, que devaient suivre les légions pannoniennes et transalpines. Pendant que ce mouvement s'exécutait et découvrait ainsi

la Germanie supérieure qui était, comme nous l'avons dit plus haut, l'avant-poste des Romains au temps des Antonins, les Alamans, profitant de l'occasion, s'y étaient jetés au nombre de quarante mille. Gratien accourut en toute hâte, rappela les légions envoyées au secours de Valens, et, dans une action énergique, tailla en pièces, à la bataille d'*Argentaria* (Colmar ou Neuf-Brisach [1]) l'armée ennemie. Franchissant ensuite le Rhin, il s'élança à la poursuite des fuyards qu'il surprit près des montagnes du Schwarzwald et qu'il réduisit à une paix déshonorante, obtenue par l'abandon aux Romains de toute leur jeunesse (2). Ce brillant résultat intimida les Barbares et retarda, pour longtemps, la chute de l'empire d'occident.

Valens, jaloux de cette victoire, et ne voulant point attendre Gratien pour partager avec lui la gloire de repousser les Goths, les attaqua, fut battu, et périt, au milieu des flammes, dans une chaumière où il s'était réfugié pour y soigner une blessure.

Gratien montra, sur le trône, quelques qualités, mais eut de grandes faiblesses. Il eut, entre autres, le tort de se montrer intolérant et de persécuter l'ancien culte, qui ne demandait pourtant qu'a subsister en paix, n'excitant aucun trouble et s'effaçant, tant qu'il pouvait, devant la nouvelle religion.

Notre inscription offre aux épigraphistes un certain intérêt, en ce sens qu'elle est, en Afrique, la première dédicace à Gratien, où ce prince porte les titres de *pius, victor ac triumphator*. Au contraire de ce dernier titre, il est appelé *pacificus* dans une inscription d'El-Merissa *(Colonia Julia Carpis)*, que lui a fait graver

(1) Duruy, *Histoire des Rom.* t. VII., p. 433,
(2) *Amm, Marcell.* XXVI.

Sextius Rusticus, pour la deuxième fois proconsul de la province d'Afrique (1). Il est vrai que le texte d'Enchir-Aïn-Edja (*Agbia*) le qualifie d'*invictus* (2).

Puisque Gratien est nommé seul, la date de notre inscription oscille nécessairement entre 375, année de la mort de Valentinien Ier, à Bregetio, et l'année 383.

46.

D N F L VALENTI
N I A N O M A X I
MO PIO FELICI VIC
TORI AC TRIVM
5. FATORI SEMPER
AVG ORDO SPLEN
D I D I S S I M V S
THIB ♢ PP DD

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Valentiniano Maximo, pio, felici, victori ac triumfatori semper aug(usto), ordo splendidissimus Thib(ilitanorum), p(ecunia) p(ublica) d(e)d(icavit).

De quel Valentinien est-il question ici? Notre inscription ne nous le dit pas, mais puisque ce nom n'est accompagné de celui d'aucun autre Auguste, il nous semble nécessaire que la dédicace soit en l'honneur de Valentinien Ier, père de Gratien et de Valentinien II. Il succéda à Jovien, le 26 février 364, et resta seul empereur d'Occident jusqu'en 367, année où il s'associa son fils Gratien. Si notre inscription se rapporte à lui, elle est un peu antérieure à la précédente et se place entre ces deux dates.

Ce prince, pannonien d'origine, avait une certaine culture. Il était quelque peu lettré et artiste, puisqu'il écrivait des vers latins et modelait des figures en terre (3), mais sa nature barbare faisait craquer de

(1) C. I. L., vol. VIII, nº 995.
(2) C. I. L., vol. VIII, nº 1552.
(3) Duruy, *Hist. des Rom.*, t. VII., p. 397.

toutes parts ce vernis de civilisation. Soldat très dur et ne connaissant que la discipline, il introduisit, dans son gouvernement, la rigueur des réglements militaires, poussée souvent jusqu'à la cruauté. Il réprima, avec la dernière violence, les concussions de ses fonctionnaires, fort nombreuses à cette époque, fut sans pitié pour les méfaits, parfois imaginaires, de son entourage et se teignit du sang de nombreuses victimes. Sa mort donne la mesure de son emportement. Les Quades, pour se venger de l'odieux assassinat commis par Théodose, le futur empereur, sur leur roi Gabinius et sa suite, invités par lui dans un festin, avaient envahi les terres romaines des bords du Danube, où ils faillirent enlever la fiancée de Gratien, Flavia Constantia, fille de Constance Chlore, dont l'Eglise a fait une sainte. Valentinien avait envoyé contre eux des troupes gauloises qu'il se hâta de rejoindre. Il pénétra chez les barbares, brûla leurs villages et égorgea toutes les populations qu'il atteignit. Les Quades, terrifiés, lui envoyèrent une députation pour implorer leur pardon et demander la paix. L'empereur les reçut avec de tels transports de colère, qu'un vaisseau de sa poitrine se rompit, et qu'il périt étouffé, quelques heures après.

Mais, sa cruauté et sa violence ne doivent pas nous faire oublier qu'il fut un des plus énergiques et des derniers défenseurs de l'empire, dont il fit respecter toutes les frontières par les barbares, auxquels il infligea de sévères leçons et de retentissantes défaites. Il réorganisa aussi l'administration de l'Etat et, par le châtiment des concussionnaires, rétablit une honnête gestion des provinces. C'est à sa sollicitude, pour elles et pour leurs cités écrasées d'im-

pôts et d'exactions, dans ces temps malheureux, qu'on doit l'institution des *defensores civitatum* ou *patroni plebis*, ces magistrats indépendants, destinés à les protéger contre l'insolence des fonctionnaires et les surcharges d'impôts, et qui ne relevaient que du préfet du prétoire (1). Il réorganisa aussi les écoles et, qualité si rare chez les princes de ce temps, se montra largement tolérant au milieu des plus violentes dissensions religieuses. En un mot, il remplit bien son rôle d'empereur et mérita d'être comparé à Septime-Sévère, dont il eut, sans doute, les défauts, mais aussi les qualités.

Notre inscription présente cette particularité qu'elle est la première, en Afrique, au milieu d'un si grand nombre d'autres, où un Valentinien porte le titre de *Maximus*. S'il s'adresse au prince dont nous venons de parler, on voit qu'il est assez justifié.

47.

C IVLIO C F
QVIR
PVDENTI C^V
QVESTORI
5 THIBILITANI
PATRONO
P P

48.

L· ANTONI
VS L·F·Q·
MARTIALIS
CRITON VA
5 L X X X X I
H·S·E

Ces deux inscriptions ont été trouvées par M. Bernelle dans la même fouille que les précédentes.

N° 47. *C(aio) Julio, C(aii) f(ilio) quir(ina) [tribu]. Pudenti, C(larissimo) v(iro), quæstori. Thibilitani patrono [fecerunt], p(ecunia) p(ublica).*

Cette inscription, malgré la facilité que son texte offre à la lecture, présente quelques difficultés d'interprétation.

(1) *Cod. Théod.* XII, 12; lois 7, 9, 10, 13 et titre I, loi 148; *Cod. Just.* I, 55, 4; Commentaire de Godefroy, t. I, pages 67 sq.

Faut-il lire, à la troisième ligne, *clarissimo viro*? Nous croyons qu'il ne peut y avoir de doute à cet égard. Mais ce titre, comme on le sait, appartenait aux sénateurs et, plus tard, sous Constantin et ses successeurs, aux dix commandants de la milice palatine et à un certain nombre de personnages considérables des provinces, remplissant les plus hautes fonctions. Il est vrai que *C. Julius Pudens* a eu les honneurs de la questure et du patronat, dignités réservées aux plus illustres citoyens. Pourtant, s'il s'agissait réellement d'un *clarissime,* dans le sens où nous venons de l'entendre, notre inscription renfermerait certainement un important *Cursus honorum*, puisque la dédicace a été faite en l'honneur de Pudens, aux frais de la ville de Thibili. L'épigraphie africaine mentionne environ soixante-dix *viri clarissimi*, dont tous ont rempli les plus hautes charges. Elle donne, pour la plupart d'entre eux, de brillants *Cursus honorum* et, lorsqu'elle est muette à cet égard, c'est que les personnages désignés sous le nom de *clarissimes* dédient eux-mêmes les monuments, soit aux empereurs, soit à des divinités, et qu'ils n'y parlent que de la dignité dont ils sont investis au moment de la dédicace. Mais on voit qu'ils ont un rang très élevé dans le commandement des troupes ou dans l'administration des provinces.

Or, notre inscription, par sa brièveté et par les titres qu'elle mentionne, ne laisse pas supposer qu'il s'agisse d'un personnage aussi considérable. Ces titres ne désignent ici que des charges municipales. On sait que les membres de l'*ordo* d'un municipe jouissaient, dans leurs cités, des mêmes attributions et des mêmes titres que les sénateurs à Rome. Ils

étaient, comme eux, appelés *clarissimes* et remplissaient, dans la *Respublica municipii*, des fonctions d'ordre sénatorial. Ils étaient, en effet, *quæstores* et *patroni plebis,* comme nous venons de le voir.

En quoi consistaient ces fonctions ?

Le *questeur* avait la gestion des finances ou des intérêts de la ville. Il affermait, aux enchères, les propriétés communales, sans avoir le droit de soumissionner pour lui-même, revendiquait les domaines usurpés, plaçait les capitaux de la ville, etc., etc., en un mot, était l'intendant de la fortune publique (1).

Quant au titre de patron dont *C. Julius Pudens* était investi, ce n'était pas celui que les cités provinciales donnaient aux plus grands personnages de l'Etat, pour défendre leurs intérêts à Rome. Ne faudrait-il pas y voir plutôt cette charge de *defensor civitatis* ou ou de *patronus plebis* dont nous parlons plus haut et qui avait été instituée par Valentinien Ier ? Cette dernière attribution nous semble mieux convenir ici.

Les inscriptions de l'Afrique mentionnent deux *Julius Pudens* : l'un qui fit élever, dans la nécropole du nord de Lambèse, un monument au centenaire *Q. Julius Victor* (2) et l'autre, portant le même *prænomen* que notre personnage, *C. Julius Pudens*, qui vécut aussi jusqu'à l'âge de cent un ans, et dont la stèle a été retrouvée dans l'ancienne nécropole du Coudiat-Aty, à Constantine (3).

N° 48. *L(ucius) Antonius L(ucii) f(ilius), Q(uirina [tribu]), Martialis Criton v(ixit) a(nnis) nonaginta et uno. H(ic) s(itus) e(st).*

---

(1) Duruy, *Hist. des Rom.*, t. v, p. 379.

(2) *Rec. de Const.*, 1856-57, p. 167. — C. I. L. n° 3752.

(3) *Rec. de Const.*, 1864, p. 49. — C. I. L., n° 7453.

L'*agnomen* grec que porte ce personnage est la seule remarque que puisse suggérer notre inscription.

49.

/////RATORIBVS
//////RIBVS MARC
/////////O CARINO
//////O AVRELIO
5. ///////NO INVICTI
//////////CIBVS

Fragment de borne milliaire. Copie de M. Bernelle. Route de Thibili à Gadiaufala.

(Impe)ratoribus (Cæsa)ribus Marc(o Aureli)o Carino (et Marc)o Aurelio (Numeria)no invicti(ssimis prin)cipibus.

Hauteur de la pierre : 0m80. — Largeur : 0m30. — Hauteur des lettres : 0m05. A la sixième ligne, sigle des lettres PIB dans le B (estampage).

Bien que cette inscription ne soit pas inédite mais, au contraire, depuis longtemps connue, nous n'hésitons pas à la donner ici, car la copie que nous en adresse M. Bernelle nous parait beaucoup plus sûre que celle publiée au *Corpus* (1), sur la foi de Guyon (2), de Temple et de Falbe (3) où elle est ainsi reproduite :

IMPERATORIBVS
CESARIBVS MAR
CO CAEINO////// *sic*
Ɔ AVR MIO /////
5. ///IO INVIC///////
/////CIBVS///////

Si notre lecture est exacte, comme tout nous le

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 10156.
(2) *Inscr. de Const.* pl. 4, n° 22.
(3) *Inscr, de Const.* pl. 4, n° 29.

fait espérer, la date de notre inscription n'est pas difficile à préciser. D'une part, elle ne saurait trouver place dans la courte durée du règne de *Carus*, puisque, du vivant de celui-ci, son fils, *Carinus*, lui était associé en qualité de César, et non en celle d'empereur qu'il eut seulement après la mort de son père, survenue, fin décembre 283, à la fin de sa brillante campagne contre les Perses. D'autre part, *Numerianus* ayant été assassiné par *Aper* au commencement de septembre 284, la date de notre texte ne peut dépasser cette même année 284.

Notre inscription, dédiée aux deux fils de *Carus*, mentionnait donc des travaux de réfection, effectués pendant l'année 284, sur la route où elle a été trouvée. Elle nous reporte, par les souvenirs qu'elle évoque, à cette courte période de l'histoire qui sépare deux grands règnes, celui de Probus et celui de Dioclétien. Dans sa brièveté, cet intervalle ne manque pas, lui-même, d'intérêt. Le père de nos deux empereurs fut, en effet, le dernier grand capitaine de la Rome impériale, avant l'époque du Bas-Empire qui commence à Dioclétien. Pendant l'année de son règne, il eut le temps de refouler au-delà du Danube, après les avoir outrageusement battus, les Quades, qui avaient envahi la Pannonie, à la nouvelle de la mort de Probus, et de remporter sur Braham II, roi des Perses, dont les troupes ravageaient les frontières orientales de l'empire, une grande victoire qui lui livra Séleucie et Ctésiphon, et mit la Perse a sa merci.

Notre texte nous remet aussi en mémoire cette douce figure de Numerianus, prince si éclairé que le sénat lui fit élever une statue, dans la bibliothèque Ulpienne, avec cette dédicace : *Numeriano Casari ora-*

tori temporibus sui potentissimo (1), et dont les vers étaient si estimés qu'on les comparait à ceux de Némésien, le poète le plus fameux de ce temps (2).

Nos lecteurs trouveront, sur la direction de la voie où a été trouvé notre fragment, des détails intéressants dans le travail que publie ci-dessus M. Bernelle.

Bien que les règnes des empereurs Carus, Carinus et Numerianus aient à peine duré deux ans et demi, nous avons, en Afrique, un assez grand nombre d'inscriptions qui leur sont consacrées. Quant aux deux frères, nous les trouvons mentionnés comme régnant simultanément en 284 :

1° A Lambèse, dans le camp, derrière le *prætorium*, sur un dé de piédestal consacré au *Génie du camp*, pour le salut des deux Augustes, par Aurelius Decimus, gouverneur de la Numidie, et sur un dé d'autel dédié aussi par le même (3);

2° A Marcouna, l'ancienne *Verecunda* (ce municipe si voisin de Lambèse), sur les fragments de deux frontons de temples que le même Aurelius Decimus avait fait reconstruire et qu'il avait dédiés au salut des deux empereurs (4). Ce gouverneur avait aussi consacré plusieurs autres monuments, en Numidie, à Carus et à Carinus.

L'inscription suivante, dont M. Bernelle nous envoie la copie, a été vue par lui à Sedrata, mais elle provient, parait-il, de M'daourouch, l'ancienne et célèbre *Madaure* :

---

(1) *Vopiscus*, num., 12.

(2) Voir sur *Némésien*, G. Boissier : *La fin du paganisme*.

(3) C. I. L., vol. VIII. nos 2529 et 2530.

(4) Ibid., nos 4221 et 4222.

50.

1 /////INOS SERVARE LAVDEMSIBI
2 //////SEPARARE EI ♡ GEMINIS NA
3 //////TVS PATER SIXVS VTER
4 /////////IVS ETENIM ERNISALPES ET
5 ////////VS LIBENTER ANIMO
/////////ET PRO/////////NANORIS
/////////NI NOVACINIA ET RE
/////////ERVDIT QVAE COLVIT
MEDIOS DIGESTA PER
10 PRIMVS LIBERTVS
NE PATRONO QVE MIL
DNIS TVIS IN VLIMO
IN NOMEN VERE PACARIO
14 NOVISSIMAE VOM

Il nous est impossible de trouver dans ce texte, si mutilé, un sens quelconque.

SERIANA

On trouvera, plus haut, un intéressant rapport de notre confrère, M. Domergue, sur l'état actuel des ruines de ce centre, où dut s'élever jadis une ville importante, si on en juge par les nombreux vestiges qui s'y rencontrent aujourd'hui, malgré les cruelles dévastations dont ils ont été l'objet, bien moins de la part des colons que de ceux qui ont construit leurs habitations.

Bien qu'un grand nombre d'inscriptions se soient rencontrées dans ces ruines (une cinquantaine environ), aucune ne nous avait révélé le nom de la vieille cité, ou plutôt, on ne croyait pas que l'une d'elles le mentionnât, comme on l'a vu plus haut. Il est vrai qu'aucun de ces textes ne portait de dédicace au nom des magistrats du municipe. Ils consistaient, presque tous, en épitaphes, parfois curieuses, mais muettes sur le nom de la ville.

Un colon de Seriana, M. Calvière, en opérant une fouille dans son jardin, où se trouvaient les fondations d'un mur byzantin, vient de mettre la main sur une véritable trouvaille, qui résout définitivement ce problème, et fournit, pensons-nous, un précieux renseignement sur l'histoire de la ville. Pensant avec raison que l'inscription mise au jour pouvait offrir un certain intérêt à l'épigraphie, il s'est empressé de signaler le fait à notre confrère, M. Moliner-Violle, de Batna. Nous n'hésitons pas à le féliciter hautement de cette initiative, qui répond, d'une manière péremptoire, aux accusations, le plus souvent injustes, qu'on porte contre nos colons, auxquels on impute, trop légèrement, la destruction des souvenirs antiques. La sollicitude de M. Calvière n'est pas, d'ailleurs, un fait isolé et la Société archéologique de Constantine profite de cette occasion pour rendre aux colons la justice qu'on est trop porté à leur dénier.

M. Moliner-Violle s'empressa de se rendre sur les lieux et nous adressa aussitôt un excellent dessin et un estampage parfaitement net de l'inscription suivante, dont il nous signalait en même temps le haut intérêt.

ANICIVS F ////////////
MAGG · LAMIGGI ////////////
PARTEMEPISTVLAE ////////
AB OFFICIO SVBIC ////////////
MAGISTROS ET O////////////
RIONVM HABEAT ////////// ///
SAECVLI FELICITA ////////////
BLICAE VESTRA////////////
SI QVIS V\ ////////////

Hauteur de la pierre : 0m65. — Largeur : 0m48. — Hauteur des lettres : 0m036.

Nous ne reviendrons pas sur les preuves données par notre confrère, M. Domergue, et qui établissent, d'une manière certaine, que nous avons désormais l'ethnique de la vieille cité, du moins quant aux sept premières lettres *Lamiggi*, et nous adoptons volontiers le nom de *Lamiggiga,* donné par Morcelli dans l'*Africa Christiana*, bien que l'adjectif *Lamiggigensis*, qui en est tiré, semblât vouloir une autre terminaison. Lamiggiga, en effet, nous donnerait plutôt l'adjectif *Lamiggiganus* ou *Lamiggigiensis.*

Le nom de la cité fixé par cette inscription, n'est pas la seule cause d'intérêt qu'elle présente. Si le sens que nous y découvrons, malgré la mutilation du texte, n'est pas le fruit d'une hypothèse téméraire, elle va nous servir à fixer un point important de son histoire.

D'abord, il n'y a aucun doute pour nous qu'il ne s'agisse ici d'Anicius Faustus, légat de Numidie sous Septime Sévère, de 195 à 201. Bien que le prænomen *Q(uintus)* n'y ait pas été inscrit, ou qu'il ait disparu, nous distingons très nettement, sur l'estampage de M. Moliner-Violle, la partie inférieure d'un F à la suite du nom d'*Anicius* ; et ce n'est pas seulement la partie basse de la haste que cet estampage nous révèle, mais encore le début de la petite ligne horizontale qui la coupait, pour former la lettre que nous y lisons. La forme épigraphique, un peu moins belle que celle de l'époque des Antonins, dont nous avons un exemple dans le *Cursus honorum* d'Announa, est encore très remarquable et place d'ailleurs, évidemment, notre inscription au temps de Septime Sévère ou de Caracalla.

D'ailleurs, l'absence du prænomen *Q(intus)* ne serait pas suffisante pour révoquer, en doute, l'attribution

de notre texte à Q. Anicius Faustus, car une inscription de Bou-Ndjeim, en Tripolitaine, (1) au sud de Tripoli, datée de la neuvième puissance de Septime Sévère, est attribuée à notre légat, sans aucun doute possible, bien qu'elle ne porte pas ce prænomen. Elle se termine, en effet, de la manière suivante :

. . . . . .
. . . . . CAE
AVG· ANICIO FAVSTO LEG
AVGVSTORVM CONSVLARI
/ ' ////III· AVG· P· V·

Sans la dernière ligne, qui désigne si clairement notre personnage, en lui donnant le titre de légat de la *IIIe légion augusta, pia, vindex,* le doute eut été permis, car ce texte a été gravé bien loin de la province de Numidie où commandait notge légat. Mais, cette particularité, loin de faire hésiter les épigraphistes, a permis, au contraire, à notre confrère, M. Pallu de Lessert, de montrer jusqu'où s'étendait l'autorité du légat impérial de la IIIe légion (2).

Si, maintenant, nous examinons le texte, nous voyons d'abord qu'il contient une partie de la lettre *(partem epistulæ)* adressée par Anicius aux *deux magistri pagi* de Lamiggiga *(magg. Lamiggi...)*. La cité n'était donc pas érigée en municipe et était alors administrée par deux magistrats faisant partie de l'ordre des décurions d'une autre cité dont elle dépendait. Laquelle ? Nous n'osons présenter une hypothèse. Peut-être Cirta, peut-être Lambèse, peut-être Diana, qui n'en est pas très éloignée. Quoiqu'il en

---

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 6.

(2) *Rev de Const.* 1888-89, *Fastes de la Numidie sous la domination rom.*, p. 123.

soit, cette organisation administrative ne nous paraît point douteuse, *Magg.* devant nécessairement se traduire par *magistris duobus.*

En quoi consistait donc cette partie de lettre ? Elle devait avoir pour la cité une importance capitale, pour avoir été gravée, avec ce soin, sur une table placée, sans doute, au forum, et devait être destinée à perpétuer le souvenir d'un évènement très notable pour la ville. Or, comme elle provenait du gouverneur de la Numidie, il est évident qu'elle avait pour but de prescrire quelque mesure d'ordre administratif. C'est cette mesure qu'il s'agit de déterminer, et nous croyons que notre fragment de texte ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Qu'y lisons-nous, en effet, sans trop avoir besoin de suppléer aux lacunes qu'il présente ?

1° *ab officio subig.... magistros,* c'est-à-dire que les magistri doivent être écartés de leurs fonctions, et pourquoi ?

2° C'est que la prospérité des temps, *sœculi felicitas,* exige que la cité ait désormais un conseil des décurions, *o(rdinem decu)rionum habeat,* pour le plus grand bien *(summo bono ?)* de votre république *(reipu)blicae vestra(e) ;*

3° Suit l'ordonnance qui prescrit les mesures à prendre pour que cette transformation ait lieu : *si quis* v*l* (*aleat...*), ceux qui pourront supporter telle charge qu'impose le décurionat, etc.

Si notre restitution n'est pas téméraire, et nous estimons, au contraire, sauf quelques détails d'interprétation, qu'elle est au moins très vraisemblable, notre inscription aurait un double et puissant intérêt. Non seulement, en effet, elle nous donnerait le nom

de la vieille cité, mais encore elle daterait l'érection du *pagus* en municipe. Nous aurions là, en effet, le texte même de l'ordonnance par laquelle l'autorité administrative, tenant compte des progrès réalisés dans la colonisation romaine et du développement pris par certains centres, accorda à leurs habitants l'autonomie municipale (entre 195 et 201). Nous savons, en effet, à n'en pas douter, par l'intéressante communication de M. Poulle, publiée ci-dessus, que la ville de Thibili à reçu, sous le règne de Constance Chlore, une constitution analogue, qu'elle n'avait pu obtenir auparavant. Il est probable que l'acte d'érection a dû être libellé dans les mêmes formes ou à peu près, et que c'était au premier magistrat impérial de la province, légat propréteur, præses ou vicaire d'Afrique, qu'incombait le soin de notifier le décret de l'empereur, qui ordonnait ces transformations, et de veiller à son exécution.

Notre texte est donc destiné à éclairer d'une manière très nette l'histoire des procédés administratifs employés dans l'empire et, en particulier, en Afrique.

Nous n'ajouterons rien à ces remarques au sujet d'Anicius Faustus, si connu en Afrique, par les nombreuses inscriptions qui le mentionnent (1), par son long gouvernement de six années, pendant lesquelles il a élevé de nombreux monuments sur tous les points de la Numidie, et par l'importante notice que lui a consacrée M. Pallu de Lessert dans un de nos précédents volumes (2).

---

(1) C. I. L., vol. VIII, nos 6, 2437, 2438, 2527, 2528, 2549, 2550, 2551, 2553, 2558, 6048, 8796.

(2) *Rec. de Const.* (1888-89, *Fastes de la Numidie*, p. 115-125).

52.

MEMORIA SA
N C TAE
GER ☧ M A
NIL LAE
INNOCENTIS

Memoria sanctæ Germanillæ Innocentis.

Hauteur de la pierre : 0m46. — Largeur : 0m60. — Hauteur des lettres 0m05 (estampage).

Lettres très frustes, du IVe au VIe siècle.

La provenance de cette inscription nous est totalement inconnue. L'estampage, fort bien réussi d'ailleurs, s'est trouvé, sans lettre d'envoi, au milieu de ceux qui nous ont été adressés, cette année, par nos divers correspondants. Il nous semble, pourtant, qu'il nous vient de Tébessa, mais sans la moindre certitude. Le monogramme du Christ, gravé dans un cercle, au milieu du texte, ainsi que les dimensions de la pierre, nous portent à croire qu'elle devait être encastrée dans un autel, pour recouvrir les reliques sur lesquelles se célébrait le sacrifice de la messe, selon l'usage encore en vigueur dans nos églises. Mais, quelle est cette *sainte Germanilla*, dont cette *pierre sacrée* conservait les restes ? Il est probable que c'était une martyre de l'Eglise d'Afrique ; mais, ni la longue liste de Morcelli, ni les Bollandistes, n'en mentionnent une de ce nom. Nous n'y trouvons qu'une Sainte *Germana,* dont la commémoration se célèbre en février (3).

---

(3) Morcelli, *Africa Christiana,* t. II, *in fine.*

MILA

53.

U	U
D M	D M
VIBIA	VIBIA
PROCLA	FELICIT
VI· AN· XI	AS· V· A
/// S E	XVI· H S E

D(is) M(anibus) Vibia Procla, vi(xit) an(nis) undecim ; (hic) s(ita) e'st).

D(is) M(anibus) Vibia Felicitas, v(ixit) a(nnis) sexdecim.

Médaillon double, en calcaire rose, découvert et estampé par MM. Ponté et Jacquot, en août 1891.

Hauteur de la pierre : 0m30. — Largeur : 0m40. — Hauteur des lettres : 0m03.

Entre les lettres D M, sur chaque médaillon, un croissant.

Touchante épitaphe de deux jeunes filles qui ont quitté la vie comme se ferment, sur une même tige, deux fleurs à peine écloses.

Ce nom de femme se rencontre pour la première fois dans l'*onomasticon* du territoire de Mila. On le rencontre pourtant dans le voisinage, au Kheneg, l'ancienne *Tiddis (Vibia P. fil. Paula v. a.* XXXVI) (1) ; dans la nécropole du Coudiat-Aty, à Constantine, *(Vibia Vicana v. a.* XII et *Vibia Juranis v. a.* L) (2) ; à Sigus, l'ancienne *respublica municipii Siguitanorum, (memoriæ Vibiæ Rogatæ,* (3) etc.).

54.

D M
SITTIA Q· FIL· Q
FORTVNATA
V· A· XXX
H S E

(1) *Rev. de Const.*, vol. VII (1863), p. 202.
(2) *Ibid.* vol. XI (1867), p. 365.
(3) *Ibid.* vol. XI (1867), p. 370.

D(is) M(anibus) Sittia Q(uinti) fil(ia) Q(uirina tribu) Fortunata, v(ixit) a(nnis) triginta, H(ic) S(ita) E(st).

Dé d'autel en calcaire dur.

Hauteur de la pierre : 0m38. — Largeur : 0m33. — Hauteur des lettres : 0m05.

Bonne gravure.

Un tronçon de colonne de 0m30 de diamètre est encore adhèrent au dé.

Découverte au Vieux-Mila, dans la maison dite Dar ben Dali Hassin, par le lieutenant Jean.

Estampage de M. Ponté, instituteur.

La famille des Sittius, dont nous avons déjà, nous-mêmes, rencontré plusieurs représentants à Mila (1), était si répandue en Afrique, depuis que César avait placé le futur territoire des quatre colonies cirtéennes sous le commandement de son lieutenant Sittius, qu'il serait beaucoup trop long d'énumérer les textes où ce nom se retrouve (2).

Remarquons, seulement, que l'indication de la tribu montre que notre *Sittia Fortunata* était d'un rang élevé, car cette mention ne se faisait pas pour les femmes obscures. Ajoutons que la belle forme des lettres de notre épigraphe la place au temps de Marc-Aurèle, de Commode, de Septime Sévère ou de Caracalla, c'est-à-dire vers la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe.

55.

D M
LATINI
VS ROGA
TVS VIXIT
5 ANIS |XXX (sic)
V

(1) *Rec. de Const*, XXVIe vol. (1890-1891), *Inscriptions inédites de Mila* par Ch. Vars.

(2) *Rec. de Const., loc. cit*, p. 430.

Stèle de 1m20 de haut, sur 0m80 de large. Hauteur des lettres : 0m07.

Trouvée dans les jardins de Rouached, canton de Tiberguent, par Mlle Garnier, institutrice, qui a bien voulu en prendre copie et nous l'envoyer, par l'intermédiaire de notre correspondant à Mila. Nous lui adressons ici nos plus gracieux remerciements, en la félicitant de l'intérêt qu'elle daigne témoigner à l'objet de nos recherches. Nous serions heureux, pour la science archéologique, de voir le personnel des deux sexes de l'enseignement primaire, si bien placé, la plupart du temps, pour faire des découvertes épigraphiques, suivre l'exemple qui lui est donné, dans la région de Mila, par M. Ponté et Mlle Garnier.

D(is) M(anibus) Latinius Rogatus vixit an(n)is octoginta quinque.

Cette inscription est la quatrième seulement qui nous ait conservé le nom de Latinius. Ce nom nous avait été révélé :

1° Par une belle stèle trouvée à Henchir-Midid, l'ancienne *Civitas Mididitanorum*, dans la Byzacène ; elle fut consacrée à la mémoire d'*Oct. Fortunatianus* par *L. Julius Dexter* et *Latinius Rogatianus* (1).

2° Par une autre stèle trouvée près de Constantine, à Aïn-el-Bey, l'ancienne *respublica Sadditanorum*, à *P. Latinius Hospitalis* (2).

3° Par un cippe orné d'un bas-relief, où l'on voit un sacrificateur, et élevé à *Lollius Fronto* par son épouse, *Latinia Fortunata*. Cette pierre a été trouvée à Sour-Djouàb, dans l'ancienne Mauritanie césarienne (3).

---

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 613.
(2) *Ibid.* n° 5977.
(3) *Ibid.* n° 9204.

PHILIPPEVILLE

Parmi les inscriptions dont notre correspondant de Philippeville, M. Bertrand, Conservateur de la bibliothèque et du musée, nous envoie, avec soin, les estampages, nous relevons les suivantes, qui sont inédites :

56.

D M S
C· CVRICASTI
V· A· LXXI
H · S · E

Stèle avec acrotères, bonne gravure, lettres de la fin du IIIe siècle ou du commencement du IVe.

Hauteur de la pierre : 0m55. — Largeur : 0m35. — Hauteur des lettres : 0m03.

D(is) M(anibus) S(acrum) C(aii) Curicasti ; v(ixit) a(nnis) septuaginta et uno ; H(ic) S(itus) E(st).

Remarquons la forme génitive du nom du défunt. Il faut donc traduire : *consacré aux dieux manes de C. Curicastus.* Cette forme n'est pas très usitée, mais n'est pas, non plus, très rare. Notons aussi que c'est pour la première fois que l'épigraphie africaine nous révèle ce nom, bien latin cependant, de *Curicastus.*

57.

P O M I
VS CASTRE
SIANVS
V· A· XXXI
H · S · E

Pierre brisée et informe trouvée à Philippeville.

Hauteur de la pierre : du côté gauche, 0m36 ; du côté droit, 0m25. — Hauteur des lettres : 0m05. Bonne gravure datant de la même époque, environ, que la précédente.

Pomp(eius) Castresianus, v(ixit) a(nnis) triginta et uno. H(ic) s(itus) e(st).

Le cognomen *Castresianus* s'est déjà rencontré, mais une seule fois en Afrique ; c'est à *Sitifis,* où *Germinia Felicia* a fait élever une stèle en souvenir de son fils, *P. Antonius Castresianus* (1).

TUNISIE

Notre confrère, M. le Chef de bataillon Goetschy, Commandant supérieur du cercle de Gafsa et membre correspondant de notre Société, s'est livré, récemment, à des recherches archéologiques sur quelques points du territoire de son commandement, si riche en souvenirs antiques. Ses recherches ont abouti à la découverte des textes inédits qui vont suivre et à des remarques intéressantes, qui trouveront leur place dans la chronique des découvertes de l'année, publiée, ci-après, par notre président, M. E. Mercier.

HAYDRA

(Colonia Flavia Augusta Emerita Ammœdara), sur la voie romaine de Carthage à Théveste, au 155e mille de la première cité et à une distance de 25 milles environ de la dernière, près de la frontière qui séparait l'Afrique proconsulaire de la Numidie. Après avoir, en venant de Carthage, traversé les villes de *Lares, Althiburus, Mutia,* et passé en vue de *Thala,* on pénétrait dans l'importante cité d'*Ammœdara*, dont les ruines se nomment aujourd'hui Haydra ou Hydra. Elle s'élevait au fond d'une plaine arrosée par l'Oued-

---

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 8522.

Taga qui se jette, bien plus au nord, dans l'Oued-Serrât, affluent lui-même du fleuve de la Medjerda. On y voit encore un grand arc de triomphe de Septime Sévère, un magnifique mausolée, un théâtre, cinq basiliques chrétiennes et une citadelle avec sa basilique, au milieu de ruines éparses sur un large territoire. Le nom de cette vieille cité nous a été conservé dans quelques inscriptions (1), dans la table de Peutinger, dans l'itinéraire d'Antonin, dans les actes du concile de Carthage, en 258, dans Orose, dans Ptolémée et dans Procope. Elle fut fondée par une colonie de vétérans, sous les Flaviens, probablement au temps de Vespasien, d'où son nom de *Colonia Flavia Augusta Emerita Ammœdara.* Comme toutes les villes bâties d'un seul coup à l'usage d'une colonie, celle-ci s'élevait sur le croisement de deux voies, de manière à former le *cardo*, où l'on plaçait le forum. Cette disposition, que nous trouvons si bien conservée à Timgad, est encore visible à Hydra, qui passait, au dire d'Hygin (2), pour un modèle du genre. C'est entre cette ville et celle de Théveste que Gildon fut vaincu par son frère Mascezel, agissant pour le compte de Stilicon, lieutenant d'Honorius, en Afrique.

On sait que Gildon, fils du prince indigène Nubel, avait pris parti pour les Romains dans la révolte soulevée contre eux par son frère Firmus, en 372. Il leur resta si fidèle pendant vingt ans, qu'ils se servirent de lui pour faire leur police en Afrique. C'est ainsi qu'il fut chargé d'arrêter Vincentius, lieutenant du comte prévaricateur Romanus, et ce fut

(1) C. I. L., vol. VIII, nos 308, 309, 315.
(2) Hygin, I, I.

lui qui livra au comte Théodose le chef révolté des Maziques, Bellènes, ainsi qu'un transfuge, l'ancien préfet Féricius[1]. Aussi, fut-il récompensé par le titre et l'autorité de comte et maître des deux milices (infanterie et cavalerie) d'Afrique (2). Cette haute situation ne satisfit point son ambition. Il rêva, dans sa province, d'un royaume indigène dont il serait le chef. Il commença par des négligences dans le service de l'annone, qu'il refusa ensuite définitivement, et déchaîna ainsi la disette à Rome. En même temps, à l'instigation de l'eunuque Eutrope, qui avait succédé à Rufin, comme premier ministre auprès d'Honorius, et dont Saint Basile a rendu la chute si célèbre par son immortelle homélie, il rompit avec le gouvernement d'Honorius pour reconnaître l'autorité d'Arcadius. Stilicon, contre qui cette révolte était surtout dirigée, confia des troupes à Mascezel, autre frère du comte rebelle qui l'avait chassé d'Afrique. Dans une campagne rapidement menée, celui-ci l'atteignit entre Théveste et Ammædara, et lui infligea une sanglante défaite, à la fin de 397, ou au commencement de 398. Gildon, abandonné de ses troupes, s'étant réfugié sur un navire, celui-c fut poussé par le vent à Thabraca (aujourd'hui Tabarca). Reconnu et arrêté, il s'étrangla dans sa prison pour échapper au supplice (3).

Le territoire d'Ammædara, qui avait, jadis, fait partie du royaume de Numidie, s'y trouvait encore réuni au temps de Ptolémée qui nomme cette ville

---

(1) *Rec. de Const*, vol. XXVI, Pallu de Lessert, *les Fastes de la Num.*, p. 108.

(2) *Cod. Théod.*, IX, 7.

(3) *Rec. de Const.*, Pallu de Lessert, *les Fastes de la Num.* p. 111.

parmi les autres de cette province, mais elle en fut distraite plus tard et attribuée à la Byzacène (1).

C'est au milieu des ruines d'Ammædara que notre confrère, M. le chef de bataillon Goetschy, a commencé ses recherches. Il a fait ouvrir six des tombeaux situés au nord et au sud de la voie romaine, qui passait sous l'arc de triomphe. On trouvera plus loin les remarques suggérées par ces fouilles. Nous ne donnerons ici que les inscriptions relevées par notre confrère.

58.

D M S
M· MARIVS MAL
CIO VIX· ANNIS L
IVNIA SATVRNINA
5 CONIVGI PIO POS
H S E

59.

D M S
M MARIVS RVSI
CVS VIX ANN XXIV
NIA SATVRNINA
FILIO PIO POSVIT
H S E

Grande pierre, forme caisson (triple), de 1m50 de longueur, sur 0m60 de hauteur, et autant d'épaisseur, portant trois écussons mortuaires, celui du milieu vide. Notre confrère ne nous donne pas les dimensions des lettres. Celles-ci, à en juger par le dessin qui en a été pris, sont d'une basse époque. Les lignes obliques, à la droite des M, des N, des A, dépassent le sommet de ces lettres ; les barres supérieures des T sont obliques, de même que les barres inférieures des L, qui sont très longues.

N° 58 : *D(is) M(anibus) S(acrum). M(arcus) Marius Malcio, vix(it) annis quinquaginta. Junia Saturnina Conjugi pio posuit. H(ic) s(itus) e(st).*

Remarquons dans cette inscription le cognomen *Malcio*, d'origine numide, qui se rencontre pour la

(1) Procope, I. I.

première fois dans l'épigraphie africaine. On pourrait pourtant lire ainsi le nom mutilé d'un magistrat de l'ancienne *colonia Julia Curubis*, aujourd'hui Kurba, qui commence par les quatre lettres MALC (1) ; mais, bien que le *Corpus* donne cette lecture, nous hésitons à l'adopter, car, dans la même localité, une autre inscription donne le cognomen *Malchio*, qui peut bien être le même que le premier, et qui désigne aussi un magistrat municipal (2).

Notre inscription est enfermée dans un triple filet, qui paraît fait avec soin ; la forme de la pierre, ainsi que l'inscription suivante montrent que nous avons affaire à un tombeau de famille ; tout semble faire croire qu'il s'agit de personnes d'une certaine aisance.

Pourtant, il est évident que notre *M. Marius Malcio* n'est qu'un affranchi., car son épitaphe n'indique que le nom de son père. Mais les deux inscriptions que nous venons de rappeler, et qui désignent des magistrats de la cité, dans l'accomplissement de leurs fonctions, puisqu'elles rappellent des travaux qu'ils ont fait exécuter, nous signalent aussi ces derniers comme des affranchis, ce qui prouve que cette catégorie d'habitants n'était pas toujours reléguée dans les bas-fonds de la société. On sait, d'ailleurs, que beaucoup d'affranchis s'étaient élevés à de hautes situations dans le gouvernement.

N° 59 : *D(is) M(anibus) S(acrum). M(arcus) Marius Rusticus, vix(it) ann(is) viginti. Junia Saturnina filio pio posuit. H(ic) s(itus) e(st).*

Il s'agit ici du fils de Malcion, qui, déjà, ne portait plus le cognomen de l'affranchi. C'est la femme et la

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 977.
(2) C. I. L., vol. VIII, n° 978.

mère de nos deux défunts qui avait fait élever le monument, en se réservant, au milieu d'eux, une place qu'on a négligé de lui donner après sa mort, sans doute parcequ'elle était la dernière d'une famille disparue et qu'il ne restait plus de main pieuse pour lui rendre ce dernier devoir.

60.

D M S
FVLICIVS
NVMISATR
VS VIX ANN
VIIII H E S

IANVARIVS FILIIS SVIS
FECIT

Notre correspondant nous fait remarquer que l'épitaphe de *Fulicius Nunisatrus* est la seule qu'il ait pu lire parmi les cinq qui étaient inscrites sur la pierre, et le long desquelles courait, à la partie inférieure, la dédicace de *Januarius*. Sa notice ne nous fait connaître ni les dimensions des lettres, ni celles de la pierre, dont la disposition est la même que celle de la précédente.

D(is) M(anibus) S(acrum). Fulicius Numisatrus vix(it) ann(is) novem. H(ic) e(st) s(itus).

Januarius [*Numisatrus*] *filiis suis fecit.*

Ce monument est un éloquent témoignage de la douleur d'un père qui perdit ses cinq enfants, soit dans une épidémie, soit dans une catastrophe, soit, peut-être aussi, par une de ces fatalités qui suppriment, tour à tour, les membres des nombreuses familles que la mort a une première fois visitées.

Remarquons aussi le *prænomen* et le *nomen* du pauvre enfant de neuf ans qu'a perdu Januarius, et

que l'épigraphie africaine ne nous avait pas encore révélés. Le nom de *Numisatrus* est, sans doute, d'origine numide, et tout porte à croire qu'il s'agit encore ici d'une famille d'affranchis.

61.

D M S
IVLIVS DATVS
VIX· ANNIS L
CVRIALES PRO
PIETATE POS
VERVNT
H S E

Tombeau, forme caisson, comme le précédent, avec un seul écusson portant l'inscription. Notre correspondant ne nous donne ni les dimensions de la pierre, ni celles des lettres.

D(is) M(anibus) S(acrum). Julius Datus vix(it) annis quinquaginta. Curiales pro pietate posuerunt. H(ic) s(itus) e(st).

Ce n'est ni le nomen *Julius*, ni le cognomen *Datus*, que nous trouvons plus de cinquante fois dans les textes de l'épigraphie africaine, qui présente ici quelque intérêt, mais la qualité de ceux qui ont dédié le monument. L'inscription nous dit que ce sont les *Curiales*, c'est-à-dire les citoyens investis de charges municipales ou pouvant l'être, *possessores*. Ils sont trop rarement désignés sous ce nom, dans nos épigraphes, pour que nous ne rappelions pas les textes qui les mentionnent.

Nous voyons : 1° ceux de Gurza, dans la Byzacène, élever un monument à *L. Antonius Rogatus*, le *patron* de leur ville, c'est-à-dire, comme nous l'avons dit plus haut, le *defensor civitatis*, et non le grand personnage qui la protégeait à Rome (1); 2° ceux de la *Colonia*

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 72.

Julia Neapolis (actuellement Nebel-Kedim), dans la proconsulaire, élever une statue à *M. Numisius Clodianus*, qui leur avait légué, par testament, 10,000 sesterces, pour les rémunérer des charges qui leur étaient imposées (1); 3° ceux d'*Althiburus* (Hr Medeïna), dans la même province, dédier un monument à *Cominia Patercula,* mère d'*Helvius Melia Placentinus*, qui était un grand personnage de cette ville, puisqu'il était *flamine perpétuel, sacerdotal* d'Afrique, *attaché à cinq décuries* et *honoré d'un cheval public* (2) ; 4° ceux de Lambèse participer à l'érection d'un tombeau en l'honneur d'*Aemilius Demetrianus Fortunatus* (3) et d'un autre à la mémoire de *Memius Comes* (4).

Notre inscription contient aussi une formule, *pro pietate*, qui était probablement usitée à Ammædara, car nous la voyons se répéter deux autres fois au même lieu (5). Nous la retrouvons, d'ailleurs, à Lambèse (6), à Cirta (7), à Béja (8) (l'ancienne *Colonia Vaga,* dans la proconsulaire), et à Aumale (9) (l'ancienne *Auzia*, dans la Maurétanie Césarienne).

62.

V
/////N· FLAVIO
/////ENTINIAN
O· PIO FELICI
SEM ///ER AVG
VIIII

Trouvée par M. le Commandant Gœtschy, sur la

(1) C. I. L., n° 974.
(2) *Ibid.* n° 1827.
(3) *Ibid.* n° 3298.
(4) *Ibid.* n° 3302.
(5) *Ibid.* nos 389 et 488
(6) *Ibid.* nos 4148 et 3996.
(7) *Ibid.* n° 7317.
(8) *Ibid.* n° 1224.
(9) *Ibid.* n° 9084.

route qui va de l'ancienne *Thelepte* à *Cilium* (aujourd'hui Kasserine). Pierre milliaire, dont nous n'avons pas les dimensions, ni celles des lettres.

V. [Domino] N(ostro) Flavio [Val]entiniano. Pio, Felici, sem(p)er Aug(usto). [Millia Passuum] VIIII.

Cette pierre, nous dit notre correspondant, n'est qu'un simple fragment de colonne qui gisait, caché dans l'alfa, à quelques mètres de la nouvelle route ouverte par les soins de l'autorité militaire.

Notre correspondant ne nous fait pas connaître la distance assez précise de Thelepte, où il a découvert le fragment, pour que nous puissions déterminer si le chiffre qu'il porte indique le mille, depuis Thelepte ou depuis Cilium. Quoiqu'il en soit, il jalonnait, évidemment l'ancienne voie qui rejoignait ces deux villes et dont on connaît bien le parcours, presque identique avec celui de la nouvelle route.

Notre texte se rapporte à Valentinien I, qui régna de 364 à 375. Nous indiquons, plus haut, l'heureuse influence qu'il exerça sur l'empire. Il est probable que la route où s'est trouvé notre fragment avait été construite sous son gouvernement.

Notre confrère, M. Gœtschy, nous adresse aussi les deux inscriptions suivantes, dont la mutilation et le mauvais état ne lui ont pas permis, sans doute, de prendre une copie bien exacte. Nous les reproduisons telles quelles, sans en garantir la lecture. Voici comment il s'exprime :

« A 15 kilomètres environ de Thélepte, quatre colonnes milliaires sont couchées dans l'alfa, à 300 ou 400 mètres de la route. Les quatre socles qui les supportaient sont à côté des colonnes. Ces socles étaient formés d'une pierre carrée de 0m50 de côté et

creusés, au milieu, à la dimension de la colonne qui devait s'y encastrer. Deux de ces colonnes portent les traces d'inscriptions suivantes :

63.

I I//// F IN
CONSTANTIO · R F
INVICTO · AVG
V//////////////////
J//////////////////
5 L//////////////////
X

64.

O AITIO· NEI/////
A////FELICISSIMO
C//////////S· BONO
REIP · MTO
//////////////////
//////////////////

« Les deux autres colonnes, à moitié enterrées, n'ont pas été retournées, faute d'un personnel suffisant. Il est fort possible qu'elles portent des inscriptions. Je compte m'en assurer prochainement. »

N° 63 : probablement *Domino nostro Flavio Constantio P(io) F(elici) invicto Aug(usto) v.....* [*Millia passuum*] *Decem.* Ce serait une borne milliaire de Constance Chlore.

N° 64 : Nous n'osons déchiffrer cette inscription, que son mauvais état a rendue, sans doute, illisible à notre correspondant. Les derniers mots, pourtant, BONO REIP. MTO, nous en donnent l'attribution à peu près certaine. Il faut les lire : *bono reip(ublicæ) nato,* l'N et l'A étant liés dans un sigle. Or, nous n'avons, en Afrique, que des dédicaces à Constantin où cette formule soit adoptée (1). Ce sont aussi des bornes milliaires trouvées dans cette région : la première est sur la voie de Thelepte à Theveste, à Henchir-el-Guis.

(1) Une inscription trouvée aux Ouled-Agla par M. Marchand et publiée par M. Poulle (*Rec. de Const*, vol. XXV, p. 432), porte la même formule. Elle est dédiée à Constantin et à ses deux fils, Constantin II et Constance Ier. Pourtant, elle confirme la remarque précédente, car la formule, étant au singulier, ne s'applique qu'à Constantin. Elle ne saurait, en effet, convenir aux deux Césars, qui sont désignés au pluriel immédiatement avant.

Elle porte le mille XXII (1). La deuxième est plus haut, sur la route de Carthage à Theveste. Le chiffre du mille a disparu. Elle porte le même titre que la nôtre, mais au positif seulement : *felici* au lieu de *felicissimo* (2). La troisième est une grande colonne de marbre, brisée dans la partie inférieure, portant tous les titres de Constantin, avec la désignation de ses expéditions, ainsi que le chiffre de sa puissance tribunicienne et de son consulat, en l'année 314. La formule dont nous parlons se trouve en vedette au dessus de l'inscription, dont elle est séparée par un trait, au lieu de la clore, comme dans la notre et dans celles que nous venons de rappeler (3).

Un essai de meilleure lecture de cette inscription, ou un estampage, nous permettrait donc de la restituer complètement. Nous prions notre confrère, M. le Commandant Gœtschy, de vouloir bien nous y aider en se livrant à l'un de ces moyens d'investigation : nous donnerons le résultat de ces recherches dans notre prochain volume.

CH. VARS.

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 10035.
(2) *Ibid.* n° 10050.
(3) *Ibid.* n° 10064.

CHRONIQUE DE L'ANNÉE 1892

PROVINCE DE CONSTANTINE

SÉTIF

M. Guin, Sous-Préfet de Sétif, actuellement membre correspondant de la Société, nous écrivait, le 5 mars 1892 :

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un dessin du tombeau romain trouvé sur le champ de manœuvres de Sétif, en juillet dernier.

Ce tombeau était disposé, avec deux autres, sur le côté d'un caveau construit en maçonnerie et dont le sol était formé par une mosaïque ; celle-ci n'a pu être conservée en raison du peu d'adhérence des cubes avec la couche de mortier inférieure ; le dessin consistait en bordures concentriques en pierres rouges et bleues sur fond blanc.

Deux des trois tombeaux qui étaient réunis dans le même caveau ont été sortis de terre. Ils sont taillés en forme de parallélipipède régulier. Un seul paraît fini et porte les initiales et les moulures indiquées dans le croquis.

Ils étaient tous les trois recouverts d'une dalle épaisse et renfermaient un squelette à peu près intact posé sur une couche de chaux. (Voir la planche ci-après).

Le 28 mai, M. Guin nous écrivait de nouveau :

Le village en voie de création d'Ain-Oulmen est situé sur l'emplacement d'une ville romaine de l'époque byzantine.

La recherche de matériaux pour la construction des maisons

a mis a découvert plusieurs colonnes avec des stylobates et chapitaux, mais d'un travail assez grossier et sans intérêt au point de vue archéologique.

Deux découvertes seules ont attiré mon attention et j'ai l'honneur de vous les signaler.

Un briquetier ayant demandé l'autorisation d'établir un four à briques pour les besoins de la localité, un emplacement lui fut désigné sur un communal.

A peine avait-il fait donner quelques coups de pioche, qu'il rencontra un four à chaux tout chargé enfoui sous terre, que trois heures de travail suffirent à dégager.

Ci-joint un dessin de ce four à chaux romain. (1)

La seconde découverte un peu intéressante a trait à un bassin monolithe à quatre compartiments, dont je vous transmets également le dessin. (Voir la même planche).

Tout porte à croire que le réservoir, ou récipient en pierre servait pour l'épuration de l'huile.

Ces intéressantes communications ont été présentées à la Société dans sa réunion du 17 mai 1892. Des remerciements ont été votés à notre dévoué correspondant.

A la suite des propositions faites par la Société, M. le docteur Aubry, Maire de Sétif, membre titulaire, a bien voulu se charger de diriger quelques recherches sur le champ de manœuvres de Sétif, où l'intéressant tombeau signalé par M. Guin avait été trouvé. Une somme de deux cents francs a été mise à sa disposition dans ce but. Malheureusement, ces recherches n'ont donné aucun résultat important.

Voici de quelle façon M. Aubry en rend compte dans sa lettre du 10 août 1892 :

Jusqu'à présent nous n'avons pas été heureux. Sept fosses ont été creusées selon les indications contenues dans vos lettres ; nous sommes allés à une profondeur de 1m50 à 2 mètres selon les cas. A peu près constamment nous sommes tombés, la

(1) Nous ne pouvons, à notre grand regret, le reproduire dans ce volume (N. d. C.)

couche superficielle ayant été enlevée, sur des terres friables mélangées de moellons, de tuiles et de briques cassées et autres déblais.

Nous avons mis à découvert quatre tombeaux constitués par un sarcophage de grès ou de calcaire fermé par une large dalle mais le tout sans sculptures ni inscriptions. Deux d'entre eux étaient remplis de terre, qui avait pénétré lentement à travers les fêlures ou les joints de la dalle. Ils renfermaient aussi un ou deux squelettes à peu près complets, comme figés dans la terre très homogène qui s'était déposée lentement autour d'eux. En dehors de cela, absolument rien : pas même une pièce de monnaie, ni un objet de quelque importance.

Nous n'avons trouvé que deux petites lampes en terre cuite, de forme ronde, dont l'une a été brisée par la pioche, et une large tuile à peu près entière portant la lettre R, en grand format sur l'une de ses faces.

Nous remercions notre zélé confrère et ses collaborateurs des soins qu'ils ont apportés à ces recherches et les prions de ne pas se décourager, la patience étant la première vertu des archéologues.

PHILIPPEVILLE

Le 15 mai 1892, nous avons reçu de M. Bertrand, conservateur du musée de Philippeville, membre correspondant, la lettre suivante :

Sur ma demande, le service du Génie a bien voulu faire don à notre musée de la pierre tumulaire décrite à la page 357 du *Recueil de la Société archéologique de Constantine* (1890-91), (épitaphe de L. Sittius), n° 57.

Dans les fouilles faites ces jours derniers, pour la construction d'une maison, dans la partie intérieure ouest de la ville, on a mis à découvert un dolium, mesurant :

Hauteur : 1m55. — Grand diamètre : 1m55. — Epaisseur : 0m05.

Ce dolium était en partie enfoui dans le sable du sol de la cave, entre deux murs de construction romaine. Il a été en partie brisé par la pioche des ouvriers, mais je l'ai fait transporter dans l'intérieur de notre théâtre, puis entièrement reconstitué sur place.

Le même confrère nous écrivait, le 29 juillet 1892, pour nous adresser l'estampage de l'inscription d'*Hortensius*, reproduite ailleurs; le 4 octobre suivant, il nous transmettait celle de *Primitivus*.

Le 9 novembre, M. Bertrand nous écrit encore :

J'ai l'honneur de vous adresser, sous rouleau séparé, l'estampage d'un fragment de borne milliaire en marbre blanc, qu'un chasseur, M. Robert, conseiller municipal, a trouvé dans la broussaille du col d'El-Diss, à 12 kilomètres de la ville et au bord de la voie romaine.

Les propriétaires, MM. Jean Xicluna et Grima, négociants en vins, en ont fait don au musée, sur ma demande, et l'y ont fait transporter *à leurs frais*. On ne peut être plus aimable.

Cette colonne est en beau marbre blanc ; les lettres très belles et bien conservées. Hauteur du fragment : 0m70 ; diamètre en hauteur : 0m30.

N'est-ce pas une inscription datant du 1er Consulat de Philippe l'Arabe, car nous en avons une autre au Musée portant cos II ?

SÉRIANA

Nous avons reçu de M. Gsell, professeur à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, membre titulaire de la Société, auquel les découvertes de M. Moliner-Violle avaient été communiquées, les appréciations suivantes :

AU SUJET DE LA SYNONYMIE DE SERIANA

M. Moliner-Violle me semble avoir fait une très intéressante découverte qui fixe désormais le nom antique de Sériana. Cette ville portait le nom de Lamigga ou quelque nom voisin. Cela résulte :

1° Du fait qu'au même endroit on a trouvé deux inscriptions donnant ce nom de lieu : l'inscription de Fortunatus (C. I. L., VIII, 4376) et celle qu'a trouvée M. Moliner-Violle ;

2° Du fait que dans cette région, et dans cette région seulement, on trouve un assez grand nombre de villes commençant

par *Lam* : Lambaesis, Lamasba, Lambafudi (C. I. L., VIII, p. 270), Lambiridi (1).

Quant à la véritable forme du nom, elle est douteuse. Sur l'inscription de Fortunatus, on lit LAMIGG... [et non LAMIGO, qui est édité au *Corpus*]. Dans Saint-Grégoire-le-Grand (*Lettre à Hilarus, notarius Africae*, édition Ewald, I., 82, p. 100), on trouve mentionnés deux diacres « ecclesiæ *Lamigensis* ». D'autre part, dans la réunion de Carthage de 411, est mentionné un évêque *Lamiggigensis*, et on retrouve la même forme dans la liste des évêques de l'année 484.

On voit par ce dernier document qu'il y avait en Numidie deux villes épiscopales du même nom (n° 101) : *Maximus Lamiggigensis* ; n° 102 : *Cardelus Lamiggigensis*), fait, du reste, commun en Afrique (Hippo, Tipasa, Thubursicum, Chiniava, Timida, etc.).

Cette inscription de M. Moliner-Violle semble importante. C'est, autant qu'il paraît, une lettre du gouverneur Anicius aux magistrats de Lamigga. Je serais plus disposé à penser à un gouverneur du quatrième siècle (2) qu'à Q. Anicius Faustus, légat de Septime Sévère : s'il s'agissait de cet Anicius Faustus, l'omission du prénom serait étonnante.

MILA

M. Jacquot, juge de paix de Mila, membre correspondant, écrivait le 25 mai 1892 :

J'ai l'honneur de vous faire part de la découverte d'une statuette en bronze que j'ai trouvée dernièrement dans les restes d'une construction romaine, au-dessus de Sidi-bou-Yahia (dans le cimetière).

Cet objet d'une hauteur de 3 centimètres et demi et d'un poids de 25 à 30 grammes, est très oxydé, mais a été conservé dans toutes ses parties.

Il représente un hibou au repos, la tête enfoncée dans le cou, les ailes repliées sur le dos, la queue basse, les pattes allongées,

---

(1) Ajouter probablement la ruine qui est à Henchir-Mafouna, entre Lamasba et Seriana (*Ephem.*, *épigr.*, VII, n° 787 : « Genio Lamso »). Les évêchés de Lamsorta et de Lamzellum (Morcelli, *Africa Christiana*, tome I, p. 197, 198) étaient aussi en Numidie : leur emplacement exact est inconnu.

(2) Pour les Anicii du quatrième siècle, cf. Pallu de Lessert, *Recueil de Constantine*, XXV, p. 225-226.

aux doigts largement ouverts. L'oiseau est perché sur une tortue posée à plat, les membres sortant de la carapace, dont le dessous forme le support de la statuette.

A cette lettre est jointe un dessin que la description ci-dessus nous dispense de reproduire. Cette petite statuette, dans son exécution, possède un certain cachet artistique. Il en a été donné communication à à la séance du 2 juillet.

Dans son xxe volume (1879-80), p. 195 et suiv., la Société a rendu compte des fouilles qu'elle a fait exécuter dans un jardin, à Mila, pour mettre au jour une statue colossale, appelée communément la Ghoule (R'oula); un dessin de cette statue et un plan des substructions déblayées accompagnent l'article.

M. Jacquot a recueilli une des traditions qui ont cours dans la localité, sur cet ancien momument et nous a écrit à ce sujet, le 17 juillet 1892 :

J'ai l'honneur de vous communiquer la légende arabe concernant le temple et la statue colossale découverte en 1880, dans les jardins de Mila.

La chanson à laquelle Si Abder Rahman fait allusion se chantait bien avant que M le Juge de paix Dupuis ait mis au jour la statue. Quant à l'histoire de Mellou et Marïoussa, elle a été trouvée dans un grimoire dérobé, il y a une vingtaine d'années, à un Marocain de passage à Mila. Ce manuscrit contient en outre une foule de légendes et d'indications de trésors (?).

LA GHOULE DU DJENAN-MELLOU (MILA)

Il y a de cela bien longtemps, probablement dès les premiers jours de la conquête romaine, un personnage nommé Mellou vint se réfugier à Mila pour échapper aux persécutions des Italiens (alors en guerre avec Rome) Il avait avec lui sa femme Marïoussa, également d'origine romaine, et tous deux allèrent demander asile dans un temple qui s'élevait sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le jardin domanial appelé Djenan-Mellou, près de la Casbah.

Mellou et Marioussa demeurèrent dans ce temple, où ils se firent remarquer par leur vie simple et leur esprit droit et juste. Leur réputation ne tarda pas à s'étendre et on prit l'habitude de venir

les consulter sur toute chose. Justement, il se créa dans le lieu saint un marché annuel qui attirait, trois jours durant, une foule d'étrangers : dans ce marché on vendait un peu de tout et le temple ne désemplissait pas. Mellou et Marïoussa prirent l'habitude, durant ces trois jours d'affluence, d'enseigner la morale au peuple Et comme chacun les écoutait avec plaisir les cadeaux de toute nature leur étaient offerts par les fidèles.

Cependant, Mellou vînt à mourir. Quelques années après sa mort les Italiens recommencèrent leurs hostilités contre les Romains et ils vinrent attaquer Mila, où Marïoussa organisa la résistance. Se voyant vaincue, cette héroïque femme monta sur une tour qui dominait le temple et se précipita sur le sol. Les ennemis l'achevèrent à coups de sabre. Peu de temps après, la paix fut conclue entre les deux armées et les Romains de Mila posèrent comme condition première que leurs ennemis, en souvenir de Marïoussa, élèveraient une statue qui reproduirait les traits de l'héroïne. Cette statue fut, en effet, taillée à Bône et amenée à grand peine à Mila, où elle fut placée dans le temple. Une femme fut ensuite chargée du soin de veiller sur cette statue, de percevoir les dons et les offrandes et d'entretenir le temple.

L'ombre de Marïoussa reparut pendant longtemps dans la ville et les habitants s'effrayaient de voir ce blanc fantôme parcourir leurs rues à l'heure de la sieste. La ghoule se promenait surtout dans les jardins qui furent créés plus tard sur l'emplacement du temple et les vieillards se rappellent bien avoir vu le revenant glisser sans bruit à travers les arbres. Lorsque les enfants avaient mécontenté leurs parents ils étaient menacés d'être donnés au fantôme (rhoania). De là la chanson que connaissent bien les jeunes indigènes et qui contient cette phrase :

« Enfants, ne pleurez pas, ou nous vous ferons manger
« par la statue du jardin de Mellou. »

Cette chanson était populaire bien des années avant la découverte de la statue et du temple du Djenan-Mellou.

Si Abderrhaman, Thaleb.
P. c. c. : L. Jacquot.

BOU-KORINA, AÏT-SKAÏEF
(entre Mila et Djidjeli)

Nous avons reçu la communication suivante, datée du 1er juillet 1892, de M. le Capitaine Le Breton :

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus la photographie d'une

STÈLE DE BOU-KORINA

stèle trouvée chez les Ouled-Tahia, commune de Fedj-M'zala, dont l'original vient d'être offert au musée de Constantine.

L'intérêt que vous prenez à tout ce qui concerne l'archéologie départementale me fait un devoir de vous communiquer les renseignements officiels que je donne au musée de la ville sur l'emplacement où j'ai eu la bonne fortune de rencontrer ce modeste document.

Cette stèle a été découverte sur un mamelon (dit *Bou-Korina*), près la route de Mila à Djidjelli, avant d'arriver au Col de Fedoulès, vers le 95e kilomètre au-dessus de *Mechta-Fersala*.

Le mamelon est couvert de pierres tumulaires parmi lesquelles les plus intéressantes seraient quelques inscriptions de vétérans. Aucune de celles rencontrées ne portait cependant ni date, ni noms de légions ou de consul.

A 400 mètres au pied et au S.-E. de ce mamelon, se trouvent les ruines d'un pagus romain (au lieu dit Aït-Skaïef). Ces ruines, très maladroitement fouillées par les Arabes, présentent entre autres curiosités une mosaïque sur ciment romain d'assez grande dimension.

Je pense, Monsieur le Président, que les ruines de *Skaïef* et du cimetière romain de *Bou-Korina*, peuvent offrir un intérêt documentaire à l'activité de votre Société, et je serais très heureux si jamais ces quelques renseignements pouvaient lui être utiles. (Voir la planche).

Agréez, etc.

Capitaine Lebreton,
du Service géographique de l'Armée.

HAMMAM-MESKOUTINE

Les statues et les principaux bas-reliefs découverts à Announa ont été transportés à Hammam-Meskoutine et placés dans le musée installé avec autant de soin que de goût par M. et Mme Rouyer, dans le jardin de l'établissement.

Ce musée, où ont été groupées toutes les découvertes faites depuis quelques années dans la localité et aux environs, présente le plus grand intérêt. Il contient, en outre de nombreuses inscriptions latines,

statues et bas-reliefs, une remarquable collection de stèles libyques et puniques.

M. et Mme Rouyer ont prouvé ainsi ce qu'on pouvait obtenir avec des soins et du dévonement. Puisse leur exemple être imité dans tous nos centres!

TUNISIE

SOUÇA (HADRUMETE)

M. le Lieutenant Hannezo, membre correspondant, nous a transmis les notes suivantes, accompagnées de dessins, sur un hypogée découvert à Hadrumète, en mai 1892.

Notes sur un hypogée de la nécropole païenne d'Hadrumète, par M. LE CAPITAINE CHOPPARD *et* M. LE LIEUTENANT HANNEZO, *du 4e Tirailleurs algériens.*

Mai 1892

La nécropole païenne d'Hadrumète vient de nous fournir un nouveau document intéressant : une peinture murale sur face d'un tombeau encastré dans une niche.

Comme la première peinture murale, découverte il y a quelques mois et représentant un cabaretier devant sa table, la deuxième peinture murale été trouvée dans un hypogée.

L'hypogée, orienté du nord au sud, a sa porte face au sud ; aucun escalier ne dévoile l'entrée de la chambre souterraine ; quelques pierres placées sans ordre et formant mur sans maçonnerie bouchent simplement l'entrée de l'hypogée ; un coup de pioche donné dans ce mur improvisé à fait apparaître subitement un vide qui, de suite examiné, nous mit en présence d'un hypogée.

L'hypogée, dont les dimensions sont indiquées dans le plan joint à cette note, est de forme à peu près carrée ; il est creusé dans le tuf ; il renfermait neuf corps dont un d'adulte et deux d'enfants en bas âge. Les corps étaient inhumés, deux dans des fosses creusées à même le sol de l'hypogée, deux (ceux des enfants en bas-âge) dans une seule et même niche les cinq autres corps étaient renfermés dans les cinq niches.

FRESQUE DE L'HYPOGÉE D'HADRUMÈTE

FRESQUE DE L'HYPOGÉE D'HADRUMÈTE

Les fosses étaient reconvertes de tuiles tombales ordinaires et contenaient : la première, une ampulla à long col en terre rouge, la seconde, une lampe représentant un lion attaquant un cheval, sans marque de potier, et deux plats peu profonds *(patellæ)* à rebords légèrement évasés et en terre rouge assez fine.

Les niches, sans aucune ornementation sur les parois, contenaient chacune un sarcophage, creusé dans le tuf, dont la partie antérieure formant mur était élevée de 0m90 au-dessus du sol de la chambre et dont la profondeur totale était d'un mètre. Les sarcophages étaient fermés par de grandes tuiles tombales recouvertes elles-mêmes par un lit de maçonnerie et de chaux. Dans ces quatre niches furent trouvés :

Niche B : Corps sans objet funéraire ;

Niche D : Corps, lampe, noyée dans la maçonnerie, représentant un cerf à gauche ;

Niche E : Corps, un plat creux *(patina)* ;

Niche F : Deux corps d'enfants en bas-âge ; chacun de ces corps était recouvert par une patina creuse allongée et renversée.

La niche G. ne différait des quatre niches décrites ci-dessus qu'en ce que sa paroi au-dessus du sarcophage était décorée d'une peinture, en couleurs sombres, représentant au fond une vasque en forme de coquille et sur les deux côtés un vase plein d'épis de blé ou de fleurs. Le dessus du sarcophage était intact dans l'intérieur, un corps sans aucun objet funéraire.

La paroi contenant la niche I était ornementée de peintures représentant au-dessus de la niche deux amours entourés de fleurs et tenant, très probablement, chacun le bout d'une guirlande; le long des côtés de la niche jusqu'au sol de l'hypogée quelques traces de peinture. La niche renfermait, comme les autres mais dans des conditions différentes, un corps inhumé.

Au lieu de creuser un tombeau en forme de sarcophage en laissant subsister une face extérieure, l'ouvrier avait creusé la niche à 1 mètre de profondeur au-dessous du sol de la chambre ; le corps avait été déposé sans objet funéraire au fond de la fosse et recouvert par des tuiles tombales reposant sur des rebords entaillés dans le tuf ; ensuite un blocage de forte maçonnerie de 1m50 d'épaisseur avait été construit de façon à mettre la partie supérieure de ce tombeau à 0m90 au-dessus du sol, comme cela existait dans les autres niches. La maçonnerie était revêtue d'une couche lisse de plâtre ; la partie supérieure, en plan incliné, était ornementée de dessins, en couleurs vives, représentant trois guirlandes (voir la planche) des fleurs éparses et trois corbeilles de fleurs ; sur la partie antérieure était reproduit en couleurs sombres, le sujet suivant : un attelage de deux

mules à un char à deux roues ; dans le char un homme courbé passant un récipient plein à un autre homme qui tend les deux mains pour recevoir le vase ; à coté de ce deuxième homme un autre légèrement courbé qui verse dans un boisseau le contenu de son récipient ; enfin un quatrième homme attend que le boisseau soit plein pour le prendre et en verser le contenu dans des tas qui sont derrière lui. Les tas, représentés dans cette peinture, semblent être des tas d'olives.

La partie maçonnée portant cette peinture murale ne pouvant être enlevée sans risque d'être détruite a été laissée sur place (Voir la planche reproduisant cet intéressant dessin).

Dans le fond de la même niche, on remarque quelques traces de peintures représentant des fleurs, plumes de paon, etc.

Entre les deux niches du fond de l'hypogée est esquissée à gros traits et grossièrement, une tête de femme.

Cet hypogée, a dû, comme beaucoup d'autres, être visité dans des temps inconnus et les objets riches ou urnes qui devaient garnir le dessus des sarcophages être enlevés.

L'hypogée, après complet examen, a été refermé et son emplacement réparé.

Capitaine Choppard. — Lieutenant Hannezo.

EL-MEDHIA (Africa)

La Société archéologique n'avait, jusqu'à ce jour, reçu aucune communication directe d'El-Mehdia, une des régions de l'Afrique septentrionale, les plus riches en souvenirs historiques et en vestiges de l'antiquité.

Cette lacune est comblée. Un honorable officier ministériel d'El-Medhïa, M. Damichel, frappé par l'importance des vestiges rencontrés par lui à chaque pas, désireux de contribuer à la découverte de documents nouveaux, est entré en relations avec la Société et est devenu notre correspondant.

Répondant à une lettre qu'il avait reçue de nous, M. Damichel, écrivait le 26 juillet 1892 :

Comme vous le dites, la région de Madhïa est, en tout et pour tout, fort intéressante.

AMPHITHÉATRE D'EL-DJEM

AMPHITHÉATRE D'EL-DJEM

A côté de la petite ville elle-même, où tout respire encore l'antique splendeur, à chaque pas, nous foulons un sol cachant mille secrets historiques.

Là, c'est Thapsus, avec son môle encore debout, témoin muet de l'anéantissement par César des derniers débris de l'armée de Pompée.

Plus loin, Leptis et Ruspina, avec tous leurs souvenirs.

En face, à quelques milles en mer, les Larounassiae (îles Kheiriat), creusées de vastes souterrains et coupées en tout sens par des chemins et de splendides mosaïques.

Zouila, vide de bazars, aujourd'hui, mais coquettement perdue aux portes de Mahdïa dans de verdoyants jardins.

Plus loin la fameuse nécropole phénicenne si savamment décrite par M. le lieutenant Hannezo.

Au-delà, les villages de Menaka, Salakta, El-Alïa, la Tour Khadidja (Caput-Vada).

Sur la droite, en s'enfonçant dans les terres, les jardins et une forêt de lentisques, les vestiges d'une ville phénicienne assurément imposante, où des fouilles sérieuses n'ont jamais été faites et, par ironie, l'emplacement se nomme : *Rechercha.*

Puis, enfin El-Djem, l'antique Thysdrus, avec son gigantesque amphithéâtre, rivalisant de beauté avec le Colysée de Rome ! Malheureusement l'incurie administrative locale est grande; pour peu qu'elle se perpétue, il ne restera rien de cet admirable monument *qui n'est même pas classé.*

D'ici et delà, aux environs d'El-Djem, de magnifiques citernes, fort bien conservées, un chapiteau de colonne énorme, en marbre blanc, perdu dans un cloaque.

Au-delà, à la hauteur de la Sebkha de Sidi-el-Loui, la Numidie, dans toute sa sauvage splendeur, le royaume de Juba.

Je joins à cette lettre deux types de vues que je viens de prendre à El-Djem ; l'une et l'autre ne vise que l'amphithéâtre. Sous peu, si vous le permettez, je vous adresserai les vues de Sallakta de Dimas, de Madhïa, moderne et antique.

En exécution de ses promesses, M. Damichel nous écrivait le 8 septembre :

Je vous adresse trois croquis assez mal dessinés, de Mahdïa et de Thapsus. Excusez l'imperfection de mon travail ; j'ai tenu seulement à vous donner une idée aussi exacte que possible de ces deux localités.

J'attends l'autorisation de fouiller à El-Djem où je devine quantité d'endroits intéressants.

A ces intéressantes communications étaient joints :

Deux vues photographiques d'El-Djem reproduites dans les planches ci-jointes ;

Plan de Madhia vers 934;

id. d'après Marmol ;

Plan de Dimas (Thapsus).

La Société adresse ses remerciements à M. Damichel pour ses communications.

GAFSA (Capsa)

M. le Chef de Bataillon Gœtschy, commandant supérieur de Gafsa, membre correspondant de la Société, a bien voulu nous envoyer plusieurs communications sur cette région si intéressante et si peu explorée. M. Vars a rendu compte de diverses inscriptions découvertes et communiqués, avec de bons estampages, par notre correspondant.

M. le Commandant Gœtschy nous a, en outre, adressé les notices suivantes que nous sommes heureux de reproduire, en lui transmettant les félicitations de la Société.

HAYDRA

Les grandioses ruines d'Haydra sont certainement les plus belles que j'ai encore vues. L'admirable mausolée, l'arc de triomphe, la citadelle avec sa basilique ont été décrits plusieurs fois. Je ne m'attarderai donc pas à en parler et je me bornerai à indiquer dans ces notes le résultat de l'examen que j'ai fait de certains tombeaux de l'époque païenne.

Ces tombeaux sont situés au nord et au sud de la voie romaine qui passait sous l'arc de triomphe. Les tombeaux byzantins sont à 4 ou 500 mètres de là, sur la colline nord ; un autre cimetière s'étend sur la rive de l'Oued-Haydra. C'était probablement le cimetière des esclaves.

J'ai fait ouvrir six tombeaux :

N° 1. — Grande pierre, forme caisson, de 1m50 de longueur

sur 0m60 de hauteur et autant d'épaisseur, portant trois écussons mortuaires, celui du milieu vide. (Voir inscription M. MARIVS ci-devant).

Le caisson enlevé, on trouve quatre grandes dalles laissant entre elles un espace rempli de terre de 0m50 de côté, environ. Sous ces dalles et, presque aussitôt, en grattant la terre, on voit apparaître d'abord le tuyau aux libations, puis le faîte du cippe. Celui-ci est formé de six grandes tuiles de 0m35 de largeur sur 0m15 de hauteur, en terre rouge, assemblées deux à deux. Entre ces tuiles se trouvent les cendres et débris du bûcher mêlés à la terre. A l'extrémité ouest, deux vases en terre rouge, une lampe et un crochet en fer, forme hameçon, qui tombe en poussière dès qu'on le touche.

Pas de pièces de monnaie.

N° 2. — Exactement même disposition que le précédent. Le caisson porte cinq écussons, tous remplis, mais dont l'écriture est très difficile à déchiffrer ; la plus lisible est celle de FVLICIVS. (Voir ci-devant).

Les cendres, au lieu d'être, comme dans le tombeau précédent, mêlées à la terre, sont renfermées dans un vase en terre rouge, forme marmite, avec un couvercle. Une lampe est placée à côté.

Pas de plats, pas de monnaies.

N° 3. — Tombeau forme caisson comme le précédent. Un seul écusson portant l'inscription IVLIVS DATVS. (Voir ci-devant).

Sous les dalles, on ne trouve pas trace de cippe ni maçonnerie. Les cendres sont mêlées à la terre.

Il n'y a ni lampe, ni vase, ni monnaies.

Les trois autres tombeaux ne présentent pas trace de monolithes forme caisson. Ceux-ci ont dû être enlevés.

N° 4. — Tombeau formé d'une grande dalle carrée de 1m50 de côté. Au-dessous, quatre dalles laissant entre elles la place de la cheminée aux libations. Le cippe est noyé dans une grosse épaisseur de maçonnerie très difficile à enlever. Dans le cippe, on trouve : un vase forme bouteille en très beau verre irisé opaque communiquant avec le trou des libations et absolument vide ; à côté, une fort jolie lampe *au Lion* en poterie rouge et une petite soucoupe en poterie commune.

Les cendres sont mêlées à la terre.

N° 5. — Grande dalle carrée de 1m20 de côté. Au-dessous, quatre dalles carrées laissant entre elles un espace pour la cheminée aux libations. Le cippe est, comme le précédent, noyé

dans une forte maçonnerie. Dans le cippe, les cendres sont mêlées à la terre ; on trouve, à l'extrémité ouest, deux vases en poterie fine forme bouteille ; le col d'un des deux vases servait de cheminée des libations. A côté du deuxième vase, est placée une lampe portant, d'un côté, une figure de femme et, au revers, une inscription. (Ci-joint le fac-simile de la lampe) (1).

N° 6. — Très belle dalle hexagonale de 0m60 de côté, puis une deuxième assise de dalles, au milieu le trou des libations. Beaucoup de maçonnerie entourant le cippe, qui est entièrement rempli de cendres, d'os calcinés et de très gros morceaux de charbon très bien conservé. Encastrés dans la maçonnerie : une lampe, que la pioche brise en plusieurs fragments, portant une inscription et un vase en poterie forme bouteille. Aucun objet dans le cippe lui-même, pas la moindre trace de monnaies.

AÏN-MOULHARES

I.

Dans le pâté montagneux des Ouled-Sellama (nord-ouest de Gafsa, Tunisie), entre le Djebel-bou-Dinar et le Djebel-Tabaga, se trouve un défilé indiqué sur la carte sous le nom de Khanguet-Gribou et que les indigènes appellent Khanguet-Aïn-Oum-el-Arès. A la sortie nord de ce défilé sourdent de nombreuses sources formant, en tout temps, un cours d'eau assez important qui, sous le nom d'Oued-Oum-el-Arès, coule vers le sud. Cette eau était, à l'époque romaine, retenue par un barrage dont il ne reste plus que quelques vestiges (situé à 100 mètres environ du marabout actuel de Sidi-bou-Diaf). Elle s'échappait par une canalisation tracée le long du flanc est de la montagne (et dont toute la partie creusée dans le roc est admirablement conservée), pour aller arroser les terrains de labour situés dans la cuvette que forme l'épanouissement sud du défilé.

Le barrage vient d'être reconstruit, à 300 mètres environ de l'ancien emplacement, par les soins de l'autorité militaire et la seguia a été rétablie jusqu'à la sortie sud du Khanguet.

Au nord, le défilé s'ouvre brusquement sur un vaste plateau parsemé de ruines, qui deviennent de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'Oued-el-Haïdj, à quatre kilomètres environ du Kanguet, se dresse un mausolée en parfait état de conservation. C'est un monument très simple de forme, long de 3m50 sur 3 mètres de largeur et environ 1m80 de hauteur. La toiture est formée de six dalles minces de 3 mètres de long sur 0m15 d'épaisseur et 0m50 de largeur.

---

(1) Ce dessin est reproduit dans la planche suivante.

Lampe trouvée à Haydra (Tunisie)

La face antérieure porte, au-dessus de l'ouverture, un cartouche en queue d'aronde où se trouvait une grande inscription dont toutes les lettres ont été soigneusement détruites au ciseau; aucune lettre n'a été épargnée.

Tout autour du mausolée existent de nombreuses ruines couvrant le plateau jusqu'à l'Oued-el-Haïdj, dont le lit devait être endigué à l'époque romaine, car des traces de quais sont encore très visibles sur les deux rives.

Les indigènes appellent cet endroit Enchir-Khaloua-ben-Nouï.

II.

Près de la frontière algérienne, au point appelé Aïn-bou-Driès, au nord-ouest de Feriana, se trouvent des ruines très nombreuses. Sur un mamelon, on voit les restes d'un fortin, reconstruit par les Byzantins. Il a environ 0m30 de côté, présente une tour à chaque angle et comprend une enceinte extérieure à 8 mètres environ du fortin.

Encastrée dans la face est se trouve une grande pierre de 1m80 environ de longueur, portant l'inscription ITAVE SECVNDA, déjà publiée.

BORNES MILLIAIRES

En partant de Thelepte (près Feriana, Tunisie), pour se diriger sur Kasserine, par la nouvelle route qui vient d'être ouverte par les soins de l'autorité militaire, j'ai trouvé plusieurs bornes milliares, dont quelques-unes portaient des inscriptions, qui n'ont pu être relevées qu'en partie.

La première, qui n'est qu'un simple fragment de colonne, gisait, à quelques mètres de la route, cachée dans l'alfa. J'ai relevé l'inscription D. N. FLAVIO VALENTINIANO, publiée ci-devant.

A quinze kilomètres environ de Thelepte quatre colonnes milliaires sont couchées dans l'alfa, à 3 ou 400 mètres de la route, les quatre socles qui les supportaient sont à côté des colonnes. Ces socles étaient formés d'une pierre carrée de 0m50 de côté et creusée, au milieu, à la dimension de la colonne qui devait s'y encastrer. Deux de ces colonnes portent les traces d'inscriptions. (Voir les deux bornes milliaires commentées par M. Vars).

Les deux autres colonnes, à moitié enterrées, n'ont pu être retournées faute d'un personnel suffisant. Il est fort possible qu'elles portent des inscriptions. Je compte m'en assurer prochainement.

Pour les articles non signés :

Le Président,

ERNEST MERCIER.

NECROLOGIE

Le Commandant PAYEN,

MEMBRE TITULAIRE

La Société archéologique a perdu, en 1892, un de ses membres les plus anciens, M. le Commandant Payen, décédé à Constantine, le 17 juin.

M. Mercier, premier Vice-Président, a prononcé sur la tombe les paroles suivantes, au nom de la Société :

« La mort impitoyable vient encore de frapper la Société archéologique de Constantine, dans la personne d'un de ses membres titulaires les plus anciens, M. Payen, dont l'admission remonte à l'année 1856.

« Payen appartenait à cette brillante phalange d'officiers de l'armée d'Afrique formant en quelque sorte la seconde génération des conquérants, qui ont pris des mains de leurs anciens le pays à peine soumis et se sont voués à la tâche moins brillante, mais non moins utile, et souvent aussi dangereuse, d'assurer les effets de la conquête en façonnant le peuple vaincu à notre domination.

« Payen s'était donné corps et âme à cette tâche ; puis, tout naturellement, il se prit d'amour pour son œuvre, et après être rentré dans la vie civile, il se fixa pour toujours dans son pays d'adoption où il vient de mourir.

« D'autres raconteront sa carrière militaire, les combats auxquels il a pris part, le courage dont il a fait preuve dans toutes les circonstances. Saluons-le à ce titre, mais honorons aussi l'ouvrier de la première heure, un de ceux qui ont aimé l'Algérie, qui ont cru à son avenir et qui ont contribué à donner à la France la colonie que toutes les nations lui envient.

« De même que beaucoup de ses collègues, PAYEN fut attiré tout d'abord par l'aspect des ruines romaines qui couvrent le pays. Il comprit la grande leçon que ces débris méprisés par le vulgaire nous offre ; il les interrogea avec passion et leur arracha plus d'un secret. En évoquant les souvenirs d'un passé lointain, il sut en tirer des enseignements pour nous, modernes, qui recommençons l'œuvre de nos prédécesseurs, œuvre si complète qu'on se demande comment elle a pu être si entièrement détruite.

« La première communication adressée à la Société par M. PAYEN, *sa notice sur l'emplacement de plusieurs villes romaines de la subdivision de Batna,* fut publiée dans notre Recueil de 1856-57 ; cet excellent travail avait été précédé par sa *Lettre sur quelques inscriptions de l'Aurès.*

« Le volume de l'année suivante contenait de lui toute une série d'inscriptions inédites de Batna, accompagnée d'un bon commentaire, et qu'il continua dans le Recueil de 1860-61 ; dès lors PAYEN est classé comme un épigraphiste de valeur.

« En 1863, il fournit un beau mémoire sur les tombeaux circulaires de la province.

« PAYEN avait quitté la région de Batna si bien explorée par lui. Il résidait à Bordj-bou-Aréridj et rayonnait aux environs de cette ville. Ce fut alors qu'il parcourut la plaine du Hodna où il fit des découvertes importantes. Il étudia spécialement le système d'aménagement des eaux et d'irrigation que les Romains avaient mis en pratique pour fertiliser cette vaste contrée et dont les traces se retrouvent en maints endroits, dans ces régions redevenues stériles.

« Le mémoire adressé par lui à M. le général Desvaux, alors notre Président honoraire, pour rendre compte de ses recher-

ches, a été publié dans notre volume de 1864, accompagné de cartes et de dessins précis. Payen venait alors d'être promu commandant. Cette reconstitution d'ensemble est certainement le travail le plus original en ce genre qui a été fait en Algérie et celui qui montre le mieux que la question hydraulique a toujours été la base de la colonisation de ce pays, il y a 16 ou 18 siècles comme maintenant, que les Romains s'étaient pénétrés de cette vérité et que la situation étant la même, il ne nous reste qu'à profiter de leurs leçons et à les imiter.

« Pendant plusieurs années encore, le commandant Payen nous a adressé toutes ses découvertes, et il serait trop long de les rappeler ici.

« Après avoir pris sa retraite, il s'était fixé à Sétif, où il fut élu successivement conseiller général, puis maire. Depuis longtemps, il avait été l'objet de distinctions bien justifiées par son mérite : chevalier, puis officier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, puis officier de l'Instruction publique ; le Ministère lui avait, en outre, conféré le titre de correspondant du Comité ; enfin il était commandeur du Nicham Iftikhar de Tunis.

« De retour dans la région de Batna, qu'il avait si vaillamment parcourue durant sa jeunesse, il y passa de longues années, dans une retraite studieuse, mais sans rien publier. Il a dû amasser de nombreuses et précieuses notes qui, nous en avons l'espoir, ne seront pas perdues pour l'archéologie.

« Enfin, ses derniers jours se sont écoulés à Constantine, où sa présence était ignorée de la plupart d'entre nous ; la maladie, il est vrai, l'y tenait cloué sur son lit.

« Telle fut, en abrégé, la carrière de notre confrère le commandant Payen.

« Il a été un des collaborateurs les plus assidus de notre Société dans les premiers temps de sa fondation, un de ceux qui ont contribué à lui donner le rang honorable qu'elle a conquis et que nous avons le devoir de lui conserver.

« Il a droit, à ce titre, à toute notre reconnaissance et je vous convie à lui adresser avec moi les suprêmes adieux.

« Il est entré dans le repos éternel ; mais son souvenir res-

tera parmi nous, comme celui d'un pionnier de la première heure, inscrit sur le livre d'or de la Société archéologique. »

Cet appel a été entendu par la famille du Commandant Payen qui a bien voulu nous confier le soin de publier ses travaux inédits. Nous avons commencé dans le présent volume et continuerons dans celui dans celui de l'année prochaine.

Payen (Alfred-Auguste-Charles-Emmanuel), était né le 8 juin 1819, à Avesnes-les-Aubert (département du Nord.)

A l'âge de 18 ans, le 8 juin 1837, il s'engagea au 2e régiment de ligne et franchit rapidement les grades inférieurs.

Le 23 décembre 1843, il était nommé sous-lieutenant. Cinq ans après il recevait sa promotion au grade de lieutenant et, six mois plus tard, le 25 juin 1849, il passait par permutation au 2e Régiment de la Légion étrangère, afin de rester en Algérie où il était depuis 1842 et qu'il ne devait plus quitter.

Il prit part, en février et mars 1843, à la colonne des Zardeza et de l'Edoug sous les ordres du général Baraguay d'Hilliers, puis à celle des Beni-Toufout sous le même chef.

Au mois d'avril suivant, Payen fut détaché au service du Génie, comme officier auxiliaire de cette arme, pour la construction de la route de Constantine à Philippeville (section du Hamma) et cité au *Journal militaire* pour ses travaux topographiques.

Ces travaux ne l'empêchèrent pas d'accompagner le général Randon, dans l'été et l'automne de la même année, à la colonne des Hanencha, de Souk-Ahras, du Dir et de Tébessa et de concourir à la délimitation de la frontière tunisienne.

Mais nous ne pouvons retracer ici toutes ses expéditions. Durant les années 1845, 46 et 47, il prit part aux colonnes faites dans l'Aurès, le Bellezma, la région de Tébessa, celle de Sétif, le Bou-Taleb (colonne de la neige) et les oasis du Zab.

En mai 1848, il entra comme adjoint intérimaire au bureau arabe de Batna et fut titularisé, adjoint de première classe, le 2 juillet suivant.

Peu après, il était chargé d'assurer le service des approvi-

sionnements des troupes occupées au siège des Zaatcha (octobre-décembre 1849).

Dès lors, il ne cessa de parcourir le cercle de Batna, chargé de missions de toute nature et prenant part aux expéditions dans l'Aurès et dans le Sud.

Lorsque la guerre ou le service lui laissait quelque répit, il travaillait à l'établissement de la carte au 1/200000e, avec les gîtes d'étapes, de la subdivision de Batna et recevait, en 1854, du général de Mac-Mahon, commandant la province, un témoignage de satisfaction « pour le soin apporté à cette carte et sa bonne exécution. »

Payen avait été porté à l'ordre du jour de la colonne de l'Aurès, pour sa belle conduite à l'arrière-garde où il avait soutenu l'attaque des cavaliers d'Ahmed-Bey, en mai 1845.

L'année suivante, il était de nouveau félicité pour ses services à la colonne de la neige.

En janvier 1847, il était porté sur le tableau d'avancement pour action d'éclat lors de l'assaut des jardins de l'oasis des Ouled-Djellal et recevait, le 23 avril 1852, la croix de la Légion d'honneur.

Le 5 mai 1853, il était promu au grade de capitaine et devenait chef de bureau arabe de première classe à Batna, en 1855.

Le 20 février 1860, le capitaine Payen fut envoyé à Bordj-bou-Aréridj, comme chargé de l'expédition des affaires de ce cercle et il quitta alors la région de Batna qu'il parcourait sans interruption depuis quinze ans.

Un an plus tard, il recevait le titre de Commandant supérieur du cercle, où il était promu, le 5 mars 1864, au grade de chef de bataillon.

C'est vers cette époque que Payen s'appliqua à l'étude des travaux hydrauliques des Romains dans le Hodna, ce qui lui valut les félicitations du général Périgot, commandant la province.

Le 28 décembre 1867, le commandant Payen était fait officier de la Légion d'honneur et, le 3 mars 1869, il était admis, sur sa demande, à la retraite.

Ici s'arrête la carrière militaire du commandant Payen.

Il était membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique depuis l'année 1858. Le 2 avril 1869, il fut nommé Officier de l'Instruction publique.

Rentré dans la vie civile, à l'âge de 50 ans, encore plein de vigueur, Payen ne pouvait rester inactif.

Élu d'abord Conseiller municipal de Bordj-bou-Aréridj, en 1871, il fut, le 27 novembre suivant, nommé Conseiller général de la 23e circonscription et, dans l'Assemblée départementale, se vit conférer la présidence du 4e Bureau, puis déléguer au Conseil supérieur.

L'année suivante, il était désigné par le Gouvernement pour faire partie de la Commission du séquestre de la province.

En 1874, Payen étant allé s'établir à Sétif, y avait été honoré de nouveaux mandats par ses concitoyens.

Le 1er janvier 1879, il était nommé directeur de la Compagnie genevoise. Après quelques années passées dans cette situation, Payen se décida à quitter Sétif et à retourner dans cette région de Batna si bien connue par lui.

C'est à Aïn-el-Kçar qu'il a passé les dernières années de sa vie, dans une retraite absolue ; c'est là qu'il fut atteint de la cruelle maladie dont il est venu mourir à Constantine après de longs mois de souffrances.

Il avait alors 73 ans et avait consacré cinquante années de son existence à l'Algérie.

NOTA

Les planches III, V (vues à vol d'oiseau), VIII et IX ainsi que le plan de la petite église, le tout faisant partie du travail de M. Bernelle, sur les *Vestiges antiques de la commune mixte de l'Oued Cherf*, n'ont pu être reproduits.

De même, le tirage de la planche du sarcophage et et du bassin de Sétif, n'a pu avoir lieu, et nous avons dû, à notre grand regret la supprimer.

Nous prions nos confrères de vouloir bien nous excuser pour cette fois.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Présidents honoraires. — Composition du Bureau pour 1893	III
Membres honoraires	IV
Membres titulaires	IV
Membres correspondants	VII
Sociétés correspondantes	XI
— étrangères	XIV
Inscriptions chrétiennes de Damous-el-Karita a Carthage, 1890-1891, par le R. P. Delattre	1
Vestiges antiques de la commune mixte de l'Oued-Cherf, par M. R. Bernelle (avec planches)	54
Seriana. — Rapport fait a la Société archéologique, par M. Léon Domergue (avec planche)	114
Supplément, par M. Léon Domergue	168
La synonymie de Seriana, par M. Moliner-Violle	179
Numituriana, par M. Lucien Jacquot	182
Note sur deux proconsuls d'Afrique, par M. S. Gsell	188
Travaux inédits de M. le commandant Payen. — Monuments antiques de la commune mixte d'Aïn-el-Ksar	200
Inscriptions lybiques relevées dans la commune mixte de La Calle et dans les environ de Mila, par M. A. Goyt (avec planches)	223
Mosaïques des Ouled-Agla et de Bougie, par M. S. Gsell (avec planches)	230
Nouvelles inscriptions d'Announa (Thibilis), par M. A. Poulle	250

Pages

INSCRIPTIONS INÉDITES DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE, par M. CH. VARS 277

CHRONIQUE DE L'ANNÉE 1892 :

Province de Constantine. — Sétif 338
— Philippeville 340
— Seriana 341
— Mila 342
— Bou-Korina, Aït-Skaïef . 344
— Hammam-Meskoutine . 345
Tunisie. — Souça (Hadrumète) 346
— El-Mehdia (Africa) 348
— Gafsa (Capsa) 350

PLANCHES

NÉCROLOGIE : M. LE COMMANDANT PAYEN 355

UNIVERSITY OF FLORIDA
3 1262 05200 3539

EXTRAIT DES STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

ARTICLE PREMIER. — La Société a été instituée pour recueillir, conserver et décrire les monuments antiques du Département et favoriser l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie intéressant l'Afrique septentrionale, et, en particulier, l'Algérie.

ART. 3 et 22. — Pour être membre titulaire ou membre correspondant, il faut adresser une demande au Président, être présenté par deux membres et reçu par la Société.

ART. 32. — Chaque membre titulaire doit une cotisation annuelle de douze francs et paie une somme de cinq francs lors de la remise du diplôme.

ART. 34. — Le prix du diplôme de membre correspondant est fixé à cinq francs.

ART. 29. — La Société laisse aux auteurs la responsabilité des opinions émises et des faits avancés dans les travaux insérés sous leur signature dans le *Recueil*.